

HISTOIRE,

ARCHÉOLOGIE et LÉGENDES

DES MARCHES

DE LA SAINTONGE.

HISTOIRE,

ARCHÉOLOGIE et LÉGENDES

DES MARCHES

DE LA SAINTONGE,

PAR M. P. LESSON,

MEMBRE CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, ETC.



OUVRAGE FAISANT SUITE AUX LETTRES SANTONNES ET AUX FASTES HISTORIQUES DU MÊME AUTEUR.





ROCHEFORT,

IMPRIMERIE DE H. LOUSTAU ET C.ie,

Place-d'Armes, 123.

1845.

A ANAÏS LESSON,

(MORTE A 13 ANS.)

Sur ce globe de fange
Qu'aurais-tu fait, bon ange,
D'un tendre et chaste amour !
On eût brisé ta vie ;
Escompté l'agonie :
Qui rend riche en retour !...

Rochefort, 1845.

HISTOIRE,

ARCHÉOLOGIE et LÉGENDES

DES MARCHES

DE LA SAINTONGE.

HISTOIRE,

ARCHÉOLOGIE et LÉGENDES

DES MARCHES

DE LA SAINTONGE,

PAR M. P. LESSON,

MEMBRE CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, ETC.



OUVRAGE FAISANT SUITE AUX LETTRES SANTONNES ET AUX FASTES HISTORIQUES DU MÊME AUTEUR.





ROCHEFORT,

IMPRIMERIE DE H. LOUSTAU ET C.ie,
Place-d'Armes, 123.

1845.

en vue des remparts de la place et laissé au gibet.

Jean Guitton jura sur les murs assiégés, en face de la victime, de venger son supplice.

Il prit sous sa protection Catherine Guitton sa nièce, devenue orpheline par la mort de Pierre son père, et le décès prématuré de sa mère arrivé dès le commancement du siège.

Catherine était belle et zélée protestante, elle fut aimée par Philippe de Surgères, catholique: l'amour est de toutes les croyances: ils se laissèrent aller l'un et l'autre à leurs doux penchants, sans en calculer les suites.

La place de la Rochelle était investie par l'armée Royale depuis le 10 août 1627; les lignes se resseraient de plus en plus: Louis XIII assistait a ce siège; mais ce roi faible, ne sachant rien faire par lui même, soumis dans cette circonstance, comme dans toutes les autres, à la volonté du Cardinal, s'ennuya au camp; et cette fois, malgré les instances de son ministre, il partit pour Paris, le 10 février 1628, après 6 mois de séjour devant la ville assiégée.

Guitton averti de cet événement; courut à l'hôtel de ville, monta sur le perron et sécria d'une voix retentissante, « mes frères, le dieu qui sauva *Jé-*
» *rusalem* des armes des rois idolatres nous a dé-
» livrés de la présence de Louis XIII. Le roi de

» France est parti pour Paris ; il ne reste plus
» au camp que le Cardinal et quelques gentils-
» hommes ; la discorde divise déja les catholiques
» et, si les Anglais, nos auxiliaires, n'arrivent
» bientôt, le siège sera levé sans que nous ayons
» besoin de leur secours. Rendons grâce au ciel
» de son éclatante protection ; prosternez-vous,
« mes frères, et prions ensemble. »

La foule qui s'agitait dans les transports de son enthousiasme se receuillit aussitôt, et genoux en terre, elle suivit le chant du cantique de Moïse sur le passage de la mer rouge, entonné par les ministres de son culte.

Guitton inspiré, se leva et sécria : « Le
« seigneur a renvoyé les coursiers de Pharaon et
« a précipité dans la mer les coursiers et les
« cavaliers ! »

La multitude saisissant ces paroles et cet évènement comme un présage de bonheur, se répandit en flots dans toute la ville et les cœurs furent ouverts à la joie.

Guitton accourait chez Catherine sa nièce et sa pupille pour lui apporter cette heureuse nouvelle lorsqu'il fut retenu par de *Villouse*, gentil-homme protestant, qui dans l'effusion de son zèle lui offrit de le faire élire aux fonctions de maire, lui assurant que c'était le désir unanime des habitans.

Nou répondit Guitton, « la Rochelle renferme deux cent bourgeois plus dignes que moi de présider son conseil. »

Ils se séparèrent et Guitton entra chez Catherine; à l'embarras, au trouble qu'elle éprouva sa méfiance fut éveillée.

Catherine, en effet, avait reçu Philippe de Surgères, parvenu sous un déguisement du camp Royal, ou il servait contre la place assiégée, « ma » bonne Catherine, lui disait-il, je n'ai pu ré- » sister plus longtemps à l'impatience de te voir » J'ai bravé mille fois la mort; j'ai escaladé les » remparts, traversé les fossés et maintenant je » suis le plus heureux des hommes puisque je » te revois; je passerai la journée auprès de toi » et ce soir quand la nuit sera sombre je retour- » nerai au camp de l'armée Royale. »

« Malheureux Philippe, malheureuse Catherine! » s'écria la jeune fille, j'entrevois l'abime ou le sort » nous jette, toi que j'aimais, toi soldat de l'armée » royale! ne sais tu pas que ton maître à fait » mourir mon père il y a huit jours; que son » corps est encore au gibet et tu veux que je t'aime, » toi soldat du bourreau de mon père! » et un torrent de larmes vint soulager sa douleur; Philippe pleura aussi, alors l'amour reprit son empire dans le cœur de la jeune fille: « tu pleures

» Philippe, pardonne , pardonne ! non ce n'est » pas toi qui as fait mourir mon père, dit-elle, » je t'aime toujours. Mais quitte nos ennemis, em- » brasse ma religion si tu veux ma main, mon » oncle ne te la donnera qu'à ce prix et Catherine » sera heureuse. »

Un bruit croissant et auquel ils n'avaient pas pris garde dans l'expension de leur tendresse réveilla leur attention. C'était Guitton qui entrait; elle n'eut que le temps de faire jetter Philippe dans l'oratoire de son père, lieu sacré, dépositaire de la correspondance de Pierre Guitton avec le duc de Buckingham. Son oncle voulant revoir cette correspondance et demanda la clef du cabinet, Catherine s'évanouit, ayant repris ses sens elle avoua à son oncle que Philippe de Surgères y était caché, qu'il était son amant et qu'elle lui avait accordé son cœur et sa foi.

Philippe sortit de sa retraite et un genoux en terre demanda à Guitton la main de Catherine: elle est calviniste, dit Guitton, et tu es catholique ! le mariage est impossible.

Le ministre Silvan entrait en même temps, il calma Guitton d'un mot, et le prenant à part le persuada d'employer ce jeune homme a lui procurer des nouvelles de ce qui se passait dans le camp des catholiques. L'intérêt de son parti l'em-

porta chez Guitton sur son ressentiment et sur ses répugnances.

L'adroit Silvan représenta à ce jeune homme l'amour ardent de Catherine, leur prochain bonheur et parvint à surmonter son indignation à la proposition d'espionage; Philippe fut entraîné, il promit d'adjurer la religion catholique et de servir au péril de sa vie, la cause des réformés : on lui facilita son retour dans le camp; il partit après avoir juré à Catherine de vivre ou de mourir pour elle.

Cependant, le maire en charge se démit de sa place et le peuple s'assembla pour le remplacer. D'une voix unanime Jean Guitton fut proclamé maire : la foule accourut vers lui et le porta en triomphe à l'hôtel de ville.

La fortune ne pouvait donner à l'insurrection et au parti de la réforme un chef plus déterminé.

Il refusa d'abord d'accepter cette place ainsi qu'il s'en était expliqué avec de Villouse, mais vaincu par les instances de ses concitoyens, il saisit un poignard, « je serai maire, leur dit-il, puisque » vous le voulez, a condition qu'il me sera per- » mis d'enfoncer ce poignard dans le cœur du pre- » mier qui parlera de se rendre. Qu'on s'en serve » contre moi, si jamais je le propose. »

Le poignard resta sur la table des délibérations, dans la salle du conseil pendant toute la durée du siège.

Dès ce jour l'ordre fut rétabli, les moyens de défense mieux ordonnés, la victoire du cardinal plus difficile ; la prise de la ville par la force des armes fut rendue impossible. Guitton était partout, au conseil, à la place publique, sur les remparts. Buckingham apparut avec une flotte anglaise ; son dessin secret de voir Anne d'Autriche, cette belle reine de France qui avait captivé son cœur, ne put s'accomplir, elle était repartie avec Louis XIII pour Paris, il se retira à Plymouth ou il fut assassiné. L'amiral Denbigh revint avec la flotte, mais la politique astucieuse des Anglais tendait à fomenter des troubles en France, sans soutenir la reforme, et la Rochelle ne reçut d'eux aucun secours.

Richelieu envoya dans la place un recolet dévoué, fin, rusé et peu scrupuleux sur les moyens à employer : on le nommait le père Cyrille. Mais son habilité vint se briser contre la fermeté éclairée de Jean Guitton. Il lui donnait l'assurance que le roi leur accorderait le libre exercice de la religion protestante, la disposition entière de leurs biens et l'exécution sans réserve des édits de Nantes: Guitton n'y crut pas : le père Cyrille fit de vains

efforts pour l'en convaincre : il n'y apportait qu'une faible condition selon lui dans l'état ou se trouvait la place. C'était que les fortifications seraient rasées. Guitton lui répondit en le congédiant, « que » des hommes décidés à combattre pour leurs » remparts n'étaient pas disposés à les renverser. »

Richelieu comprit par cette réponse qu'il ne pouvait espérer d'emporter la place d'assaut et qu'il fallaît la forcer par famine à capituler, sans toute fois négliger l'intrigue auprès des mécontents de la ville.

Il fit alors construire cette digue célébre qui couta neuf mois de travaux, et finit par fermer le port à tout secours.

Pendant qu'on travaillait a la digue, et qu'une ligne de circonvallation de trois lieues resserrait la place, on s'apperçut que Philippe de Surgères, officier intelligent et résolu, s'absentait de son régiment ; la méfiance est naturelle en présence de l'ennemi : on le fit surveiller et on vit qu'il pénétrait dans la ville. A son retour on le saisit, on le menaça de le faire pendre s'il ne voulait pas rapporter ce qu'il avait vu, il s'en tira avec présence d'esprit, et fut relaché a condition de rentrer dans la ville sous peu de jours porteur de plusieurs lettres pour des partisans du cardinal.

La famine commençait à se faire sentir dans la place, le cardinal s'en apperçut par ce qu'on rejetta hors des murs les bouches inutiles parmi les catholiques, que le canon de l'armée royale força de rentrer.

Philippe savait que l'implacable rigueur de Guitton ne laissait à sa nièce des alimens que comme aux autres habitans et a lui même; déjà le pain manquait, il n'y avait plus de bestiaux à abattre, plus de provisions, on mangeait les animaux domestiques, on rongeait les cuirs. Guitton seul, le front livide, les yeux hagards, mais toujours ferme et impassible, surmontant la faim, contenait cette multitude qui chaque jour voyait éclaircir ses rangs.

Philippe arrive auprès de Catherine, il lui remet un pain noir apporté du camp. La jeune fille était prête a périr de faim, et ce pain était sans prix pour elle, elle le dévorait, lorsque Guitton entra; il voulut savoir d'ou il venait et pour ne rien devoir à ses ennemis il s'en saisit et le fit jetter aux assiégeants du haut des remparts.

Sa méfiance se réveilla contre Philippe dont le retour rapproché lui parut suspect, il le fit venir à l'hôtel de ville et lui demanda ce qui se passait au camp: la version de Philippe ne lui parut pas claire et il lui ordonna de l'affirmer par serment.

Philippe sortit son gant et laissa voir un diamant d'un grand prix. Guitton voulut savoir d'ou il le tenait, Surgères convint dans sa candeur qu'il l'avait reçu du cardinal de Richelieu ; alors on le saisit, il fut fouillé et on découvrit dans la doublure de son ceinturon des papiers contenant des instructions pour des catholiques de la ville, notamment pour un prêtre qui habitait près de la porte Maubec et de la maison de Catherine. Leur procès fut bientôt fait. Le même jour, de Surgères eut la tête tranchée et les autres furent pendus.

Pendant ce temps Catherine expirait de faim et de douleur, ayant appris le supplice de son amant quelle croyait fidèle à la foi, par lui jurée à son oncle, comme à son amour pour elle, et les derniers sons de sa voix murmuraient le nom chéri de Philippe.

La mort de Philippe de Surgères fut le dernier trait de rigueur de la part de Guitton, il pleura le sort de sa nièce, « encore une victime, dit-il, je suis cause de sa mort, le pain noir du soldat catholique l'aurait sauvée, mais il est écrit que tous les défenseurs de la Rochelle doivent périr, comme les habitans de Tyr et de Samarie. » Il trouva dans cet esprit de fatalisme des consolations à ses douleurs.

Cependant les efforts de courage, de résignation

et d'activité de Guitton ne purent arrêter les effets de la famine, la ville était pleine de morts, les places publiques, les rues, les maisons, tout les lieux en étaient remplis, on ne pouvait suffire aux sépultures et on les laissa se dessécher. On représenta a Guitton le sort inévitable de tous les habitans, il demeura inflexible. « Mais lui dit-on, la Rochelle n'a plus de défenseurs. Eh ! ne suffit-il pas; leur répondit-il, qu'il reste un seul homme pour en fermer les portes.

Le conseil de la Ville se réunit à l'insu du maire et se décida à capituler. Ils envoyèrent le 27 octobre 1628, des commissaires à l'armée, et le 28 un traité portant rédition de la place fut signé par les deux parties.

Le roi fit son entrée dans la ville le 30 du même mois: on l'a trouva remplie de cadavres, ceux qui avaient survécu se trainaient avec peine; des vivres leur furent donnés en échange de cette place si forte, redoutable et principal foyer de la réforme. Le roi en ordonna la démolition, sur les conseils du cardinal; il abolit les droits et les privilèges de la ville.

Le maire contraint de céder au vœu général de ses concitoyens, poussant jusqu'a l'héroïsme l'amour de ses devoirs, se présenta au roi avec six archers, suivi par soixante-quatre français et

quatre vingt-dix Anglais, seul reste des guerriers qui avaient défendu la place pendant 14 mois et 20 jours, contre une armée formidable.

Guitton reçut l'ordre du cardinal de cesser ses fonctions, il lui offrit un sauf-conduit pour se retirer en angleterre ; « il vaut mieux répondit-il, se rendre a un roi qui a su prendre la Rochelle qu'a un roi qui n'a pas su la secourir. »

Dès le lendemain il fut exilé ; mais on ne le trouva pas, il avait disparu. Après la mort du cardinal arrivée le 4 décembre 1642, Louis XIII le nomma capitaine de vaisseau, il avait servi dans la marine marchande sous un autre nom, pendant sa proscription ; il mourut en mer à l'âge de 76 ans ; il laissa plusieurs enfants, notamment une fille, Suzanne Guitton, qui épousa l'illustre amiral *Duquesne.*

Antoine Guitton, bisaïeul de cet illustre maire de la Rochelle, compte encore des descendants à Villeneuve-sur-Lot et a Perme. »



Cette notice sera consacrée à un excursion archéologique dahs le canton de Saint-Savinien, canton qui comprend douze communes : celles de Saint-Savinien, Agonnay, Annepont, Archingeay, Bord, Champdolent, Coulonges-sur-Charente, Fenioux, Grand-Gent, les Nouillers, Taillant et Taillebourg.

Plusieurs de ces localités, fameuses dans nos annales, sont arrosées par la Charente qui coule sur leur territoire et qui les enveloppe de ses replis. Toutes méritent l'attention de l'antiquaire touriste par les précieux débris du moyen-âge qu'elles ont conservés.

Commençons par la commune de Champdolent.

Le nom du hameau de Champdolent dérive suivant quelques historiens de *campus dolens*, le champ des vaincus, et ce qui semble légitimer cette manière de voir, est le nom de *champ fleuri* ou de la victoire que portent des habitations voisines. On trouve dans quelques écrits que ce nom dérive du

celte dole, qui suivant Camdem, signifie : *Jacens et apta ad mare sive flumen.* Champdolent occupe en effet une plaine déclive non loin de la Boutonne. Bochart fait dériver *dol* de l'arabe *daula* qui veut dire plaine, et ce mot en Slave et en Vandale signifie également *Vallée.*

Une tradition vivace dans le pays veut que ce soit dans la plaine de Champdolent qu'Eudes duc d'Aquitaine fut définitivement battu par Abderahm et ses sarrasins, que Charles-le-Martel chassa de la France grâce à la victoire de Poitiers. Non loin dans la commune de Bords, on montrait encore avant la révolution de vastes auges massives appelées les tombes sarrasines et des débris d'armes ont été fréquemment rencontrés par le laboureur.

Champdolent est clairement mentionné dans un des récits des guerres de Charlemagne contre le duc d'Aquitaine, et on attribue au grand Empereur la prise d'un château gallo-romain des plus fortifiés que la tradition dit avoir été ruiné en 808. Rebâti presque aussitôt, cet imposant castrum présentait encore il y a peu de temps, des pans de murs en petit appareil, ayant, par la nature du mortier, de l'analogie avec les murs romains. On y trouva en 1774 plusieurs pièces d'or à l'effigie des Empereurs, mais ce qu'on y rencontra de plus curieux en 1837 sont, un vâse et un porte-voix en

fayence fine. Le premier est sans ouverture et a deux anses. Il est en terre cuite vernie, portant en relief un homme que va dévorer un serpent dont la queue est terminée par une fleur et qui enlace des feuilles d'acanthes. Le vernis est d'une grande vivacité bien qu'enlevé en quelques endroits. Le porte-voix imite un cor de chasse dont le tube serait presque droit et fort long. Sur ce tube sont deux ressauts percés de trous pour y passer des cordes. Ces objets que possède le curé de Saint-Vivien, ont été rencontrés dans une excavation sous les décombres. Le vâse était sans doute un de ces vâses funéraires dans lequel on avait placé des essences avant de le clore, et le porte-voix servait aux sentinelles, sur la plate-forme du château, pour se faire entendre de la garnison. Ce castrum bâti sur une sorte de mamelon, occupait l'espace compris entre Champdolent et Bel-Ebat, placé sur les bords mêmes de la Boutonne. On assure qu'on a trouvé dans les environs un pot rempli de pièces d'argent du moyen-âge, que la croyance populaire attribue, suivant son usage, à Jules César. Mais je n'en ai vu aucune. Bel-Ebat a été la propriété du grand Duquesne. Il échut en partage à madame Lizardet, sa fille; celle-ci était bisaïeule de madame de Loire.

L'église de Champdolent est dédiée à Ste-Marie ou Notre-Dame. Par une charte du 18 août 1050, le seigneur de Taillebourg, donne à l'abbaye de

Saint-Jean-d'Augély, l'église de Sainte-Marie de Champdolent, en Saintonge, avec des vignes, des moulins et les droits de pêche dans la Boutonne: *ego Ostendus condono monasterio Sancti-Joannis, ecclesiam SanctæMariæ quæ sita est in Campo-Dolenti.* Cette église consacrée à la nativité de la mère du Christ, existait donc en 1050, et cette date est précieuse pour nous mettre sur la voie de l'architecture de quelques unes de ses parties.

Aujourd'hui cette église dessine un vaisseau rectangle dont la façade est dirigée à l'ouest. Elle a conservé, de ses constructions primitives, son portail roman barbare que je crois appartenir au 10e siècle. Ce portail unique a son archivolte en saillie et sculptée en càble. La plate-bande présente d'énormes dents de scie, qui alternent de manière que la première est une dent libre, la deuxième une dent attachée par un prolongement au tore saillant qui encadre cette archivolte, et ainsi des autres dents. Les deux retombées du grand arc se terminent en consolle, et le portail se trouve encadré de deux pilliers plats ou contreforts, disposition que je n'ai jamais vue en Saintonge qu'aux églises antérieures à la période byzantine. Le reste de la façade a été entièrement restauré et n'a rien conservé de sa première construction. L'apside est romane. L'intérieur du chœur a été rebàti, mais les demi-colonnes du style roman

barbare existent encore, et le chapiteau de l'une est grossièrement feuillé et celui de l'autre a des représentations d'animaux. Certaines fenêtres restaurées sont ogivales et à trèfles de la fin du 13e siècle. La voûte est du 14e siècle et les arcs en tiers point ont leurs arêtes rondes. Les chapelles latérales n'ont plus de caractère. Sur le côté occidental de la nef on a conservé des fenêtres romanes dont le tailloir a des dents de scie, mais l'apside a retenu en dehors un entablement à pendітifs du 11e siècle, couvert de modillons sculptés fort curieux, représentant des têtes de moutons, de loups, des fouaces, etc. sept fenêtres sont ceintrées avec des tribules ou chausse-trapes sur les archivoltes. Elle ont été bouchées récemment. Les aires de l'apside sont séparées par des colonnes accolées ou simples. Le clocher est ogival, à énormes contreforts carrés du temps de Saint-Louis, et portant des écussons. Sur un des piliers buttants est un pinacle avec dai du 14e siècle.

Le nom de Bord est saxon et signifie maison, hospice, Non loin de Bord est un lieu appelé l'*Hopitau*, où Aliénore avait établi une maladrerie, suivant la tradition, mais que je crois d'une origine plus ancienne. Le chef-lieu de la commune est placé entre la Boutonne et la Charente non loin de cette dernière rivière. De son vieux castrum placé sur un point rocailleux et isolé, il ne reste plus

qu'une circonscription encore reconnaissable.

Bord a dû être le point de communication entre la route gauloise, puis romaine, qui faisait communiquer Pont-Labbé avec Saint-Coutant. Cette route passait à l'ouest de la Chancrière et se trouvait taillée dans le calcaire qui forme la croûte du sol de cette partie encore nommée les Estrées, *Strata*. Non loin de ce chemin au nord de la Chancrière, dans un sol calcaire à gryphites et de sables, directement au sud de l'emplacement de la tour de la Nipontière, on a découvert en 1839 des vestiges de thermes appartenant à une villa romaine, consistant : en deux bassins longs de 2 mètres et demi à 3 mètres sur trois mètres 33 centimètres de largeur et sur un mètre de profondeur. L'un de ces bassins était revêtu de larges briques à rebords et l'autre était entièrement pavé en marbre. Lorsque je visitai ce lieu en septembre 1841, les fouilles avaient été remblayées, et le propriétaire m'assura que ces deux bassins placés à 50 mètres l'un de l'autre, n'étaient recouverts que d'une couche de terre végétale épaisse, au plus, de 30 à 40 centimètres. Ce terrain est aujourd'hui planté en vignes ou converti en champs. On y trouve des morceaux de ciment romain et j'y ai vu un pan de mur également gallo-romain. Le propriétaire me dit avoir trouvé un gros robinet en plomb sous le pavé en marbre. Ce lieu est appelé la *Cave*

Proche Bord, s'élève un coteau qui domine au loin l'horizon. Sur le point culminant de ce dôme, entièrement formé de sables et de calcaire à gryphites, s'élevait un donjon formidable qu'entouraient des douves profondes. Les derniers pans de murs se sont écroulés il y a douze ou quinze ans, et lorsque je le visitai en 1841, il ne restait plus que des amas de pierres entassés confusément. Ce castrum porte dans le pays le nom de *Tour de la Nipontière*. Cette tour joue un grand rôle dans les légendes populaires. Bâtie par Charlemagne, elle a servi plus tard de retraite à un seigneur farouche qui opprimait ses voisins et ses vassaux. Les vieillards qui se rappellent les pans de mur qui existaient dans leur jeunesse avec le donjon, m'ont signalé l'extrême épaisseur de ces murs. La position elle-même était formidable et de ce côteau élevé, l'œil découvre la tour de Broue, le clocher de Moëze, le terrier de Moragne, la côte de Charras, en un mot la vue se perd dans l'horizon. Tout indique que cette tour de la Nipontière a été un des vieux donjons du moyen âge les plus fortifiés. Au nord, j'ai entrevu les commencemens d'un souterrain, et dans le bois, j'ai trouvé l'ouverture béante d'un puits excessivement profond et qui communique avec les souterrains. Ces puits (il y en a plusieurs autres très dangereux dans les taillis), sont bien connus des gens de la commune

qui y jettent les animaux morts et qui les redoutent par ce que leurs femmes croient qu'ils communiquent avec l'enfer. Les pierres du puits que j'ai vu, sont en moyen appareil, très-fortement cimentées et taillées avec une grande perfection. Les bois taillis s'emparent journellement du terrier. Quelques fouilles ont mis au jour des pièces d'argent de bas aloi au type mérovingien. Je n'ai vu aucune de ces monnaies qui ont été dispersées. *Nipontière*, me semble découler de *nisi*, obligatio, *pontinum*: le *nisi* de payer le péage.

Non loin de Bord, un pré est connu sous le nom de prairie du Poignard et on y a trouvé de vastes auges massives en pierre appelées par les gens du pays les tombes Sarrasines. Un terrassier que j'interrogeais m'a assuré qu'en travaillant à refaire le fossé, on les avait enfouies sous la terre et sous la vâse qui en provenait: qu'elles existaient encore mais cachés sous le sol. Je n'ai pu obtenir d'autres renseignements.

L'église de Bord, dédiée à Saint-Vivien le Saintongeois est intéressante à étudier. Elle appartient au style roman du commencement du 11e siècle. C'est un vaisseau dirigé de l'Est à l'Ouest suivant l'usage. et qui présente de nombreuses restaurations de l'époque ogivale. La façade a été en grande partie refaite, surtout le fronton. Un énorme con-

trefort du 15e siècle lui sert d'appui. A droite et à gauche est restée la colonne à demi engagée de l'époque primitive de la construction. Le portail roman est unique, et présente trois voussures dont les archivoltes sont supportées par trois colonnettes à chapitaux lisses. La grande archivolte est encadrée d'un simple tailloir recouvert par une rangée d'étoiles chausse-trapes ou tribules. Les voussures sont nues. Une console supportée par onze modillons séparait la première assise de la deuxième. Ces modillons sont d'un roman grossier.

La nef a conservé au côté gauche une fenêtre romane et trois demi-colonnes pour contreforts, et un tailloir ou cordon couvert de frettes sculptées. La fenêtre n'a qu'une voussure encadrée d'un simple ressaut ayant deux colonnettes et des chapiteaux feuillés. Les modillons de la frise sont barbares et taillés en biseau, un seul excepté qui porte une face humaine.

L'apside est du style roman pur. Elle est très remarquable, car elle décrit une demi-ellipse percée de cinq fenêtres à plein ceintre, et dont les contreforts sont des groupes de demi-colonnes. Les retombées des archivoltes sont garnies d'étoiles et de quatre rangs de frettes fleuries et les chapiteaux des colonnes sont couverts de feuillages profondément fouillés dans la pierre. Les vingt-six modillons sont couverts de sculptures où les têtes

hideuses dominent. Les chapitaux des fenêtres ont un monstre sur un côté et des enroulemens de feuillage sur l'autre. Ces sculptures représentent les mêmes objets, chose assez râre. Au côté droit, le cordon a deux rangées de palettes.

Le chœur a pour piliers trois demi-colonnes engagées, et comme il est plus élevé que l'apside, il y a au-dessus de celle-ci quatre fenêtres à pleins cintres accolées en arcature ; elles sont bouchées.

Le clocher est quadrilatère, appuyé sur de gros contreforts de l'époque ogivale. A l'occident est percée une fenêtre à accolades du 16e siècle. A la deuxième assise, chaque face porte deux fenêtres ogivales simulées, et à la dernière il n'y a plus que deux fenêtres avec des gorgerés et ouvertes. Les quatre angles du clocher sont rabattus ou coupés en biais, et le sommet est coëffé d'un pyramidion ou petite toîture en ardoise à quatre pans.

Je ne connais rien qui puisse appeler directetement les archéologues dans la commune de Coulonges-sur-Charente. Son nom seul indique que les romains colonisèrent le hameau, *colonia*, que l'on distingua d'un autre Coulonges, qui se trouve dans le canton de Pons. Le village de Fenioux si intéressant à visiter par la curieuse église romane avec zodiaque qu'il possède et surtout par son élégant *phanum*, a été décrit fort longuement dans

mes lettres historiques (p. 101) et dans mon atlas (pl. 9, 10, 22 et 54) on retrouvera les dessins de ses monumens, je ne crois donc pas devoir m'en occuper de nouveau.

Les Nouillers ont une réputation littéraire qui fera vivre le nom du village longtemps sans doute, bien qu'il ne reste sur son sol aucune trace matérielle des souvenirs que l'on a évoqués en sa faveur. Toutefois le hameau remonte à des temps fort reculés, car le *Gallia Christiana* mentionne le monastère des Nouillers, *Cœnobium Nuas* ou de *Noiastro*. Je ne serais pas éloigné de croire que le moutier de *Nuilliacum* de quelques chartes du 12e siècle ne soit ce même monastère.

Dadin Altesera (rer. aquit., Tolosœ, 1648 p. 65) est le premier auteur qui ait placé aux Nouillers le *pagus noverus* du poëte Ausone : *noverus pagus* dit Altesera, *in agro santonico*, *in quo loculenta prœdia habuit Ausonius*, *testis ipse in epistola ad Paulinum.*

Totque mea in novero sibi proxima prœdia pago. (Ausone, IV p. 177, édit. 1769).

Voici comment Ausone décrit sa maison de campagne de *Novero*, (nouveau champ ; jeune maison rustique), dans sa lettre à son ami Paulin alors fixé à Sarragosse. « Séparé du peuple de Bordeaux au moyen de trois montagnes et des lits de

trois fleuves, les vignobles de mes collines, la fertilité de mes champs si agréables au laboureur, la verdure de mes prairies, l'ombre mobile de mes forêts, une église très fréquentée par la célébrité du vicus, occupent délicieusement mes loisirs. Toutes mes métairies, qui se touchent dans le *pagus de Novero*, sont tellement variées, pendant les différentes saisons de l'année, que les hivers y sont tempérés et que dans les grandes chaleurs les zéphyrs y font ressentir une fraîcheur délicieuse. »

Telle est la peinture que fait Ausone des délices de sa *villa*. Je ne sais ou M. Jaubert a pris qu'on montrait encore en 1769 dans la paroisse des *Nouliers* comme il l'appelle, la maison que la tradition supposait avoir été celle du poëte gallo-romain.

Ausone, fils du médecin Julius Ausonius et d'OEmilie OEonie, poëte, rhéteur, consul en 379, précepteur de l'empereur Gratien, fleurissait à Bordeaux sous Valentinien. Il a laissé 4 volumes de poësies, parmi les qu'elles il en est de licencieuses. Nous lui consacrerons une article spécial.

Altesera, et après lui Bourignon (Rech. p. 276) et D. Massiou (hist. t. 1, p. 265) ont donc placé aux Nouilliers, le *pagus noverus* d'Ausone, la retraite où le poëte a été inspiré, au 4e siècle de notre ère.

Ce *Noverus* si vanté, où les vignes, les bois, les prés, son église, offraient au poëte un séjour agréable, séparé de Bordeaux par trois fleuves et trois collines, se trouvait tout près des murs de Saintes. On y arrivait par mer et par terre, et par cette dernière voie il fallait suivre la route de Blavia. Enfin Ausone faisait conduire son vin à Saintes sur un char traîné par deux chevaux. »

J'en ai assez dit pour montrer que le *noverus* d'Ausone ne doit pas être placé aux Nouillers. *Noverus*, (nouvelle ferme), existe encore avec la première syllabe de son nom, dans la commune de Thésac : comme d'*Aunedonacum* on a fait Aunay, *Noverus*, a été appelé *No*, et par corruption on l'écrit *Naud*. Les divers lieux agglomérés entre Pisany et Retaux, à douze kilomètres de Saintes, sont le *Noverus* d'Ausone. Il fallait franchir la Dordogne, la Garonne et la Seudre pour y arriver. On pouvait s'y rendre par terre par le chemin romain de Médis ou par mer, par les ports placés sur la Gironde ou même par le *portus santonum* et la Seudre, alors bras de mer.

Mon opinion est fondée sur l'examen des lieux et sur la grande quantité de ruines romaines qu'on trouve aux alentours, à Pyre-longe, à Toulon, au Fief-Galet, à Arces, aux Arènes, à Chadignac, Changrelou, Fougerade, Aux Guillots, Susac,

Trignac, Varsay, etc. Or, le *pagus noverus* se trouvait enclavé sur le bord de la voie romaine de Talmont à Saintes. Mon jugement à quelques rapports avec ceux de Scaliger, d'Ortelius et de la Martinière qui ont placé *Noverus* à Royan; La Sauvagère l'a porté à Saujon, l'abbé Lacurie à Courcoury, Altesera, Vinet et Bourignon aux Nouillers. Or, cette dernière manière de voir est insoutenable. Les Nouillers sont à deux myriamètres de Saintes; loin de toute voie antique. M. Chaudruc de Crazannes (antiq. p. 67) croit que c'est à Toulon que devait exister la villa d'Ausone. Voyez la carte de Cassini où proche le bois du Chastenet sont les endroits appelés *Naux* et *Naud*.

« Les Nouillers paraissent être évidemment *Naiogialo, villa in pago santonico, clara miraculo D. Martini, de quo Gregorius turonensis, exinde egressi santonicum territorium ingressi sumus Naiogialo, villa est in hoc territorio sita.* (Altesera, loc. cit.) Le monastère des Nouillers aurait donc été fondé par Saint-Martin, disciple de Saint-Martin de Tours? Dans son ouvrage intitulé : *Gloria confessorum* Saint-Grégoire dit : Cap. 57 : *Martinus sanctonicæ urbis abbas, Martini, ut ferunt, nostri discipulus, apud vicum urbis ipsius in monasterio, quod ipse post magistri dogmata ædificavit, in pace quiescit*, et plus loin on ajoute : *adcujus tumulum creberrima divinitus fiunt miracula.* » D'autres veu-

lent que ce Saint-Martin de la Saintonge soit mort à Briou, d'autres à Brives, d'autres proche Bordeaux (hist. de la Saint. t. 1, p. 262.)

L'église actuelle des Nouillers, dédiée à Saint-Pierre est romane et du commencement du 11e siècle, de 1010 à peu près. Elle n'a conservé de la construction primitive que la façade et les fenêtres de la nef. Trois portails en plein ceintre forment l'ordonnance de la façade dirigée à l'ouest. Le portail principal a trois voussures simples, sans sculptures, et les deux latéraux sont bouchés et n'ont qu'une seule archivolte, supportée par deux colonnettes sans ornementation. Le clocher qui s'est écroulé en septembre 1842, avait quatre fenêtres accolées et romanes à la base. Il reposait sur le chœur et sa forme était basse et carrée. Au 13e siècle il avait reçu quatre clochetons aux quatre angles du sommet et on l'avait coëffé d'un toit conique à quatre pans à peine plus élevé que les clochetons. L'apside rasée depuis longtemps, a été remplacé par un chevet droit avec fenêtre ogivale. Les murs élevés des côtés de la nef sont crenelés à la frise, ce qui atteste que cette église, placée sur la croupe d'un haut côteau, a servi de forteresse à la population du village. Une fenêtre romane existe au-dessus du portail dont elle est séparée par une console. Les baies de la nef sont aussi à plein cintre.

Assis sur la Charente, le gros bourg de SAINT-SAVINIEN, se trouve occuper sur la rive droite, le large plateau d'un terrain de craie, dont les carrières de pierres blanches et tendres sont exploitées depuis longtemps. Cet endroit bocager était au moyen âge un ermitage célèbre, et l'on trouve mentionné dans le Gallia Christania ce bourg sous le nom de *Castrum Sancti-Savini.* C'est en effet à Saint-Savinien, martyr, qu'est dédiée son église paroissiale. Par une charte de 1039, conservée par Dom Fonteneau, un certain Aldéard concède à Arnaud, abbé de Saint-Jean-d'Angély *le petit monastère de Saint-Savinien*, situé sur la Charente. Par une autre charte de la même époque, son église est l'objet d'une concession faite, à la même abbaye, par Aleardus Senioret, qui y joint la terre appellée *Puteolis.*

Il existait autrefois, outre l'église Saint-Savinien, une autre église dite cure de Saint-Michel en la paroisse de Saint-Savinien du port, dépendante de

l'abbaye de Bassac. L'église actuelle est un vaste vaisseau du XIe siècle, ou de l'époque Byzantine, ayant une façade à trois portails à plein cintre, coupée par quatre colonnes, garnie d'une rangée de modillons de la même date. La deuxième assise a eu ses fenêtres restaurées par des ogives, et le clocher lui-même bas et carré, date du 13e siècle, ses fenêtres accolées et à lancettes, bien que bouchées indiquent cette époque. Un toît conique et à six pans, coiffe le sommet du clocher, garni de quatre clochetons aux angles de sa plate-forme.

A l'extrémité orientale du bourg on voit les ruines d'un grand monastère, qui appartenait aux Minimes vers le 15e siècle J'ignore où était placé le prieuré du *Puy-Gauthreul* en la paroisse de Saint-Savinien du Port, dont on trouve l'indication dans le pouillé, de Xaintes, imprimé en 1648. Les ruines que j'indique, ont conservé au chevet de l'édifice trois baies à Lancettes, réunies dans une large fenêtre ogivale simulée. Une curieuse porte en arc Tudor du 16e siècle, surmontée d'un monogramme, se fait remarquer par son style de la renaissance avec des panaches, des arêtes et des figures d'animaux en penditifs.

De l'ancien castrum il ne reste plus qu'une tourelle, qui appartient elle-même a des restaurations peu anciennes.

Le mot *Cave* est celte. On retrouve souvent le nom de *Cave des Montils*, comme dénomination Gauloise. A Saint-Savinien on appelle cave des excavations creusées dans le rocher et bordées de jardins. La surface de ces jardins dessinant un parallélogramme était autrefois couverte d'eau, et la Charente entrait dans cette portion déclive dont l'accès lui est fermé aujourd'hui et baignait le pied du château qu'elle protégeait de ce côté. Ce lieu a retenu le nom de *Rade des Pêcheurs* : C'est qu'en effet, le hâvre abrité qui résultait de cette disposition du terrain, offrait un abri favorable aux bateaux des mariniers. Les eaux de la Charente nourrissaient en grande abondance des mulettes perlières. Celles que l'on pêchait vis-à-vis Saint-Savinien avaient de la célébrité par la beauté des perles qu'on rencontrait parfois dans leurs valves. On cite quelques perles de belle eau provenant de Saint-Savinien et offertes à Louis XIV.

Le lieu appellé le *Champ de bataille*, témoigne d'une action dont le souvenir s'est pérdu. En général les populations stationnaires des campagnes ont attaché aux localites des noms qui sont des sortes de médailles traditionnelles, mais ces médailles orales, tout en constatant le fait n'en ont point retenu la date.

Le hameau d'AGONNAY, n'a conservé de son an-

tique origine que son nom, que je crois celtique et dériver d'*Agon*, terre et *Ay*, eau. Par *Ay* les gaulois désignaient habituellement un lieu arrosé, une source, une fontaine. Certains antiquaires pensent qu'Agonnay était la villa de quelques uns de ces victimaires que les romains appellaient *Agones*. Il est certain que le territoire d'Agonnay, a donné une grande quantité de debris de ces briques plates à rebords dont l'origine romaine ne peut être douteuse. Agonnay d'ailleurs se trouvait placé sur le bord de la voie romaine qui se dirigeait de Saintes (*Mediolanum*) à Muron (*Muro*), en longeant la rive gauche de la Charente jusqu'à Saint-James, se dirigeant ensuite sur Saint-Saturnin, Crazannes et Geay où se trouve encore une pierre levée. La voie romaine suivait alors la route gauloise, passait à côté des ruines druïdiques des trois dolmens de la Roche à la Vallée, aboutissait à la Charente qu'on traversait dans un bac, et s'éloignait de la rive droite pour joindre Agonnay, Archingeay, Genouillé et arrivait au port de Muron. Un embranchement se dirigeait sur Moragne alors placé sur le bord de la mer, et dont sa pile antique balisait le rivage,

Sa chapelle, dédiée à Saint-Germain, et bâtie par le Sire d'Agonnay, à son retour de la terre sainte où il avait été prisonnier des Sarrasins, a été détruite.

Sur un terrain calcaire, très boisé, ayant au bas de ses côteaux quelques ravins humides, entouré de chènes verts et de génevriers, se trouve le village de TAILLANT, chef-lieu d'une commune qui compte au plus 358 habitans. Son nom décèle une antique origine, et soit qu'on adopte le nom gaulois *Tail-ant*, terre d'en haut ou les mots *Tailliada sylva cœdua*, bais taillis, ou ceux de *taillia, petra tailliœ*, pierre de taille, usités au moyen âge, ces diverses dénominations lui conviennent parfaitement car son territoire crayeux fort élevé est exploité de temps immémorial pour ses carrières de pierres de taille. Il en est de même de ses bois taillis.

Les noms sont des médailles frustes mais précieuses pour nous fixer sur l'antiquité relative des lieux. Il en est de même des églises. Aux premiers apôtres seuls furent dédiées les premières basiliques, puis les évèques militants des 2, 3, 4 et 5e siècles du christianisme, furent mis au rang des Saints, et leurs noms plus particulièrement vénérés dans les contrées ou ils semèrent la parole du christ, devinrent familiers aux populations qui en décorèrent leurs églises. Saint-Pierre, Saint-Etienne, cédèrent le pas par suite à Saint-Martin, Saint-Vivien, Saint-Trojan et Saint-Maclou de la Santonie, puis vinrent les dédicaces à la vierge Marie sous les noms de Notre-Dame, etc.

L'église de Taillant est dédiée à Saint-Martin de Saintonge, disciple du célèbre Saint-Martin de Tours. C'est une véritable église rustique et cependant quel intérêt n'offre-t-elle pas à l'antiquaire malgré le grossier badigeon du maçon Limousin, dont elle est partout recouverte! Son portail a plein cintre cablé me parait remonter au style roman du 10ᵉ siècle, et son abside date évidemment de la même époque. C'est un bâtiment arrondi, coupé de demi-colonnes, et à fenêtres encadrées de tailloirs dentés. Son clocher est moderne et sans aucun intérêt.

Annepont, dont le nom dérive d'*Annetum* pour *Alnetum* et *pontus*, mer, autrement dit l'étang aux aulnes ou vergnes, est un hameau entouré de marécages arrosés par le ruisseau nommé la Ruttelière. Son église paroissiale est sous le vocable de Saint-André. C'est un édifice roman encore bien conservé et remarquable. Son portail unique et à plein cintre a son archivolte cablée. Deux piliers carrés sont en applique de chaque coté et dans le haut sont réunis par un tailloir en ressant. Aux 13 et 14ᵉ siècles un pilori de justice féodale a été pratiqué au côté gauche. Or, le portail et l'abside appartiennent au dixième siècle. Cette dernière partie de l'église ne diffère point de celle de Taillant. C'est le même style d'architecture.

C'est dans une prairie avoisinant Annepont que la tradition prétend qu'à été livré, en 866 le combat entre Emenon, comte d'Angoulême et Landry, comte de Saintes, pour la possession du château de Rancogne ou Taillebourg. Quelques historiens ont dit, pour le château de Bouteville.

Besly dans son histoire des ducs d'Aquitaine, rapporte ainsi ce fait historique (p. 53) : « Emenon « qui fut subrogé à la place de son frère, ne fut « guère plus fortuné que lui, car Landry, ayant « pris sur lui par trahison le châteaa de Bouteville, ils en vindrent à une bataille de si malheu-« reux événement, qu'Emenon tua Landry, le 13 « de Juin 866. Quand à lui, estant blessé et porté « dans son château de Rancogne, il y mourut le « le 21 du même mois.

Marvaud (histoire de l'Angoumois, p. 97) rapporte que Turpion ou Turpin, chef de la lignée des comtes d'Angoulême, fut tué dans une prairie des bords de la Charente en combattant corps à corps un des chefs Normands, nommé Maurus, débarqué avec ses gens pour piller le pays. Ce fait eut lieu le 4 octobre 863. Son frère Emenon lui succéda dans sa charge de comte d'Angoulême et poursuivit les Normands jusque dans le Poitou. Ce fut cet Emenon que tua Landry non loin du château de Rancogne, d'autres disent de Taille-

bourg. Pour remplacer Emenon, Charles le Chauve nomma Vulgrin, qui bâtit le château de Matha.

Daniel Massiou dans son histoire rapporte les deux faits avec détails (t. 1. p. 365 et suivantes.) en admettant l'opinion de Besly, appuyée des mêmes sources. (Script. rer. franc., t. VII. p. 223). *Emeno, Turpionis frater, Engolismæ comes, cum Landrico, Santonico comite confligit, et occiso Landrico, saucius in castro Ranconiâ reducitur et die octavâ moritur.* (Chron. Aquit.) toutefois M. Massiou, cite le château de Rancogne en Angoumois, ce qui est plus vraisemblable.

La petite commune de Grand-Gent a une origine fort ancienne. Au moyen âge *gent* se prenait comme diminutif de peuple, et par extension, Grand-Gent se disait d'un endroit délicieux et peuplé. Un vieux donjon, reste du château féodal, existait encore il y a quelques années et sous ce donjon avait été pratiqué une crypte assez profonde. Le seul monument qui puisse aujourd'hui intéresser est son église dédiée à Saint-Barthélémy et ancienne annexe de la cure de N. D. de Fresdière.

Cette église est romane, et du style gracieux de la fin du XIe siècle. L'ordonnance de la façade est à deux assises, ayant un large portail à quatre voussures au centre et deux plus petits, bouchés sur les côtés. Les voussures n'ont pas

été ornées et sont une nouvelle preuve que les architectes du temps sculptaient sur place, et que parfois ils ont négligé d'achever complettement les édifices confiés à leurs soins. Cependant, la fenêtre à plein-cintre qui occupe le milieu de la deuxième assise a son archivolte encadrée par une rangée d'étoiles, mais les chapiteaux des colonnettes sont nus. Le chevet est droit, ayant dans une triple arcature, une fenêtre romane unique. Les angles de la façade sont garnis de faisceaux de demi-colonnes, et les contreforts des côtés sont de même des demi-colonnes engagées. Quant au clocher il est bàs, tronqué, de forme carrée et accuse le XIIIe siècle.

Saint-Barthélémy de Grand-Gent a donc un véritable mérite pour l'antiquaire, c'est d'offrir la preuve évidente que l'imagier en pierre dédaignait parfois de revêtir les plates-bandes des édifices des reliefs que l'on voit prodiguer sur la plupart des églises de ce temps. Peut-être supposera-t-on que les fondateurs avaient épuisé leurs ressources, mais cela n'est guère probable, car on connait d'autres exemples de pareils faits, et l'église des Nouillers, aussi du XIe siècle, est dans le même cas.

ARCHINGEAY aujourd'hui n'est plus qu'un hameau fort paisible sur le côteau qui borde la

rive gauche de la Boutonne, cependant, ce lieu a jadis été célèbre. Il a servi de rendez-vous à la haute société Gauloise et aux riches romains, et tous accouraient lui demander la santé. Muets témoins de la civilisation des premiers siècles de notre ère, ses ombrages ont été fréquentés par ce que l'Aquitaine avait alors de familles opulentes, et de cette affluence et de cette célébrité, que reste-t-il ? quelques débris informes et quelques tombeaux.

Le nom d'Archingeay est emprunté aux langues celtique et latine, car il vient d'*arc*, lieu habité, *cinctus*, entouré et *geay*, forêts. C'était un vicus gaulois ayant une tombelle au lieu encore nommé aujourd'hui la Motte, et qui, au temps de l'occupation romaine, devint un bourg très fréquenté. La vieille société Gallo-Romaine s'y rendait comme on le fait aujourd'hui pour les eaux médicinales de Vichy et de Bagnères, car les eaux minérales d'Archingeay, jouissaient d'une grande célébrité. Les désœuvrés y affluaient comme les malades; les premiers pour y recevoir des émotions et des jouissances, les autres dans l'espoir d'y rétablir leur santé.

Il est peu d'endroits qui offre une aussi grande quantité de débris de briques romaines. La pioche du laboureur met chaque jour à nu des tronçons

de tuyaux en terre cuite vernissée, qui servaient à conduire les eaux des piscines. On a même découvert un des bassins pavé en pierres plates et garni de briques enveloppées d'un ciment rouge très tenace. Bourignon (Antiq. p. 266) décrit ainsi le bassin des eaux minérales : « La source se voit sur la petite d'une colline, entre le château de la Vallée et Archingeay. La forme du réservoir est quadrilatère, et son bassin mesure 8 pieds de longueur sur 5 de largeur, avec une profondeur égale. Il est pavé et revêtu intérieurement en pierres de taille. L'eau sort en bouillonnant d'entre les jointures du pavé par denx petites sources, ayant de 7 à 8 lignes de diamètre et se dirigeant verticalement. La boue du fond du bassin est noirâtre. Les eaux en sont claires et limpides mais leur saveur et leur odeur rappellent celles des œufs pourris. »

Les eaux des sources d'Archingeay ont été grossièrement analysées en 1777 par le docteur Marchant, médecin à Saint-Jean-d'Angély. Elles appartiennent aux eaux minérales froides ferrugineuses et hydrosulfureuses, dites sulfo-acidules. Elles ont beaucoup d'analogie avec les eaux de Forges, Contrexeville, Spa et Saint-Amand. La mode depuis des siècles, s'est éloigné d'elles, aussi sont-elles retombées dans un profond oubli. Il est probable que

leur puissance s'est affaiblie dans ce long espace de temps en diminuant les proportions des élémens qui les minéralisaient. La brochure de M. Marchant sur ces eaux a été imprimée à Saintes. On en trouve des extraits dans les ouvrages de Bourignon, de Massiou (1, p. 115) et de M. Gautier (statist, p. 51).

Dans la direction du château de la Vallée, *Vallis*, on a déterré des tuyaux et des rigoles en pierres qui se prolongeaient sous terre l'espace de deux cents pas. On a supposé que c'était des conduits mettant la source principale en communication avec les restes d'un réservoir aussi pavé en briques, et en pierres plates, et revêtu à l'intérieur de banquettes en briques, sorte de piscine commune où les baigneurs venaient s'asseoir pour recevoir l'action médicatrice des eaux. Ce bassin dépendait d'un monastère dont il occupait la partie septentrionale. En 1791 des pans de murs subsistaient encore et accusaient les grands développemens du couvent et de son église. Dès les premiers temps du christianisme, le monastère a du exister, et bien que nous ne le trouvions mentionné nulle part, nous devons supposer que c'est dans ses murs que Saint-Malo, est mort en 565, s'étant rendu à Archingeay pour y prendre les eaux par suite du mauvais état de sa santé; le corps du Saint évèque fut transporté d'Archingeay A Saintes, pour y être inhumé

dans le faubourg qui porte aujourd'hui son nom, transformé en Saint-Macloud ou Macou.

On a trouvé sur l'emplacement de ce monastère des médailles de Constantin et de Licinius. Près de l'église actuelle, on déterra à la fin du 18e siècle, un tombeau en pierre fermé par un couvercle assujetti par du ciment. Dans ce tombeau, au milieu de débris d'ossemens, on a rencontré des bijoux à l'usage des femmes, c'étaient des pendants d'oreilles en or fin, de forme circulaire ayant 17 lignes de diamètre et le pendant en filigrane ; puis un anneau doré avec le monogramme F.O.N.T.E. ; des plaques de bracelet, avec cinq grenats taillés en losanges, une boule de quartz pur, des paillettes d'or, etc.

Non loin de ce tombeau, on en découvrit d'autres qui avaient appartenu à des gens du peuple, et dans lesquels on rencontra des anneaux et des chaînettes en cuivre. Certainement le cuivre est un métal trop altérable pour qu'on puisse donner à ces derniers sépulcres une date fort ancienne.

Sur le couvercle du tombeau où se trouvaient les bijoux, était gravé une croix. Or, dans les premiers siècles du christianisme, les chrétiens ne distinguaient leurs tombeaux de ceux des payens qu'en gravant sur la pierre l'*Ascia* ayant pour eux la valeur du signe symbolique de la croix. La croix

ne vint donc figurer sur les mausolées qu'après l'adoption du christianisme par l'Empereur Constantin.

Les illusions des antiquaires sont parfois aussi vives que celles des Romanciers. On s'ingénie pour donner une explication plausible de ce qui souvent ne peut-être expliqué. Ainsi Bourignon, a cru trouver dans ces ossemens, mais il l'avoue par une *conjecture un peu hazardée*, les restes d'Attisia Lucana, sœur de Sabina, femme d'Ausone, qui mourut en Saintonge. Tous les écrivains l'ont copié à ce sujet. Dans la strophe 21, de son poëme intitulé *Parentalia*, Ausone se borne à dire: « quoi que votre sépulture éloignée de nous, soit dans le pays de Saintonge, vos mânes recevront non honneurs funèbres. » Or, on a mis en doute qu'Ausone ait été chrétien et nulle part il ne prononce un mot qui puisse faire supposer qu'il ait cessé d'être franchement payen. Attisia Lucana Talisia a donc pu mourir à Archingeay, mais sans que ce tombeau ait reçu ses dépouilles. Le monogramme éloigne d'ailleurs toute idée à ce sujet, car mariée à Erminiscius Regulus, les lettres capitales *fonte* ne se rapportent en rien aux noms des deux époux. Ce monogramme décèle l'époque Mérovingienne.

Une tradition singulière répandue dans les communes d'Archingeay et des Nouillers, et que le village des Houlières occupe la place d'une antique

villa appelée par corruption la *Rimandière en Orieu*. On y trouve beaucoup de briques romaines, et quelques noms de villages primitifs : voilà tout.

L'église paroissiale d'Archingeay est dédiée à St-Martin. C'est un édifice fort ancien et qui date de la période Romane primitive. Une porte ouverte au midi, à archivolte cablée, à plate bande garnie de dents de scie pédiculées, me parait appartenir au 10.e siècle. Son abside semi-anondie a des demi-colonnes en applique et le clocher bas et carré, a les baies de sa deuxième assise simulées et encadrées de palettes. La fenêtre centrale de l'abside a deux cables à son archivolte, et celle de la chapelle latérale date du 12e siècle, garnie qu'elle est d'étoiles et de tribules de l'époque byzantine. L'entablement présente une variété très grande dans les sculptures des modillons, des obscœna, des images bizarres d'hommes et d'animaux, se trouvent mélangés à des billettes de diverses formes. Les piliers de la nef, à l'intérieur, sont formés de faisceaux de colonnes fluettes qui semblent également accuser le 12e siècle. A tout prendre, cet édifice religieux est fort curieux, parce qu'il prouve que les architectes des cantons arrosés par la Boutonne et limités par la rive droite de la Charente formaient une école à part, pratiquant un genre d'ornementation que dédaignaient les artistes placés sur la

rive gauche du même fleuve et parconséquent dans le cœur de la Saintonge.

Sur les bords de la Charente, là où ses ondes sont dormeuses, s'élève sur la rive droite un abrupte côteau surmonté d'une vaste terrasse garnie d'une balustrade en pierre. De ce large plateau sumplombe sur les maisons du bourg, étagées sur la rive et qui se serrent encore autour de l'ancien castrum comme pour réclâmer son appui, une vieille tour ébréchée qui vient témoigner de la haute importance de Taillebourg dans les guerres du moyen âge. Sur ces débris vénérables et mutilés par les guerres de la nationalité française contre l'occupation anglaise; sur cette esplanade où les preux et les hommes d'armes repoussèrent plus d'un assaut, la bourgeoisie mesquine de l'an de grâce 1843 est venue cracher au visage de ces nobles débris d'une principauté puissante.

Un de ces nids de bipèdes, bien blanc, bien ratatiné a été perché à côté du vieux donjon sur cette imposante plate-forme, et reluit au soleil comme pourrait le faire une limace sur les pétales d'une rose!...

Le nom de Taillebourg est gaulois et franck; il est formé des syllabes *tall*, *tail*, grand, haut, élevé et *burg*, d'où *burgus*, bourg.

Le château de Taillebourg si célèbre dans l'his-

toire, a dû subir de nombreuses vicissitudes. Par sa position presque inexpugnable et commandant par sa situation le cours de la Charente, il a supporté des fortunes fort diverses. Possédé par de puissants seigneurs, dominant un pays riche et fertile, convoité par les rois de France et d'Angleterre et se trouvant limiter leurs possessions, il a été brûlé, saccagé maintes fois et chaque fois rebâti. A ses pieds d'ailleurs, commençait ce pont fameux qui traversait la Charente et se continuait dans la prairie, en partie submergée de Saint-James, par la longue chaussée qui existe encore de nos jours.

Au temps des Gaulois et sous l'occupation romaine, Taillebourg, nommé peut-être simplement *Tail*, était un Vicus, placé sur la voie de *Mediolanum* à *Muro*, de Saintes à Muron. On retrouve des traces de cette antique voie dans celle qui est appelée encore aujourd'hui l'ancien chemin de Taillebourg sur la rive gauche de la Charente; puis la voie qui passait à Ecurat, à Saint-Saturnin et à Saint-James, venait déboucher sur la prairie où devait exister, à la place de la jetée actuelle, un pont de bois. Les localités que nous venons de nommer sont très riches en monumens celtiques : dans les bois de Dreux était placé un collége des Druides, çà et là, des dolmens, des

tumulus, des tombelles sont des preuves irrécusables de la faveur dont ces contrées jouissaient dans l'esprit de nos aïeux. Taillebourg se trouvait donc être le point de jonction des deux routes, l'une conduisant à la côte, l'autre se perdant par Mazeray, Saint Julien-de-Lescap, avec les routes des pagi de Varaize et de Saint-Martin de la Coudre.

Le castrum de Taillebourg me semble avoir été bâti dès les premières irruptions dans le fleuve des pirates Saxons. Il est certain qu'il existait en 800 et en 866 il appartenait au comte d'Angoulême; on le nommait alors *Ranconia*, Rancogne. Il est mentionné dans une charte de 1016. On conçoit alors que l'opinion qui donne Geoffroy de Rancon pour fondateur de cette forteresse au XI[e] siècle ou Aymeri en 1022, est erronée, à moins qu'on entende une reconstruction ou des modifications apportées par les changemens survenus dans les moyens d'attaque et de défense des places. Ce Geoffroy est connu pour avoir donné à l'abbaye de Saintes en 1068, une rente de cent sous a prendre sur le péage de son pont de Taillebourg. Dans l'acte latin, ce seigneur signe *Gaufridus* de *Rancone* et le nom de Taillebourg est écrit *Taliburg*. Au reste, une charte de l'an 1116, relate le don fait à l'abbaye de Saint-Jean-d'Angély par Gaulcelme d'une pêcherie située sous le château de

Taillebourg. En 1179, le duc Richard s'en empara de vive force et le fit démanteler : *castrum Taleburgo, quod videbatur expugnabile, munitum arte et naturâ* dit Robert de Mons dans sa chronique. En 1242 Saint-Louis prit ce château qui dut souffrir de cette nouvelle aggression, aussi la tour qui reste encore debout, tour arrondie couronnée de barbacans, date évidemment de cette époque et accuse le faire du 13e siècle.

Taillebourg était une viguerie sous les Carlovingiens. Plusieurs vieilles chartes et une entr'autres de 1016, font mention de la *vicaria Traileburcensis in pago Santonico.*

En 1500 le seigneur de Taillebourg aussi riche que puissant, prenait le titre de prince de Mortagne, seigneur de Didonne, Cozes, Saujon, Royan, Mornac et Rochefort. C'était l'apanage de la célèbre famille des princes de la Trémouille.

C'est dans ce château que se trouvait le 31 juillet 1451 Jacques Cœur le célèbre argentier de Charles VII, lorsqu'il fut accusé par Jeanne de Vendôme d'avoir fait empoisonner Agnès Sorel. Détenu prisonnier dans le donjon de Taillebourg, il fut ensuite conduit à Poitiers pour y faire amande honorable. Charles VII le condamna a payer cent mille écus pour les frais de la guerre de Guienne,

bien qu'on l'ait acquitté sur l'imputation du fait d'empoisonnement. C'était à la bourse du maltotier que s'en prenait la noblesse besoigneuse de France, aussi laissa-t-on échapper Jacques Cœur qui se réfugia en Grèce et qui mourut à Chio.

Taillebourg, déchu de son importance a un degré tel qu'on a peine à retrouver les vestiges de la vieille ville que de fortes murailles enveloppaient, avait cependant plusieurs établissements importants dont les noms seuls conservés par de vieux titres, sont parvenus jusqu'à nous. Ainsi Taillebourg outre son église paroissiale du château, dédié à Notre-Dame et collégiale, comptait encore parmi ses fondations religieuses, la cure et le prieuré de Sainte-Croix de Taillebourg, le prieuré et l'aumônerie de Saint-Jacques au faubourg; le prieuré et la cure de Saint-Savin, dépendants de l'abbaye de Saint-Savin de Poitiers. C'était en 1648 un archiprêtré d'ou ressortaient plus de 40 paroisses.

Les ruines de la chaussée de Taillebourg, devenues fameuses par de sanglants combats est illustrées par le pinceau d'Eugène De Lacroix, sont encore visibles, et au fond de la rivière où subsistent les bâses des piles du pont et dans l'immense prairie située à l'opposite du bourg dans la commune de Saint-Saturnin de Séchaud. On compte plus de 30 arches se développant pour sou-

tenir la chaussée dans une longueur de plus de 1200 mètres sur 3 mètres de hauteur. La Charente souvent submergée, devait recouvrir alors d'une manière presque permanente cette vaste prairie qu'elle inonde encore aujourd'hui, mais seulement dans les hivers pluvieux. Le fleuve ayant dans les premiers siècles de notre ère son embouchure à Tonnay-Charente, deversait le trop-plein de ses eaux sur les rives qui aujourd'hui l'encaissent.

Non loin de Taillebourg est le curieux castel le *Maine-Moreau.* Maine est le nom que les romains donnaient à des demeures de personnages riches, *mansio*, *domus*, et dont nous avons fait les mots manoir, puis logis. Moreau se prend pour *noir*, morel. Le château Noir, a été rebâti dans le style de la renaissance, mais il a conservé des sculptures fort curieuses, et sa porte à imposte brisé, est couverte de rinceaux. Sa cheminée armoriée, a deux lions qui supportent un écusson : le pigeonnier était brodé d'arabesques, et il y avait une de ces apothicaireries qui étaient si commune au 8e siècle et qu'Alcuin appelait *hippocratica tecta* (Carmen, 221.) C'était là qu'on renfermait précieusement le *Byrillus*, matière avec laquelle les femmes des seigneurs se teignaient le cou en rose. Le Maine-Moreau me semble avoir appartenu comme maison de campagne aux La Trémouille, bien

qu'on ait supposé qu'il a été le domaine de Jehau du Maine, seigneur attaché aux princes de Taillebourg et qu'un anonyme a mentionné dans sa chanson-poëme du siège de Thouars (Towars) par Philippe-Auguste.

Et vos, sire xanexals
Vos et dau jehan dou Mainne
et Ugues.

Parmi les coutunes féodales que le châtelain de Taillebourg avait établies, il en est une assez curieuse. Chaque nouveau marié de la chatellenie devait une redevance au suzerain de trois pelotes, l'une brodée à ses armes et les deux autres de couleurs mates. Un délégué du seigneur recevait cet hommage, et à certaine fête de l'endroit, on jettait du haut des remparts ces pelotes à la foule. Les plus habiles à courir ou à les saisir étaient exemptés, pendant une année, du péage du pont de Taillebourg, péage auquel chacun était assujetti envers le seigneur du château chargé d'entretenir en bon état ce pont, ainsi que cela était consigné dans les pancartes dressées à cet effet

En 1718 naquit à Taillebourg Martial Hardy, plus connu dans son ordre sous le nom de Père Martial. Il était fils de Jacques Hardy, procureur fiscal et notaire du Comté. Elevé par les Bénédic-

tins de Saint-Jean-d'Angély, il se destina de bonne heure à la vie claustrale et se rendit à Bordeaux, où il fut admis dans l'ordre des Récollets. Peu après il obtint le titre de gardien de la communauté de Saintes ; c'est alors qu'il fit bâtir aux Froins proche Ville-Franche, un ermitage que sa position dans un site solitaire et agréable lui fit aimer pendant toute sa vie. C'est dans cette retraite qu'il écrivit les sermons qui l'ont rendu célèbre et qu'il allait débiter tous les dimanches dans la petite église d'Asnière voisine des Froins. C'est en 1762 qu'il prêcha à St-Roch avec un succès tel qu'il fut demandé en 1763 par l'archevêque de Paris, pour se faire entendre à Notre-Dame en 1765 il prononça ses sermons aux quinze-vingt, devant Louis XV, et pendant le carême de 1766. La réputation de Martial Hardy à partir de cette époque ne fit que grandir ; nommé bientôt visiteur-général de l'ordre il fut appelé à prêcher à Nismes, puis de nouveau à Paris. Il renonça à la chaire en 1772 par suite de maladie et se donna aux soins de son ordre à Cognac, puis à la Rochelle, mais trop accablé par les infirmités, il se retira au sein de sa famille, ou il mourut âgé de 68 ans. Ses sermons ont été imprimés à Paris en 1783. (Consultez pour plus de détails, hist. de St-Jean-d'Angély, par Guillonet-Merville, p. 141.)

Taillebourg qui construit encore chaque année

des barques, était jadis renommé par ses chantiers de construction d'où sortaient d'assez grands navires qui faisaient le cabotage des côtes de France. L'activité de cette marine fluviale était fort grande au moyen-âge, de même que dans les 15e et 16e siècles. Aussi, Rabelais, qui a résidé à Taillebourg et qui s'y est caché probablement après sa fuite de l'abbaye de Maillezais, y a puisé avec la plupart des dictons populaires Saintongeois dont il se sert, des idées sur la navigation dont il a semé ses facéties philosophiques. Il mentionne avec une sorte de plaisir plusieurs des lieux circonvoisins, et lorsqu'il parle des dents de Quaremprenant (liv. IV, ch. 31, p. 248) il dit : « et de telles dents de lait vous trouverez « une à Coulonges-lès-Royaux en Poictou, et deux « à la Brosse, en Xainctonge, sur la porte de la « Cave. » Il aime donner à l'évêque du diocèse le sobriquet de *lanterne de La Rochelle.*

Rabelais a dû se retirer à Taillebourg après sa sortie de Maillezais, et c'est de là qu'il se sera rendu à Montpellier pour étudier la médecine, et où il publia en 1635 la première édition du Gargantua, nom très-répandu en Saintonge, où l'on trouve la *cuiller de Gargantua*, la *galoche de Gargantua*, appliqués à des dolmens, et l'on sait que Gargantua était le Polyphême de la mythologie celtique. Né à Chinon, en 1483, Rabelais entra à 18 ans chez

les cordeliers de Fontenay-le-Comte d'où il passa à Maillezais, qu'il quitta furtivement.

Dans le voyage qu'il aura fait à bord d'une barque de Taillebourg, en s'embarquant à Marans, le satyrique curé aura eu à se plaindre probablement du capitaine, et il n'a rien trouvé de mieux que de ridiculiser son Dindenault, François Xanctongeois de Taillebourg, qui voyageait au pays de Lanternoys; il peint en lui la suffisante ignorance et cette simplicité intéressée qui est encore le fond du caractère de beaucoup de marins de ce pays. C'est Dindenault qui est le possesseur de ces moutons auxquels il donne parmi tant de rares qualités, celle de guérir le *mal de Saint-Eutrope* de Saintes, et qui devient victime de la ruse de Panurge. Les moutons de Panurge sont devenus proverbe, et Dindenault le type de la crédulité niaise. Toutefois, Panurge n'avait pas rencontré de ces madrés paysans Saintongeois dont le pays abonde et qui lui en revendraient en finesse et en rouerie.

Parmi les faits historiques qui se rattachent au Château de Taillebourg et qui l'ont rendu célèbre, il en est quelques-uns qui méritent plus particulièrement d'être cités.

Lorsque Pépin résolut en 766 de faire une guerre d'extermination au duc d'Aquitaine Gaiffier, sous le prétexte de libérer les églises, mais pour s'em-

parer des riches provinces de l'Aquitaine, et détrôner les derniers rejetons de la race Mérovingienne, Pépin après avoir détruit *par occision et par feu*, tout l'Agenois, tout Angoulesme, tout Pierregort, ainsi que le disent naïvement les chroniques du nord de la France, Pépin vint devant Saintes. Après avoir capturé Remistan, le beau frère de Gaiffier qu'il fit pendre, il s'empara aussi, sous les murs de Saintes, de la mère, des sœurs et des nièces du malheureux duc d'Aquitaine. Puis, en sortant de cette ville pour aller passer la Gironde, la dernière sœur de Gaiffier et le chevalier *Ebrovicus* se rendirent prisonniers. Ce guerrier aquitain, qu'on nomme Brovique, et en latin *Eberwicus* ou *Ebronicus* me parait être le seigneur d'Ebéon. Bientôt enfin Gaiffier lui-même fut tué, les uns croient par ses propres serviteurs, d'autres avec plus de probabilités, disent par des meurtriers, aux gages de Pépin ; les chroniques ajoutent *occis en Pierregortois*. Quelques autres historiens pensent que ce duc a été assasiné proche Bordeaux, et l'on ajoute qu'il fut inhumé derrière l'église Saint-Severin, où son mausolée de pierre porte le nom de tombeau de Caïphe.

Pépin retourna à Saintes où il prit la maladie dont il est mort.

A cette époque donc, la voie publique qui con-

duisait de Saintes à Poitiers, était celle que les Celtes avaient suivie et que les Romains avaient adoptée. Un embranchement allait au port de Taillebourg et longeait la rive gauche de la Charente, à travers les communes de Saint-Saturnin et d'Ecurat. C'était la route que les Sarrasins avaient suivi pour passer la Charente puisque Charlemagne les battit non loin du bois des Héros, dans les prés qui sont entre Saintes et un Chatel qui a nom Taillebourc (chroniq. de Saint-Denis, 2, 224) Or, le château de Taillebourg existait donc en 800 ?... C'est après la déroute de l'armée Sarrasine, lorsque ses débris cherchèrent à repasser la Charente que furent occis les rois d'Agaibes (Algarves) et de Bougie.

C'est encore le même chemin que prit l'armée de Henri III battue au pont de Taillebourg par Saint-Louis en 1242. (voyez mes lettres historiques, p. 60.) Mais ce fait historique demande quelques détails.

Du mariage d'Aymar de Taillefer, comte d'Angoulême et d'Alix de Courtenay, naquit Isabeau, qui fiancée à Hugues de Lusignau, comte de la-Marche, épousa de force Jean Sans-Terre, roi d'Angleterre. Elle fût couronnée à Westminster en 1200. Aymar et Hugues se vengèrent en soulevant les provinces d'Angoumois, de la Marche et

du Poitou qui appartenaient alors au monarque Anglais. Mais bientôt reconcilié avec son beau-père, Jean capta l'amitié de Hugues en lui donnant le gouvernement de Saintonge. A la mort de Jean, arrivée le 19 octobre 1216, Isabeau ou Isabelle se retira à Angoulême, où elle ne tarda pas à épouser Hugues de Lusignan son ancien Amant, et c'est alors qu'elle prit le titre de comtesse-reine. Hautaine, virile, Isabelle entraina son mari dans la révolte des seigneurs Poitevins contre la régence de Blanche de Castille, révolte que la régente arrêta bientôt. Mais lorsque Saint-Louis eut donné à son frère Alphonse le duché de Poitiers, Hugues se vit contraint de faire hommage au Suzerain de son comté de la Marche. Mais Isabeau par ses paroles amères et son ascendant sur Hugues lui fit lever l'étendard de la révolte. Un traité secret rétablit en apparence la bonne harmonie entre le roi de France et son vassal. Et bientôt un éclatant défit porté par Hugues au comte de Poitiers, força Saint-Louis à le faire déclarer traitre par arrêt du parlement de Paris.

Isabelle appella au secours de son mari le roi d'Angleterre son fils, qui débarqua à Royan. L'armée Bretonne se grossit des chevaliers mécontents. La nationalité française va se trouver au prise avec les Anglais possesseurs de la Guienne de plusieurs

autres provinces. L'armée du comte de la Marche a déjà été battue plusieurs fois par Saint-Louis. C'est en renversant les châteaux de la Saintonge que le pieux roi avance sur Saintes. De Fontenay, le roi de France marcha sur *Villiers* (Villiers-en-Plaine) où commandait Guy de Rochefort, puis sur *Prée* (Prahecq), *Saint-Gelas*, (Saint Gelais); *Betonne* (Tonnay-Boutonne); *Mautal* (Matha); *Thaury* (Thors) appartenant à Eblon de Rochefort; *Aucère* (Saint-Asserre), puis vers *Taillebourc*, *le chastel à Geffroy de Ranconne , sis sur une rivière qu'on nomme Charente* (Chron. de Saint-Denis , IV , 273).

Saint-Louis avait jusqu'alors obtenu des succès constants. Nul de ces châteaux n'avait tenu devant ses troupes. Il les avait tous pris, souvent par assaut, et les avait démantelés. Mais en arrivant à travers le pays, vers Taillebourg , il devait bientôt rencontrer une armée puissante et où commandaient des guerriers de renom, tels que les comtes de Leicester , de Cornouailles, le prince de Galles, le roi d'Angleterre, Hugues de Lusignan. L'ennemi lui barrait le passage du fleuve et campait dans la prairie, devant le château de Taillebourg. Les deux armées sur chaque rive ne se trouvaient séparées que par un trait d'arbalète.

Il parait toutefois que le pont avait été coupé

puisque Saint-Louis fut obligé d'en faire établir un en bois. C'est le jour de la Magdeleine en 1242, que l'attaque eut lieu par des escarmouches dans lesquelles le chatelain de Saintes portant l'étendart de la Marche fut tué.

La bataille fut chaude ; on fit de part et d'autre, des prodiges de valeur, mais l'armée Anglaise forcée de prendre la fuite fut poursuivie sur la jettée avec acharnement. « *Les Français*, disent la chronique, *virent les Anglais fouir et desrouter si les en chacièrent moult asprement et en occistrent en fuyant grand plenté* »

Le roi d'Angleterre et le comte de la Marche, se dirigèrent vers Saintes d'où le premier gagna Blaye. Abattus par leurs revers, Hugues de Lusignant et sa femme vinrent implorer le pardon de leur roi. Ceci se passait en août 1262, au quartier-général de *Castris-Oeria* proche Pons où Saint-Louis avait arrêté la marche de son armée triomphante. Dans l'audience de pardon que le roi de France accorda à Hugues, tout en lui faisant signer l'abandon de ses places fortes, le sir de Joinville rapporte cette particularité.

« Il y avait là présent un chevalier nommé Geoffroy de Rancon, seigneur de Taillebourg, qui ayant à se plaindre d'un outrage que lui avait fait le comte d'Angoulême, avait juré sur les saints,

qu'il ne rognerait jamais ses cheveux, à la mode des chevaliers, mais qu'il porterait grève (longue) chevelure, comme les femmes, jusqu'à tant qu'il se verrait vengé ou par lui ou par autrui; et quant le seigneur Geoffroy vit le malheureux comte, sa femme et ses enfans agenouillés devant le roi et qui criaient merci, il se fit apporter un *tretel* (paire de ciseaux) et fit rogner sa chevelure en présence du monarque, du comte d'Angoulême et de toute l'assemblée. »

Saint-Louis, au fort de la mêlée est représenté brisant avec sa hache d'armes les casques d'acier des guerriers Bretons. Haletant, accablé par la fatigue et la chaleur, poursuivant l'armée ennemie dans tous les sens, la tradition locale veut quil ait dormi une couple d'heures à l'ombre du dolmen de Sivrac, au-delà de Crazannes. Une fille de Hugues et d'Isabelle, nommée aussi Isabelle, épousa en 1250 Geoffroy de Rancon, seigneur de Taillebourg, probablement celui qui avait coupé sa chevelure dans la circonstance solennelle que nous avons rapportée.



De la tige détachée,
Pauvre feuille desséchée,
Où vas-tu ? Je n'en sais rien.
Je vais où le vent me mène
Sans me plaindre ou m'effrayer.
Je vais ou va toute chose,
Où va la feuille de rose
Et la feuille de laurier!

J'étais allé dans l'automne de 1843 passer quelques jours à la campagne, lorsque les dames avec lesquelles je me trouvais voulurent m'accompagner dans une excursion que je projetais. Elles assistèrent à mes recherches dans des tombeaux sans vouloir en perdre le moindre incident. Je devais à l'une d'elles les moyens les plus complets pour obtenir de mes fouilles des résultats utiles, et le soir à la veillée, la légende que l'on m'avait racontée fut écrite par deux jeunes filles,

10

l'une rieuse et badine se moquant un peu des vieux chevaliers, l'autre plus sérieuse et mélancolique, aimant les récits d'amour. Ce que je trouvais dans ces cercueils de pierre, je vais vous le dire en antiquaire; ce que j'ai su de la légende je vais vous le raconter en romancier.

Mais avant d'entrer en matière disons que chaque jour emporte le souvenir de ces vieilles légendes que nos pères racontaient aux longues veillées d'hiver. Celle du *Puits de la Cloche* et de l'*Oseille du Curé*, se lie au fabliau du *Châsseur-Noir* si répandu parmi les charbonniers de l'Allemagne, et qu'il est curieux de retrouver en Saintonge.

La commune des Brousses ou de la *Brousse* appartient au canton de Matha. Le nom de cette commune vient de ce que le hameau principal occupe le penchant d'un côteau au milieu des landes et des bois taillis, appelés *Brousses* au moyen-âge.

Le hameau des Brousses a été le siége d'une châtellenie, et un castrum des plus fortifiés existait encore il y a peu d'années. Le donjon dominait au loin la contrée, mais il a été rasé en 1837, et à sa place on a élevé une de ces baraques blanches crépie à l'eau de chaux que les campagnards appellent maison. Un M. Violette a fait raser en 1837 ce château qui était admirablement bien conservé; le même propriétaire avait déjà fait abattre deux autres

castels anciens avant d'arriver à celui des Brousses, qui était l'orgueil de la contrée. Je l'ai visité en octobre 1843, il ne reste plus qu'une immense salle voûtée formant cave, et sur laquelle a été bâtie une vaste maison d'exploitation rurale. L'entrée des souterrains a été comblée. Tout le reste a disparu et les matériaux en ont été dispensés.

Une découverte neuve et intéressante a eu lieu dans un champ cultivé, entre le hameau du Grand-Esset et Nougereau, sur les bords de l'ancienne route romaine qui, de Saintes, passait à Esbéon pour se rendre à Aunay, l'*Aunedonacum* de la carte de Peutinger.

C'est un cimetière gallo-romain que j'ai pu fouiller dans une de ses parties et qui avait été indiqué aux habitants de l'endroit pour la première fois en 1842. Dans un champ appelé Champ-de-l'Église, (personne ne se rappelle cette église et aucun titre n'en fait mention) sur le bord d'une prairie, assez loin du village d'Esset, dont le nom latin vient d'*Essartum*, ou peut-être était gaulois et rappelait *Esus*, la pioche d'un laboureur mit à découvert trois tombeaux, séparés par des cloisons en parpaings et abrités par des pierres plates formant voûte. Des pots en terre noire et friable se trouvaient près les squelettes qui étaient intacts. La voûte de ces tombeaux se trouvait à un mètre et

plus sous le sol. Des travaux subséquents ont mis de nouveaux tombeaux à découvert, et ces deniers étaient placés trois par trois dans des sortes de cellules voûtées, séparées par des corridors, et les cadavres étaient isolés par des cloisons maçonnées, mais peu épaisses. Un foyer en brique occupait l'extrémité du corridor principal et avait dû servir à quelques cérémonies du culte païen. Tous ces tombeaux paraissaient former un même système de construction et occuper une espèce de vaste salle séparée en loges par des couloirs. Un champ entier semble recéler des tombeaux de ce genre, et des masses de poteries gallo-romaines et de tuiles à rebords sont éparses sur le sol. Le propriétaire se propose, cette année, de faire défoncer en entier ce champ, afin d'en retirer des matériaux pour remblayer la route communale du village.

Dans un terrain voisin, où de nombreux tombeaux avaient été découverts, j'ai pu faire fouiller une partie qui n'avait point encore été touchée. A un mètre et demi sous le sol nous atteignîmes les cercueils, et ceux-ci, évidemment postérieurs aux précédents, se composaient de pierres plates pour former leurs parois, revêtues de pierres également aplaties pour en former le couvercle. Mais la tête reposait dans une pierre massive creusée pour

recevoir seulement sa partie postérieure, et une semblable pierre également creusée, s'emboîtait avec la précédente pour loger la face et le front. Ces tombeaux sont donc l'origine de ces divers systèmes d'auges en pierre que nous verrons surgir suivant les siècles avec des formes caractéristiques. Les squelettes étaient entiers, mais les os, au contact de l'air, devenaient excessivement friables. Ces os étaient d'un jaune pur. Les crânes étaient très-épais et souvent déformés, ce que j'attribue à l'usage prolongé du casque. Tous avaient des dents magnifiques et intactes, ce qui prouve que c'était des hommes jeunes et dans toute la vigueur de l'âge. Je n'ai rencontré ni squelettes de femmes ni squelettes d'enfants. Mais dans les tombeaux gallo-romains, on a trouvé beaucoup de ces derniers.

Je porte vers les cinquième et sixième siècles, et après une bataille, la date de l'inhumation de ces hommes, tous d'assez forte taille. Au reste, je n'ai trouvé ni vases ni monnaies à côté de ceux qui ont été exhumés devant moi. Les cadavres étaient uniformément dirigés de l'ouest à l'est, c'est-à-dire la tête au couchant regardant le levant.

Des habitants m'ont assuré qu'on avait trouvé des médailles romaines en ce lieu. J'en ai vu beaucoup du Haut et du Bas-Empire entre les mains de l'un d'eux, mais sans pouvoir obtenir quelques

détails précis sur les endroits qui les lui avaient fournies. Elles avaient été déterrées entre Matha, le Breuil, Esset et Ville-Marange. Les médailles de Postumius étaient multipliées, et un petit bronze de Constance-Chlore avait une conservation parfaite.

Dans la même commune, non loin d'Esset, est Ville-Marange, hameau dont le nom est d'origine romaine et se nommait *Villa-Marania*, villa placée sur le bord des marécages.

Sur un haut côteau, sec et privé d'eau à l'est-nord-est du hameau de Ville-Marange, existait autrefois un village qui a disparu. Il y a peu de temps qu'en labourant un champ, le soc de la charrue releva des couvercles de tombes ; on a exhumé de ce sol une grande quantité de cercueils creusés dans une pierre tendre et friable. Une vingtaine de ces auges sont à l'affleurement du sol et ne présentent que des faces coupées carrément aux extrémités ou à pans taillés à la tête sur quelques-unes. Une remarque particulière à ces cercueils, est que tous sont creusés d'un trou à leur fond pour permettre à la partie fluidifiée des corps putréfiés de s'échapper dans le sol. Leur couvercle était d'un seul morceau.

Dans ces auges, qui me paraissent dater des treizième et quatorzième siècles, j'ai trouvé sous un

crâne un vase à cul rond et fort évasé à ses bords, ayant reçu quelques liquides. Sa nature est un verre noir, épais, et je n'en ai jamais rencontré de semblable. De plus, on y a trouvé des ornements de bronze qui sont en ma possession et dont je ne puis me figurer l'usage. Je soupçonne ces bronzes d'avoir appartenu à des buffleteries de soldat. Ces débris métalliques couverts de reliefs ou formant des ornemens travaillés avec intelligence, étaient mélangés aux ossemens. Dans un de ces cercueils, on a rencontré une petite pièce du moyen-âge, portant un bouclier aigu au revers, et sur l'avers une croix entourée d'un grainetis, et les mots *Jcannesdux* (1).

C'est à Esset qu'on montre encore l'emplacement d'un puits que l'on dit comblé et au fond duquel gît la cloche de l'église, et près lequel croit l'*oseille du curé*, oseille que rien n'a pu détruire, ni le feu ni l'eau bouillante, oseille qui pululle sans cesse lors même qu'on l'arrache et qui jouit de propriétés merveilleuses.

La Légende transcrite par Mlles L. et E., la voici :

Par une de ces belles soirées d'automne que le

(1) En 1237, Jean Leroux, duc de Bretagne, prit sur ses monnaies les hermines pour armes. De 1136 à 1354 on connait six ducs du nom de Jean comtes de Vendôme. En 1280 Le Lewel dit qu'on mit les armoiries sur les monnaies.

soleil réchauffait de ses rayons affaiblis, chevauchaient, dans un des chemins de Ville-Marange, deux chevaliers à l'armure noircie. Le plus âgé paraissait soucieux, et tandis que le varlet sifflait avec indifférence, le vieux chevalier jetait un regard dédaigneux sur les vilains du manoir qui se livraient joyeusement aux travaux des vendanges. Nous n'arriverons pas à temps, disait le varlet à son seigneur suzerain. On nous attend, maître, pour marcher à l'autel? Que satan confonde, répondit le plus âgé, les hommes d'armes qui m'ont attardé sur le chemin de Varaise, et dont mon bras a châtié l'insolence. Hermelinde, cette perle du seigneur des Brousses, et Aphélia sa sœur, nous saurons mauvais gré de notre retard En disant ces mots, le châtelain piqua son coursier, et tous les deux s'engagèrent au milieu des ronces et des broussailles qui séparent le hameau d'Esset du vieux castel des Brousses. Il poussa un soupir en passant devant la chapelle gothique qui devait bénir son union, et ses épais sourcils gris se froncèrent, car en épousant la gracieuse fille du suzerain il lui revenait en mémoire la tendre affection qu'elle portait, disait-on, au fils d'un banneret des alentours, au jeune et beau Roger. Il avait peu de moyens de plaire, le sir de Godefroid approchant déjà de la cinquantaine. Ses alures étaient celles d'un vieux soldat. Sa face cicatrisée à la guerre, sa barbe

inculte, ses membres vêtus d'une cotte de maille voilée à peine par un surcot de buffle, lui donnaient un aspect peu avenant. Sa parole brève et impérative, son caractère emporté ne contribuaient point à faire oublier son physique.

Hermelinde, une des filles du seigneur des Brousses, atteignait à peine ses dix-huit printemps ; gaie, folâtre comme on l'est aux belles années de la vie, fleur tendre et délicate, froissée par un père dur et sévère, elle avait réservé tous les trésors de son âme pour une mère qu'elle idolâtrait. Mais un jour se promenant sur sa haquenée blanche dans les bois des alentours, elle rencontra brusquement le jeune Roger. Roger, fils cadet du seigneur de Varaize, était un chevalier aussi remarquable par sa beauté que par ses grâces, d'un caractère triste et farouche, toujours au milieu des forêts il errait vêtu de noir poursuivant les bêtes fauves. Les vilains de la châtelleine disaient tout bas qu'on le voyait enter le diable le soir au clair de la lune à la croisière des quatre chemins. Roger en effet qui avait perdu sa mère dès son bas-âge semblait réserver toute sa tendresse pour une vieille femme du Breuil-Marmaut qui l'avait nourri de son lait, et passait pour une sorcière. A la vue d'Hermelinde, Roger sentit se dissiper les nuages de sa sombre sauvagerie. Hé ! comment n'aurait-il

pas été séduit par l'éclatante beauté de la jeune fille? tant de douceur était répandue sur son frais visage, ses yeux brillaient d'un feu si doux! sous son henin s'échappaient à foison les ondes de sa blonde chevelure, et de ses doigts délicats elle maniait avec fermeté et avec grâce les rênes de sa blanche cavale.

Bientôt le hasard lui fit souvent rencontrer le beau Roger. Ils s'aimèrent, ils se le dirent, et se berçant des illusions si faciles à créer à leur âge, ils révèrent que leurs pères seraient heureux de les unir Ce bonheur cessa un jour lorsque la vieille Bertha pressant Hermelinde sur son cœur, lui dit: O ma fille ton père a disposé de ta main, et tu seras dans quinze jours l'épouse de Godefroid, chevalier illustre qui revient de Terre-Sainte.

Ces mots furent pour Hermelinde un breuvage amer qui devait empoisonner la coupe de ses jours. O ma sœur, dit-elle, implore pour moi la clémence de notre père, il t'aime, peut-être romperra-t-il ce funeste mariage. Lorsque Bertha apprit à son époux la tendre affection qu'Hermelinde nourrissait envers Roger, le vieux seigneur des Broussets entra dans une violente colère; périsse cette fille maudite, s'écrie-t-il, si dans quatre jours elle n'est l'épouse de mon frère d'armes, le sir de Godefroid?

Le jour où le vieux chevalier se trouvait en re-

tard était donc celui fixé pour son mariage Il se rendaient toute hâte au vieux castel des Brousses dont les créneaux dominaient au loin sur la campagne; ils étaient pavoisés de banderoles rouges aux armes du seigneur comme dans un jour de fête. Les manans et les vilains revêtus de leurs plus beaux habits voulaient honorer les fiançailles de leur bonne maîtresse. Et cependant l'air triste de ces villageois annonçait que le deuil était dans leur cœur. Hermelinde si bonne, si compatissante à leurs maux dont chaque jour était riche de bonnes œuvres! Hermelinde etait adorée de toute la population. Pâle fleur étiolée dans les noirs donjons du vieux castel féodal, chacun souffrait de ses douleurs et s'appitoyait sur le sort d'une candide jeune fille qui allait devenir l'épouse d'un seigneur vieux, despote et brutal.

Il allait se terminer ce jour fatal où Hermelinde allait être conduite à l'autel de la vieille chapelle d'Esset. Déja la cloche tintait au loin pour appeler les fidèles, déja le prêtre était revêtu de ses habits sacerdotaux, déjà il s'apprêtait à appeler les bénédictions du ciel sur la jeune fille chérie à laquelle il avait inculqué les divins préceptes de notre sainte religion.

Le pont-levis s'abaissa bientôt sous les pas de deux chevaux arrivant aux galop. A leur aspect

tous les gardes de la plate-forme sonnèrent des fanfares. Le sir de Godefroid jetant vivement la bride de son noir alezan à son varlet, s'élança avec prestesse sur le péron quoiqu'il fut à l'automne de la vie, et faisant résonner la grande salle de ses éperons d'or, vint serrer de son gantelet de fer la main de son vieil ami le seigneur des Brousscs. Puis s'inclinant devant Hermelinde dont les genoux fléchissaient sous elle, et dont la face était plus blanche que les pâles corolles des fleurs qui composaient sa couronne virginale :

Pardon damoiselle, si je me suis fait attendre; mais Godefroid de Courpeteau n'a rien tant à cœur que de vous conduire dans son manoir que vous devez embellir, ajouta-t-il en contractant ses traits de manière à les faire grimacer en voulant les rendre gracieux.

Le cortège se mit en route, le soleil ne lançait du fond de la mer que quelques rayons pâles et mourants. On chevauchait silencieusement au milieu des bouquets de bois, bientôt on atteignit les fraîches prairies du presbytère d'Esset. Hermelinde d'un regard presque égaré voyait avec anxiété se rapprocher le terme de ce court voyage. Il lui semblait voir glisser derrière chaque buisson une ombre, et parfois elle croyait voir flotter la longue plume noire de la toque de Roger au-des-

sus des grands arbres de la forêt. Courage ma sœur, disait Aphélia, ton chagrin fait mourir ma pauvre mère, et tu sais que nous autres filles nobles, il ne nous est pas permi d'être mariées selon notre cœur. En arrivant sur le seuil de la chapelle un sombre désespoir s'empara d'Hermelinde, une sorte d'égarement se manifesta dans ses yeux.

Le beffroi de son timbre d'argent sonnait à toute volée, il semblait appeler les bénédictions du ciel sur une union fortunée. Le vieux prêtre revêtu de sa blanche étole venait d'introduire le couple dans le sanctuaire; il allait appeler les bénédictions du ciel sur un mariage d'intérêt formé par un sentiment despotique. Il fesait nuit, à peine quelques cierges de leur lumière blafarde éclairaient une scène qui n'avait rien de la joie de l'hyménée. Au nom du seigneur, disait le prêtre, Hermelinde voulez-vous pour époux le châtelain sir Godefroid? Au moment où la jeune fille allait s'écrier non!... On entend une voix tonnante crier malédiction! puis un cliquetis d'armes, puis le saint prêtre tomba baigné dans son sang. Le seigneur des Brousses et le sir de Godefroid malgré leur défense héroïque succombèrent sous les coups des ennemis dont la face était voilée par leurs hauberts. Les éclats de la foudre au sein de l'orage

qui s'éleva vinrent ajouter leur lugubre horreur à cette scène de carnage. Le tonnerre vint frapper à plusieurs reprises la vieille chapelle isolée, qu'il renversa de fond en comble.

Le lendemain de ce funeste évènement on trouva sur les bords d'un bois le cadavre meurtri et encore vêtu de ses habits de noce de la jeune fiancée Hermelinde.

De la chapelle il ne resta pas pierre sur pierre, et l'on dit que pendant le désastre, on vit Satan lui-même déployant ses larges ailes de chauve-souris saisir en ricanant la cloche fatale qui avait sonné au lieu d'un joyeux hyménée le glas de la fille du seigneur des Brousses, la jetter avec violence au fond d'un gouffre qui s'ouvrit pour la recevoir et se ferma sur elle. Reste cachée, dit-il, jusqu'au jour où je donnerai à un de mes élus le pouvoir d'aller te tirer du puits où tu reposeras pendant des siècles ! Des gouttes de la sueur du tentateur des hommes qui tombèrent pendant cette scène tragique firent naître des touffes d'une plante acide et maudite qui semble se rire des vains efforts de ceux qui cherchent à la détruire, et qui renait sans cesse comme pour braver le vain pouvoir des hommes. On dit le soir aux veillées du village qu'à la nuit tombante on voit au clair de la lune la jeune fille apparaître au

coin d'un bois avec sa robe blanche , et que Roger, qui avait un pacte avec le diable est condamné depuis ce jour à errer au milieu des forêts. De son squelette desséché sortent des flammes par les orbites ; sa longue plume noire voltige encore au-dessus des plus grands arbres. Et les bergers attardés, pour qui il est un objet de terreur, l'ont appelé le *Chasseur-Noir*.

Depuis ce temps le saint prêtre de la chapelle et les chevaliers qui y perdirent la vie reposent sous les dalles de pierre , et le pâtre conduit chaque jour, en sifflant , sur l'herbe qui les recouvre, ses troupeaux de moutons qui ne broutent jamais les feuilles de l'oseille maudite.

Les historiens se taisent sur les temps antérieurs à la fondation de Rochefort en 1666, ou du moins ce qu'ils rapportent du vieux donjon qui a légué son nom à la ville , se borne à quelques faits sans liaisons et à quelques dates stériles. Et , cependant , il serait possible de refaire le tableau du littoral de cette époque , à l'aide de renseignemens empruntés aux vieilles chartes et par l'étude géologique des localités.

Le castrum de Rochefort a dû être élevé pour la première fois sous les Mérovingiens ou sous les ducs d'Aquitaine qui descendaient de Clothaire II.

Ce devait être une forteresse en bois, placée sur la pointe avancée de l'île du Breuil ou du Vergeroux (*Brolium* ou *Vergobretus*), dominant l'embouchure de la Charente en face de laquelle elle se trouvait. Cette île commandait ainsi l'entrée du fleuve et un péage a dû être établi sur les navires qui allaient au port de *Thalnayum* (Tonnay-Charente) ou sur ceux qui doublaient le cap de la Charente à gauche, aujourd'hui Saint-Hyppolite de Biard (*Bia* pour *Via*), pour se rendre à *Ponti Labium*, notre Pont-Labbé actuel. L'île du Breuil, assise sur un puissant rocher calcaire, n'était séparée que par d'assez larges bras de mer des îles de l'Exile, *Exilium* (Echillais), Beaugeay, Moëze, Sulbisia, Saint-Nazaire. Le golfe de la Charente entamait profondément les terres, et la mer venait baigner au nord les falaises de Moragne, Genouillé, Muron (*Muro*), Ardillières, Ciré, Ballon, Thairé.

La mer couvrait les vastes prairies de Rosne, et ses vagues déferlaient sur les couches de brie et de sables qui les constituent. Arrêtée par la pointe méridionale de l'embouchure de la Charente, par le cap Biard, qui s'avançait en langue de terre, usée sur ses bords et sur le sommet de laquelle on a élevé au 12[e] siècle une chapelle dédiée à Saint-Hyppolite, la mer formait un très-large canal qui séparait les îles d'Echillais et de Monthé-

rault (*Mons Herculis*) (1) et venait en longeant al côte de Trizay (*Triziacum*), baigner Monstierneuf (*Monasterium novum*), et Pont-Labbé. Ce lieu non loin du quel se trouvait, sous les romains, le *Portus santonum*, défendu par l'île appelée aujourd'hui l'Islot et sur laquelle était une forteresse gallo-romaine, communiquait ainsi avec le golfe par plusieurs larges bras de mer, et c'est ce qui lui a valu son nom de *Ponti Labium*, entrée de la mer. Outre le canal de Biard, il y avait en effet un plus large canal se dirigeant au S. O., entre Nancras et Balanzac. Le Ga, de *gades*, conduisait à l'aide de bacs à l'île de Saint-Sornin. Puis les îles de Brou, d'Hicro, de Lussac, de Marennes, de Paterra (Arvert), etc., etc., étaient semées devant la côte de la Santonie. Deux caps avancés, ceux de Saint-Fort et de Saint-Jean-d'Angles, se trouvaient entamer le golfe, et l'un d'eux a dû être le promontorium santonum à moins qu'il n'ait été placé au Ga, mais cela s'accorderait moins avec les anciens auteurs.

Le bras de mer qui entourait l'Islot, se divisait en bras secondaires et sur ses rivages on avait bâti les villœ de Soulignonne, la Clyce,

(1) Le nom d'Hercule a été donné à une foule de lieux maritimes. *Herculis Columnœ ; Herculis Arenœ, Herculis promontorium, etc.* Il y a deux caps dédiés à Hercule en Angleterre.

Luchat, Colma ou Corme, etc., dont les noms anciens tirent leur origine de l'eau qui les baignait. Sur l'Islot, encore entouré de vastes marécages, sous les ruines de la forteresse romaine, au milieu des quelles s'élève le castrum bâti au XI[e] siécle; inexpugnable par sa position isolée et par des abords impraticables.

A marée basse, l'île de Brou était rattachée à la terre par un banc de sables marins, très-visible encore aujourd'hui. Son extrémité occidentale formait un promontoire abrupte, les romains y avaient placé une forteresse, et chez eux leurs châteaux défensifs dans les premiers siècles de notre ère, consistaient en un prétoire carré, enveloppé d'une épaisse muraille quadrilatère, épaulée aux 4 angles par quatre grosses pyramides de moëllons. Les logemens militaires, les citernes, étaient placées à l'intérieur, et peut-être que de larges parapets permettaient aux assiégés de défendre les murailles Telles étaient du moins les fortifications de l'Islot et de Brou. Les murs de l'enceinte sont évidemment romains, tandisque les donjons ont été rebâtis dans le XI[e] siècle et dans un autre système et pour un autre but.

Saintes, *Mediolanum* (1), avecses falaises littorales

(1) Hic habitant Santones, quorum urbs mediolanum ad mare posi ta juxta Garumna fluvium (Marcien d'Héraclée)!

nues et pelées et ne produisant que du millet, se trouvait donc ainsi a proximité de son arsenal maritime. Dans les canaux nombreux de ses côtes morcelées, pouvaient facilement naviguer les bâtimens tirant peu d'eau de ces temps reculés. Ainsi., par ce système, fondé sur des études géologiques sérieuses, s'expliquerait facilement les récits des vieux auteurs. La nature en a gravé profondément les faits principaux sur la surface de la terre, et les a mis en relief pour nous permettre d'ajouter aux données éparses laissées par les historiens. Le port des Santons se trouvait abrité par les îles que je viens de citer, celles de Brou, de Saint-Sornin, de Lussac ou Saint-Just, de Marennes, de Saint-Augustin, d'Arvert, etc., etc., dont les noms anciens nous sont pour la plupart inconnus. La Garonne des Romains que nous nommons Gironde, avait son embouchure au milieu de ces îles. C'est là que vivaient ces peuplades, qui alors comme aujourd'hui, avaient une physionomie spéciale et que Bourignon a appelées *Santonos arrivos*. C'étaient évidemment les Garomniens (*Garumni*) de Jules César, dont différaient peu les habitans de Suzac ou Sibutzates (56 ans avant J.-C.); ces peuples mentionnés dans les commentaires comme ayant été conquis par Crassus, étaient placés, dit César, *intervascones*, et il faut sous-entendre *Santones*, entre les Gascons et les

Saintongeois. Buquet déclare qu'il ne sait dans quel lieu placer ces petits peuples aquitaniques, mais tout indique qu'ils occupaient les bords de la Garonne ancienne, et par conséquent il est naturel de les retrouver chez la race arvertoise si opposée encore aujourd'hui même à la race saintongeoise par sa conformation physique, son langage et son costume. Ces Garomniens étaient donc des peuplades insulaires, et l'on doit juger de leur ancienne population par le grand nombre de tumulus qui sont épars sur leur territoire et qui témoignent de grandes funérailles. Les débris de temples romains ou de villœ, les dénominations latines, les dolmens, les tombelles, indiquent que les Celtes riverains de la Garonne ont été conquis par les maîtres de la Gaule qui s'implantèrent sur leur sol, ainsi que le prouve Ausone, quand il écrit à son ami Théon, qui cultivait les sables des Dunes et lui envoyait des huitres du Médoc. La Sauvagère parle aussi du petit peuple des *Sani*, établi sur les rives de la Seugne, rivière que les Celtes nommaient *Sona* ou *Suigona*. J'ignore quelle analogie il pouvait avoir avec les *Garumni*.

Chaque circonscription territoriale a mieux gardé qu'on ne le pense communément le cachet des mœurs, des habitudes et des coutumes des populations primitives. Le temps de sa lourde herse

n'a point effacé ces empreintes qui tiennent à la bàse organique de l'homme. Le moule est un, seulement les accessoires varient. Aujourd'hui encore on ne peut méconnaître un descendant des *Santones liberi*, dont le territoire se trouvait limité au midi par la Garonne, qui le séparait de celui des *Bituriges Vivisci*, des Vascons ou Gascons; à l'Est par les *Petrocorii* dont la capitale était *Vesunna* (Périgueux), et les *Lemovices* et leur capitale *Cassinomagus* (Limoges); au Nord par les *Pictones*, les Poitevins.

Mais sur la côte occidentale de leur territoire bordé par l'Océan, se trouvaient répandues de petites peuplades que les Saintongeois dominaient ou avaient conquis. Ainsi, sous leur dépendance s'étaient placés les insulaires du golfe, ceux nommés *Garumni* et *Sibutzates*. Puis au Nord sur les territoires situés sur la rive droite de la Charente et que plus tard on a connu sous le nom d'Aunis (terre d'Orus et d'Isis : fille des Eaux), nom emprunté aux idées mythraïques très-répandues dans notre province, on rencontre une population différente de celle de la Saintonge, mais dominée par elle. Les îles du golfe de la Sèvre, au nord de la Rochelle avaient reçu des Alains et des Armoricains. L'île d'Oleron, peuplée par les Romains, reçut plus tard une colonie de Bretons. L'île de Ré ou Rhé

avait été envahie par des *Rhenones* qui lui donnèrent leur nom. Les *Agesinates Cambolectri* de Pline, s'étendaient donc depuis la mer, à Muron, Surgères, Niort, Saint-Jean-d'Angély et Aunay ; puis de Ruffec à Angoulême, et formaient une population nombreuse, dont on forma plus tard la province d'Angoumois, et dont Angoulême, *Icolisma*, devint la métropole, après avoir été sous la dépendance de Saintes durant toute l'occupation romaine. Ces *Agesinates* étaient joints aux Poitevins, dit Pline, *Agesinates Cambolectri*, *Pictonibus juncti*; or, ils les joignaient surtout par Rom, Briou, Melle, etc, et ce qui était vrai du temps de Pline, l'est encore aujourd'hui. Cette dernière opinion a été émise d'abord par M. Marvaud, et puis par M. l'abbé Lacurie, et pour moi c'est un fait acquis à la science historique.

Gaudet que amoto Santonus hoste.
(LUCAIN.)

Ecrire sur les antiquités nationales, c'est écrire en province pour quelques adeptes et s'exposer au ridicule. Quel plaisir pouvez-vous prendre, me disaient, il y a quelques jours, des personnes qui cependant sont éclairées et qui jouissent d'honnêtes revenus lestement acquis en barbouillant du papier timbré ? Quel charme peut-il y avoir à déchiffrer de vieilles chartes et à passer de longues heures à fouiller dans des bouquins poudreux ? Qu'importe la date d'une vieille église ? Que vous fait le badigeon qu'on applique sur une antique muraille du moyen-âge ? En vérité, cette occupation n'est pas digne d'un esprit sérieux !

Tel est le jugement que j'entends porter chaque jour sur des recherches longues et pénibles. Quand je relis l'*Antiquaire* de Walter Scott, je me prends à être de cet avis. User sa vie pour déchiffrer

quelqu'énigme dont les siècles ont emporté dans leur cours le secret : c'est en effet une assez triste occupation. Combien il serait plus avantageux de gagner quelques bonnes dix mille livres de rentes à peser à faux poids de la cassonnade ou du poivre et devenir électeur ou éligible ! Ecrire quelques feuilletons monstres dont on vend le manuscrit des centaines de mille francs, ou jetter à la pâture d'un public avide de ces histoires taillées à l'aide de ciseaux et par des secrétaires intelligens, dans les colonnes du *Moniteur*. Cela en librairie se vend : c'est de la denrée du jour; le reste n'occasionne que des dépenses et meurt relegué dans le coin de quelque bibliothèque d'homme naïf.

Oh France ! terre des sciences et des arts, comme le disent les vaudevillistes, centre de la plus haute civilisation ; qui ne rêve que bastilles et chemins de fer, télégraphes électriques et gouvernement à bon marché, malgré ta dette assez ronde et tes recettes en déficit, France que t'importe l'histoire de tes communes rurales ? Le soleil fait mûrir tes moissons et tes vignes. Le sésame cède le pas à la navette et une ceinture de douaniers protège tes manufactures, dont les progrès sont tels, dit-on, que nul autre peuple ne peut les surpasser.

Un de tes enfans, arriéré, s'extasie devant quelques-uns des vieux souvenirs dont tu es si riche :

il cherche comme Montaigne à trouver dans de vieilles pierres un enseignement. Ce sont encore des archives bonnes à consulter, et un jour viendra où d'autres idées domineront le public, et où quelques-uns des faits signalés acquièreront de l'intérêt. Une seule pensée devenant vivante dans la masse de celles qui influencent les hommes, n'est-ce pas laisser de la partie active de l'intelligence la seule portion qui émane de sa céleste origine !

N'est-ce donc rien d'ailleurs que de tuer par d'âpres labeurs ces noirs soucis qui viennent trop souvent assiéger la vie ; et dans l'amertume des deceptions, l'étude, cet opium de l'âme, n'a-t-elle pas le pouvoir d'endormir les douleurs ? Chateaubriand a dit : « Les restes des monuments fournissent au « cœur de majestueux souvenirs, et aux arts des « compositions touchantes. Tous les hommes ont « un secret attrait pour les ruines. Ce sentiment « tient à la fragilité de notre nature, à une confor- « mité secrète entre ces monuments détruits et la « rapidité de notre existence. Il s'y joint, en outre « une idée qui console notre petitesse, en voyant « que des peuples entiers, des hommes quelquefois « si fameux, n'ont pu vivre cependant au-delà du « peu de jours assignés à notre obscurité ; ainsi « les ruines jettent une grande moralité au milieu « des scènes de la nature. »

Laissons donc à chacun ses instincts et ses croyances ! Le soleil luit également pour tous les hommes. Il éclaire avec la même splendeur les descendans des Celtes et ceux des Hurons. Il ne faut que des yeux pour admirer ses effets. A chacun son but ici bas. Le culte des vieilleries a son innocence ; mais imitons Panurge et revenons à nos moutons.

Dans le moyen-âge les côtes maritimes de l'Aunis constituaient une viguerie, *vigueria Santonum*, dans laquelle on percevait des redevances pour l'ancrage et le délestage des navires dans les ports nombreux qui se trouvaient sur cette côte depuis Blaye jusqu'à la Rochelle : *A Blavia ad Rupellam usque*. Ces droits ont dû succéder sans aucun doute à d'autres impositions de même nature plus anciennes.

Le golfe de Santonie recèlait en effet une grande quantité d'îles formant, par leur ensemble, un archipel dans les canaux duquel s'ouvraient des anses et des ports qui devaient servir aux constructions dans les quatre premiers siècles avant le Christ, et puis sous les occupations romaine, wisigothe et francke. La configuration de ces îles a été conservée par les siècles ; des portions du continent actuel fesaient partie d'un archipel assez grand. Antoine de Conflans, célèbre amiral sous Louis XII et François Ier, parle en maintes circonstances dans ses

mémoires, des îles d'Oleron, d'Hallevert [Arvert], de Brouage, de Marègnes, *aux rivières de Charente et Gironde*, ce sont ses propres expressions.

Toutes ces îles si nombreuses et reliées par des ressauts sur lesquels la mer montait, en s'engageant dans d'étroits canaux, pouvaient servir alors à la navigation des bâtimens tirant peu d'eau et à fond presque plat, qui longeaient les côtes et qui ne s'avançaient guère dans la haute mer. Tous les bas fonds en se desséchant, ont été transformés en laisses de mer. Il s'est fait alors ce qui se fait journellement, et nous voyons ce phénomène clairement indiqué au moyen-âge par le mot *retracta* qui servait dans les temps reculés à désigner ces laisses de mer.

L'embouchure de la Charente était elle-même, ainsi que je l'ai déjà dit, bornée au nord par un cap appelé encore aujourd'hui la Vigerie, sans doute parce qu'il y avait un poste qui veillait sur cette pointe avancée. Au sud, par le cap de Biard, légèrement corrompu de *Bia*, synonyme de *Via* (Saint-Hippolyte de Biard). Devant ce fleuve se trouvait la grande île du Breuil (*Brolium*) dont le Vergeroux était une des falaises, et dont le terrain déclive allait en mourant dans le sud, où se trouvait bâti le château de Rochefort, destiné à protéger un petit port. Devant l'ile du Breuil, se

continuait la chaîne des îles de Saint-Nazaire, Soubise, Moëze, Saint-Froult, Beaugeay et Echillais, (*Exilium*), et après le Breuil, l'îlot de Charras et l'île de Touche-Longe.

Entre ces petites îles et l'île plus grande d'*Uliarius* (Oleron), s'élevait l'île des Eaux, *Aix*, dont le développement assez considérable dessinait sur la mer un triangle étendu, ou peut-être deux presqu'îles accolées. Sur un des caps avancés, au nord de la presqu'île, l'île venait se terminer devant l'endroit appelé aujourd'hui les Trois Canons, dans la commune d'Yves. La propriété appelée le passage, indique où était le bac qui conduisait à l'île d'Aix ou à sa presqu'île de Chatelaillon. Puis s'élevait au fond d'un golfe, la ville de Mon-Meillau, *Mons-Melianus*, et non pas *Mediolanum*, comme le dit Arcère, entre la ville de Chatelaillon et la pointe de Fourras, mais du côté opposé. L'île d'Enet (*Enetes*), au moyen-âge n'était qu'un cap; morcelé et cela est si vrai qu'en 1430 l'île d'Aix tenait encore à Fourras et à Mon-Meillan par des boudelettes de terre placées hors de l'eau. Fourras vient de *Foras*, dehors C'est que la pointe de ce nom commandait le petit golfe méridional, en face des îles de Saint-Nazaire et Madame.

Toutes ces îles ont été habitées ou fréquentées par les populations celtiques. Les Gaulois aimaient

à placer leurs grands monuments funéraires et religieux sur les confins de chaque province, mais surtout en face de l'Océan, et c'est ce qui rend compte du nombre et de l'importance des tombelles et des dolmens qu'on voit encore sur les points reliés à la terre ferme. Plus tard ces îles conquises par les Romains, leur servirent de forteresses naturelles. Il est évident que la tradition qui place à Fourras un poste romain est réelle, et que sur le cap battu par la mer, un petit prétoire fortifié a dû y être établi. On y trouve des monnaies romaines : j'en ai figuré un specimen, pl. 280.

Après l'expulsion des Romains par les Wisigoths, et de ceux-ci par les Franks, tous ces petits ports, toute cette étendue de côtes, devint le patrimoine de seigneurs, dont la puissance ne put que s'accroître par leur importance. Sous les Mérovingiens les salines de ces rivages donnaient d'abondants produits. Sous les Carlovingiens la puissance féodale s'établit avec fixité. On éleva de nouvelles forteresses en vue de nouvelles déliminations de territoires. Sous Charlemagne toutes ces côtes avaient été mises en état d'être défendues contre les descentes des pirates saxons, mais à partir de Louis-le-Débonnaire, les seigneurs s'arrogèrent les droits de possession ou achetèrent au comte de Poitiers la propriété de ces divers territoires, souvent menacés

par les Normands et où ils s'établirent même en quelques endroits, à Aytré, par exemple.

C'est dans des chartes de 968 et 988 qu'on voit que sur la côte existait une de ces vigueries créées par Charlemagne et que les vieux titres mentionnent sous les noms de *vicaria Sancti-Johannis de Castello-Allioni*, *in pago alniense*. Cette vicairie comprenait les *villæ Siniacus* (Surgères ?), *Verdiacus* (Vouhé), *Antezan* et *Saziliaco* (Sarzay) et *Villa Daoli* (Saint-Denis-du-Pin ?) et son chef-lieu était la ville de Chatelaillon.

Deux ou trois maisons sur une falaise élevée, voilà ce qui reste de Chatelaillon, cité fameuse, si nous en jugeons par les vieux titres, et sur laquelle on a imprimé des opinions fort diverses. C'était une des principales villes de l'Aunis, et les derniers vestiges de ses ruines disparurent en 1709.

Chatelaillon se nomme *Castrum Allionis*, comme Montandre se nomme *Mons Andronis*, comme Châtellerault et tant d'autres villes ont reçu des noms composés, et de leurs châteaux et de leurs propriétaires. Mais on ne s'est pas contenté d'une telle origine, on a lu dans des titres divers, *Castrum Allionense*, *Castrum Julii*, le château de Jules César, et Maichin a poussé l'hyperbole jusqu'à y voir une transformation de *Castrum aquilæ*,

le lieu de dépôt des enseignes ou aigles romaines. Bégon exprima le premier que Chatelaillon avait été bâti par Jules César, et dans l'histoire de la Saintonge on cite une charte de l'abbaye de l'Absye de 1151, qui a consacré ce nom de *Castrum Julii*. La tour de Fouras porte également ce nom dans l'opinion populaire.

Fouras, Chatelaillon ont été des postes militaires romains, et ces postes étaient nombreux sur tout le littoral. Les médailles et les débris de constructions romaines le prouvent surabondamment. Mais c'est surtout sous Charlemagne que ces points fortifiés ou munis de simples retranchemens, reçurent les donjons qui commençaient à naître à cette époque. Chatelaillon fut fortifié à la mode du temps et prit le nom de son possesseur *Alon* ou *Alion*. Vers 995 on connaît un Alon, vicomte dans le Poitou. En 1005, un titre de donation de l'abbaye de Bourgueil commence par cette phrase sacramentelle : *Ego*, *Alo*, *Alonis*, *filius*, *Alonis que pater*, etc. Chatelaillon devint donc une ville Francke, un des boulevards maritimes destinés à protéger l'Aunis des descentes des pirates normands.

Cette ancienne viguerie de Chatelaillon était érigée au moyen-âge en baronie, et sa juridiction s'étendait jusqu'à la Rochelle qui venait d'être fondée et vers Brouage, en comprenant le château de

Rochefort. La maison de Chatelaillon s'éteignit au douzième siècle après avoir eu des princes de Chatelaillon du nom de Longueville. La chronique de Richard rapporte que Guillaume duc d'Aquitaine et comte du Poitou, assiéga en 1130 le *Castrum Julii*, proche la Rochelle, et que défendait Isambert son possesseur. Après un siége de près d'une année, il prit l'*Oppidum Liletto*, à deux milles de la Rochelle, que la mer et des marais entouraient.

A la maison de Chatelaillon, puissante par ses alliances et par ses propriétés, qui s'éteignait dans Eble de Rochefort, succéda celle de Mauléon, puis vers 1363 la branche de Parthenay. En 1599 un seigneur de Chatelaillon réclamo le droit d'Epaves. En 1622 les Green de Saint-Marsault étaient possesseurs de cette terre alors complètement déchue de son ancienne splendeur.

Tout indique que l'île des Eaux, *Aix*, était fort grande et peuplée. Son église, dédiée à Saint-Martin, avait l'ossuaire des membres de la famille de Chatelaillon. Cette église avait été fondée en 1077, par Isambert de Chatelaillon, et elle fut consacrée en même temps qu'un monastère de l'ordre de Cluny. La ville de Chatelaillon avait deux églises, l'une consacrée à Saint-Vivien, l'autre à Saint-Romain, et celle-ci dépendait de l'abbaye de Saint-Michel en l'Herm et de l'archi-prieuré de Cosnac.

La mer recouvre aujourd'hui la ville dont nous parlons et une partie de son territoire. La mer qui se retire évidemment de nos rivages, et qui dans cent ans aura fui la Rochelle, a brisé cependant la grande île d'Aix, de manière à réduire en îlot cette grande île, et laisser rattachées au continent la pointe de Fourras, et la falaise de Chatelaillon. La mer s'est-elle retirée d'entre toutes ces îles en formant un continent de cet archipel? ou plutôt la terre ne s'est-elle pas soulevée en quelques points par suite de brisures dans l'écorce du globe, suivant l'opinion de savants géologues? L'herbe croît épaisse et drue, là où la quille des navires sillonnait la mer. D'épaisses couches de terre glaise et de limon marin sont revêtues de pelouses et revêtent des carcasses de navires qu'il n'est pas rare d'exhumer des couches inférieures. Des bancs d'huitres sont étendus sous le sol de la plupart de nos marais. Nulle part, enfin, sur les côtes de France, les masses d'alluvions ne sont plus épaisses et en couches plus puissantes.

De cette baronnie de Chatelaillon ou Castellayon, dépendait les ports de la Charente, commandés par le castel de Rochefort (et Roche au moyen-âge signifiait le plus ordinairement château ou donjon.) où commandaient les *Albuinus*, *Nivardo*, *Chalone*, *Gaufrido*, *Giliberto de Rochafort.*

Dans les ports nombreux, qui morcellaient les côtes de l'Aunis, fut armée la flotte que les Santons fournirent à Jules César pour aller combattre les Venettes sous le commandement du jeune Brutus. La construction des vaisseaux gaulois était alors bien supérieure à celle des Romains, car César loue sans réserve la légèreté des navires santons et leur supériorité de marche. Charlemagne fit sortir des mêmes ports les bâtimens destinés à combattre les pirates saxons, dont les navires se nommaient galions. La Charente avait ses gabarres, et ce nom est resté dans la marine militaire. C'est à Taillebourg que fut construite la *nef de M. de la Trimoille*. De ces ports, Antoine de Conflans, cite les Caravelles, les Barches (dont nous avons fait Barques) et les Carraques « *Grosses nefz, comme a été la Charente* (portant « 1200 hommes et 200 canons), *qui a été une des* « *belles et bonnes nefs qui fust sur mer*. Il parle en « outre des *barques passagères pour passer* aux îles « de Rhé et de Marennes, et de plus il nomme les « *anguilles* ou *bâtiments subtils* qui allaient de Blaye « à Bordeaux. »

Aux champs de l'antique Saintonge
Je vais demandant des récits !
Vieux souvenirs et doux mensonges
Viennent en foule à mon esprit.

Une excursion dans le canton (sillonné de ruisseaux et boisé) de Burie, arrondissement de Saintes, peut fournir matière à des observations intéressantes. Les dix communes qui se partagent son territoire, sont celles de Burie, Villars-les-Bois, Le Seure et Migron à l'ouest; Saint-Cezaire, Saint-Sauvent et Saint-Bris à l'est; Ecoyeux, au nord; Dompierre-sur-Charente et Chérac au midi.

Burie, chef-lieu de canton, tire sa dénomination peut-être du saxon *Bur*, terre à labourage, par rapport aux blés dont Ecoyeux est un des marchés les plus fréquentés, ou de *Burra*, drap gris, sorte d'étoffe fabriquée dans les campagnes et portée presque exclusivement par les Saintongeois. Une charte de 1096 mentionne un traité passé entre

l'abbé de Charroux et celui de Saint-Jean-d'Angély, au sujet de l'église de Burie, dédiée à Saint-Léger, et prieuré dépendant de l'abbaye de Fond-Douce.

Proche Burie, le village des Forges, rappelle ces ateliers de maréchallerie appelés *ferrariis* au moyen-âge.

Une motte considérable, circonscrite à sa base par des fossés, s'élève en cône à l'occident du bourg. On a cru y voir la motte féodale d'un ancien castellum. Mais le nom de *Motte-à-Corsin* qu'elle porte dans le pays, annonce évidemment que c'est une tombelle, élevée sur la sépulture de quelque celte de renom, et que peut-être son sommet a été, du temps de l'occupation gallo-romaine, couronné par un *sacellum*.

A Burie existait un vieux château appelé des Chasteigners-de-la-Chastaigneraye, et restauré dans le goût de la renaissance. Plusieurs des délicieuses statuettes qui en ornaient la façade ont été déposées au musée de Saintes. Elles représentent des chevaliers du seizième siècle, et le grâcieux des détails le dispute à la fermeté du modèle et à l'habileté du ciseau. Ce sont des morceaux de sculpture fort remarquables dans leur genre.

Villars-les-Bois, porte un nom qui est la traduction littérale de son ancienne désignation ro-

maine, *Villaris*, c'est-à-dire hameau dans les bois. Les Gallo-Romains ont désigné ainsi une foule de lieux en Saintonge, et si le mot *villa* signifie village ou maison de campagne, celui de *Villars*, *Villaris*, indique le plus ordinairement un hameau.

Le SEURE tire-t-il son nom de *Salionis*? Au nord du hameau, sur l'Antenne, s'élevait le vieux castrum que des eaux vives entouraient. Mais de cette ancienne baronnie il ne reste que quelques pans de murailles. L'église que je crois dédiée à Saint-Sévère date de la période romane secondaire par la richesse et la variété de ses sculptures. On suppose qu'elle a été bâtie vers 1170 par le roi Richard. Sur les bords du ruisseau le Verron, on a trouvé des restes de construction antique que l'on a attribués à une *villa* romaine. Le pont du *Roi-au-Grand-Nez*, achevé en 1544, est une réminiscence du roi de France François Ier, né non loin du Seure, à Cognac. On indique encore les restes d'un couvent occupé par les religieuses appelées les *Sœurs du Maine*.

MIGRON, qu'arrose l'Antenne, semble tirer son nom de *Micans granum*, par l'éclat des grains de rubis du viburnum lantana. Son château couvert, avait succédé à une forteresse entourée de douves profondes, et son église, dédiée à Saint-Nazaire, appartient, m'a-t-on dit, à l'époque byzantine.

Saint-Cézaire, arrosé par le Coran, rappelle le nom de Saint-Cézaire, *Sanctus-Cœsarius*, évêque d'Arles, que l'on appelait en Saintonge, suivant Carpentier, Saint-Assaire ou Asserc. Je n'ai point visité son église, que l'on dit fort ancienne et voûtée ; elle me paraît avoir été mentionnée dans une charte de 1096, par laquelle les moines de Charroux mettent fin au démêlé qu'ils avaient avec les Bénédictins de Saint-Jean-d'Angély, au sujet des églises de Varèze, d'Orlac, de Buric, et de Saint-Bibien de Creissec.

Les vieux chroniqueurs parlent d'Aucère ou Saint-Asserre de Saintonge qu'ils placent à un myriamètre de Saintes, et qui est le village de Saint-Cézaire actuel. Il est dit dans la vie de Saint-Louis (grandes chroniq., IV, 273), « *d'Ilec se parti et vint à un autre chastel qu'on appelle Aucerre, et y fit jecter pierres et mangonniaux, et le fist tout raser à terre et tresbuchier.* »

Saint-Louis, après s'être emparé du château de Thors, vint attaquer celui de Saint-Cézaire et puis se rendit devant le castrum de Taillebourg. Les diverses pointes faites par l'armée française avant d'atteindre Saintes, étaient exigées par les forces anglaises qui occupaient alors les territoires de la rive gauche du fleuve.

Saint-Sauvent, semble tirer son nom, et par corruption de Saint-Sylvestre, à qui est dédiée son église. Il a conservé les restes d'un vieux donjon et de la grosse tour, il ne reste guère plus que des cachots voûtés ou oubliettes, dont les ouvertures béantes seront bientôt elles-mêmes effacées.

Saint-Sauvent se trouve occuper la limite du département de la Charente-Inférieure, sur les confins de Cognac, le *Condate* de la carte de Peutinger, faisant partie du territoire des Angoumoisiens. Quelques érudits ont placé à Merpins cette station de Condate, mansion romaine, placée au confluent du Né et de la Charente, sur la voie de *Mediolanum* à *Vezunna* (de Saintes à Périgueux); on a même nié que Cognac se soit anciennement nommé *Condate*? Cependant on trouve Cognac écrit *Condack* dans les rôles gascons de 1289, et dans l'itinéraire de Jean-Sans-Terre, par Thomas Duffus, dont le manuscrit est conservé à la tour de Londres, on trouve qu'en 1202, on disait *Copmad*.

Disons en passant que les archéologues feront bien de visiter l'église de Cognac. C'est un précieux morceau d'architecture romane du commencement du douzième siècle. Sa façade, à trois ordonnances, a trois portails en arc-de-triomphe dans le bas, et une arcature romane dans le haut. Des demi-colonnes coupent cette riche façade, couverte

de sculptures et surtout offrant les représentations du zodiaque. Une immense rose du style flamboyant a été percée, comme l'œil informe d'un Cyclope, au milieu de ce frontispice si pur de dessin qu'elle défigure. Deux petits clochetons cylindriques et écaillés couronnent l'amortissement des angles. Le clocher et le chevet, sont du style ogival des treizième et quatorzième siècles.

Saint-Bris-des-Bois, ou mieux Saint-Brice, en l'honneur de l'évêque de Tours de ce nom, se trouvait enveloppé anciennement de vastes forêts aujourd'hui transformées en bois taillis. Jamais contrée n'a été plus favorable pour l'établissement de ces demeures de cénobites, placées silencieusement loin du monde et vouées à la vie religieuse contemplative. Aussi les solitudes de Saint-Brice ont eu, au moyen-âge, et des hermites et des moines.

C'est à quelque distance du hameau, dans l'est, que se trouvent les restes de l'abbaye de Fond-Douce, *Fons Dulcis*, du nom d'une source fraîche et limpide. Cette abbaye, fondée par Aliénore, appartenait à l'ordre de Saint-Benoit.

Les Bénédictins possédaient en 1648, dans le diocèse de Saintes, quatorze abbayes : Saint-Etienne-de-Baigné ; Notre-Dame-de-la-Vallée, Bassac, Saint-Léger, Fond-Douce, Sablanceaux, Masdion, l'abbaye aux Nonains de Saintes, de la The-

naille, de Tonnay-Charente, de Chemillé, de Chastres-lez-Cognac, de Charroz, et de Nieul.

Citeaux possédait les abbayes de Notre-Dame de l'île de Ré, de la Frenade, de Saint-Léonard, de la Gràce-Dieu, et les Augustins n'avaient que l'abbaye de Mortagne.

La plupart des abbayes de notre territoire ont été établies à partir du dixième siècle : celles de Saint-Jean-d'Angély, et de Saint-Junien de Nouaillé exceptées. Cette dernière, dont Charlemagne a dit-on fait élever l'église, fut érigée en abbaye en 799 par Aton, abbé de Saint-Hilaire-le-Grand et évêque de Saintes. Bassac a été fondée en 1009 par le seigneur de Jarnac, du nom de Wardrade, et par Rixende sa femme. L'évêque Islon la consacra et Urbain II la rangea sous la dépendance des moines de Saint-Jean-d'Angély, dont elle déclina l'autorité en 1246, sous la papauté d'Innocent IV. Le duc Guillaume IX fut le créateur de l'abbaye de la *Grace-Dieu* en 1135.

On attribue à Charlemagne la fondation de l'abbaye de Saint-Etienne-de-Baigne. Ithier, abbé de ce monastère, assistait en 1081 au concile de Saintes et Fléchier en a été, dit-on, abbé commanditaire. C'est en 1068 que le duc d'Aquitaine fit consacrer l'abbaye de Saint-Sevérin sur le ter-

ritoire de Loulay où existait le prieuré appelé Saint-Sauveur de Loulay. Le seigneur de Cognac dota en 1148 l'abbaye de la Frénade, qu'il donna aux moines de Citaux. Ceux-ci possédèrent bientôt, en 1178, le Breuil-Chateliers, de l'île de Ré, qui fut transformé en monastère sous le vocable de Notre-Dame des Chatcliers. En 1270 toutes les donations faites par les Mauléon furent ratifiées par le vicomte de Thouars, alors possesseur de l'île de Ré.

C'est donc Aliénore, cette princesse douée d'une ferme volonté, qui fit bâtir l'abbaye de Fond-Douce. L'année suivante (1142), elle consacra aux pauvres pélerins la maladrerie de l'Hôpitau, proche l'Aumônerie de Saint-James, fondée par le chevalier Guillaume Vigier. En 1648, vingt et une maladreries existaient dans le diocèse.

Notre-Dame de Fond-Douce a été consacrée par Gérard, évêque d'Angoulême et par Guillaume, évêque de Saintes, en l'année 1127. Bientôt elle envoya des moines à Notre-Dame de la Thenaille, établie par Gérard de la Salle et dépendante de l'abbaye de Dalon.

L'origine de Fond-Douce est racontée à peu près en ces termes. En 1111, vivait dans une cellule cachée dans le plus épais des forêts de la Saintonge,

l'anachorète Aymard, renommé par sa grande piété. Guillaume de Concamp, de la maison de Taillebourg, allant visiter le solitaire, fut si touché de ses vertus, qu'il se décida à rester près de lui, avec un ami que l'histoire nomme simplement Pierre. Guillaume IX était alors duc d'Aquitaine et comte du Poitou; ce prince, père d'Aliénore, avait la plus grande ferveur pour les hermitages, qui, sous son règne, devinrent très-communs dans la Saintonge et dans le Poitou. Quelques historiens ont même prétendu qu'il a été le fondateur de l'ordre des Blancs-Manteaux, nommés en son honneur Guillemins.

Les pieux solitaires devinrent en 1117 assez nombreux pour former une congrégation dont le premier abbé fut ce même Guillaume de Concamp, qui adopta la règle des Citeaux. On s'occupa de bâtir l'église et on la consacra en 1127. En 1145, le pape Luc II, prit l'abbaye sous sa protection et lui accorda de nombreux privilèges. En quelques années elle s'enrichit de prieurés, de chateaux, des salines d'Oleron, d'obédiences, etc. C'est vers la fin de ce siècle que l'on voit les Templiers s'établir en Saintonge, créer un grand nombre de maisons de l'ordre et succéder aux Blancs-Manteaux de Guillaume dont ils prirent le costume.

La seconde croisade prêchée par Saint-Bernard,

a eu lieu vers 1147. C'est au retour qu'Aliénore divorça d'avec le roi Louis et qu'elle se retira dans ses domaines d'Aquitaine où elle s'appliqua à d'utiles créations. L'abbaye de Fond-Douce a donc due être créée avant le mariage de cette princesse avec Plantagenet. Son fils, le roi Richard, fut très-libéral envers la commanderie du Temple de la Rochelle, en 1189, car on le voit dans une charte, confirmer les donations faites par son père ou par sa mère, *envers Dieu et les frères de la milice du temple de Salomon,* ainsi qu'il appelle les Templiers (Consultez une note, page 94 du tome I de mes *Fastes historiques*).

Dans la commune de Saint-Brice, se trouve sur le versant d'une colline, au milieu d'une lande, un dolmen dont la table repose sur cinq piliers. Les habitans du village l'ont fouillé pour y chercher le veau d'or, suivant une croyance commune à tous les gens de la campagne, qui n'ont retenu que cet emblème du culte de Mythra.

Non loin de Saint-Brice, à Saint-Fort-sur-le-Né, limite des départements des Deux-Charentes, est un second dolmen dont la table se compose d'un énorme caillou rougeâtre, reposant sur trois pierres enfoncées dans le sol. On ne trouve pas dans les lieux voisins de pierres siliceuses de même nature que celles qui constituent ce dolmen. Les habitants,

sacrifiant à leur idée fixe de richesses et de veaux d'or, l'ont fouillé maintes fois. Ils disent que c'est la sainte Vierge qui a élevé ce monument. Elle apportait la table sur sa tête et les piliers dans son tablier, mais en sautant légèrement le cours d'eau du Né, un des piliers s'échappa de son tablier et tomba dans le ruisseau.

Marvaud, dans son histoire de l'Angoumois, place l'entrevue de Philippe-le-Bel et de Bertrand de Got ou Clément V, à l'abbaye de Fond-Douce, tandis que je partage l'opinion de ceux qui prétendent qu'elle a eu lieu à la Fayolle, dans la forêt d'Essouvert. C'est dans cette entrevue que fut décidé l'anéantissement de l'ordre des Templiers.

Dompierre-sur-Charente est mentionné dans une vieille charte de 1071, qui relate le don des trois quarts de son église fait à l'abbaye de Saint-Jean-d'Angély, par Audebert et Pétronille sa femme. Dom Fonteneau a transcrit ce titre, t. XIII, p. 175 de ses manuscrits. Trois hameaux portent ce nom dans le département. *Domno*, chez les Celtes signifiait solitaire, et *petra*, monument sépulchral sur une élévation (hist. de Bourgogne, t. V, p. 267). Ausone, dans son épitre à Théon, cite un *domnotonus*, villa de ce même Théon, dans le pays de Médoc.

Scirpea domnotoni tanti est habitare vini.

Dompierre même encore aujourd'hui est reconnu par ses vignobles qui donnent un des meilleurs crus de la Saintonge. Son église *de campo petro suprà carantonem* dépendait de l'abbaye de Saint-Jean-d'Angély. Les *Nauds*, la *Chau* sont des noms d'origine romaine. Il en est de même du village d'Orlac, situé non loin de Dompierre Son église, dédiée à Saint-Blaize, est mentionnée dans une charte de 1096. Varrèze d'Orlac a été une villa gallo-romaine, et son nom signifie maison de campagne d'Aurélien, ou *Orlacum* par contraction *d'Aureliacum*.

CHÉRAC, l'ancienne *Cæsaracum* ou village du César, a été le lieu choisi par un général romain pour y établir une maison des champs. Au moyen-âge son nom a été *Cheracum*, puis Chérac. Il est peu d'endroits qui aient offert une plus grande masse de débris antiques que ce hameau. Lorsqu'on déblaya le sol pour établir un champ de foire, on découvrit des masses de fragmens de poteries, des débris d'épées et de lances, parmi de nombreux tombeaux. Ceux-ci faits de pierres placées de champ, renfermaient des squelettes dont la tête reposait sur un seuillet et dont les corps avaient dû être serrés dans une gaine étroite taillée dans la pierre.

L'église de Chérac, dédiée à Saint-Gervais, est

romane et parait même appartenir au style roman primitif. L'annuaire du département la dit du neuvième siècle et a pris les modillons qui décorent la façade pour des représentations des dieux du polythéisme païen, ce qui est une erreur évidente. Ainsi, on a cru reconnaître dans ces mascarons grimaçans, Apollon, Diane, Mars, Mercure, Jupiter, Vénus et Saturne, tandis que ce sont des têtes symboliques ou des fantaisies de l'art byzantin. On a découvert des ruines sur le sommet d'un tertre très-élevé, où l'on suppose qu'a existé le castrum de Flago, ruiné en 850 par les Normands

ECOYEUX a de tout temps fait un grand commerce de grains, il n'y a rien d'étonnant que son nom vienne d'*Excorlicare*, moudre. Ce bourg a joui à toutes les époques d'une certaine importance locale. Placé, au temps des Romains, sur les bords de la grande route d'Aquitaine, qui de Saintes se rendait à Poitiers, c'était une mansion dont il reste encore des pans de murs et de grands amas de briques. Enfin, sur son territoire se trouvait la source de Fond-Girauld (La source des jeunes faucons) qui alimentait le canal du Douhet, et dont les eaux étaient conduites à Mediolanum (Saintes). Consultez mes *Fastes historiques*, t. 2, p. 39.

Son église, dédiée à Saint-Vivien, est une ad-

mirable basilique de type peu commun dans la Saintonge. Sa riche façade romane, de la fin du onzième siècle, a trois portails disposés en arc-de-triomphe, dont les deux latéraux bouchés sont remplis par l'appareil zigzagué. Une fenêtre plein cintre occupe le milieu de la deuxième assise. Cette façade a été épaulée aux angles par deux massifs piliers buttants, surmontés de deux fausses tourelles à toitures en pierres sculptées en écailles et garnies de machicoulis du treizième siècle. Les fenêtres et les voussoirs, sont couverts de rinceaux byzantins, de frettes, de tribules, de mascarons à faces de bêtes, de têtes accolées, etc., etc.; mais il est peu d'absides plus belles. Ses aires sont garnies de fenêtres à dents de loup, le bas est d'une arcature quadrigéminée faisant le tour de l'édifice à la deuxième assise. Tous les corbeaux de l'entablement sont nus et taillés à leur sommet en biseau. Cette abside me semble appartenir aux premières années du onzième siècle.

Rerum Cognoscere causas.
(LUCRÈCE.)

J'ai publié dans le tome 1er de mes Fastes Historiques diverses notes sur les monumens de l'Aunis ou de cette partie du département que comprend l'arrondissement de la Rochelle. Il sera question dans cet article de quelques faits qui se rattachent à ceux déjà donnés sur les lieux situés sur les confins du Poitou et de la Vendée.

Le style architectural des églises de la Saintonge et de l'Aunis, dans le neuvième siècle, diffère dans chacune de ces circonscriptions territoriales, et l'on est forcé de reconnaître trois styles adoptés concurremment dans cette période. C'est que les races qui peuplaient ces deux provinces différaient de

mœurs et d'habitudes. Les édifices romans du onzième siècle dans la vraie Saintonge, qui avait par sa richesse et sa puissance absorbé l'Aunis, ces édifices sont caractérisés par un grand luxe de moulures et une richesse de détails répandus sur les voussoirs, les modillons et les chapiteaux. En traversant simplement la Charente pour arriver sur le territoire de Saint-Jean-d'Angély, formant les marches de la Saintonge, on trouve une sorte de style roman sobre de détails et assez uniforme de composition. Si le premier étale une profusion de broderies et d'accessoires, le second, d'un goût sec et sévère, n'a guère que des câbles en torsades sur des archivoltes simples, entrecoupés de larges dents de scie, parfois alternativement pédiculées. Dans le douzième siècle, par des causes que nous n'avons pas encore recherché, le faire se confond dans une certaine uniformité et l'on retrouve sur les monumens des deux provinces et de la même date, et les mêmes scènes et le même genre de sculpture.

Quant à la partie essentiellement maritime de l'Aunis ; à celle dont la mer baignait les rivages si profondément entamés par des ports et par des golfes, au centre desquels se trouvaient des îles, reliées aujourd'hui au continent ; cette terre sur laquelle les pirates normands faisaient des descentes

fréquentes et sur laquelle ils s'établirent même ; l'Aunis possède une architecture religieuse, sœur de celle qui appartient à la Normandie et que caractérise la barbarie de son ornementation. Toutefois, la guerre et ses ravages, ont si souvent pesé sur ces localités, qu'il est rare de retrouver des églises du onzième siècle, mais celles de Virson et d'Aigrefeuille sont deux bons types de cette époque. Il n'en est pas de même des églises défensives du treizième siècle, celles-là sont très-communes, sur toutes ces terres élevées de l'Aunis, qui étaient alors ou des points culminants d'îles ou des falaises de rivages.

Les églises-forteresses, élevées dans les doubles prévisions de sauve-garde pour l'âme et de moyen de protection pour la vie et la fortune des familles, semblent avoir pris naissance à l'époque guerroyante où les seigneurs se livraient à des hostilités permanentes contre les rois de France. Dans l'intérieur des terres, les églises-forteresses, sont très-rares : on ne pourrait guère citer que celle des *Nouillers* de construction romane, et dont les murs ont été surhaussés pour être rendus défensifs dans le treizième siècle, et l'église de Pérignac dans le canton de Pons. Mais dans l'Aunis, et surtout sur les bords de la mer, ces églises deviennent très-communes. Toutes témoignent, soit par

leurs ruines abandonnées, soit par leurs restaurations, des ravages des hommes de guerre, et des assauts qu'elles ont soutenus. Ces vieilles murailles ont été les témoins des descentes des écumeurs de mer qui avaient adopté les côtes de l'Aunis pour leurs debarquemens ; des expéditions, des corps d'armées dirigés par Duguesclin pour expulser les Anglais de la province et les refouler sur Bordeaux, la capitale de leur principauté ; elles sont par leur mutilations, la preuve irrécusable des temps malheureux de la guerre civile, où le génie républicain se fit jour avec la réformation et où catholiques et protestans, déchirèrent à l'envie le sein de la mère-patrie.

Presque tous les points culminants qui s'étendent de l'ancienne embouchure de la Charente jusqu'aux confins de la Vendée, appartiennent à des falaises littorales ou à des îles. Le *sinus Aquitanicus* ou golfe Aquitanique du territoire des Santons comprenait une grande quantité de système d'ilots, tels que ceux figurés dans la planche 96 de mon atlas, et ces îles et ces terres baignées par la mer au temps des Celtes, pendant l'occupation romaine, sous les Mérovingiens et même les Carlovingiens, se sont desséchés pour la plupart. L'île d'Aix alors fort grande s'est morcelée ; et dans le golfe de la Sèvre, dit des Deux-Corbeaux, se trouvaient les îles de

Charron, Marans, Vix, Taugon, Triaize, Saint-Michel en l'Herm et Maillezais. Le fond de la mer aujourd'hui transformé en grasses prairies, était encore submergé au moyen-âge. Longtemps les actes publics ont conservé à cette ancienne mer les noms de *Stagnum publicum*, d'*Esterium* ou *Œstuarium* pour désigner ces plages qu'alors la mer couvrait dans ses mouvemens de flux et reflux. Ces mêmes actes disaient en parlant de ces terrains, *in maritimis Sevriœ.*

Sur ces côtes, telles qu'elles étaient déchirées par les vagues dans les premiers siècles de notre ère, les Gaulois avaient élevé des lignes riveraines de dolmens, de peulvans, de tumulus et de tombelles.

Les îles d'Arvert, d'Antros, d'Hiéro, de Beaugeay, d'Uliarus (Oleron), du Vergeroux, avaient des monuments de ce genre qui correspondaient à ceux des rivages placés en regard, au Plantis, à Sablonceaux, à la Saussaie, à Fraumaillou, au Breuil, à Ciré, Ardillières, le Thou, la Jarne, Saint-Rogatien, Saint-Maurice, Dompierre, Verrines, Benon, Lalaigne, Saint-Cyr du Doret, etc., sorte de longue chaîne de sépultures sacrées formant balise en regard de l'Océan : pensée d'association de l'infini sur le globe avec l'infini de la divinité.

Le golfe de la Sèvre, ou lac des deux Corbeaux, s'enfonçait profondement dans les terres, jusqu'auprès de la place qu'occupe actuellement la ville de Niort. Il recevait les ruisseaux des alentours parmi lesquels le *Separis* ne devait avoir que peu d'importance, bien que depuis, il ait donné naissance à la Sèvre Niortaise. Tous ces bas fonds ne se sont desséchés que fort tard, et ce n'est même qu'après les neuvième ou douzième siècles que la mer s'en est retirée tout à fait pour les constituer à l'état de marécages.

M. Lacurie a appliqué au golfe de Sèvre le récit d'Artémidore et pense que c'est le *lacus duorum Corvorum* des anciens auteurs. « Deux corbeaux à l'aile droite blanche, habitaient les îles de ce petit archipel, dit Artémidore. Là, se rendaient les Santons qui avaient quelque différent à vider. Les deux adversaires plaçaient chacun, dans un lieu apparent, un gâteau de même forme. Les corbeaux juges de la querelle, mangeaient le gâteau de celui qui avait tort et ne touchaient pas au gâteau de celui qui avait raison. » Strabon traite de fable ce récit d'Artémidore, mais il est certain que c'était un trait des mœurs gauloises, et que cette coutume superstitieuse est même restée en Irlande, où tous les jours on consulte certains corbeaux, vivant isolés dans tels ou tels cantons; était-ce au golfe de

Marans que les Gaulois avaient appliqué le nom de *lac des deux Corbeaux*. C'est là que vivaient les corbeaux aux aîles blanches que les gaulois venaient consulter de fort loin. On sait que le corbeau chez les Celtes était un oiseau symbolique rappelant la légende de la belle Dahu, et que c'est dans son corps qu'avaient été renfermées les âmes du roi Gaalon et de sa fille, suivant les idées gauloises, tandis que la corneille était le symbole du veuvage,

On conçoit qu'il a fallu bien des années pour que la mer se retirât de côtes ainsi morcelées ou bien que les bas fonds s'élevassent par suite d'une rupture de l'écorce du globe sous ce parallèle. Des marais saumâtres ont pris place dans ces canaux déclives, puis sont venus des marais d'eaux douces par le gonflement de la rivière qui s'est formée dans la portion la plus creuse du terrain; des ruisseaux ont sillonné les parties ravinées et les prairies sont venues successivement s'établir entre des points où l'on ne pouvait aborder qu'avec des embarcations. Les bestiaux paissent aujourd'hui, là où la quille des navires traçait son éphémère sillon. Sur tout le littoral des arrondissemens de la Rochelle et de Rochefort, la géologie vient en aide aux vieilles chartes et l'une et l'autre se corroborent mutuellement.

Le hameau d'Esnandes occupe le bord de la mer

et n'a pas changé de position sous ce rapport. Une charte ancienne mentionne sa petite baie appelée *Conche*, en patois local : *quod jam dudùm esterium apud Esnandam*, *quod dicitur conca*. Cette petite baie faisait face à l'île de Charron, et existait encore intacte au douzième siècle, mais depuis lors, elle s'est remplie de sables vaseux. De bonne heure on dut songer à fortifier les abords du village où les pirates pouvaient descendre impunément. On ne trouva rien de mieux que de bâtir un solide édifice, servant de citadelle et de temple aux prières adressées à Dieu. L'église d'Esnandes fut donc bâtie au douzième siècle ; mais dans le quatorzième, on restaura ses moyens de défense et on la rendit formidable. Elle porte, comme toutes les basiliques d'une origine reculée, le nom de Saint-Martin. En 1105 elle était le siége d'un prieuré de l'ordre de Saint-Benoit, à la présentation de l'abbaye de Saint-Jean-d'Angély, (voyez les p. 84 à 87 de mon atlas.)

Cette église remarquable et fort curieuse a été décrite bien des fois, soit par des touristes, soit par les historiens de la Saintonge. C'est un vaste vaisseau rectangle, dont les douves sont comblées, ayant des murs épais, un parapet en saillie avec machicoulis sur le pourtour, un clocher carré s'élevant sur la plate-forme et percé de baies ogivales.

Deux culs de lampes ayant autrefois des tourelles occupent les angles de la façade, des guérites en applique, avec meurtrière, surplombent sur le chevet et sur les côtés : un parapet de ronde est garni de larges crénaux. Le côté du midi a des meurtrières et deux embrasures évidées où l'on plaçait sans doute des couleuvrines. Certes ce système défensif date du quatorzième siècle, mais il a dû succéder à des fortifications plus anciennes, car tout dans l'édification de l'église atteste la réunion des deux destinations religieuse et militaire

La façade a conservé du douzième siècle une ordonnance romano-ogivale, ayant un portail à trois voussures centrales et deux simulés sur les côtés, et séparés de celui du milieu par deux groupes de colonnes accolées. Les chapiteaux de ces colonnes se trouvent supporter une plinthe sur laquelle sont des signes zodiacaux effacés, moins ceux du sagittaire et du scorpion, et au-dessus une fenêtre à plein ceintre bouchée. Les trois voussures ogivales du grand cintre sont brodées de palmettes ou de marguerites et leurs retombées appuient sur des colonnettes à chapiteaux historiés; deux statues occupaient le tympan des portails simulés des côtés, et leur bâse reposait sur une frise couverte de feuillages gracieusement enlacés. Les voussures en sont plates et lisses, et deux colonnettes accolées aux deux angles occupent les côtés.

L'église d'Esnandes était placée en sentinelle avancée devant le bourg dont elle défendait les approches. Mais la mer s'est retirée successivement du rivage; les maisons ont suivi son mouvement d'abandon en progressant vers elle de manière que l'église aujourd'hui se trouve en arrière. Sur ses rivages tapissés d'une couche assez épaisse de vâse, lorsque la mer découvre, sont les pêcheries de moules des habitans, pêcheries qui nourrissent la population et sont pour elle une source lucrative de commerce. Les moules d'Esnande et de Charron sont très-estimées et les meilleures que l'on connaisse. C'est encore avec l'*Acon* celte qu'on va les pêcher.

Après Esnandes les églises qui méritent une mention spéciale sont celles de Dompierre, de Marsilly, de Nieul, de Charron, de Marans et en deçà de la Rochelle, celle d'Angoulins.

Dompierre était autrefois placé au milieu du triangle de terre qui s'avançait vers l'île de Ré, entre le golfe de la Sèvre et celui de Chatelaillon. C'était un vicus celte, ayant un tumulus au lieu dit de la Motte. *Domno petra*, a signifié dans les premiers temps du christianisme *Sancti-Petri domus*. C'est en effet à Saint-Pierre qu'est dédiée l'église de Dompierre-sur-Mer, pour le distinguer des deux Dompierre-sur-Boutonne et sur Charente. Cet édifice religieux dépendait de l'abbaye de Maillezais,

et n'a conservé de sa première construction qu'une fenêtre romane, à clavaux droits, sans archivolte et que je crois du neuvième siècle. Le chevet droit a été refait. Le clocher à flèche à quatre faces et à quatre angles rabattus, est carré, soutenu par un énorme contrefort. Le portail et les fenêtres sont des ogives du treizième siècle (voyez pl. 78).

Marsilly, *Marsiliacus* situé sur le bord de la mer, entre Esnandes et Nieul, à l'entrée du golfe de la Sèvre, se trouvait défendue par son église, véritable donjon du quatorzième siècle par l'épaisseur et la grande élévation de ses murailles, et pour le système défensif de laquelle on n'avait rien négligé. Placée sous le vocable de Saint-Pierre, cette église appartenait à l'abbaye des Bénédictins de Saint-Michel en l'Herm.

Un portail à voussoirs du treizième siècle, est la seule ouverture du frontispice, et un chevron brisé l'encâdre. Une petite fenêtre très élevée en occupe l'assise supérieure. A droite un escalier à vis, coiffé d'une calotte en pierre dans une cage à plusieurs angles, porte une guérite à son tiers inférieur. A gauche est un contrefort carré, surmonté d'un clocheton simulé. Au midi, les baies ogivales sont fermées, une seule excepté le côté Est se trouve, réduit à des pans de murs dégradés; celui du nord montre encore le cul de lampe qui suppor-

tait sans doute une guérite, puis une vis héxagone ornée d'ogives en penditifs. Tout cet ensemble a le cachet de la force et devait opposer une sérieuse résistance aux armées de ces temps, mais surtout aux assaillans venant par mer. Des souterrains se dirigeaient vers la mer et le principal coté du bâtiment a encore, malgré les mutilations de son sommet, une hauteur de 23 mètres.

Nieul-sur-Mer, *Niolium*, touchait à la mer sur la côte occidentale du golfe de Marans ou des deux Corbeaux. Son église portait le nom de Cure de St-Philbert d'Aulnix dans le pouillé du diocèse et dépendait de l'abbaye de Saint-Michel en l'Herm. C'était encore un édifice autant militaire que religieux, rebâti dans le style ogival du treizième siècle. Sa façade n'a qu'un portail central en ogive et deux massifs buttants aux angles. Son clocher lourd et massif est carré, mais dans les guerres de religion l'ensemble de l'édifice a été mutilé.

Son castel a fait place à un édifice de la renaissance, ayant de larges crénaux sur la façade, une large porte ogivale avec pinacle du quatorzième siècle; une deuxième porte à cintre surbaissé ouverte sur un moucharaby, et que décoraient au-dessus du linteau les armes seigneuriales. (pl. du t. 2 des Fastes.)

Andilly-le-Marais, *Andilliacus*, se trouvait occuper un petit cap s'avançant vers l'île de Marans. Son église dédiée à Saint-Nazaire dépendait de l'abbaye de Moustierneuf de Poitiers. Il reste peu de traces de l'ancien édifice qui a été presqu'entièrement refait, ainsi que le clocher. L'intérieur n'a conservé qu'une colonne romane et le côté méridional de la chapelle latérale présente encore deux fenêtres du dixième siècle évidemment par les clavaux plats, sans saillie et les deux colonnettes des angles à chapiteaux barbares.

Charron était une île occupant l'entrée du golfe de la Sèvre, en face de la côte d'Esnandes et de l'île de St-Michel en l'Herm : son nom purement celte signifie *terre entourée d'eau*. Reliée aujourd'hui à la terre ferme, elle est peuplée par les descendants des Alains nommés Colliberts, dont les rejetons existent encore dans les marécages des bords de la Sèvre. Son église dédiée à Saint-Nicolas, a été fortifiée. Elle date du treizième siècle, et sa façade a été complètement refaite dans le quatorzième siècle. Deux contreforts massifs et carrés soutiennent les angles d'un large frontispice nu, et sans autre ouverture qu'un portail ogival. Sur la façade, en rentrée, s'élève un clocher ayant, entre deux contreforts, une baie en ogive, puis ayant ses quatre angles rabattus et un toit conique à 8 pans, dont 4 larges et 4 petits. (Voyez pl. 95.)

Du chastel de Charron dont parle Commines, ou Louis XI eut une entrevue avec son frère le duc de Guyenne, il ne reste plus qu'un logis bourgeois dont la longue façade a été restaurée sous les rois Louis XIII et Louis XIV. Toutefois, une tourelle octogone coiffée d'un toît conique à huit pans, occupe le côté gauche de cette façade et date probablement du quatorzième siècle. (Voyez pl. 94.)

Le prieuré du Bois, près Charron, dépendait de l'abbaye de Bourgdieu.

MARANS, ancienne île du golfe de la Sèvre dont elle occupait le milieu, en face d'Andilly, non loin de l'île de Vix, a été colonisée par les Colliberts et ainsi que l'indique le mot Marans, par des peuplades adonnées à la navigation et à la maraude. (Voyez mes Fastes Historiques, t. 1., p. 14.)

Dans le treizième siècle ce bourg était défendu, outre son puissant castrum et la non moins célèbre bastille de Marans, par une église aujourd'hui presque complètement ruinée (pl. 100) et appellée Saint-Etienne de Bacone. Les église dédiées à Saint-Etienne sont des premiers temps de l'établissement de la religion chrétienne dans les Gaules et le surnom de Bacone est purement celte ; *Baconna* ou *Buconna* était la déesse des forêts chez les Gaulois,

et l'on retrouve encore dans notre département des grands bois qui ont conservé ce nom et entr'autres, *sylva quæ vocatur Bàcone*, donnée en 1141 par Aliénore à l'abbaye de Sainte-Marie de Saintes. Jules César, dans ses commentaires, parle de l'immense forêt des Suèves, appelée *Bacenis*. Plusieurs autres noms gaulois subsistent sur le pourtour du sol qui constituait autrefois l'île de Marans entr'autres *le chau vieux*, *la Folie*, ou la pierre de l'inspiration, etc.

L'église actuelle de Saint-Etienne de Marans dont je n'ai pas parlé dans l'article cité de mon livre, a de vastes proportions, une abside, deux bras et le clocher placé sur le chœur. Mais la ville de Marans ayant figuré au premier rang dans les guerres de religion, ayant mainte et maintefois été prise et reprise, son église s'est ressentie des ravages de la guerre, et l'édifice entier n'est plus qu'un composé de restaurations de toutes les époques. Les chapitaux des colonnes qui supportent la coupole du clocher, sont ornés de sculptures romanes du onzième siècle. Les côtés de la nef sont à ogives simulées du treizième siècle avec des têtes en penditifs ; les piliers du centre sont de 1617 ; le chevet est droit à deux frontons aigus, coupé au milieu par un large contrefort et ayant deux immenses fenêtres bouchées, celles de droite exceptées,

ouvertes dans le haut, avec une rosace du quinzième siècle. Une porte de crypte souterraine est murée, et date du quatorzième siècle, ainsi que la fenêtre qui est au-dessus. Sur la façade il y a deux portails ouverts, l'un, celui de droite du quinzième siècle, l'autre du treizième, ayant deux côtés aux retombées de l'archivolte.

Angoulins a été une place fortifiée et un port maritime. La mer baigne encore ses falaises déclives, mais son port est comblé. Une charte de 942 mentionne *Ingolins.* On trouve dans les œuvres de Saint-Cyprien qu'en 817 le moine Félix et ses compagnons débarquèrent à Angoulins venant d'Alexandrie avec le chef de Saint-Jean-Baptiste qu'ils allaient déposer à Saint-Jean-d'Angély. « *Diverterunt ad portum qui* « *Angolismensis, qui situs est in pago Alniensi.* »

Son église, dédiée à Saint-Pierre et placée sur la croupe de la falaise, a servi de forteresse. Elle date du treizième siècle avec des gargouilles sculptées, un portail et des restaurations du quatorzième. La façade a une rangée de barbacans et le chevet a conservé trois tourelles. C'était encore une de ces églises militantes comme on en trouve tant en Aunis. L'église de Saint-Jean des Sables, dépendante de l'abbaye de Saint-Jean-d'Angély, a disparu depuis long-temps.

Le Canton de GEMOZAC comprend Seize communes qui sont : Gemozac, Saint-André-du-Lidon, Berneuil, Cravans, Jazennes, Meursac, Montpellier-de-Médillan, Saint-Quentin-de-Ransannes, Retaud, Rioux, Saint-Simon-de-Pellouaille, Tanzac, Tesson, Thains, Villars et Virollet.

GEMOZAC, *Gemosacum*. — Entre le bourg de Gemozac et le village de Tanzac, s'élève un terrier, appelé par les habitants le *Château du Chaillou* ; monticule décrivant un cône haut de dix-huit mètres, parfaitement arrondi à sa base et entouré de fossés profonds. Le sommet de cette éminence faite de pierres et de terre battue, a une sorte de plateforme ayant cinq mètres sur chaque face et qui

supportait sans nul doute un donjon du dixième siècle.

La statistique du département dit qu'un monastère du onzième siècle a été rasé vers 1600, et que le castrum de Gemozac, qui reposait sur de vastes souterrains, a été complètement déblayé en 1829. En 1612, on voit ce château être la propriété d'un seigneur de Gemozac, nommé de Candelai.

L'église du bourg qui nous occupe, placée sous l'invocation de Saint-Pierre, a, malgré les mutilations et les restaurations qu'elle a subies, de l'intérêt pour l'archéologue. Il n'est rien resté de la façade primitive, que les trois ordres de colonnes groupées en faisceaux les unes au-dessus des autres. Aux angles de cette même façade on retrouve encore des vestiges de pleins-cintres qui décrivent trois arcatures. La façade actuelle a son portail surmonté d'un œil de bœuf, et l'un et l'autre du dix-septième siècle. L'abside est remplacée par un chevet droit, ayant trois fenêtres ogivales à lancettes du treizième siècle, mais bouchées.

Les côtés de la nef ont subi de nombreuses restaurations, tout en conservant des fenêtres à plein cintre du onzième siècle sur le côté du septentrion, et de longues fenêtres ogivales du treizième siècle sur celui du midi. Les transepts sont remplacés au Sud par un corps de maçonnerie à demi-arrondi, ayant des fenêtres romanes et des corbeaux du on-

zième siècle. Trois portails à plein-cintre de la même époque formaient une entrée en arc-de-triomphe. Des murs, percés de baies petites et modernes, remplissent ces trois portails, à une seule voussure chacun. Le clocher lourd et massif, mais peu élevé, appartient au treizième siècle. Le socle est carré à contreforts peu épais, ayant une galerie de fenêtres ogivales bouchées à la deuxième assise et quatre baies romanes avec quatre baies ogivales. Le toît est pyramidal octogone.

Saint-André-du-Lidon. — L'église du hameau, chef-lieu de la commune, est dédiée à Saint-André, et le surnom de Lidon annonce une origine francke. Ce mot vient de *Lidi*, ayant pour synonymes *Lazi*, *Fiscalini*, les attachés au fisc, les *Lites*, chez les peuples d'origine germanique. Saint-André du Lidon, a été occupé, et peut-être bâti, par des hommes de race tudesque, sous les premiers Carlovingiens. C'est à eux qu'on doit attribuer la construction du château féodal de la Motte, vieux donjon entouré de profondes douves de l'époque carlovingienne, aujourd'hui détruit. Saint-André, *Andreas*, dont le nom en grec signifie *Courageux*, a été disciple de Saint-Jean-Baptiste. Il fut crucifié par ordre du proconsul Egée. Les Écossais l'ont pris pour patron.

Berneuil. — La désinence *œil*, signifie *splendeur*, et les Grecs l'avaient transformé en *Elè* ou *Ellè*. Ce village, ancienne dépendance de la principauté de

Pons, avait un vieux château dont il ne reste plus que des vestiges. Un seigneur de Berneuil est mentionné dans une charte de 1245.

Son église, sous le vocable de Notre-Dame, passe pour avoir appartenu aux Templiers; cette église a des proportions assez vastes qui témoignent de son ancienne importance, mais elle a subi des restaurations barbares et sans nom. Son porche et sa façade actuelle sont des plus rustiques. Son abside semi-arrondie n'a conservé d'antique que sa forme. Les bas côtés, le chœur, les bras, ont été rebâtis par des maçons limousins. Un ossuaire y existe encore.

Le clocher seul de cette église est remarquable par sa belle conservation et par sa masse imposante. Les deux assises au-dessus du chœur sont à plein-cintre roman, et les quatre arcs de la base forment arcature bouchée. Les deux fenêtres d'en haut ont été ouvertes et sont à plein cintre également. Une tourelle coiffée d'un cône écaillé, s'élève avec un escalier à vis à un des angles du clocher, dont le faire accuse la fin du onzième siècle ou le commencement du douzième. Le sommet de ce clocher a reçu un faîtage à pans tronqués dans le treizième siècle et un toit conique à six pans.

On voit encore une crypte qui servait de sortie au vieux donjon.

Cravans. — De *Crava*, *Campus Lapideus*, d'où

on a fait *Crau*, du grec *Crazo*, qui crie. *Cravan* est aussi le nom d'une oie ou d'un coquillage adhérent par un pédoncule et nommé *Anatife*.

Son église est dédiée à Saint-Pierre : Elle est mutilée et n'a conservé du treizième siècle que son clocher et son chevet. Le clocher est bas et carré, ayant une toiture plate à quatre pans et deux fenêtres ogivales étroites. Le chevet est droit, ayant une grande baie ogivale bouchée, renfermant elle-même les restans de trois ogives treflées à leur sommet. Les contreforts sont épais et massifs et datent du seizième siècle au plus.

Jazennes. — Le non du hameau chef-lieu de la commune est peut-être corrompu de *Jarrigia* pour *Garrigia*, terre inculte. *Jazeran*, au moyen-âge se disait d'une sorte de cotte de mailles.

Son église est dédiée à Notre-Dame ; c'est un édifice roman admirablement bien conservé et d'une architecture gracieuse, qui date de la fin du onzième siècle, et qui sert à prouver les efforts que fesaient les architectes du temps pour se rapprocher de l'art romain.

La façade est divisée en trois ordres, que des colonnes groupées trois de face marquent, en formant faisceaux sur les côtés. Le premier étage est en arc-de-triomphe, à trois portails romans inégaux, c'est-à-dire un grand et deux plus petits, bouchés.

Les chapitaux des colonnes qui soutiennent les

arcs plein-cintre sont au niveau des colonnes du premier ordre, et les cintres forment le second. Le troisième ordre présente une fenêtre romane centrale ayant de chaque côté deux pleins-cintres en relief mais sans colonnettes pour support. Un tailloir à modillons forme la circonscription de cet ordre que surmonte un fronton triangulaire, portant une croix au pignon. Les voussures du grand portail sont couvertes de rinceaux, d'oves, de violettes, de tribules et de lozanges de l'époque byzantine.

L'apside est semi-arrondie, à colonnettes longues et grêles pour contreforts, à modillons sur le pourtour de l'entablement, et coupée dans le bas par un tailloir circulaire couvert de sculptures. Les fenêtres sont à plein cintre, sans jambages; elles sont bouchées.

Le clocher, placé sur le chœur, est carré, à fenêtres romanes bouchées à la première assise, et à deux fenêtres à plein cintre ouvertes à la deuxième. Une toiture à quatre pans coiffe le tout. Des colonnes fluettes occupent les angles. Dans le treizième siècle on a ajouté un escalier à vis à droite du clocher. Il est carré, coiffé d'un pyramidion à six pans, en pierre de taille.

Notre-Dame de Jazennes date du onzième siècle, dont elle est un des monumens de notre province les mieux conservés.

Meursac. — *Mursiacum* de *Mursia*, *Muro*, vil-

lage, à l'époque gallo-romaine. Des vestiges d'édifices romains, consistant en pans de murs forts épais et encore hauts de quatre à cinq mètres, existent au lieu appelé le *Bois du Château*, et on remarque en quelques autres endroits des souterrains creusés dans la roche vive, qui ont dû servir de refuge aux Gaulois lors de l'invasion des barbares.

Le bourg des Epaux appartient à cette commune. Au moyen-âge, on appelait ainsi les défenses ou les réserves faites dans les forêts des Epaux. Sa chapelle dépendait d'une commanderie de Malte.

L'église de Meursac est dédiée à Saint-Martin, le patron des Gaules. C'est un vaste vaisseau du onzième siècle, qui a reçu de nombreuses restaurations dans les douzième, treizième, quinzième et seizième siècles. Le premier étage de la façade est rempli par un vaste cintre qui a remplacé l'ancien portail roman. La deuxième assise a conservé ses fenêtres romanes bien qu'elles soient bouchées. Une frise sculptée et que soutiennent des modillons romans, sépare la deuxième assise d'un fronton triangulaire fort élevé. L'apside est détruite, et à sa place on a badigeonné un chevet droit ayant deux fenêtres, à ogives du douzième siècle, bouchées. A gauche du bras, sont deux fenêtres ogivales du treizième siècle, et à droite une fenêtre ogivale du quatorzième siècle. Les côtés de la

nef ont conservé des arcs en tiers-point du quatorzième siècle et des contreforts aplatis du douzième. L'entablement est soutenu par une rangée de modillons. Le clocher est bas et carré, percé de fenêtres du treizième siècle. Un escalier à vis cylindrique et coiffé d'un cône écaillé, s'élève à l'angle droit.

On trouve une bonne description de cette église dans le compte-rendu du congrès de Saintes, p. 124. Le transept du nord paraît être du dixième siècle.

MONTPELLIER-DE-MÉDILLAN. — *Mons Pelli*, le coteau aux toisons ou aux moutons, et *Medilian*, nom celte primitif, qui vient de *mad*, pâturage et de *lan*, territoire. Saint-Ambroise et Sidoine Apollinaire s'exprimaient ainsi : « *A sua demidia parte lanata.* » Le sol de cette commune est élevé et pierreux.

L'église du village de Mont-Pellier est sous le vocable de Saint-Martin. C'est un édifice fort bien conservé de l'époque romano-ogivale et de la fin du douzième siècle. Sa façade coupée par deux étages que surmonte un fronton triangulaire moderne, présente dans le bas un portail à quatre voussures en plein-cintre pur, et deux petits portails simulés sur les côtés et à ogives romanes. Le deuxième étage, a, au centre, une fenêtre romane et sur les ailes de chaque côté, trois fenêtres simulées, décrivant une

arcature ogivale. Toutes les colonnettes de ces fenêtres sont longues et grèles, et plusieurs ont des rinceaux. Quatre rangées de colonnes en applique, séparent, en quatre aires, la surface de la façade et s'arrêtent à une frise que supportent des modillons. Deux colonnettes sont accolées aux angles de la deuxième assise, et sont remplacées dans le bas par des jambages.

Les côtés de la nef ont été restaurés. L'abside est rasée. Le clocher est bas et carré, coiffé d'un toît plat à quatre pans. Deux fenêtres accolées à plein cintre et à large voussure en volute, retrécies à leur milieu, avec une sorte de petite rose, appartiennent à la fin du douzième siècle. Saint-Martin de Montpellier est un curieux specimen de l'architecture de transition dite romano-ogivale.

Saint-Quentin-de-Ransanne. — *Sanctus Quentinus* est le martyr du Vermandois et de la Touraine, et l'histoire des Bénédictins donne sa vie (tome III, p. 500). Ransanne découle de *Ransonium*, Rédemption. Les noms de cette commune appartiennent donc au moyen-âge et sont une médaille traditionnelle de l'époque de mysticisme où le village a été établi, ou a pris de l'extension.

Un vieux château protégeait le hameau, il a été rebâti plusieurs fois. Il appartenait au prince de Lambese. Aujourd'hui il n'en reste plus que des ruines.

L'église dédiée à Saint-Quentin, est certainement dans son genre, un des monumens romans les plus curieux du département.

La façade surmontée d'un fronton élevé, percé de deux campanilles, a été restaurée. Elle n'a conservé de sa primitive construction que son portail central, dont on a retouché une partie dans le seizième siècle. Les portails latéraux ont été remplacés par un mur uni; mais sur le haut de cette première assise, existent encore 23 modillons saillans représentant des têtes de bœufs. Puis le deuxième étage est occupé par une arcature à plein-cintre d'arcs petits, à colonnettes courtes, appuyant sur une console. Deux gros contreforts du quinzième servent d'arc buttant aux angles. Les sculptures prodiguées sur cette façade sont byzantines et se composent d'entrelacs, de damiers de cercles perlés et de figures de monstres. Entre les modillons sont des représentations de cercles ou de roues, Les modillons sont couverts de têtes bizarres. Parmi les reliefs de ces modillons j'ai remarqué une croix épatée de templier, un homme qui mange une fouace, une tête de veau, etc, etc. L'apside est bien conservée : elle est arrondie, coupée par des colonnettes en aires séparées, au milieu desquelles sont des fenêtres simulées à plein-cintre ou de l'époque romane pure, c'est-à-dire du onzième siècle. L'archivolte de ces fenêtres est en

saillie et couvert de dents de scie : leur voussure est peu profonde. Les retombées de l'arc appuient sur des pieds droits. Un cordon sert de frise et supporte un entablement sans ornementation. Les chapitaux des colonnes n'ont aucun relief.

Cette église est d'autant plus curieuse que je n'ai rencontré, sur aucun autre monument, des sculptures analogues. L'histoire se tait sur les propriétaires de cette église que les Templiers ont dû posséder et orner dans les premières années de l'établissement de leur ordre

RÉTAUD. — De *Retoreria*, seigneurerie d'où on a fait *Retorerie*. On a dit *Reto* et puis *Retaud*.

Un ancien castrum des plus fortifiés existait à Brassaud. Le propriétaire, Charles de La Chambre, en faisait hommage dans le 15e siècle à l'évêque de Saintes comme seigneur suzerain. Il lui devait, en lui faisant serment d'obédience, l'hommage de deux coqs blancs portant au cou une sonnette d'argent doré du poids de 30 grammes (statistiq., p. 150).

Une charte de 971 parle d'un hameau appelé *Rete* dans la *vicaria Brionensis*, qui ne peut être Retaud. Mais il s'agit, sans nul doute, de son église dans la charte de 1072 par laquelle Rainulfe donne à l'abbaye de St-Jean-d'Angély l'église de Trojan.

L'église de Retaud est en effet dédiée à Saint-Trojan ou Troyen, évêque de Saintes, mort vers 532, et inhumé dans la paroisse Saint-Vivien de

Saintes. Grégoire de Tours nous a laissé sa vie. C'est un admirable édifice roman-byzantin, et le mot admirable n'est pas trop fort. Bâtie sur un coteau élevé, cette église est de la fin du onzième siècle, ou du commencement du douzième, car le portail central roman, a de chaque côté un petit portail bouché mais en arc ogival. Les archivoltes ont des étoiles sculptées et des fleurons sur les voussures. L'abside coupée en sept pans et bâtie en arêtes de poissons à sa base, a des arcatures plein-cintre décorées avec beaucoup de goût. Les modillons sont couverts de figures grimaçantes, d'*obcœna*, d'entre lacs, de têtes de monstres, de nœuds, de frêtes perlées, de fleurs, etc., etc.

Les chapitaux des colonnes de la façade portent sur leurs corbeilles des masques, des oiseaux avec des faces humaines, des masques de réprouvés, des entrelacs fleuris et perlés.

Le clocher placé sur le chœur date du treizième siècle. Le cimetière qui entoure l'église est encore riche en cercueils en pierres creusées, ayant un évidement pour la tête.

J'ai donné des détails plus complets sur Saint-Trojan-de-Bétaud dans mes lettres historiques et archéologiques (p. 62) et j'y renvoie le lecteur. On lira aussi une bonne description à la page 132 du compte-rendu du congrès de Saintes.

RIOUX. — Peut être de *Riblo*, *Rioturé*, Batail-

ler. Le pape Gelase II, par sa bulle de 1119, confirma l'abbaye de Noaillé, du Poitou, dans la possession d'une foule d'églises, parmi lesquelles, on voit figurer celle de Rioux.

L'ancien château, souvent restauré, avait de profondes douves et un pont-levis. Il est sans caractère aujourd'hui.

L'église de Rioux, sous le vocable de *Notre-Dame*, est un vaisseau fort remarquable et par son étendue et par sa belle conservation. C'est encore une des églises les plus curieuses de notre département, bien que réparée à plusieurs époques. Bâtie à la fin du onzième siècle, Notre-Dame de Rioux étale les broderies byzantines qu'on a prodiguées sur sa façade ou sur son abside, et des coupes de pierres en feuilles de fougères ou en écailles de poissons. La façade n'a qu'un vaste portail roman à voussures en volute, couvertes de dents de scie et de moulures. Deux énormes arcs-butants placés dans le quinzième siècle soutiennent ses angles. Une arcature de petites fenêtres simulées étroites et à colonnettes marquent la deuxième assise. Dans la fenêtre centrale du milieu est un médaillon oblong avec une figure de la Vierge. Un évasement de la base du clocher, placé dans le treizième siècle sur cette façade, est percé d'un œil de bœuf garni de dents sur ses bords, et qui se trouve ouvert au milieu d'une surface dont les pierres sont placées en

échiquier. Deux fenêtres à lancettes du treizième siècle, donnent de la lumière au clocher qui est carré. Les transepts ont été restaurés. L'apside est polygonale. Chaque angle appuie sur des colonnes grêles formant quatre assises et qui s'élèvent ainsi les unes au-dessus des autres jusqu'à l'entablement. Une plate-bande coupe au milieu le socle de l'apside, construit en pierres disposées en feuilles de fougères ou imbriquées en écaille de poissons. Trois fenêtres ouvertes à l'extrémité, sont petites relativement au développement de leur large cintre roman, et à la profonde voussure qui en résulte et que deux grêles colonnes supportent aux angles. Des dentelures, des tores, des câbles et des rinceaux décorent à profusion ces belles fenêtres. Enfin une arcature romane également surchargée de reliefs contourne le haut de cette gracieuse partie de l'église de Rioux. Un entablement soutenu par des modillons surchargés de figures, termine le tout. Proche l'église s'élève sur un socle arrondi de quatre marches, une colonne cylindrique, formée de futs assemblés et inégaux, assez élevés, et que termine non pas une croix, mais une sorte de losange en pierres, découpé et bordé où a dû exister une inscription et peut-être les initiales INRI. Ce *fanum* ou croix pourrait bien être du treizième siècle.

SAINT-SIMON-DE-PELLOUAILLE. — Saint-Simon,

l'apôtre Galiléen, a été surnommé le Caananite et prêcha l'Evangile dans la Lybie et dans l'Egypte. Pelle-Ouaille est la traduction romane de *Pellis Ovis*, canton fertile en toisons, où les brebis sont élevées en abondance. Encore aujourd'hui les habitants de cette commune sont renommés pour leur commerce de bestiaux et surtout de moutons.

La parfaite conservation de l'église de Saint-Simon, rend cet édifice religieux intéressant pour l'archéologie, car c'est un curieux échantillon de l'architecture romane de la fin du onzième siècle. Les angles de la façade sont coupés en biais, formés qu'ils sont, par deux assises de colonnes longues et grèles, terminées par des chapiteaux couverts d'entrelacs. La première assise est presque en totalité occupée par un vaste portail roman, à trois voussures en volute, encadré sur le grand archivolte par un tailloir saillant. Les plates-bandes des voussures sont couvertes de palettes, de perles, de lozanges, d'étoiles tribules, etc., etc., séparés par des tores et par des moulures. Cette profusion de détails, empruntés au goût byzantin, annonce le faire de la fin du onzième siècle. Une console sans modillons, mais couverte de rinceaux, sépare la première assise de la seconde. Celle-ci présente une série de plein-cintres à clavaux aplatis, et ayant un tailloir dentelé à l'archivolte. Les deux plus extérieurs appuient sur des jambages, et tous les autres

finissent en impostes. Un fronton triangulaire termine la façade, mais anciennement elle finissait carrément par une consolle appuyée sur des corbeaux unis.

Les côtés de la nef ont conservé quelques fenêtres romanes, à tailloir en saillie sur le cintre. Sur un socle massif et carré que décore une arcature de plein-cintres romans bouchés et à clavaux unis, est établie une masse octogone, peu élevée, coiffée d'un pyramidion à six pans. C'est le clocher, dont les ouvertures ont été refaites. On se rend au clocher par une petite galerie fermée, qui part d'une construction presqu'aussi élevée que lui et dans l'intérieur de laquelle est un escalier à vis. Un toit en pierres imbriquées recouvre cette portion de l'édifice, qui est quadrangulaire et sans ornementation. L'abside a été rasée.

TANZAC. — *Tanza*, Escorte, lieu de protection dans la basse latinité.

Cette commune possède les ruines de deux châteaux forts, détruits dans les guerres civiles.

Son église est dédié à Saint-Saturnin. C'est une vraie Basilique du onzième siècle, qui atteste l'importance de Tanzac dans le moyen-âge. Saint-Saturnin décrit une croix latine ayant une abside à l'orient, deux chapelles hémisphériques derrière les bras, et le clocher assis sur le chœur.

La façade est des plus simples. Ses côtés sont

amortis par de longues colonnes grêles qui s'élèvent jusqu'à la consolle. Un vaste portail occupe toute la moitié inférieure. Il est à voussures concentriques, n'ayant sur leur périmètre que de simples rinceaux et qui s'appuient sur des consoles obliques. La fenêtre est romane, encadrée d'un tailloir que soutiennent des modillons. Un fronton triangulaire uni couronne le tout.

Les bras ont conservé leur forme primitive, et il en est de même d'une des chapelles terminales des bas côtés. L'apside est hémisphérique, ayant des contreforts minces et plats, et un entablement garni de modillons saillants: Un cordon la contourne dans le haut et encadre les cintres des baies, petites et étroites qui l'entourent.

Le clocher est bas, épais, massif et régulièrement carré. Son socle a deux pleins-cintres bouchés, et sa deuxième assise présente aux angles et dans le milieu des colonnettes fort grèles. Chaque face est percée de deux baies ogivales, à lancettes, du onzième siècle. Une toiture plate, à quatre égoûts, le recouvre. A droite s'élève un massif perpendiculaire et carré, percé d'ouvertures sans caractères, et qui sert de cage à l'escalier.

Tanzac possède une croix ou *phanum* des plus curieuses. Sur un tertre enveloppé d'un petit mur circulaire s'appuie un socle à trois gradins et à six pans, que surmonte un fût épais et massif, creusé

de quatre niches, où ont dû être placées des statues qui n'existent plus. Ces niches sont bordées de filets et de colonnes primatiques qui décrivent des ogives alongées et surbaissées au sommet, ayant des pinacles aigus à leurs angles. La colonne s'étrangle, pour s'élargir ensuite en chapiteau couvert de palmes et portant une tête d'ange sur chaque face. Une croix épâtée et massive surmonte ce chapiteau. Cette croix date évidemment du règne de Charles VII, dont elle rappelle le style d'architecture.

Tesson. — Taisson, de *Taxus*, blaireau.

Son église, dédiée à Saint-Grégoire, est, dit-on vaste et belle. Je ne l'ai point visitée. Le vieux castrum de Tesson a été rebâti au dix-huitième siècle. Le général marquis de Monconseil, fonda en 1777 un hospice qui fut supprimé en 1793. Dans l'église a été inhumé le marquis de Guinot de Monconseil, lieutenant général, seigneur de Tesson, Rioux, Courcoury, Thénac, et fondateur en 1770 de l'hôpital Saint-Louis de Saintes.

Thaims. — De *Taind-Land*, *Terra Tani*, la terre du Tan ou terre noble. Les Saxons appelaient *Thainus*, *Thanus* leur seigneur, et ce nom se retrouve chez les Danois. Thaims a donc été un de ces hameaux temporaires, créés par les pirates saxons pendant leurs expéditions pillardes sur nos côtes. A l'étymologie du nom vient se joindre, proche le

village, la présence d'une tombelle bien conservée, distante de Thaims d'une centaine de mètres, et qu'on vient le surmonter d'un moulin à vent.

VIROLLET. — Le nom du hameau vient de *Viriæ celticæ* (Pline), viroles faites par les Gaulois avec les *spina Cervina*, et nommées par les Gallo-Romains *Virollia*, *Fibula*.

Proche Virollet, sont les ruines de l'ancienne abbaye de *Masdion*, de l'ordre de Saint-Benoit (Gallia-Christiana); Masdion se trouve écrit *Musdio* dans les vieilles chartes, et a brillé dans les quatorzième et quinzième siècles. Les ruines de cette abbaye occupent les bords de la Seudre.

VILLARS. — *Villaris* chez les Gallo-Romains signifiait *villa* dans les bois Une charte de 990 mentionne le don fait à l'abbaye de Saint-Cyprien par le clerc Robert, de terres, bois, serfs, situés dans la viguerie de Briou, aux villages appelés *Falgeriolus* et *Villaris*. Quelques écrivains font découler le nom de *Villars* des mots *Villa* et *Arx*, village sur une hauteur. Ce hameau occupe en effet un point culminant.

Du vieux château de Saint-Mathieu, il ne reste plus qu'une fabrique du seizième siècle et une tour, rasée au sommet. Il appartenait à la maison Gombaud, du Périgord. Non loin est un terrain qui porte le nom de *Champ-de-Bataille*.

Son église est bien conservée. C'est un édifice

roman du douzième siècle, dédié à Saint-Victor ou Saint-Victorin. Il a des colonnes groupées aux angles de la façade, un vaste portail à cinq voussures et en volute et deux petits portails bouchés sur les côtés. Deux cordons, supportés par deux rangées de modillons coupent la façade, dont le haut n'a qu'une seule fenêtre à plein-cintre, ayant deux colonnettes aux angles et un tailloir sur l'archivolte. Les portails latéraux ont leur archivolte du style romano-ogival. Les côtés de la nef ont été restaurés. Le clocher est bas et carré, placé sur le chœur, et recouvert d'un toit plat. Les fenêtres ont été refaites et n'ont plus de caractères. L'apside a été rasée. Elle est remplacée par un chevet droit, ayant au milieu une fenêtre du quinzième siècle. Deux énormes contreforts de la même époque soutiennent la poussée des angles.

Angela de Brescia, fondatrice des Ursulines
fut béatifiée en 1770.

SAINT-EUTROPE DE SAINTES.

L'antique métropole de la Saintonge, Saintes, prenait un air de fête et sortait de son calme habituel dans la journée du 14 octobre 1845. Un soleil radieux, un ciel pur, prêtaient à son horizon bocager, à ses campagnes verdoyantes et fraîches, un aspect enchanteur. De toutes parts affluait dans la cité une foule empressée: hommes, femmes et enfents semblaient joyeusement affairés. La curiosité et la joie, que favorisait une moite température, donnaient à toutes les physionomies une animation inaccoutumée. C'est qu'il s'agissait pour chacun d'assister à une de ces cérémonies du culte catholique qu'il est rare de voir renouveler dans une vie d'homme; c'est qu'à notre époque de tiédeur ou d'indifférence, il fallait rétrograder dans l'intervalle

des siècles, pour se retrouver en présence de l'église militante, et assister aux hommages rendus aux ossements de l'un des premiers apôtres des Gaules, conquérant la palme du martyre, sur le lieu même où devait s'accomplir la cérémonie! Il y avait dans cette population exubérante, accourue de tous les alentours, peu de foi sans doute, mais en revanche chaque visage exprimait une profonde curiosité. Il en est, qui récréant par la pensée, l'ancienne civilisation gallo-romaine, ont crû un instant voir revivre sous leurs yeux les croyances et les actions des personnages de ces temps. Les flots mouvants des visiteurs étrangers à la ville de Saintes, serpentaient dans tous les sens de la vaste étendue de cette vieille cité, coupée de ravins et de collines, renfermant dans son sein des cultures et des jardins, et formée de membres épars que nulle ceinture ne relie, depuis que les guerres ont renversé ses murailles et disseminé sa population. Saintes par sa topographie se prêtait donc merveilleusement à cette éclatante fête, à laquelle Dieu lui-même s'associait pour un de ses élus, en déversant sur cette foule les splendeurs d'une des plus magnifiques journées d'automne, succédant à des pluies glaciales presque continuelles. Saintes, d'ailleurs, n'est-elle pas une relique d'antiquaire, relique enchassée dans la bordure, d'un paysage que n'eût pas dédaigné le pinceau de Claude Lorrain?

La basilique de Saint-Eutrope, veuve de sa flèche élancée que le feu du ciel a foudroyée; temple tronçonné dans sa nef par le mauvais goût des architectes : l'église de Saint-Eutrope s'élève calme et imposante sur la croupe du coteau qu'habitait Eutrope. Le son grave du bourdon allait annonçant le départ des reliques, et bientôt un immense cortège, défilant sur deux lignes, s'engagea processionnellement sur le boulevard en se dirigeant avec lenteur, de la basilique de Saint-Eutrope à l'ancienne cathédrale de Saint-Pierre, pour revenir de celle-ci au point de départ, en franchissant deux arcs de triomphe fort modestes. Certes, les os d'Eutrope durent s'agiter convulsivement en longeant la vallée où les débris des arènes gisent dans la dégradation, à ces mots que les payens passionnés faisaient retentir sur les gradins : *aux bêtes les chrétiens!*.... plus d'un santon cathéchisé par le saint, a du arroser de son sang l'aire, que maintenant recouvre l'herbe. Les hymnes sacrés, chantés par les chœurs en l'honneur d'Eutrope allaient répétés par les échos qui jadis résonnèrent sous les coups de haches des *Lanii*. Ces cantiques étaient interrompus à temps égaux par les sons de la musique guerrière, exécutant la marche funèbre composée pour la translation des cendres de Napoléon. Eutrope, le pauvre prédicateur, venu à Saintes, avec un baton pastoral pour conquérir la Saintonge et l'arracher aux

croyances païennes, Napoléon, le géant des armées, le moderne hercule agitant les masses et étreignant les nationalités dans sa puissante main? Quel contraste? L'un pauvre et obscur, frappé sur son rocher caverneux par les ordres d'un légat de proconsul, l'autre renversé du trône le plus brillant, trahi par la fortune et mourant d'une lente agonie sur un des rochers de l'Atlantique!....

Trois fois, dans l'espace de seize cents ans, les ossements de Saint-Eutrope ont été l'objet d'une cérémonie de translation. Au sixième siècle, époque de ferveur, où les schismes enflammaient le zèle de l'orthodoxie, le culte des reliques acquit une grande vogue. Pallade, évêque de Saintes, en fut un ardent promoteur, et il remit en honneur les restes des saints de son diocèse, en faisant revivre les traditions qui les concernaient. Malgré la vie aventureuse de Pallade au milieu des guerres intestines de Gondran, de Gondovalde et de Childebert, il retrouva le tombeau de Saint-Vaize et bâtit sous son invocation un monastère sur les rives de la Charente; puis on le voit élever la basilique de Saint-Pierre et de Saint-Paul (1), pour y placer les reliques de Saint-Pierre et de Saint-Paul, de Saint-Laurent et de Saint-Pancrace, et enfin bâtir l'église

(1) Aujourd'hui Saint-Pallais, église abandonnée depuis la révolution de 93, et devenu magasin à fourrages.

de Saint-Etienne, *Sanctus Stephanus*. C'est en faisant les fouilles de ce dernier édifice qu'on découvrit les os d'Eutrope que la tradition indiquait avoir été enterré sur le coteau connu du peuple sous la désignation de *Saint-Eutrope rocade*. Pallade ou St-Pallais, dit le *Gallia Christiana*, a fait placer les reliques du saint dans une chapelle particulière. Or, cette chapelle était l'ancienne crypte ou église souterraine de Saint-Etienne qui prit dès lors le nom d'église Saint-Eutrope. La découverte des ossements du saint est toute merveilleuse : c'est une légende que la foi seule peut adopter. Saint Grégoire, contemporain de Pallade, et qui devait tenir de lui-même les détails du miracle, raconte que deux prêtres eurent dans la nuit, qui suivit celle de la trouvaille du squelette de Saint-Eutrope dans le sol qu'ils fouillaient, la visite du saint qui leur dit : « La cicatrice que vous avez remarqué sur ma tête est celle qui résulte du martyre que j'ai subi. Cùm sequenti nocte, stravissent sacerdotes membra quieti, apparuit per visum his duobus dicens : — « *Cicatricem quam contemplati estis in capite, scitote me per eam martyrium consumasse.* » Or, ajoute Saint-Grégoire, c'est ainsi que le peuple connut qu'il avait été martyr, car il n'existait point d'histoire de sa passion. Quoiqu'il en soit, Pallade fit ériger un sarcophage à Eutrope que l'on plaça dans la petite crypte de l'église et bientôt de nombreux miracles

signalèrent la sainteté du premier évêque des santons. C'était alors l'époque de l'exaltation et de la ferveur et les pompes des fêtes religieuses avaient un écho dans tous les cœurs ; les âmes se passionnaient, et puissants et pauvres, seigneurs ou vassaux, tous obéissaient à la même foi ardente et exclusive. La religion dirigeait uniquement tous les actes de la vie et le clergé possédait presque seul les lumières qui devancent la civilisation et la font progresser. De ces temps à ceux-ci qu'elle différence dans la physionomie des époques ! comme au sixième siècle, en 1845, les os du saint cheminaient par les rues sous la garde d'un nombreux clergé et par l'influence de nos mœurs nivelées par l'action régulière des lois, cette cérémonie n'était plus qu'une affaire de sentiment ou de curiosité. Les dévôts les plus zélés ne semblent plus être à la hauteur des premiers chrétiens. C'est que les intérêts matériels dominent plus qu'on ne pense les âmes dont le spiritualisme est étouffé par les préoccupations de la vie matérielle. Le clergé lui-même flotte plus incertain dans sa direction et a moins de foi dans son avenir ; il ressemble au voyageur égaré dans une forêt et qui cherche a retrouver la voie qu'il suivait naguère pour se diriger avec sûreté.

Il est peu de fêtes dont l'origine dut être plus populaire que celles qui ont pour but d'honorer les souvenirs de ces hommes pieux et courageux qui

succombèrent avec foi devant les passions du polythéisme romain. C'étaient alors les apôtres de la liberté et de l'égalité; ils allaient sapant cette idolâtrie grecque et romaine qui dégradait l'homme; ils aidaient à briser les idoles de ces empereurs divinisés par la flatterie et couverts, pour la plupart, de sang et de boue! Ils venaient émanciper l'espèce humaine de l'esclavage, ce monstrueux abus de la force! Eh bien, les doctrines qu'ils prêchaient, et qu'ils payaient de leur vie, préparaient l'émancipation de la pensée et l'organisation morale de la société; mais comme tout se corrompt ici-bas, le clergé lui-même s'établit, aux époques de barbarie, souverain maître de la pensée; il combattit au moyen-âge pour conserver ses privilèges, et de là, naquirent les sectes qui déchirèrent son sein ou la tiédeur qui s'empara plus tard des populations.

Pallade, en mettant en honneur les reliques de Saint-Eutrope, se tait complètement sur celles de Sainte-Eustelle; toutefois les restes d'Eutrope, grâce à lui, acquirent une grande célébrité; on venait prier sur eux de tous les points de l'Europe, et dans les siéges que Saintes eût à soutenir, ces précieux ossements furent enlevés de leur sarcophage et mis à l'abri en dedans des murailles de la ville. L'église de Saint-Eutrope, donnée à la puissante abbaye de Cluny, fut rebâtie dans des formes monumentales avec tout le luxe architectural du

onzième siècle ; commencée en 1081, elle fut terminée vers 1096. L'ancienne et étroite crypte avait fait place à une large église souterraine ; un tombeau fut creusé dans le roc (celui-là même qui existe aujourd'hui) pour recevoir le sarcophage que Saint-Palais avait fait ériger primitivement. Un témoin oculaire, moine de Saint-Cybard d'Angoulême, nous a laissé de curieux détails sur cette deuxième translation. De tous les points de l'Europe, on vint assister à cette cérémonie que la trop grande affluence de pèlerins fit exécuter presqu'en cachette. Près de Saint-Eutrope, on plaça le corps de Saint-Léonce,. évêque métropolitain de Saintes, mort vers 562.

Au onzième siècle la dévotion était générale ; les seigneurs féodaux ne bravaient pas impunément la puissance ecclésiastique ; l'époque fixée pour la fin du monde était passée, à la stupeur avait succédé un mouvement général de recrudescence religieuse. C'était le temps où chaque paroisse élevait une de ces églises romanes si nombreuses sur le sol de notre province, et Geoffroy Martel, qui était maître de fait de la Saintonge dans la première moitié du onzième siècle, favorisa cet élan et y contribua puissamment. Toutefois à cette époque où tant d'églises furent restaurées, où de nouvelles furent bâties, où plus de 400 cures et de 400 chapelles existaient, Saint-Eutrope n'a pas été généralement choisi comme

patron ; toutes les vieilles basiliques de la Saintonge furent placées sous le vocable de Saint-Pierre, de Saint-Etienne; beaucoup sous celui de Saint-Martin, plusieurs furent dédiées à Saint-Maclou et à Saint-Symphorien ; le plus grand nombre à Saint-Vivien et à Saint-Saturnin. Au douzième siècle, c'est le culte de Notre-Dame qui domine; quant à Eustelle nulle église ne porte son nom, et de celles dédiées à Saint-Eutrope je ne connais, d'après le pouillé du diocèse, que Brou (du neuvième ou dixième siècle), Agudelle, Cumerac, Laleu, La Garde, Cormesnier, Vanneau, Marancennes, Voutron, Lode et Landes et le faubourg de ce nom à Saint-Jean-d'Angély.

Le 19 mai 1843, les travaux de restauration de la crypte de Saint-Eutrope, que dirigeait, avec une rare intelligence, quoiqu'en ait dit un critique, M. l'abbé Lacurie, firent reconnaître une profonde excavation, murée et voûtée, recelant un tombeau portant sur son couvercle le mot *Eutropius*; les écclésiastiques et les archéologues se sont tant occupé de cette découverte et de la forme du tombeau qu'il serait oiseux de s'appesantir sur des détails circonstanciés très-connus de tous ceux qu'ils intéressent. C'était donc les mêmes ossements que Pallade avait proposé à la vénération des fidèles, que les moines de Cluny avaient exhumés avec pompe de la vieille crypte pour les placer dans la nouvelle, qu'il s'a-

gissait, en 1845, de réintégrer avec solemnité dans le cercueil où ils avaient reposé si long-temps (1).

La nouvelle cérémonie de translation avait donc lieu à la suite d'enquêtes faites dans les formes canoniques; plusieurs évêques des diocèses voisins et l'archévêque métropolitain devaient accompagner les reliques. Il s'agissait de raviver la foi en frappant les imaginations dévotieuses par la pompe d'une procession inaccoutumée.

La première croix était suivie d'un long cortège des dames de la Sagesse, de la Providence, de St-Vincent de Paul et de Chavagne. Des jeunes filles, couronnées de fleurs, chantaient des cantiques, puis les clercs des grand et petit séminaires venaient après elles, figures pâles et ascétiques, visages frais et rebondis, carrières qui vont finir et jeunes printemps qui sont à leur aurore, tel était le contraste de ces deux files. Derrière la deuxième croix suivaient les vicaires et les aumôniers, dont les blanches étoles voltigeaient sur les noires soutanes. Puis à la troisième croix, les desservants des paroisses rurales ; à la quatrième les curés de canton ; puis les chanoines en rochets, et cette longue suite de prêtres accourus de tous les points du diocèse à la voix de leur évêque, formait une

(1) Pour les détails lisez : D. Massiou (hist. t. 1er, p. 258); Briand (hist. de l'Egl. t. 1. p. 12); *ib.* Notice sur Sainte Eustelle et Saint-Eutrope, in-12, et surtout une note émanant de l'évêché portant pour titre : Notice sur Saint-Eutrope et sur son tombeau, in-12 de 35 pages (1845).

agglomération de près de cinq cents individus. Chaque presbytère se trouvait en ce jour veuf de son pasteur et peu d'ecclésiastiques manquaient à l'appel. Quelques prêtres choisis avaient été chargés du cérémonial et maintenaient l'ordre dans les longues ailes de ces deux colonnes mobiles. Dix-huit prêtres, revêtus de leurs ornements, devaient se relayer pour soutenir les reliques et d'autres écclésiastiques portaient en avant un grand vase thurifère. Les évêques, conviés à cette cérémonie, placés par ordre de préséance et d'après la date de leur sacre, marchaient mître en tête et avec la chape d'or, devant les os d'Eutrope; c'étaient les évêques d'Angoulême, de Périgueux, d'Agen, d'Amiens et de la Rochelle. Ces dignitaires de l'église étaient précédés de leur porte-crosse, de leur porte-bougeoirs, de leur porte-livres et de leur porte-mîtres; puis des valets porte-queue les suivaient, en habit noir, et retenaient dans leurs mains les plis de leurs longues robes. Monseigneur de Périgord frappait les yeux par le pallium rouge de sang et or, symbole du martyre, qui flottait sur ses épaules. J'avoue qu'involontairement je me suis rappelé les robes de bure qui ceignaient les reins de Saint-Bernard, le grand homme du moyen âge, et de Pierre le Vénérable, son émule et non moins célèbre à ces époques de ferveur, ou la fo seule était d'or.

Le reliquaire doré, porté triomphalement, avait une coupe ogivale ; sur son couvercle on avait placé une mitre en argent (2) séparant la hache et la palme, symbole du martyre du missionnaire de la Santonie. Dans son intérieur, sur un fond de velours cramoisi, les ossements d'Eutrope, rangés avec régularité, étaient en vue, de manière a ce que chacun put les embrasser du regard, et derrière les saintes reliques suivaient immédiatement l'archévêque de Bordeaux, entouré de ses vicaires généraux et des membres des fabriques des églises de Saint-Pierre et de Saint-Eutrope. Des hommes chargés de chanter des antiennes, la musique du 40[e] régiment et un piquet de troupes, fermaient la marche. Les autorités civiles et militaires n'assistaient point à cette cérémonie purement religieuse.

Au milieu d'offices, d'ailleurs fort longs, l'évêque de la Rochelle monta dans la chaire de Saint-Pierre pour retracer la vie de l'apôtre de la Saintonge, et rapporter les faits de la reconnaissance des reliques dont on célébrait la nouvelle découverte après un enfouissement ignoré de près de deux siècles.

A peine les ossements d'Eutrope étaient-ils reu-

(2) Cette mitre en argent me parait être un contre-sens. Les évêques seuls avaient le droit d'avoir des mitres d'or les abbés des mitres en argent. Or, la mitre ne pouvait figurer à aucun titre sur le réliquaire d'Eutrope. Si on le considère comme premier évêque de Saintonge, la mitre devait être d'or.

trés dans l'église et replacés dans le tombeau qui doit les conserver à la piété des fidèles, que la foule s'écoulait par toutes les issues. Les véhicules de toutes formes et de tous noms recevaient les visiteurs et allaient, où les jetter sur les grandes routes (1), ou les semer dans les villes et dans les hameaux. Dans les hôtelleries ce n'étaient que gens affamés, disputant leur place aux agapes du jour; c'était un bourdonnement parmi tous ces pélerins voulant regagner leurs foyers. Des femmes en grand nombre, âmes tendres et naïves, volaient vers les églises invoquer la puissante efficacité des reliques; il en est dont la foi, accrue par les douleurs, se faisaient porter vers le saint tombeau pour demander à Eutrope la guérison de leurs souffrances et un terme à leurs maux. Hélas! les saints au dix-neuvième siècle, ne font plus de miracles et la célébrité d'Eutrope a été assez grande pour qu'il puisse aujourd'hui se reposer. Les miracles de Saint-Eutrope ont été recueillis pour la plupart et sont nombreux (Lisez *Acta Sanct.*, t. 3, p. 732.)

Tel est l'aperçu sommaire de la partie matérielle de la cérémonie; son appréciation morale serait et plus difficile et plus délicate. De cette affluence

(1) Plusieurs voitures ont versé; celle dans laquelle je me trouvais fut littéralement broyée sur la route de Saintes, les plus meurtris en furent quitte pour des contusions et des blessures peu graves. Une dame fort pieuse disait « que grande était la faveur que nous avait fait Saint-Eutrope »

de curieux que pouvait-on attendre, si ce n'est une opinion divergente que les mœurs et les habitudes de chacun font d'avance pressentir ! Et puis, à quoi peut-on croire aujourd'hui ? Pour la masse donc, cette fête était un objet de curiosité; formules surannées ou vieilleries, voilà ce qui résume les jugements de cette même foule dont les opinions ont été bien opposées aux diverses phases des trois translations historiquement connues, des ossements de Saint-Eutrope. Au sixième siècle, foi entière, croyances absolues dans le pouvoir des reliques, intercession des masses sans doutes possibles; c'est la cérémonie à laquelle une population de néophytes avait été conviée par Pallade. Au onzième siècle, ferveur ardente et enthousiasme religieux; c'était l'époque où les croisades allaient jetter des populations armées sur les Ismaélites pour reconquérir le tombeau de l'Homme-Dieu. Au dix-neuvième siècle, tiédeur, indifférence pour le spiritualisme d'un culte quelconque, mais foi et ferveur pour tout ce qui rend la vie matériellement satisfaite dans ses désirs. L'homme est ainsi fait, il ne se perfectionne point, il est extrême dans ses croyances et change de manière de voir suivant les temps et les lieux.

Les vieux écrivains des cinq premiers siècles de notre ère, ne nous ont rien laissé sur Eutrope; l'existence de ce saint personnage ne repose que sur

la tradition locale recueillie au sixième siècle, et qui semble toutefois avoir pour elle de grandes probabilités. Les pères de l'église étaient en effet plus occupés d'écrire sur les dogmes que nous de citer la plupart des chrétiens livrés chaque jour au bourreau, et à part le petit nombre de noms qui ont survécu à l'oubli, nous ne possédons aucuns renseignements particuliers sur les individus massacrés dans les quatre premiers siècles de notre ère. Les détails intimes manquent même pour les martyrs les plus célèbres : l'histoire n'a enregistré que les faits généraux, et nous savons seulement que sur toute la surface de l'empire un nombre considérable de chrétiens fut mis à mort, à des époques fréquemment renouvellées.

L'empire romain allait croulant par ses excès ; une honteuse idolâtrie devait être renversée par une doctrine trop pure pour ne pas être d'essence divine ; l'esclavage ne pouvait plus durer par la pratique d'une morale qui proclamait l'égalité devant Dieu, et sur la terre la fraternité et la charité. Les apôtres, en propageant les évangiles dans l'Orient, et surtout dans l'Asie mineure, virent s'accroître le nombre des chrétiens. Les surveillants des églises, alors distinctes les unes des autres et appelés épiscopos, furent chargés de la conservation des dogmes, et bientôt ils sentirent la nécessité de centraliser le pouvoir spirituel en adoptant la su-

prématie de l'évêque de Rome, siégeant dans la capitale de l'empire. Mais ce culte, professé de proche en proche, dont les cérémonies ne s'exécutaient qu'en cachette, dans les souterrains, éveilla bientôt la susceptibilité païenne; les premières prédications passèrent inaperçues à Rome, qui professait tous les cultes et qui adorait tous les dieux, mais aux anathèmes lancés contre l'idolâtrie, les prêtres des faux-dieux s'émurent, les gouvernans tremblèrent et le christianisme fut proscrit. La persécution enflamma le zèle des néophytes; le sang que l'on verse pour les idées loin de les faire rétrograder est l'aliment le plus actif de leur propagation; traqués par les édits des empereurs, les chrétiens s'organisèrent et répandirent avec courage leur foi et leurs principes. Nul âge, nul sexe, nul rang ne furent ménagés; les arènes furent rougies du sang des chétiens livrés aux animaux féroces, les boureaux usèrent leurs glaives et leur mille instruments de torture; vains massacres, l'avènement du règne de Constantin devait à jamais assurer la proéminence du christianisme.

Dans cette foule mise à mort sur tous les points de l'empire romain, quels noms retenir, les plus glorieux exceptés? Mais lorsque Constantin ouvrit les basiliques et que la croix triomphante fut arborée à Rome et à Byzance, chaque cité voulut honorer ceux qui lui avaient apporté les lumières de

l'évangile et qui avaient été les martyrs de la foi. On vénéra leurs dépouilles, on les conserva en reliques, Les villes, les hameaux se placèrent alors sous l'invocation de tels ou tels pieux personnages sanctifiés, mais le merveilleux vint bientôt défigurer la vérité ou l'obscurcir, et la tradition s'effaça en perdant son cachet d'histoire orale, pour faire place aux récits fabuleux de légendaires ignorants. Aux vertus mâles des premiers missionnaires, hommes de convictions énergiques et passionnées, on entremêla des miracles et des superstitions ; les faits vrais s'oublièrent, mais les superstitions se maintinrent pendant des siècles. C'est ainsi qu'aujourd'hui nous ne possédons que peu de biographies anthentiques des premiers missionnaires dans les Gaules, on ne sait presque rien de leur vie, de leurs familles et souvent même les dates de leur exécution donnent lieu à la controverse.

Après le crucifiement du fils de Marie, après le trépas de Saint-Etienne, l'un des sept premiers aumôniers et le premier martyr, la carrière du martyrologe s'ouvrit pour un grand nombre de prédicateurs. Eutrope, envoyé de Rome pour aller dans le midi des Gaules enseigner l'évangile, doit-il être compté parmi les premiers missionnaires, c'est-à-dire parmi ceux qui reçurent directement l enseignement des apôtres, ou de leurs successeurs immédiats vers 95 ? ou, doit-on admettre sa venue

en Saintonge sous Fabien, évêque de Rome, en 250, Fabien martyr, le même qui envoya dans les Gaules les sept chefs des missionnaires connus sous les noms de Denis, Gatien, Paul, Saturnin, Martial, Stremoine et Trophine, qui s'établirent à Paris, Tours, Narbonne, Toulouse, Limoges, Clermont et Arles?

Clément d'Alexandrie signale dès l'an 201 les progrès que le christianisme avait fait en Espagne, dans les Gaules, en *Aquitaine* et en Bretagne. Sous Dèce et Constantin les écoles de Lyon et de Vienne jouissaient d'une grande réputation; ces deux villes, liées par le commerce avec Marseille, colonie grecque, avaient directement reçu leur doctrine de la romanie ou Asie-Mineure. La Saintonge, elle-même, était en relations suivies avec Marseille et avec Lyon, et le grec était la langue écrite et parlée par la population. « Comme tous ceux qui jetèrent les premiers fondements de l'église des Gaules étaient grecs, et qu'ils se servaient de la langue grecque, au moins dans les affaires ecclésiastiques, il y a tout lieu de croire qu'ils suivaient le rit grec tel qu'il se pratiquait dans les églises d'Asie; le rit latin ne fut introduit que par les sept missionnaires (hist. litt. Béned. 1, p. 305.) » Saint-Irénée, la lumière des Gaules, était grec de nation.

Saint-Eutrope n'a pas pu venir en Saintonge en 95, car les premiers martyrs que l'on cite dans les

Gaules, ont été massacrés à Lyon, en 177, sous le pontificat de Saint-Eleuthère. Jusqu'en 250, sous Dèce, on ne comptait qu'un fort petit nombre d'églises, et la population presqu'entière des Gaules était encore païenne. L'opinion de la venue d'Eutrope à Saintes, en 95[1], n'est donc pas probable; elle indique que cette mission fut donnée par Saint-Clément, mais celui-ci est mort en 77, et en 95 c'était ou Anaclet ou Sixte qui occupaient le siége de Saint-Pierre. Le nom d'Eutrope a une forme grecque; il semble dériver de l'éloquence du saint personnage et exprimer une qualité. Il en est de même du nom d'Eustella, moitié grec et moitié latin. Cependant le nom d'Eutrope était fort commun à Rome dans le quatrième siècle; Sevère-Sulpice a laissé l'histoire d'un médecin de ce nom; Eutrope, historien célèbre, né à Bassas, contemporain de Symmaque et d'Ausone, est mort en 377; en 380 vivait un Eutrope, proconsul d'Asie et grec d'origine; enfin Gennade parle d'un prêtre du nom d'Eutrope, disciple de Saint-Augustin.

On ignore donc si Saint-Eutrope était grec, romain ou même aquitain; son nom, conservé en Saintonge, a été travesti en Saint-Acropy, dans le Poitou, et en Saint-Eytropy, en Auvergne; la première mention que nous en trouvons est consignée dans Grégoire de Tours, et dans son livre de la gloire des martyrs (lib. 1, cap 56)

nous avons cité le passage qui le concerne. Dans la vie des Saints, il est dit qu'Eutrope a vécu dans le troisième siècle, et il est rangé parmi les saints dont on ignore la date de la mort ; on se borne, pour toute notice, à dire qu'Eutrope vint au troisième siècle prêcher l'évangile dans les Gaules, que son zèle pour étendre la connaissance du vrai Dieu lui coûta la vie ; qu'il remporta la couronne du martyr a Saintes, où les infidèles lui cassèrent la tête ; l'auteur ajoute : « La persécution empêcha qu'il ne fut enterré dans un lieu convenable. La suite du temps fit même oublier l'histoire de son martyre et de sa sainteté ; mais *on dit*, que Dieu révela quelle avait été la fin de sa vie (vie des Saints, t. 3, p. 629).) »

J'ignore sur quel document s'appuie Ménage pour faire vivre Eutrope dans le quatrième siècle ; je penche à croire qu'Eutrope arriva en Saintonge, alors païenne et romaine, vers 236, et que son martyre s'est accompli sous le farouche Maximin; le christianisme n'ayant été définitivement embrassé dans les villes qu'après 360, et les campagnes étant restées fidèles au druidisme jusque par-delà le sixième siècle.

Je n'ai point l'intention ni de reproduire ni de discuter ce qu'ont écrit, sur Eutrope et sur Eustelle, les historiens d'après les Bollandistes et Saint-Grégoire ; j'aime mieux me reporter au troisième siècle

et me figurer Eutrope, dans la force de l'âge, venant prêcher le christianisme dans une ville populeuse, riche et puissante par les arts, et franchement livrée aux faux-dieux et aux plaisirs. Eutrope, avec cette foi vive et ardente des premiers chrétiens, vint porter à des peuples corrompus une religion que leur sensualisme ne pouvait comprendre; des femmes, par leur exquise sensibilité, pouvaient seules bien goûter la doctrine qui enseigne la mortification des sens, le mépris des richesses, les biens d'un autre monde, l'abnégation de la naissance; aussi tout ce qu'on rapporte de la vocation d'Eustelle est conforme à la nature de la femme. La légende sur cette dernière est touchante; mais pourquoi la population est-elle restée ingrate envers la sainte femme dont nulle église saintongeoise ne porte le nom?

Eutrope, massacré, dût être enseveli sans trop de façons par les chrétiens, et comme on le croit, par Sainte-Eustelle, bientôt elle-même mise à mort par l'ordre de son père, ce qui, soit dit en passant, est fort contestable; mais nous ne pensons donc pas que le tombeau actuel soit aussi ancien qu'on le dit. Certes, je ne partage pas l'opinion de M. Letronne qui le regarde comme ayant été élevé à la hâte par les néo-chrétiens, et dont la lettre à ce sujet acquiert de la haute science de son auteur une autorité que je conteste. Je ne mets pas en doute

que le tombeau actuel ne date du onzième siècle, c'est-à-dire de la deuxième translation, en 1096; il aura été copié plus ou moins servilement sur le tombeau érigé dans la vieille crypte par Pallade, celui qu'à décrit le moine de Saint-Cybard présent à la cérémonie, mais voilà tout.

D'abord, l'auge massive qui renferme la capse de plomb, n'a pu être creusée dans le troisième siècle. Les tombeaux des chrétiens étaient alors faits dans la forme de ceux des romains que recouvrait une pierre tombale pour les plus simples avec l'*ascia* symbolique. De plus, les Gaulois se sont servis de l'alphabet grec jusqu'après le deuxième siècle. A Rome même, Gordien et sa famille, martyrisés, avaient sur leur tombeau une épitaphe latine écrite avec des lettres purement grecques. A Lyon, au deuxième siècle, la lettre des fidèles des églises de Lyon et de Vienne, attribuée à St-Irénée et conservée par Eusèbe, lettre adressée aux chrétiens d'Asie et de Phrygie et relative aux quarante-huit martyrs de 177, était écrite en lettres grecques de la plus grande pureté. Le mot *Eutropius*, placé sur le couvercle, n'a que l'*Eta* qui soit corrompu, du grec, les autres lettres sont romaines barbares; elles sont mérovingiennes, telles qu'elles étaient adoptées au sixième siècle, ainsi qu'on les retrouve dans les recueils de paléographie. La seule dérogation aux caractères grecs, dans les deuxième et troi-

sième, est l'emploi des caractères romains, tels que ceux qu'on trouve sur l'arc-de-triomphe de Saintes, et sur les nombreux tombeaux découverts aux environs de la ville, parmi lesquels il y en a avec l'ascia chrétienne.

Le tombeau actuel, si long-temps enfoui dans la crypte de 1096, a été évidemment copié sur le cénophate érigé par Pallade en 586 avec la barbarie qui à cette époque avait dégradé les arts (1). Ce sarcophage est du onzième siècle, car il recelait une grande quantité de médailles déposées par des pélerins, et la plus ancienne date accusée par ces monnaies était le onzième siècle pour des mailles de Melle, et la plus récente 1562 (2).

Pallade, suivant l'usage des premiers siècles, se borna à faire inscrire *Eutropius*, nom qui résumait à lui seul celui de missionnaire et de martyr, et ce mot a été successivement copié par les Clunistes, sans y ajouter celui de *sanctus*.

Quant à la réunion dans une même capse de plusieurs corps, et surtout de restes d'enfants en très-bas-âge, on en connait de nombreux exemples ;

(1) Le M. S. de Saint-Cybard, dit même positivement : les Clunistes retirèrent les restes du Saint qu'ils placèrent dans un tombeau parfaitement semblable à celui qui avait été découvert, etc., etc.

(2) Il résulte de ce fait une preuve irrécusable, qu'avant la reconstruction du tombeau d'Eutrope en 1096, l'ancien sarcophage avait été brisé lors de son ouverture ; que toutes les monnaies qu'on a trouvées appartiennent à une période de cinq siècles, et que c'est à partir du seizième siècle que par suite des guerres du protestantisme, le tombeau est resté enfoui dans son caveau, où plus tard on perdit de vue son existence.

c'était une commémoration symbolique dont les chrétiens honoraient les dépouilles des personnages célèbres par leur piété : c'était joindre l'innocence la plus pure à la vertu acquise par la pratique. Je renvoie pour les autres détails publiés par diverses personnes sur un sujet que je ne voulais traiter que d'une manière générale, en m'éloignant de quelques faits adoptés et que je crois erronés.

...... Prenez garde!
La Dame Blanche vous regarde,
La Dame Blanche vous entend.
(Opéra.)

Le canton de Tonnay-Boutonne se compose de neuf communes qui sont : Tonnay-Boutonne ; Annezay ; Chante-Merle ; Chervettes ; Saint-Laurent-la-Barrière ; Saint-Loup ; Nachamps ; Puy-Rolland et Torxé. Quelques-unes de ces localités placées entre Saint-Jean-d'Angély, Surgères et Tonnay-Boutonne, ont retenu des traces des temps les plus reculés de notre histoire.

Annezay a conservé un château gothique entouré d'eau, mais sans caractère aujourd'hui, ayant été

converti en habitation bourgeoise. C'était plutôt un manoir féodal qu'un castel. Le *grand-logis* appartenait à la famille de Beaucorps ; son église Saint-Pierre, restaurée en 1691, a un portail à trois voussures et un clocher voûté. L'arbre du quéreux commun (*quercœtnus*), cet arbre du *Vicus*, sous l'ombrage duquel les anciens Vergobrets rendaient la justice, occupe la place des assemblées ; c'est une réminiscence des anciennes traditions celtiques. CHERVETTES, n'a plus que son nom qui soit antique et qui signifie la *Voie-Sacrée*. Il en est de même de CHANTE-MERLE dont le nom rappelle une fondation du moyen-âge, *CantusMerulœ*, et qui est cependant une sorte d'antithèse, car les terrains environnants sont marécageux et les merles doivent y être peu abondants. Sa cure porte le nom de Notre-Dame. SAINT-LAURENT-LA-BARRIÈRE, au fond d'un ravin proche Chervettes, tient à la même vallée dont Genouillé occupe l'entrée. La mer arrivait à l'époque gauloise dans ces bas-fonds ou dans le neuvième siècle les chartes nous mentionnent les marais de Mathevallis. Saint-Laurent a un sol d'argile plastique, dont la création végétale à part, prouve le long séjour des eaux.

TORCÉ, de *Thor Cé*, ou la montagne du héros, ou *Titan Ce*, divinisé par les Celtes, ou plutôt *habitation de Thor*, le Jupiter des Gaulois, que Cassini écrit Torsay, est un hameau placé sur les bords de

la Boutonne. Son château du Péré, bâti en 1553, offre peu d'intérêt, et le clocher de son église Saint-Pierre-ès-Liens, a été refait en 1524. Il ne reste plus de vestiges du culte druidique aux alentours. *Puy-Rolland* et le *Puy-Rollit* sont des souvenirs du fameux paladin Rolland, comte de Blaye et des Marches de Saintonge. J'ai consacré un long article a ce favori de Charlemagne et j'y renvoie le lecteur. (Lettres historiques, p. 157 et suiv.)

Saint-Loup a son église dédiée à Saint-Leu; c'était un vicus célèbre sous les Carlovingiens, car il est mentionné dans deux chartes, l'une de 918 et l'autre de 928, sous le nom de *Lupchiacus*. Il en est de même du ruisseau la Trézance, appelé dans devieux titres *Tresentia*. A côté de *Nachamps*, on trouve sur la carte de Cassini, *Lupsault*, traduction littérale de l'ancien nom *Lupckiacus*. Puis le Viographe cite le prieuré de *Lupisaltu* ou de Lupsault, affilié à l'abbaye de même nom de Bordeaux et sous l'obédience de l'abbaye de Saint-Jean-d'Angély. La tradition veut que Rolland se soit battu en combat singulier avec le fameux Gannes au pied de la haute colline, ou Puy, qui a pris son nom; elle prétend en outre que le village de Saint-Loup tire son nom des *Lupus*, ducs d'Aquitaine, en 675 et en 745. Un *Lupus-Sanctius* accompagna Louis-le-Débonnaire au siège de Barcelonne vers 815 ou 819. Ce nom de *Lupus* semble être une traduction des noms car-

lovingiens ou francks *Wulf* ou *Wulfoad*. Plus tard les légendes intronisèrent Saint-Lupian, né au bourg de *Raciatense* placé, disent les chroniques, sur les limites (*fines*) du Poitou et de l'Océan. Ce saint, célèbre par ses miracles, semble être né à l'île de Ré, d'autres pensent dans le pays de *Raiz*, proche Nantes.

NACHAMPS, déchu de son ancienne importance, a été un village gaulois érigé en viguerie sous les Carlovingiens : *Vicaria Nachens ; Napsensia.* Une charte de 918 a écrit *Napchiacus*. Dans un vieux titre cité par Arcère (t. 1er p. 575) on trouve l'indication d'une concession faite en ces termes. « *Aliquid de alodum meum qui est situs in pago Alniense, sub villa quæ vocatur Napchio.* » Son église est dédiée à Notre-Dame.

TONNAY-BOUTONNE, bourg deshérité de ses murailles et de la tour de Gannes, rebâtie dans le dixième ou onzième siècle, n'a conservé qu'une porte de ville, du treizième siècle, formée de deux tours (voyez atlas, pl 35) cylindriques, couronnées de barbacans et réunies par une large ogive. Deux rangées de damiers en sont la seule ornementation. J'ai longuement parlé de cette localité dans mes Lettres historiques (lettres 11, 13 et 14), et je complèterai seulement ici par quelques nouveaux détails ce que j'en ai dit précédemment.

Tonnay a été un village celte, à en juger par

son nom seul, dont les deux syllabes veulent dire *lieu élevé sur le bord de l'eau*. On le distingua de *Tonnay-Charente* par l'adjonction du nom de la *Vultona* ou *Botona*, rivière qui coule au pied des habitations. Au moyen-âge on l'appela *Taunaium* ou *Tannaium*, comme l'écrit *Nangis*. *Tonnay-Boutonne* était placé sur les marches de l'Aunis, non loin du golfe de Moragne. Peut-être même y payait-on le droit de *Telonium* que les latins avaient emprunté au *Telonion* des Grecs, sorte de tribu dû par les hommes et par les choses qui allaient s'embarquer pour d'autres provinces. De cette coutume primitive est née celle du *Tonlieu*, droit qu'un seigneur percevait pour les foires et marchés dans le douzième siècle. Sous les Carlovingiens ce bourg devait dépendre soit de la viguerie de Saint-Jean-d'Angély (*Vicaria Angeriacensis*), soit de la *Vicaria Carantiniaco*, soit plutôt de celle appelée *Vicaria Muronis*.

Proche Tonnay-Boutonne passait une voie romaine qui n'est indiquée par aucun auteur, pas même par M. Lacurie qui a fait un travail spécial sur les routes romaines de la Saintonge. Cette voie devait venir d'Archingeay (1) ou des Nouillers, passer au pied du burgus, longer la hauteur du Puy-

(1) Archingeay, dont il a été question à la page 42, est écrit dans quelques ouvrages d'érudits, Archambray, ayant pour racines les mots *Arcus ad Briage*.

du-Lac et se rendre au port de Moragne, sur le bord de l'Océan, tandis qu'un embranchement devait gagner Muron par Genouillé.

Tonnay-Boutonne a été une mansion romaine, cela est prouvé par les nombreux débris découverts dans ces derniers temps. Au bois de la Bourelle, nommé par les Gallo-Romains *Bourrea* (petit fagot de menu bois) parce que c'était un bouquet d'arbres, sur un plateau culminant, on a trouvé une grande quantité de fragments de briques à rebords. Au Grand-Fief, dans les vignes, les déblais romains ne sont pas rares. A *Maurai*, sur une hauteur, on a mis à découvert des tombeaux de pierre, creusés en auges, ceux-ci du moyen-âge; mais à *Veille* (de *Veha*, voie) on a rencontré en fouillant le sol, des débris d'hypocaustes et des tuyaux en briques ayant appartenu à des bains et sans doute à ceux d'une villa de romain opulent, placée sur le bord de la route.

Tonnay-Boutonne, le *Betone* des chroniques de Saint-Denis (IV, 272) a eu une grande importance au moyen-âge. Le château de Luret, qui a reçu Charles VII, et son église Saint-Martin, dépendant du prieuré de Saint-Pierre et de Saint-Martin, n'ont plus de vestiges de leurs constructions premières. Je n'ajouterai rien à tout ce que j'ai imprimé sur cette localité; je transcrirai seulement la légende de la *Dame au blanc mantel*, légende que

l'on retrouve en Ecosse et que Walter-Scott a rendue si populaire sous le nom de *Dame Blanche*.

Le récit de cette légende m'a été fait maintes fois par des vieillards de Tonnay-Boutonne, entr'autres ma grand'mère centenaire et un de mes oncles mort dans un âge très-avancé. Ce dernier, fasciné par l'illusion, disait, avec une apparence de profonde conviction, avoir bien des fois dans sa vie vu la *Dame au blanc mantel*; elle lui avait constamment apparue au même endroit, sur le seuil d'une ancienne poterne placée au bas du terrier de la tour de Tonnay-Boutonne. La demeure de ma famille occupait en effet le pied même du donjon et la maison de mon oncle avait cette poterne enclose dans son jardin. Il n'était pas seul à croire à la vérité de cette vision qui, au reste, n'avait lieu jamais que dans la nuit, à l'heure de minuit. Lorsque quelque grand évènement devait se passer dans la contrée, l'ombre de la dame se montrait enveloppée d'un manteau blanc, en mettant un doigt sur sa bouche pour réclamer le silence et puis elle s'évanouissait comme une légère vapeur. Qui ne reconnaîtrait ici l'alliance de la croyance écossaise unie à celle des Poitevins à l'égard de la fée *Mélusine* ? Toutes ces fictions, dont l'origine est perdue pour nous, se sont propagées au moyen-âge par la tradition orale qui les a dénaturées et modifiées suivant les pays.

Cette légende la voici :

« La trêve entre les Maures et le duc Loup venait d'être rompue ; aux brillants carrousels avait succédé le bruit des armes ; les populations des alentours de *Vetone* (1) étaient venues chercher un refuge dans l'enceinte du donjon. Les *gaites* sur la plate-forme portaient un œil attentif vers l'horizon. Gannes donnait ses ordres et surveillait lui-même les préparatifs de défense qu'il avait confiés à ses mansiones ; tout dans l'ancien castrum respirait les combats. Une double enceinte de palissades, formant une haie massive de chêne avait été fortifiée d'un fossé au pied de la motte. Les sources qui en alimentaient les puits avaient été recurées avec soin, et dans la circumvallation de ses douves les logemens avaient reçu les femmes, les enfants, ainsi que les bestiaux des gens de la campagne, tandis que les hommes valides, armés à la hâte, devaient servir d'auxiliaires aux gens d'armes du comte. La terreur agitaient tout ce populaire ! Ce n'était que cris et désolation. A chaque instant de fausses alertes aggravaient les angoisses des nombreues familles qui avaient fui leurs hameaux ; les mères redoutaient pour leurs filles la férocité arabe et les vieillards songeaient en soupirant aux moissons de leurs champs.

(1) Tonnay-Boutonne.

« Ils allaient cesser ces jours de calme et de repos qu'une trêve prolongée avait maintenus entre les Maures et les chrétiens, et le croissant des ismaélites avait été forcé de mettre un terme à ses fureurs, arrêté dans les plaines de l'Aquitaine où il n'avait encore osé franchir les rives de la Charente. Mais les sujets d'Abdéram n'avaient point abandonné leurs projets; poussés par la main de Dieu ou par la fatalité, ils convoitaient les riches provinces du centre des Gaules. En vain de rudes échecs avaient maintes fois arrêté leur essor, ils rêvaient toujours dans l'énivrement de leur orgueil la conquête des provinces centrales. Tout d'ailleurs semblait leur promettre des succès faciles, car les Carlomans menaçaient les ducs d'Aquitaine et semaient la désunion parmi les seigneurs suzerains du duché; plus d'un comte aquitain s'était lié par des traités secrets avec Abdéram et devait le seconder en ouvrant à ses armées les chemins des provinces frankes.

« Gannes, seigneur des terres de la Marche de Saintonge, père de ce Gannes qui joua un rôle si grand sous Charlemagne, Gannes, qui avait eu des relations nombreuses avec les Arabes, qu'il affectionnait, avait promis de donner passage à l'armée des Maures par sa puissante citadelle de Vetone. Ennemi naturel des Franks, chez lui l'orgueil de souche, car il était né ibérien, s'unissait à la haine que lui inspirait des maîtres grossiers de race tu-

desque. Sa fille Isèle, avait dû être unie a un chevalier maure de Barcelone, mais le mariage avait été rompu par diverses raisons politiques et par l'influence du sultan. L'orgueil du vieux seigneur en avait été froissé, et depuis ce jour il avait reculé devant la réalisation de ses premiers engagements et il ne montrait plus pour la cause d'Abdéram que tiédeur et même antipathie.

Marié à Herfoalde, de race franke, Gannes n'avait jamais eu pour sa femme que de la froideur, sa famille se composait d'un fils, Ganellon, et de sa fille Isèle. Ambitieux, avare, féroce, Gannes était un seigneur incommode a son suzerain qui ne pouvait guère compter sur sa fidélité, et à ses vassaux qu'il traitait avec dureté; il n'estimait que les gens de guerre et tout aventurier de belle prestance, sachant bien manier les armes, était sûr de trouver au château courtoise réception et de l'emploi sous sa bannière. Depuis la rupture de son mariage, Isèle respirait plus à l'aise, le sourire était revenu sur les lèvres de la jeune châtelaine. C'était à tout prendre une beauté altière, concentrant dans son sein d'ardentes passions qu'elle ne savait pas toujours dissimuler avec soin. Dédaignant les travaux des femmes d'alors, elle aimait dompter un cheval fougueux, courir après le cerf dans les forêts des alentours, et le bruit des armes était un de ses plus grands plaisirs. Svelte, élancée,

le sang aquitain, presque pur, coulait dans ses veines; les roses n'éclosaient point sur son teint légèrement bruni, ses traits dessinés avec pureté, quoique fortement accentués, étaient l'indice de grandes passions, et de larges sourcils donnaient à sa physionomie une expression de dureté. Par une sorte de contraste, Isèle affectionnait les vêtements blancs et renfermait sa noire chevelure dans une résille en laine de Ségovie. Soumise, en apparence, aux volontés de son père, Isèle n'avait d'affection réelle que pour son frère Ganellon, dont les goûts et les idées avaient été adoptés aveuglement par la jeune fille.

Pendant la trêve entre les Maures et les chrétiens, Gannes avait conduit sa famille à Bordeaux, alors en la possession des Sarrasins ; la cour d'Abdéram se distinguait par sa splendeur ; elle brillait de tout le luxe de l'Orient, luxe complètement étranger aux provinces d'Aquitaine que les Wisigoths avaient dominé. Les joutes succédaient aux joutes, les carrousels succédaient aux carrousels, et un essaim de chevaliers, aux armes brillantes, aux tuniques de soie, frappaient autant la vue par l'éclat de leurs parures qu'ils attiraient l'attention par leurs bonnes graces chevaleresques. Parmi ces brillants seigneurs, Isèle n'avait remarqué qu'une personne digne de ses regards; c'était un chevalier maure, de mince lignage, dont les brûlants regards l'avaient

fascinée, en portant dans son cœur les premières semences de l'amour. S'agissait-il de courses? Ismaéli remportait le prix! S'agissait-il d'enlever une bague, de rompre une lance, le chevalier à l'écharpe verte brillait au premier rang. Malgré son obscure naissance, ses talents et son habileté dans l'exercice des armes lui avaient attiré la faveur du sultan. Ismaéli suivait partout Isèle, il saisissait toutes les occasions de lui faire hommage de ses succès, et celle-ci partagea bientôt sa passion, en s'abandonnant à la fougue de son caractère. Il fallut quitter Bordeaux et ses fêtes, et rentrer au vieux donjon de Vetone; l'absence ne fit qu'accroître l'ardeur qui bientôt dévora son sein. Son frère Ganellon avait reçu la confidence de sa flamme et ce guerrier astucieux s'était promis de faire servir à ses projets l'amour d'une sœur que son père affectionnait autant qu'il était susceptible d'aimer : Ganellon était en effet dévoué à la cause des Sarrasins; il appartenait à ce parti des jeunes seigneurs aquitains qui voulaient élever le croissant sur les débris de la croix.

Un long cri d'alarme, parti de la plate-forme du donjon, annonça que l'armée sarrasine avait franchi la Charente; de cette multitude, divisée en plusieurs corps d'armée, et qui embrassait une étendue considérable, les colonnes cheminaient par plusieurs routes. Là, des guerriers à cheval; de ce

côté, une nuée de piétons derrière les tentes, des femmes, des enfants; plus loin des convois d'armes, des chameaux. C'était l'Afrique inondant l'Europe et marchant à la conquête de la chrétienneté. Un petit corps d'armée se détourna pour aller investir Vetone; le Maure qui le commandait portait en sautoir une légère écharpe de soie verte tissée en Andalousie; Ganellon sourit à sa vue, il allait voir se réaliser ses projets, le drame pour lui s'acheminait vers une solution profondément combinée. Ganellon, en effet, avait traité avec Abdéram, et en chassant son père du donjon et de sa baronnie, il avait espéré passer sous la domination arabe et embrasser la foi mauresque.

« La place fut investie avec précaution et lenteur par le chef habile qui dirigeait le petit corps sarrazin et les guerriers soupçonneux du château remarquèrent avec inquiétude des signaux d'intelligence établissant une communication directe entre les appartements du donjon et la tente du chevalier maure placée sur le haut côteau de Luret. Plusieurs alertes furent vivement repoussées; la garnison fidèle ne se laissa pas surprendre et bientôt le corps ennemi, fatigué de ses vaines tentatives, resta dans l'inaction, en se bornant à l'investiture de la place. Un soir, il pleuvait à verse, l'obscurité était profonde, les sentinelles fatiguées s'étaient abritées dans les tourelles; les nuages noirs et pesants en-

veloppaient d'un sombre linceul le corps massif de la vieille tour; Gannes seul, agité par de funestes pressentiments, revêtu d'une épaisse cape de laine brune, visitait les abords des douves et les poternes qui y conduisent, marchant en tâtonnant, son glaive à la main, sans lumière qui eut pu déceler sa présence. Il venait de parcourir les fossés du nord du donjon lorsqu'il entendit glisser sur les eaux paisibles de la Boutonne un bâteau dont la rame maniée avec prudence, ne produisait qu'un léger murmure; Gannes dirigea brusquement ses pas vers la poterne de l'ouest et quelle fut sa fureur quand il entendit les gonds de la porte de fer rouler sous un main peu assurée qui ouvrait une issue à l'ennemi. Son oreille saisit le cliquetis sourd d'une cotte de mailles frottant contre l'acier; Gannes, en poussant son cri d'alarmes, s'élança vers ceux qui le trahissaient et plongea vivement son épée dans le cœur de la première personne qui s'offrit a ses coups. Des hommes d'armes, accourus à ses cris, prêtèrent main-forte à leur seigneur et un affreux cliquetis d'épées résonna dans le souterrain; les maures furent repoussés, car c'étaient eux que dirigeaient Ismaëli et qui allaient s'emparer du château dont Isèle leur avait frayé le chemin. Des torches, en éclairant de leur lumière blâfarde cette scène de carnage, firent voir Isèle, la poitrine traversée d'un coup d'épée, gisante près d'Ismaëli, dont le crâne

avait été brisé : le vieux Gannes, lui-même, était tombé sur leurs corps grièvement blessé. « Malédiction sur ta race, oh ! mon père ! et malheur à toi, mon frère, qui m'a donné les pernicieux conseils qui m'ont perdue, dit Isèle en exhalant le dernier soupir. » Depuis lors, à minuit, Isèle, vêtue de blanc, apparaît sur les ruines de la poterne, elle s'élève comme une légère vapeur, en plaçant un doigt sur sa bouche, et semble errer, comme une ombre chassée du ciel, sur le théâtre de sa trahison. »

Heureux qui vit aux champs exempt de noirs soucis ;
Qui cultive le sol et nourrit son esprit :
Ses ans coulent sereins, et la douce indolence,
Lui prépare des jours étrangers aux souffrances.
(2 octobre 1845).

Une excursion pédestre, dans quelques-unes des communes du canton d'Aunay, me procura un vif plaisir ; j'étais heureux de parcourir ce territoire couvert de vignes, et présentant tantôt de larges croupes onduleuses de coteaux s'étendant à perte de vue ou des vallées étroites, arrosées par des ruisseaux d'eaux vives, tels que la Nie et l'Antenne, et sur le cours desquels les hameaux sont venus s'établir. On rencontre peu ou point d'habitations sur les vastes surfaces cambrées, tandis que les villages sont serrés et échelonnés dans les ravines fraîches et herbeuses de ces petits bassins secon-

daires dont je viens de parler. Dans cette excursion je visitai les hameaux chefs-lieux de communes, appellés *Loiré*, *Néré*, *Seigné*, *Gicq*, *Fontaine-Chalendray*, *Paillé* et *Nuaillé-d'Aunay*.

Loiré, sur la Nie, n'a rien d'antique que son église, dont les murs, de plusieurs époques, sont crevassés de toutes parts; dont les côtés sont effondrés et la toiture enlevée. Avant peu cet édifice aura disparu, et cependant il est fort intéressant pour l'art. Bâtie sur un tertre calcaire dégagé, cette église a eu sa façade refaite au quatorzième siècle ; un large portail ogival, ayant son encadrement terminé par deux têtes, est du quatorzième siècle, tandis qu'une porte latérale, surmontée des armes seigneuriales, est du seizième. Les côtés de la nef, crevassés ou couverts d'arbustes, ne sont d'aucun intérêt pour l'antiquaire, mais il n'en est pas de même de l'abside, véritable bijou de l'art roman du onzième siècle. Cette petite abside, bâtie en pierres de moyen appareil, encore intacte, a été surmontée d'une tour défensive, en moëllon, érigée dans le treizième siècle. Cette tour, disjointe par vétusté, a ses crenaux tombés et ses murs très-lezardés. L'abside a des demi-colonnes pour contreforts et une seule fenêtre au milieu, c'est-à-dire à l'est, elle est voûtée en cul-de-four. L'entablement, évidé en dessous, repose sur les quatre chapiteaux des colonnes et sur neuf corbeaux sculptés avec verve.

Les chapiteaux présentent deux démons enlacés, des têtes de monstres ou des palmes grossières. Les corbeaux, une jambe d'homme, une tête de loup dévorant une face d'enfant, un oiseau, un chien, deux dragons à têtes avec diadème, des frêtes fleuries, des billettes, etc., etc. Le côté droit de l'abside, a des mascarons et une fenêtre romane ébràsée ayant un plein cintre monolithe. L'intérieur a les mêmes corbeaux romans. Cet abside est évidemment ou du neuvième siècle ou du dixième, mais je la crois plutôt du neuvième.

NÉRÉ, entouré de sources vives qui en baignent les abords, et qui donnent naissance à la Nie, remonte a des temps reculés Il en est fréquemment fait mention dans les chartes du dixième siècle. Un titre de 963 relate le don fait par Mainier, à l'abbaye de Saint-Jean-d'Angély, de plusieurs héritages situés à *Neyré*, et une autre de 970 mentionne d'autres dons faits à la même abbaye *in Villa Niracus*, *in pago Santonico*, *in vicaria audeniaco*. (Dom Fonteneau). Il ne reste plus de vestiges de son vieux château ni de son prieuré de l'ordre de Saint-Benoit, dépendant de Saint-Jean-d'Angély, je m'en suis assuré. Son église, dédiée à Saint-Pierre, offre aussi peu d'intérêt : son clocher quadrilatère et assez élevé, est la seule partie intéressante; il date du douzième siècle par les fenêtres bouchées de sa première assise qui sont largement

ogivales et par les trois fenêtres ouvertes de la deuxième assise, entièrement à plein-cintre. La façade et les côtés de la nef sont d'époques diverses mais modernes; au chevet est une large fenêtre, à meneaux décurrents, de la fin du quinzième siècle.

Seigné, placé sur la source de la *Gravelle* qui alimente l'Antenne, est un hameau entouré de vignobles. Son église, dédiée à Notre-Dame, est solidement bâtie en pierres de taille posées sur une sorte de tertre : elle est du douzième siècle, et curieuse par la barbarie de son ornementation. Son portail est ogival, mais de cette large ogive primitive qu'encadre un tailloir couvert d'étoiles et dont les retombées se continuent horizontalement par deux linteaux. Au-dessus est ouverte une fenêtre ayant sur ses côtés une colonnette à chapiteaux barbares. Il en est de même de ceux des deux colonnes latérales du portail; le reste de la façade est moderne. Sur les côtés de la nef on remarque deux fenêtres romanes à clavaux plats, évidemment du dixième siècle. Les modillons sont très-grossiers. L'abside est romane pure, écrasée, ayant ses fenêtres plein-cintre, des demi-colonnes pour contreforts et une toiture en cul-de-four. Elle me semble dater du dixième siècle comme les côtés de la nef.

Gicq, que les habitants prononcent Git, occupe une position pittoresque au fond d'un vallon sil-

lonné par des eaux vives qui alimentent l'Antenne.

Son église a dû être vaste, à en juger par le profil du terrain, mais, dégradée et mutilée, ce n'est plus qu'une grange, par l'aspect, car murs et baies, tout a été refait de la manière la plus agreste.

Fontaine-Chalendray. Ce hameau, placé dans un admirable site, sur les confins de la Saintonge et de l'Angoumois, domine une vaste étendue de pays. A ses pieds coulent de nombreux ruisseaux d'eaux vives, et sur les flancs du relief élevé, où il a été bâti, sont des cultures variées et des accidents de terrain pittoresques.

Ce hameau que la nature avait protégé efficacement l'avait été aussi par l'art; il possédait un de ces puissants chateaux féodaux, qui, avant l'invention des armes à feu, devait être imprenable.

Ce château, flanqué de grosses tours et enveloppé de douves, est complètement rasé; à peine peut-on en trouver les traces, tant des cultures ont nivelé le lieu qu'il occupait sur la croupe d'un abrupte coteau. Après avoir apparteau aux Montberon, ce castrum devint enfin la propriété des Salignac-Fénélon, et enfin des ducs de Laval qui le possédaient encore au commencement de ce siècle.

La famille des Montberon (1) nous intéresse par

(1) Maichin dit que le comté de Montberon dépendait du marquisat de Ruffec, et que le comte de Fontaine descendait de cette famille qui portait les armes de Lusignan, l'ecu fascé de dix pièces d'argent et azur.

quelques détails curieux. Les sires de Montberon, seigneurs de Fontaine, comptaient un maréchal de France, en 1424; son petit-fils, Louis, épousa Radégonde de Rochechouart-Mortemar, tige de la branche des Fontaine-Landry.

Ce Louis de Montberon a pris une grande part, le premier juin 1449, au *célèbre pas d'Armes* du tournoi de Tarascon, dont nous possédons une relation, en vers, que M. Crapelet a publiée en 1828. Ce *pas d'Armes*, intitulé *de la Bergère*, a eu pour *ditteur* Louis de Beauveau, grand senéchal du bon roi René, et a été rédigé avec une fidélité de description et une exactitude de détails qui le font estimer de tous les amateurs des anciennes coutumes qu'il peint avec une vérité et une naïveté extrêmes. Ce *pas de la Bergère* différa des pas d'armes de Razilly et de Saumur, qui étaient exclusivement guerriers, en ce qu'il fut à la fois chevaleresque et pastoral, et que l'héroïne fut une pastourelle gardant ses agneaux, et que ses tenants étaient des bergers. Les assaillants devaient toucher l'un des deux écus noir et blanc (signes de *tristesse* et de *liesse*) suspendus à un arbre auprès de la chaumière de la bergère. Le prix consistait en un bouquet attaché sur une tige d'or et, ce qui valait mieux, en un baiser de la pastourelle, que l'on suppose avoir été la belle et jeune Jeanne de Laval.

Louis de Montberon fut le troisième assaillant et

parut dans la lice le premier jour ; Louis de Beauveau en parle en ces termes :

Tantost après Loys de Montberon
Sur ung destrier bay vint sans remanoir,
Bien gentement ferant de l'esperon
Pour plus appert ferir à l'escu noir,
Trop longuement ne fit la son manoir.
Parti avait, comme il lui avait pleu,
Housse et escu de Tenné (*rougeâtre*) et de bleu,
Et des dessus dittes couleurs portait
Ung gent plumail (*panache*) lequel d'autusse estait
A tout un beau couvre-chief de plaisance.
Derrier pendant, et bien se comportait
En son harnois en toute puissance.
Contre lui vint pour l'escu noir déffendre
Philebert de l'Aigue, l'un des pastours,
Sur ung destrier bay, lequel sans attendre
Ses deux lances lui rompit à deux cours
Dedans leescu, et n'eut onques recours.
A ces deux cours Monberon de touchier.
Le pastoureau fors d'ung cop qu'il tint chier.
La tierce fois il rompit bien sa lance.
Hault en l'escu, combien qu'à nonchalence
A celui cop ne le mit le bergier :
Car sans doute si grandement s'avance
Qu'au bas la tierce il rompit de legier.

Une motte subsiste encore, veuve de son donjon; mais les accidents les plus riches d'un sol de calcaire rempli de fossiles, boisé ou planté en vignes,

coupé de sentiers taillés dans la roche; une fontaine sourdant sur un haut côteau, entre Aunay et Fontaine, rendent les alentours de ce hameau très-curieux à visiter, même pour le simple promeneur. On ne peut oublier, le doyen peut-être des ifs de France, qui mesure plus de six mètres douze centimètres de circonférence; peu élevé, mais d'un port imposant, cet arbre s'élève orgueilleux dans sa robuste vieillesse et excite l'admiration.

Le docteur Merveilleux a trouvé aux environs quelques objets antiques, tels que des médailles et une statuette en bronze, haute d'environ quatre centimètres, ayant pour support un socle mince et d'un petit diamètre. Cette statuette me paraît être gallo-romaine et ressemble à une figurine de Faune, grossièrement fondue et sans proportions.

Fontaine-Chalendray doit être un hameau fort ancien; de vieilles chartes du dixième siècle le mentionnent sous le nom de *villa ad Fontanas*, *in vicaria odenacense.*

Son église romane du onzième siècle est dédiée à Saint-Maixent, elle a été restaurée plusieurs fois, et surtout dans son abside qui a été rasée et transformée en chevet droit, bien qu'on y remarque encore à gauche de petites colonnes romanes; mais le portail de Saint-Maixent et les détails de l'ancienne église, conservés dans la façade lorsqu'elle a été

rebâtie, sont singulièrement curieux. Le portail central et unique a deux voussures ; son archivolte a des étoiles, et les voussoirs présententdeux corps allongés en palettes, puis de larges damiers ; puis des sortes de fer à cheval et des palettes en frètes, comme je n'en ai recontré nulle part. Au-dessus du portail on a encadré un grand morceau de sculpture représentant les douze apôtres. A côté, un autre morceau, de l'ancienne façade, ayant un cheval ailé et un personnage frustre. Sur le front une *vesica piscis*, très-ornée, au milieu de laquelle est assis le père Éternel. Sur les côtés de la nef, les anciens modillons, taillés en biseau, subsistent encore. Tout le reste a été refait. Combien on doit regretter que cette façade ait été rebâtie, et quelle richesse ne devait-elle pas avoir à en juger par ce qui reste ?

Sur le linteau d'une porte j'ai copié un écusson, des Laval probablement, portant en pal une croix épâtée, entre trois rochers, dont deux au chef.

PAILLÉ me paraît être la *villa Poliacus* d'une charte de 1044. Dans ce vieux titre le viguier Rainulfe donne à l'abbaye de Saint-Jean-d'Angély des héritages qu'il possédait en Saintonge, dans la viguerie d'Aunay, aux villages appelés *ad Angelos* et *Poliacus.* Suivant Maichin, la famille de Lostanges possédait la terre de Paillé, au seizième siècle, et l'avait reçue en dot de la famille de Montberon.

Nuaillé d'Aunay, *Nulliacum*, comprend sur le territoire de la commune, l'ancien prieuré d'Oulmes, qui a joui d'une grande réputation. Oulmes tire son nom de l'*Ulmus* sacré des Gaulois, et c'était évidemment un vicus celte. Au moyen-âge (Morery, t. X, p. 678.), Oulmes était une seigneurie importante. Sybille d'Archiac, dame de Vivonne, porta en dot à Rochechouart, les seigneuries d'Oulmes, de Thors et d'Esnandes. En 1239, Thibaud de Chabot, seigneur d'Oulmes et de Font ou Fontaine, fait un don de rentes à l'abbaye de Meillezais. En 988, une charte du duc de Guyenne, comte de Poitiers, donne en dot à Emme, sa femme, parmi beaucoup de terres, le village d'Oulmes, à présent dit Besly, une grosse baronnie de la maison de la Chastaigneraie (p. 79).

En 1843, on a découvert à Oulmes des tombeaux antiques, ayant au côté des squelettes des poteries friables. Ces poteries, fort voisines de ce que nous appelons aujourd'hui pots d'Olonne, ne me paraissent pas très-anciennes. Celles que j'ai vu chez M. le docteur Fenioux, étaient minces, percées de trous, ayant un vernis, ou couverte, vert en dedans et une anse ; il m'assura les avoir retiré des cercueils en pierres, qui contenaient chacun quatre de ces pots.

Le canton de SAINT-HILAIRE se trouve borné au nord par Saint-Jean-d'Angély, à l'est par Matha, à l'ouest par Saint-Savinien et Taillebourg, et au sud-ouest par Saintes. Il est formé de douze communes qui sont : Saint-Hilaire-de-Villefranche, Aujac, Authon, Aumagne, Bercloux, Brizambourg, Ebéon, La Fredière, Juicq, Sainte-Même, Nantillé et Villepouge. Ces communes se trouvent occuper un terrain variable dans sa configuration, car on y rencontre des coteaux, des prairies et de vastes marécages, et cependant, du temps des Romains, plusieurs ont été habitées.

SAINT-HILAIRE-DE-VILLE-FRANCHE est arrosé par le Bramerit. Son église, dédiée au fameux Saint-Hilaire de Poitiers, si célèbre sous les Mérovingiens, a donné son nom au village frank établi à cette époque. Des chartes de 980 et de 1068 semblent

mentionner l'église de Saint-Hilaire dont l'architecture est fort curieuse, bien que l'édifice ait subi de graves détériorations. Le portail unique à trois voussures avec linteaux, me parait dater du dixième siècle. Les modillons de la première assise sont barbares, mais celui du milieu présente l'agneau pascal surmonté d'une croix. L'abside, à chevet droit, présente deux baies dont le plein-cintre est supporté par deux pieds droits et deux longues colonnettes. Ces baies sont bouchées, et au quinzième siècle on a ouvert au-dessus une fenêtre ogivale. Le village des Houmeaux tire son nom des ormes qui l'environnaient et devrait s'écrire *Oulmeaux*. Le chiron parait être une tombelle celtique.

Entre Nantillé, la Fredière et Grand-Gent est le lieu appelé *Saint-Martin-de-Sarsay*. Ce devait être sous les Romains une villa, placée presque sur le bord de la voie gallo-romaine, qui de Taillebourg, gagnait Mazeray. On rencontre, en effet, assez abondamment des débris appartenant à cette époque reculée. Les vieilles chartes paraissent mentionner Sarsay, sous le nom de *Sarziliaco*. C'est dans cet endroit bocager que fut établi un des plus anciens monastères de la Saintonge, dédié à Saint-Martin-de-Tours, par Saint-Martin de Saintes son disciple. Saint-Grégoire parle dans son livre *gloria confessorum* (cap. 57) de cette pieuse fondation de Saint-Martin qui y termina ses jours. C'est pendant

qu'il en était abbé que le cénobite Saint-Cybard ou Saint-Eparche ou Eparque, si célèbre en Angoumois, vint y chercher un refuge en fuyant l'hermitage qu'il s'était creusé sous les murs d'Angoulême. Ce saint homme, né à Périgueux, fut inhumé à Angoulême et fit des miracles après sa mort. (Grég. de Tours.) (1).

Saint-Hilaire donna son nom à un monastère fort célèbre de Poitiers, et la renommée de ce pieux personnage, fort grande dans les Gaules, ne fit que s'accroître dans le Poitou et dans les lieux circonvoisins. On retrouve donc fréquemment des églises qui lui sont dédiées dans la Saintonge limitrophe du Poitou. Ainsi l'église de Melle, *Metullo* ou *Metallo* a son église paroissiale sous le vocable de *Sanctus-Hilarius de Metallo* (Gall. Christ.) : Il en est de même de Nantillé, etc.

AUJAC (*Aujacum*), entouré de marécages, ainsi que l'indique surabondamment son nom, est arrosé par un ruisseau qui prend sa source à une ancienne fontaine consacrée à Bacchus, la *Fond-d'Oriou.* Aujac a été une villa gallo-romaine, et une charte de 1076 mentionne le don fait à l'abbaye de Saint-Jean-d'Angély par Hélie Roux de l'église d'*Oxiaco* avec le fief presbytérial. Cette église est sous le vocable de Saint-Martin. Proche Aujac est un lieu

(1) Sa vie est insérée, t. 3, p 407 de l'hist. Litt. des Bénédictins.

consacré à Sainte-Radégonde. On rencontre journellement des debris romains sur le territoire de cette commune.

Authon (*d'Alteïa*), nom celtique donné au ruisseau de l'Authise. Son église, fort ancienne, est dédiée à Notre-Dame. Une charte de 1337 signée d'Edouard III, relate un don fait par Hugues de Genève, qu'elle intitule seigneur de Vareys et d'Authon (rôles gascons). Proche Authon est Saint-Caprais et un lieu nommé la Chau. Cette commune occupait avec Aujac la partie déclive d'un vase marais, dont les ressauts étaient seuls habités.

Aumagne (*Aqua Magna*) a une portion de son territoire traversée par la grande voie romaine qui de Saintes conduisait à Poitiers en passant par Ebéon, à toucher le fanal qui est encore debout. Cette voie, nommée le chemin d'Aquitaine, offre, ça et là sur la lisière de la commune, des portions encore parfaitement reconnaissables. Je l'ai moi-même suivie dans une étendue assez grande. Son église est dédiée à Saint-Pierre et n'a rien de remarquable ; elle avait été donnée à Bertrando de Guto par Edouard II, en 1317, ainsi que le constatent les rôles gascons (1. p 51). Aumagne est appelé *Leomannia* dans les titres anglais.

Ebéon, sur la voie romaine, dont je viens de parler, possède encore la masse imposante du monument connu sous le nom vulgaire de *fanal*

d'Ebéon et qui est un véritable *phanum* ou pyramide consacré à la sépulture de quelque puissant géneral, soit goth, soit romain. Il est peu de monuments qui aient fait naître autant de controverses parmi les antiquaires, et comme je lui ai consacré une description assez étendue, j'y renvoie le lecteur (*Lettres historiq.* p. 27 à 42). Ce phanum est figuré, pl. 21 de l'atlas de mes *Fastes*.

Villepouge se trouvait aussi placé non loin de la grande voie romaine, au moment ou elle entrait sur le territoire de Varaize; elle possédait un phanum ou pile comme Ebéon, et son nom même l'indique suffisamment, la *villa de la Pile* (*Villa Pyræ*). M. Moreau est le premier qui ait indiqué à Villepouge « La bâse d'une tour massive analogue aux monu-« ments itinéraires que l'on trouve en Saintonge, « à Pyrelonge et à Ebéon, et qui, bâtie en blocage, « s'élevait proche la voie de *Mediolanum* à *Aunedo-« nacum*. » Je n'ai point visité l'église de Notre-Dame; celle de Bercloux est aussi dédiée à la mère du Christ.

Brizambourg, que de vieux titres appellent *Brizamburgus*, a dû être ainsi nommé sous la domination franke et a été établi sur le bord de la grande voie romaine de Saintes à Poitiers. Peut-être même y avait-il en ce lieu une villa gallo-romaine, car à Ecoyeux, comme à Brizambourg, on a rencontré des pans de murs et des débris de briques

des temps reculés. Son église est consacrée à Sainte-Gemme.

SAINTE-MÊME, entourée de vignobles n'offre rien d'intéressant. Son nom est celui de *Sancta-Maxima*, vierge et martyre vers 515. LA FREDIÈRE, arrosée par le Bramerit, occupe un terrain silicieux entre Grand-Gent et Annepont. Son nom est francisé du celte *Junna*, d'où on a fait Juine, qui signifie la Froide. Sur le territoire de la commune sont plusieurs localités appellées Bourdeaux, noms dérivant de *Bourdiou*, mot par lequel les Aquitains désignaient des établissements nouveaux.

Son église, Notre-Dame, est fort curieuse; c'est un vaisseau roman des premières années du onzième siècle, n'ayant qu'un large portail sur sa façade ayant son archivolte cablé et un gros tore au milieu. Les contreforts sont aplatis et étroits, et la deuxième assise a été mutilée. D'énormes et disgracieux contreforts sont appliqués au chevet qui est à trois pans et qui date au plus du dix-huitième siècle.

JUICQ, entre Saint-Hilaire et Taillebourg, possède une église solitaire consacrée à Saint-Pierre. C'est un édifice roman du onzième siècle, n'ayant sur sa façade qu'un grand portail a trois voussures et une fenêtre à plein-cintre, encadrée d'un simple tailloir denté. On remarque au côté méridional une fenêtre du douzième siècle en ogive fort évasée.

NANTILLÉ enfin n'a rien conservé de son ancien château seigneurial. Son église est sous le vocable de Saint-Hilaire et fort ancienne par quelques-uns des détails de son architecture. La façade a été refaite, mais les damiers de son archivolte ont dû faire partie des constructions primitives. Les cintres des fenêtres ont des palettes du onzième siècle. Les tambours des colonnettes des fenêtres sont garnis d'entrelacs ou de mascarons de la même époque. Enfin une fenêtre, ouverte au midi, a son archivolte garnie de tribules et en dedans un gros tore. Certes, ce style roman diffère de celui de la vraie Saintonge à la même époque, et je pencherais à lui assigner le dixième siècle.

Oriente sole concilium, occidente convivium.
(Anonyme du XI[e] siècle.)

C'est sur les bords de la Gironde qu'est situé le canton de Cozes, il entame dans l'intérieur des terres, à l'est et au nord, le canton de Saujon, à l'ouest celui de Gémozac. Il comprend quinze communes qui sont : Grézac, Cozes, Arces, Barzan, Chenac, Méchers, Semussac-en-Didonne, Talmont, Mortagne, Brie-sous-Mortagne, Epargnes, Floirac, Boutenac, Saint-Seurin-d'Uzet et Saint-Romain-de-Beaumont.

Cozes, dont le sol est riche en grains et qui possède plusieurs manufactures de ce drap de laine grise que les gens de la campagne affectionnent, paraît tirer son nom de ces deux particularités : soit *Cozzo*, vêtement de laine appelé *Cozetta* par les

Italiens, soit de *Cozolium*, mesure de grains. Vingt-quatre cozolia font un sextier, dit Carpentier, et Ducange écrit ce mot *Coyzium*.

Cozes a été une mansion romaine. Lorsque les Romains établirent une grande voie entre *Tamnum*, sur les bords de la Gironde, et *Mediolanum*, ou Saintes, ils la firent passer du Talmont actuel, à *Arces*, à *Théon*, qu'elle longea à droite, à Cozes qu'elle cotoya, en laissant le village à gauche, aux *Soulards*, à *Morignac*, à *Fougerade*, aux *Arênes*, au *Fief-Gallet*, aux *Guillots*, à *Chadignac*, et elle allait aboutir vis-à-vis la *Motte-à-Leu*, à la voie militaire de *Novioregum* à *Mediolanum*. Cette route impériale, indiquée sur la table théodosienne, devait être alors la seule pratiquée puisqu'on lit *Tamnum*, puis *Mediolanum* dans aucune indication de la station de *Novioregum* signalée dans l'itinéraire d'Antonin. Nul doute que les changemens survenus dans le parcours de la Gironde et dans les modifications apportées dans la Seudre, aient fait négliger peu à peu les établissements importants placés sur les rivages et dont les ruines nous sont révélées depuis quelques temps. Les champs à droite de Cozes sont remplis de débris de briques romaines, et les habitants ont conservé à cette zône le nom de *Voie romaine*. *Théon*, qui appartenait peut-être à *Théon*, l'ami du poète Ausone, possesseur d'une autre propriété du même nom, dans le pays

d'Arvert, a eu un manoir au moyen-âge, à l'entour duquel les débris de tuiles à rebords sont excessivement communs. Le *Fief-Gallet*, où passait la voie romaine qui nous occupe, a lui-même conservé des traces de l'ancienne chaussée. Cette route devait passer aussi à Fougerade, car un champ a donné en abondance des fragmens de briques, des vases et divers autres objets antiques. Le *Champ-Grelou*, proche Saintes, où cette voie de *Tamnum* aboutissait à *Mediolanum*, a fourni de grandes quantités de briques et quelques-unes ayant encore cinquante-cinq centimètres de longueur.

L'église de Cozes est dédiée au prince des apôtres; c'est un vaste vaisseau presqu'entièrement restauré dans le quatorzième siècle, et malgré les mutilations qu'il a subi, on retrouve encore au chevet trois fenêtres accolées du douzième siècle, ayant des sculptures romanes, des colonettes fluettes aux angles. Les autres fenêtres à ogives sont du quatorzième siècle. Il en est de même du clocher qui est carré, à quatre contreforts massifs et droits, terminés par quatre pignons aigus, et qui est surmonté d'un pyramidion à huit faces, percé de huit baies ogivales, ouvertes ou bouchées, et coiffé d'une toiture à quatre pans.

Il ne reste que quelques ruines du château féodal de la Ferrière qui avait d'assez vastes souterrains;

les débris existants datent de l'époque de la renaissance.

Arces vient d'*Arx*, château fortifié, ou du latin *arx*, monticule. Arces est situé sur un coteau fort élevé. La voie romaine qui partait de *Tamnum* (Talmont) pour se rendre directement à *Mediolanum* passait à Arces ; on y trouve encore des briques romaines.

Son église est dédiée à Saint-Martin, patron des Gaules ; c'est un vaste bâtiment restauré plusieurs fois et qui n'a conservé du style romano-ogival du douzième siècle que son abside à trois pans, les autres pans ayant été engagés dans les murs des transepts refaits et agrandis dans le quatorzième siècle (1). Cette église appartenait à un prieuré, et j'ai trouvé dans de vieux titres l'indication d'un prieur d'Arces, du nom d'Arnaud Souvestres, dont la signature est apposée sur la charte d'obédience de Saint-Etienne-de-Vaux envers Maillezais, en 1239.

La façade de Saint-Martin-d'Arces a été refaite dans le dix-septième siècle ainsi que les murs du côté de la nef. Les contreforts et les bras sont du quatorzième siècle. Le clocher, placé sur le chœur, est octogone, et le pyramidion qui le coiffe a huit

(1) M. le curé Pitard, dans sa lettre du 18 janvier 1843, m'a fait parvenir les détails ci joints : « Cette église est de plus d'une époque ; l'abside est ce qu'il y a de plus ancien ; elle est couverte de figures grotesques, de quadrupèdes, d'oiseaux fabuleux sur les chapiteaux de l'intérieur. Les chapelles latérales sont plus récentes. L'église est voûtée sans nervures. »

pans. On remarque encore les restes du massif où se logeait un escalier à vis extérieure, dont la partie supérieure est intacte et s'élève en cône aigu. Ce qui reste de l'abside présente sur la façade orientale un encadrement roman du douzième siècle sous lequel on avait ouvert une large fenêtre ogivale du treizième siècle, aujourd'hui bouchée. Les faces latérales ont conservé des doubles arcs romanogival surchargés de dentelures et de reliefs et supportés par deux longues colonettes à chapitaux sculptés. La fenêtre simulée dans l'intérieur de l'arc romano-ogival est franchement à plein-cintre et pourrait bien appartenir au onzième siècle.

Le comte de Vaudreuil, chef d'escadre, connu par de hauts faits d'armes, est né, dit-on, dans la commune d'Arces, d'autres disent à Rochefort. Son père, le marquis de Vaudreuil, naquit en 1691 à Quebec et vint mourir à Rochefort, le 27 novembre 1763, où il commandait la marine. Il avait été gouverneur du Canada, cette colonie Saintongeoise, où tant d'hommes remarquables de notre pays se sont montrés administrateurs de talent. Le comte de Vaudreuil, son fils, naquit à Rochefort où à Arces, le 28 octobre 1723 ; il devint lieutenant-général des armées navales, et c'est à lui qu'est due la conquête du Sénégal. Dans une seule croisière, il fit des prises considérables et les anglais apprirent à redouter son nom ; il est mort en 1802, inspecteur-général des classes.

Le nom de BARZAN est celte ; il vient de *Barz*, poésie, inspiration, et *ann* ou *hann*, ici, lieu-ci. La *Borde*, placée près de *Barzan*, vient du saxon et signifie métairie.

Une mansion romaine occupait l'espace qui sépare aujourd'hui Barzan et Talmont ; les ruines sont éparses sur une assez large surface du sol. On y remarque plus particulièrement un môle (Bourignon, Rech., p. 293) qui a deux mètres et demi environ d'élévation et cent cinquante pas de circonférence, et sous lequel existe une voûte à cintre aplati. On a bâti sur cette masse le moulin du *Fa*, dont la dénomination latine annonce l'emplacement d'un de ces temples appelés *Fanum*, du celte *Fa*, parole dont les Latins ont fait le verbe *fare*. Or, ce nom de *Fa* concourt, avec celui de Barzan, à prouver que le vicus gaulois était la retraite des Druides émettant des oracles sur le dolmen ou les Gallo-Romains ont établi le massif actuel du *Fa*. Le mortier de cette construction est blanchâtre et parait composé de sable de mer et de chaux. On trouve sur le territoire de cette commune une grande quantité de briques et de fragmens de marbre. L'église de Barzan est de la période ogivale de la renaissance.

GREZAC, *Gresiacum*, a le sol d'une partie de son territoire siliceux, d'où lui vient son nom, dérivé de *Gresum* ou *Gresium*, champ où le silex abonde. La désinence *ac*, dérivée d'*acum*, signifie lieu ha-

bité, et fait remonter à l'époque romaine la plupart des villages dont le nom finit ainsi. La terminaison en *ac* est excessivement commune en Saintonge.

M. Gauthier, dans sa statistique (p. 140), indique à quelque distance de la Seudre, les ruines d'un ancien monastère dont il ne reste plus que des pans de murs avec des sculptures romanes et des voûtes.

L'église du hameau de Grezac est sous le vocable de Saint-Symphorien ; son architecture est très-curieuse et il existe fort peu d'édifices religieux bâtis sur ce type en Saintonge. C'est un vaisseau large, écrasé, dont la façade présente à droite un petit clocher à six pans, coiffé d'une toiture aigue à six faces, et à gauche deux contreforts de la même époque que le clocher, c'est-à-dire du dix-septième siècle. Sur cette façade est simulé un immense portail ogival qui en occupe toute l'étendue. Cette ogive, surbaissée et largement ouverte, à trois voussures en volute et trois colonnettes. Dans cette ogive, simulant le portail et bouchée, sont deux arcs plein-cintre accolés, appuyant au milieu sur une seule colonne ; ces deux arcs figurent deux portes, dont l'une est ouverte et l'autre bouchée. Une console coupe la façade et la deuxième assise présente deux fenêtres ogivales fermées, ayant de pieuses images sculptées dans leur plate-bande et des animaux sur le côté. Tout

accuse le faire du douzième siècle dans ce frontispice.

L'abside est remplacée par un chevet droit, au milieu duquel s'ouvrent deux fenêtres accolées de la fin du douzième siècle; fenêtres en ogives largement ouvertes, à archivolte bordé. Une portion attenante à ce chevet et qui a dû dépendre de l'abside primitive est à demie-arrondie et porte encore des modillons romans, et les plein-cintres du onzième siècle de fenêtres disposées en arcature. J'ai fait dessiner cette église sous ses deux aspects, et on la trouvera dans mon portefeuille avec toutes celles que j'ai déjà décrites.

Semussac-en-Didonne, a un territoire crayeux et argileux qui ne produit que des graines de toutes espèces; de ce genre de production découle le nom de *Semussacum*, de *Semeurus*, *terra semeura* et *acum*, lieu habité. Les Romains avaient établi une mansion en ce lieu, et on a déblayé entre la *Vallade* et *Trignac* des restes de voûtes, enfouies sous le sol, dont l'appareil et le cîment étaient d'origine romaine évidente. Ces débris, placés près du vieux castrum de Didonne, se trouvaient sur les bords d'une voie romaine qui devait partir de Cozes ou d'Arces, et se rendre à Médis. Le castrum de Didonne, bâti dans un lieu consacré par les Celtes au culte du druïdisme, était le siége d'une baronnie dont le maréchal de Senecterre a été le dernier

suzerain. Le château actuel est de l'époque de la renaissance. L'église est moderne et a été rebâtie en 1780. Un acte du 10 juin 1366 constate l'hommage au prince d'Aquitaine et de Galles de la seigneurie de Didonne par Soudan de Latran, seigneur de Montendre. Bourignon fait venir le nom de *Didonne* des mots celtes *di*, le jour, et *dunum*, élévation. Il vient de *divona*, transformé en *Didonna*, la déesse des eaux des *Bituriges vivisci* (les Bordelais), de *di* ou *div*, divinité, et *von* ou *on*, fontaine. Le *Doué* (Douhet) vient lui-même de *div*. *Di* ou *dia* désignait la lune et *divona* une fontaine consacrée à cette déesse et dont les eaux possédaient des vertus miraculeuses.

Le bourg de Méchers, situé sur le bord de la Gironde, a été jadis une petite ville dont le port était très-fréquenté. Les Espagnols la bombardèrent en 1620. Le nom de ce bourg doit être celte, mais nous en ignorons la signification. En 1840 on a découvert, à une faible distance de ses murs, un dolmen parfaitement bien conservé, dont la table était formée d'un pudding ayant des rognons siliceux de la grosseur d'un œuf et ornés de vives couleurs. Cette table mesurait 62 centimètres d'épaisseur Une petite voie romaine conduisait de Suzacum à Méchers. L'église de Méchers est dédiée à Saint-Saturnin ; elle a été rebâtie plusieurs fois et la nef a même été refaite il y a quelques années

au plus. Le clocher actuel est la seule partie un peu ancienne ; c'est un morceau d'architecture du style ogival du quinzième siècle, lourd, quadrilatère, ayant une tourelle hexagonale s'élevant jusqu'à la première assise, à deux longues fenêtres ogives très-étroites, ébrasées, accolées. Des quatre clochetons, avec pinacles aux quatre angles du sommet, ayant aujourd'hui un toit plat, deux sont détruits.

TALMONT, *Tamnum*, de l'itinéraire d'Antonin. Le nom de *Talmont* est celte et vient de *tal*, front, borne. Le coteau sur lequel est bâti le bourg est la limite des eaux de la Gironde qu'il surplombe à une assez grande élévation. *Tamnum* était, lors de l'occupation de la Saintonge par les Romains, une mansion militaire placée sur la voie de *Burdigala* par *Blavia* à *Mediolanum* (Saintes). Ce nom est écrit *Lamnum* sur la carte de Peutinger. Valois et d'Anville ont admis que Tamnum, de l'itinéraire d'Antonin, était le Talmont actuel, et que *Novioregum* était Royan. Quant au *Novioregum* il est placé avec juste raison à Toulon. *Tamnum* a été, d'un avis unanime, conservé au bourg actuel de Talmont. La carte d'Antonin, en donnant la route de Bordeaux à Autun, cite *Blavia*, M. p. XIX ; *Tamnum*, M. p. XVI ; *Novioregum*, M. p. XII ; *Mediolanum Santonum*, M. p. XV, et celle de Théodose porte : *Sinus aquitanicus*; *Burdigala* IX; *Blavia* XXII; *Lamnum* XIII et *Mediolanum Santonum* XVI. M. Hue a

placé le *Tamnum* des Romains à Saint-Ciers du Taillon.

Bourignon (Rech., p. 290) cite l'opinion de Beverus qui voit dans Talmont le promontoire des Pictones, et celle d'Ortellius qui retrouve dans le *Tamnum*, le *Tamno* de la Gaule lyonnaise. Talmont, ajoute cet érudit, doit venir de *Talum mundi*, la fin de la terre. Il place la mansion romaine à un quart de lieue du bourg actuel, aux alentours du village de Barzan. « La voie romaine, dit Bourignon, après avoir traversé cette station, s'éloigne un peu de la côte pour passer à Arces et à Semussac, et de là, en ligne directe, à Médis, où l'on a découvert une voûte et des fragments de briques romaines. » Dans le champ de Pevels, situé sur la route de Talmont à *Novioregum*, on trouve encore des masses de fragments de briques antiques.

Le nom de Talmon est écrit *Thalamon* dans un titre d'Edouard II, de 1308, conservé dans les *Rôles gascons*; c'était une principauté appartenant à la famille historique de La Tremouille et plus tard, au même titre, à celle des Montansier. (Maichin, p. 166).

Un autre Talmont existait aux environs des Sables-d'Olonne. Il est cependant probable qu'il est question du Talmont saintongeois dans une charte de 1080 qui fait cession au prieuré de Fontaines, par jugement du seigneur de Talmont, des terres situées près le monastère d'*Angles*.

Le castrum de Talmont est ruiné. Son église, placée sur le point culminant de la falaise, que minent en dessous les vagues, occupe une position des plus pittoresques, et tôt ou tard disparaîtra par l'usure du sol qui la supporte; on voit que la mer a déjà rongé une bande de terre assez épaisse pour arriver jusqu'au coteau sur lequel elle est bâtie, et qui devait être assez éloigné du rivage, proprement dit, dans les premiers siècles de notre histoire. Cette église est une véritable basilique, avec nef et transepts, dédiée à Sainte-Radégonde, la reine-nonne des Poitevins, et du style roman du onzième siècle le plus fleuri et le plus orné. Besly nous a conservé la date de l'édification de ce monument religieux (p. 144). Il dit dans la vie de Guillaume VI, ou le Hardi : « Le sire de Thalmont bâtit en l'an 1040 Sainte-Croix de Thalmont. » Il se pourrait toutefois que cette citation soit relative à la fondation de l'église de Talmont, proche les Sables-d'Olonne.

Dans l'édifice actuel de Talmont, qui nous occupe, tout annonce la puissance des fondateurs et la richesse des seigneurs de cette localité, en même temps que le faire du onzième siècle, avec des restaurations postérieures. La façade occidentale a un porche barbare et une fenêtre ogivale du quinzième siècle, et sous le porche un portail ogival à panaches et à gouttières du commencement du seizième siècle. L'abside est semi-arrondie, fort élevée,

à trois assises, dont les pleins-cintres décrivent des arcatures bouchées, à archivoltes garnis de dentelures. Des collonettes séparent les aires de la surface et des tailloirs marquent chaque étage. Derrière les deux transepts sont deux chapelles accolées et sans ouvertures. Le bras septentrional a trois portails romans en arc-de-triomphe ; les deux latéraux ont toujours été bouchés et celui du milieu, rempli postérieurement et percé d'une porte latérale, a deux voussures encadrées par un tailloir en ressaut. La deuxième assise présente une suite de pleins-cintres à penditifs et une corniche à modillons, sur laquelle est percé un œil de bœuf, que surmonte une attique bâtie postérieurement. Des ouvertures romano-ogivales du douzième siècle occupent la première assise de l'abside et accusent un remaniement de cette partie. J'ai fait exécuter plusieurs dessins à l'aquarelle et à la mine de plomb de cette église fort remarquable.

CHENAC, *Chenacum* est un nom gallo-romain signifiant le chêne habité, sans nul doute pour rappeler le chêne des Druides, vénéré par la population celte du hameau. Le territoire, excessivement pittoresque de cette commune, ondulé, varié de coteaux, découpé par des sources vives, notamment celle de *Chauvignac*, était jadis couvert de forêts et on y trouve encore des bois d'une certaine étendue qui fournissent des arbres de grande

dimension pour les constructions. Son église est dédiée à Saint-Martin. Tout, dans Chenac, prouve que le village a été un vieux gaulois, que la route romaine a cotoyé plus tard.

Mortagne a eu une assez grande importance dans les premiers temps de notre histoire; c'était une petite ville fortifiée au moyen-âge et érigée en principauté en faveur de la maison de Montberon. Maichin cite (p. 171) une Béatrix de Mortagne, mariée à Mille de Thouars, seigneur de Chabanais et de Confolens, puis une Marguerite de Mortagne, vicomtesse d'Aunay et dame de Mortagne, de Saujon, de Cosnac et de Cozes.

Mortagne a été bâtie par les Gaulois; son nom est celte et vient de *mor*, mer, *ta*, croupe ou borne de la mer. Mortagne est en effet bâtie sur la croupe d'un coteau qui sert de limites aux flots de la mer se mêlant aux eaux de la Gironde. Pour quelques écrivains Mortagne signifie *terre sur la mer.*

La ville ancienne, appelée Vieille-Mortagne, était placée à une certaine distance du bourg actuel, au N. O. On y rencontre souvent, en labourant, des voûtes et des restes de fours construits en briques. Au S. E. sont les ruines d'un formidable castrum qui occupait un rocher escarpé et dont les abords étaient défendus par des fossés profonds, des remparts, des chemins couverts et des souterrains. On rapporte qu'on y trouva, en 1840, une pièce d'or

octogone, frappée en l'an 118 de notre ère, ayant deux têtes couronnées, et sur l'avers un faisceau de flèches surmonté d'une aigle. Cette forme insolite doit faire suspecter cette trouvaille (Gauthier, Stat. 55.). Ce qui est plus positif, c'est qu'en 1840 on a déterré une amphore dans laquelle étaient, en grand nombre, des monnaies romaines en argent et en bronze du Haut et Bas-Empire.

Deux fontaines ont dû jouer un rôle dans les anciennes croyances populaires; l'une se nomme *Fondevine*, *Fons divina* ou *divena*, fontaine sacrée, et l'autre *Fontaurit*, *Fons auriendaria*, source conseillère ou inspiratrice.

Dans les rochers qui bordent la Gironde, est creusé dans le roc vif l'hermitage dédié à Saint-Martial. Cette retraite, fort célèbre, passe pour avoir été la demeure de Saint-Martial lui-même, dont le zèle évangélique et les prédications firent de nombreux prosélytes au christianisme. Les prédications du saint hermite enflammèrent l'ardeur d'un enfant de Mortagne, de Saint-Auzonne, qui fut le disciple le plus célèbre de Martial, et qui partit de Mortagne pour aller convertir à la foi chrétienne les habitans païens d'Angoulême et leur gouverneur romain Garrulus. Saint-Auzonne reçut le martyre à Angoulême, sur l'emplacement où plus tard fut élevé le couvent des Ursulines, et la première église bâtie à *Icolisma* lui fut dédiée.

Une des prosélytes du saint, nommée *Calefagia*, dans les légendes, vécut dans la retraite avec quelques saintes femmes au lieu où Auzonne avait perdu la vie.

Arnaud de Corbon chassa les Anglais qui assiégeaient Mortagne, en 1375, sous Charles V. On lit dans les *Rôles gascons*, le titre d'une charte de Richard II, du 24 février 1396, qui concède à Edmond, duc d'York, le château et la châtellenie de *Mouretaigne-sur-Gironde*.

Je n'ai trouvé qu'une seule fois une citation relative à Mortagne dans les titres du onzième siècle. Vers 1037 Besly rapporte (p. 160) dans la vie de Guy-Geoffroy (Guillaume II), duc de Guyenne et comte de Poitiers, « que Mortaigne-sur-Gironde fut assiégée et réduite à une telle extrémité, qu'elle était preste a se rendre sans une bonne armée qui vint à son secours. »

Son église est dédiée à Saint-Etienne, mais des chartes de 1334 et de 1398 citent les églises de Saint-Jacques et de Notre-Dame de Mortagne. Cette dernière appartenait à une abbaye, et il y avait aussi un monastère de femmes sous le vocable de Sainte-Catherine.

Brie-sous-Mortagne, du celte *Briga* ou *Briva*, lieu sur une rivière, ou du celte *Bry*, terre glaise. Ce nom se reproduit fréquemment dans la Saintonge, et on a Briou, Brou, Brie-Sous-Matha, etc.,

dont les dénominations appartiennent à la langue celtique. Il se pourrait que ce nom vint également du mot gaulois *brigies*, colonie. Son église est consacrée à Notre-Dame. Epargnes tire son non d'*Epar*, fosse (*Glossaire* de 1352). Son église, dédiée à Saint-Vincent, n'a rien de remarquable. Floirac, *Floiracum*. Il y a plusieurs endroits de ce nom en Guienne. Son église, dédiée à Saint-Etienne, occupe une position isolée dans une gorge profonde et appartient à l'époque romano-byzantine. Par ses vastes proportions elle a dû dépendre de quelque communauté religieuse. Dans les rochers coupés à pic, qu'on remarque sur le territoire de cette commune, sont creusées plusieurs excavations, larges de deux mètres, qui ont dû être des demeures gauloises, en temps de guerre, et qui ont pu servir, plus tard, à des retraites de cénobites. Des sentiers étroits, aussi creusés dans le roc, font communiquer ces cellules entre elles.

Floirac et Boutenac étaient traversés par la grande voie romaine de *Tamnum* à *Novioregum*.

Boutenac, du celte *Bou*, eau, ruisseau, et *Acum*, lieu habité, ainsi nommé à l'époque gallo-romaine. Ce hameau est placé sur un ruisseau qui va se perdre dans la Gironde. Saint-Seurin-d'Uzet rappelle Saint-Seurin, abbé de Saint-Maurice de Gaunes en 509 (chroniq. de Saint-Denis, 1, 59) et *Uzet* vient d'*usagium*, coutume.

Dans la partie haute du bourg, sur un rocher, s'élevait un castrum fortifié par l'art et par la nature. Ce hameau placé sur la voie militaire de Blaye (*Blavia* à *Tamnum*) à Talmont, paraît avoir été une mansion romaine, car on y a découvert, en 1836, des restes d'édifices romains. SAINT-ROMAIN-DE-BEAUMONT est placé sur les bords de la Gironde et a dû être traversé par la voie militaire romaine de Blaye à Talmont. Il y a une foule de lieux, dans le département, dédiés à Saint-Romain, pieux personnage qui vivait au temps de Saint-Benoist et de Saint-Seurin, dans le sixième siècle, et qui était abbé du monastère d'Auxerre. Cette commune a une église dont l'orientation s'éloigne des règles ordinaires; ainsi l'église de Fenioux, placée sur l'arête d'un coteau, avait son abside au nord, Saint-Romain-de-Beaumont se trouve l'avoir au nord-est.

Celui qui sarcle les mauvaises herbes et défriche les ronces d'un champ, en récolte rarement les moissons. Je prépare le sol; de plus heureux, avec moins de fatigues, en cueilleront les fruits!!...

Le canton de PONS figure dans l'histoire sous le nom de *Sirie de Pons*. Son *pagus* ou territoire appartenait à une maison puissante par l'étendue de ses domaines et par ses alliances. A notre époque, Pons, autrefois métropole d'une riche seigneurie, n'est plus que le chef-lieu d'un canton qui toutefois comprend dix-huit communes, dont voici les noms : *Pons*, *Avy-en-Pons*, *Belluire*, *Biron*, *Bougnaud*, *Brives-sur-Charente*, *Chadenac*, *Coulonges-de-Pons*, *Eschebrunes*, *Fléac*, *Saint-Léger*, *Mori-*

gnac, ***Mazerolle***; ***Montils***, ***Pérignac***, ***Rouffiac***, ***Saint-Seurin-de-Paleine*** et ***Saint-Sever.***

Pons est une petite ville qui a été fort importante au moyen-âge et qui a joué maintes fois un rôle dans l'histoire. On fait découler son nom d'*OElius-Pontius*, petit-fils de Pompée, et l'on prétend que des médailles ont consacré cette origine que l'on doit regarder comme fabuleuse. Alteserra (Re. Aq., p. 64) a donné sur Pons les détails suivants: « *Pons castrum etiam ejusdem pagi, idem Robertus : Similiter fecit Domino de Ponts, destruendo scilicet castellum suum Ponts, qui erat confœderatus ipsi Gaufrido, feudum nobilissimum quod præcipuo regii nomine gaudet, vulgò* « *La syrie de Pons* » *Cujus meminit Mathæus Paris: inde venit ad Pontes nobilitatem civitatem, occurente domino civitatis ejusdem, silicet Reginaldo de Pontibus, cum aliis magnatibus Xantungiæ.*

Maichin (hist. de Saintonge, 1671, p. 139) a consacré sur Pons un chapitre entier. « C'est, dit-il, « une ville bâtie sur une colline, dont le château « occupe le point culminant : elle est entourée de « hautes murailles, et sa partie basse est baignée « par la Seugne. Elle possède trois églises parois- « siales, trois couvents, trois hôpitaux, une com- « manderie de Saint-Jean. La ville haute est appelée « Saint-Vivien, et la partie basse se nomme les « *Aires* ou *Saint-Martin*. Le quartier Saint-Julien

« était habité par les juifs qui furent expulsés en « 1179. Richard-Cœur-de-Lion la fit démanteler. »

Pons parait être d'origine celtique et désigner le pont ou les ponts qui traversaient la *Seugne* (1).

La maison de Pons, alliée aux familles baronniales et princières des provinces voisines, a été célèbre par sa richesse, ses hommes de guerre et sa lignée. (Voyez Maichin, p. 140 et Morery).

Pons a été évidemment une colonie romaine. On y trouve journellement des médailles d'or impériales et même grecques. Les Philippes d'or, avec la tête laurée du roi de Macédoine et un bige au revers, y ont été rencontrés plusieurs fois et ont fait supposer que ces pièces y avaient été apportées par des gaulois qui firent avec Brennus la campagne de Macédoine. Mais ces pièces devaient avoir cours dans la Gaule littorale par les relations de la Saintonge avec la colonie de Massilie.

Louis XIII, en 1621, assiégea Pons, alors au pouvoir des protestans, et en fit raser les murailles. Du château qu'habita le sire d'Albret, il ne reste plus que le donjon. On dit qu'il s'y tint, en 1293, un concile présidé par Geoffroy d'Archiac, évêque de Saintes. En 1807 l'hôtel-de-ville a été établi dans les bâtiments qui occupent l'emplacement du châ-

(1) J'ai déjà dit que les Gaulois désignaient la Seugne par les noms celtes de *Sona* ou *Suigona*.

teau dont les fondements reposent sur un banc de rocher.

Bourignon a consacré un article détaillé sur Pons, dans son livre des antiquités de Saintes (p. 249) et j'y renvoie le lecteur. Il en est de même de quelques cérémonies populaires qui ont fait l'objet d'un article qui est inséré (t. 1, p. 416) dans le *Recueil des Mémoires des antiquaires de France*.

Pons a encore conservé intact son vieux donjon roman. Il a éte décrit par M. de Caumont dans son cours d'archéologie (partie v, p. 243) et aussi par D. Massiou (hist. t. 1. p. 179); il est figuré pl. 30 de mon atlas *des Fastes*.

Robert-de-Mons rapporte, qu'en 1179, Richard prit et rasa le château de Taillebourg défendu par Geoffroy de Rancon, puisqu'il se rendit pour assiéger le castrum de Pons auquel il fit éprouver le même sort. Sylvestre Gérard, dans sa chronique, nous apprend qu'en 1187 le château de Taillebourg avait été rebâti par son propriétaire, et l'on doit supposer que le sire de Pons en avait fait autant pour le sien. On doit donc fixer au commencement du douzième siècle la construction de ce donjon et c'est aussi la date que lui assigne son architecture.

Bâti sur un roc escarpé qui domine de plus de 20 mètres le cours de la Seugne ou Sévigne, qui coule au pied, ce donjon est enveloppé par un mur circulaire qui a, de 2 mètres 1/2 à trois mètres d'é-

paisseur, et qui, construit d'aplomb, sans fossé ni parapet, le sépare de la ville. Des constructions modernes occupent l'intérieur. M. de Caumont pense qu'il existait autrefois une plate-forme carrée aux angles de laquelle se trouvaient des tourelles et nous partageons cette opinion.

Le donjon est de forme parallélogramme, large de 26 mètres sur son plus grand côté et de 15 seulement sur son plus petit. Son élévation totale est de 27 mètres et demi, du niveau du sol à la plate-forme, qui est terminée par un mur de 3 mètres et demi, où l'on a placé la prison et l'horloge. Son revêtement est en pierres de taille et les murs ont de 2 mètres 33 cent. à 2 mètres 66 d'épaisseur. Les grandes façades ont cinq contreforts, les petites trois. Ils sont larges de 66 cent. sur 33 d'épaisseur. Il est divisé en trois étages, dont deux ont des voûtes en tiers-point. Le trésor et la prison occupaient l'étage moyen. Le dernier était une vaste salle de 19 mètres de longueur sur 8 de largeur. Le côté nord n'a pas d'ouverture. Il en est de même des grandes façades de l'est et de l'ouest. Mais celle du sud a deux fenêtres romanes, à plein-cintre, dont l'archivolte a des dents de scie, et dont les retombées appuient sur des colonnettes courtes, à chapiteaux historiés. Les deux baies de l'étage moyen, n'ont plus de caractère. Sous ce donjon s'ouvre un crypte qui parait appartenir aux constructions pri-

mitives, soit du temps des Gallo-Romains, soit de l'époque carlovingienne.

La porte de Pons, bâtie en moëllons noyés dans un bain de mortier, et décrivant un plein-cintre dont les parements sont en moëllons essemilés, est fort ancienne, et si elle ne date pas de l'époque romaine, elle doit au moins appartenir aux premiers temps des ducs d'Aquitaine et au huitième siècle pour l'époque la plus moderne. Peut-être l'ancienne porte de la prison bâtie avec les mêmes matériaux et dans le même genre, est-t-elle gallo-romaine.

Geoffroy, sire de Pons, établit dans le douzième siècle une maladrerie pour les pélerins revenant de la terre sainte. L'hôpital actuel a conservé les restes de cette édification remarquable par la profusion des riches sculptures romanes qui en décorent les plein-cintres. Les voûtes sont à arcs ogivaux, mais les portes et les baies simulées sont à plein-cintre, avec colonnes et chapiteaux fleuris, dentelures, rinceaux, etc., etc. Le portique de droite est surtout remarquable par la richesse de son ornementation et les corbeilles des colonnes ont des têtes de léopard, des palmettes, etc. C'était une dépendance de l'église Saint-Martin, bâtie avant 1060, et qui avait une crypte.

L'église des anciens comtes de Pons a conservé sa façade du douzième siècle et présente un vaste portail roman à cinq voussures décorées avec une

grande richesse et une grande profusion de détails. Ce portail est fort bien conservé ; il a été bâti en 1091 par le sire Geoffroy, fils de Ponce et de Germaine.

L'église paroissiale, ancien prieuré, est dédiée à Saint-Vivien de Saintes. C'est encore un édifice du douzième siècle appartenant au style de transition dit romano-ogival; il en est question, en 1169, dans une lettre de l'évêque *Adhémare*. La façade, est coupée par des colonnes en applique, et la première assise, a un immense portail à cinq voussures et deux petits dont l'arc est ogival. La seconde assise a une rangée d'arcatures en plein-cintre, celles du milieu plus hautes et plus larges que celles de côté. Au centre on a percé une longue fenêtre à lancette au treizième siècle, et les meneaux rameux de l'intérieur ont été ajoutés au quinzième siècle. Le petit clocheton et la campanille sont d'origine récente. La chapelle de l'aumônerie avait un zodiaque. En 1175, *Carbonnel* cite trois chapellenies qui sont, dit-il, l'*Aumônerie*, *Sainte-Valerie* et de *Chansac*, toutes dans la paroisse de *Saint-Vivien*.

A l'ouest de Pons, est le château de Saint-Maury où naquit le 8 février 1550 un personnage fort célèbre sous plus d'un rapport; il s'agit d'Agrippa d'Aubigné, compagnon de Henry IV, poète, historien, frondeur et huguenot, mort en 1630.

Proche Pons est Ménac où existe un peulvan, plus

large à la base qu'au sommet, et planté dans un champ d'où on l'aperçoit d'assez loin. Cette pierre, creusée et noircie par le temps, était un de ces menhirs que les Gaulois plaçaient en avant de leurs dolmens, comme des monuments d'avertissement.

On a découvert en 1834, proche Pons, une caverne à ossements très-riche en dents de Mastodontes. La fontaine de Jolysable a des eaux minérales recélant de l'hydro-sulfure de fer en petite proportion.

Avy-en-Pons, *d'Avallis*. L'église d'Avy a conservé une belle façade du style roman byzantin ou fleuri, dont l'ordonnance se compose de deux assises ayant la première trois portails en arc-de-triomphe et la deuxième, une arcature en plein-cintres richement ornés Une baie ogivale a été percée au treizième siècle, dans le mur de l'arc central et le portail lui-même, fermé par un mur, a reçu à la même époque une porte bâtarde en ogive. L'abside a été rasée et remplacée par un chevet droit avec fronton. Les transepts ont été restaurés et défigurés quant à leurs ouvertures. Le clocher est bas, carré, surmonté d'une flèche octogone avec crochets, de la fin du treizième siècle. Une croix avec un autel hozannier est placée à quelque distance. La table a des colonnettes courtes sur un des côtés du massif, supportant une colonne pleine couronnée par un tailloir richement brodé. Une croix en pierre sur laquelle est sculpté,

en relief, un Christ, termine le fût. Dans le bas, cette croix avec son massif, repose sur un tertre bordé d'un cercle de pierres maçonnées.

Belluire, de *Belenus*, l'Apollon celte. L'église de Belluire est romane, mais avec des restaurations ogivales du treizième siècle. La façade n'a qu'un seul portail à plein-cintre et à quatre voussures, sans aucunes sculptures. Les corbeilles des colonnettes qui les supportent sont elles mêmes lisses; une seule rangée de dents occupe le périmètre du grand archivolte. La baie centrale étroite et la campanille sont modernes. Le chevet est droit, percé d'une seule fenêtre ogivale à lancettes du treizième siècle, ayant au-dessus un tailloir dentelé. Sur les côtés ont voit une fenêtre semblable à la précédente. Elle est dédiée à Saint-Jacques.

Biron, de *Birrum*, *Birretum gallicum*, synonyme de *Cucullus* et aussi de forteresse : *Nam apud Santonas oppidum Galliæ conficiuntur*, disent les historiens latins.

L'église de Biron, dédiée à Saint-Rabiou, bâtie en grand appareil et voûtée, est un bel échantillon du style romano-ogival du douzième siècle. Sa façade est parfaitement conservée. La première assise, élevée, a un immense portail, à cinq larges voussures, flanqué de chaque côté d'un portail simulé dont les clavaux décrivent une ogive et dont l'archivolte est dentelé. La deuxième assise est

étroite et présente une arcature à pleins-cintres, petits et rapprochés, au nombre de dix. La onzième, ou celle du milieu, est percée par une fenêtre destinée à éclairer la nef. Le clocher est bas et hexagonal; l'abside n'existe pas ou est remplacée par un chevet droit ayant une demi-sphère surmontant deux fenêtres romanes accolées avec tailloir du douzième siècle. Le transept gauche a été bâti dans les treizième et quatorzième siècles et les fenêtres sont de cette époque.

BOUGNEAU, de *Burgus*, bourg, château. L'église de Bougneau est sous l'invocation de Saint-Pierre; elle a quatre mètres de longueur sur dix de largeur. Sa façade présente un carré long coupé par une consolle reposant sur des corbeaux et surmonté d'un fronton triangulaire moderne. Deux contreforts, peu épais, sont placés verticalement sur le rebord des angles. Un vaste portail ogival à voussures en volutes, appuyant sur des colonnettes fluettes, est du treizième siècle. Trois niches avec pinacles et dentelures sont placées de chaque côté du portail et au-dessus Celle du milieu a du avoir une figurine de saint et celles des côtés ont pu servir de piloris de justice féodale Ces niches sont du quatorzième siècle. Le chevet est droit, soutenu par un énorme pilier buttant au milieu. Une fenêtre romane est ouverte sur les côtés. Le clocher est massif, carré, assis sur le chœur et percé sur chaque face de trois

fenêtres romanes évidées. Il appartient au douzième siècle, il en est de même des côtés de la nef. Un toit plat, à quatre égoûts, recouvre le clocher.

Brives-sur-Charente, *Brives*, de *Briva* ou *Briga*, pont, ville, bourg, d où *burg*, au moyen-âge.

Chadenac. Dans cette commune s'élève en tertre fort proéminent un tumulus celtique; il a près de cent mètres de hauteur.

L'église de Chadenac est dédiée à Saint-Martin. C'est un magnifique édifice roman-byzantin de la fin du onzième siècle. Ses vastes proportions, la richesse et la profusion des détails, rendent la façade de ce monument précieuse à signaler dans une contrée si riche en constructions romanes et que personne n'avait étudiée jusqu'à ce jour d'une manière générale. Il n'y a donc que la façade de Saint-Martin qui soit du onzième siècle; en voici l'ordonnance: trois vastes portails à plein-cintre et presqu'égaux occupent la première assise. Le plus grand, celui du milieu, a cinq voussures, les latéraux, bouchés, en ont trois. Dans le tympan sont à droite un autel, et à gauche une statue de saint. Des anges, des animaux fantastiques, remplissent les intervalles ou le vide du mur au-dessus des portails. Les cintres de ceux-ci sont couverts de frêtes, d'entrelacs et de broderies, comme on les retrouve à cette période

fleurie de transition du roman-byzantin pur au roman-ogival.

La deuxième assise présente une arcature simulée de cinq porches à plein-cintre, coupés au niveau des corbeilles des colonnettes par une cimaise. Puis chaque arc renferme deux arcs plus petits en plein-cintre et dont la retombée du milieu appuie sur une seule colonette.

Le fronton triangulaire, qui surmonte cette façade, a lui même une fenêtre romane historiée figurée sur le milieu du tympan.

Le clocher ou plutôt une campanille a quatre faces et un toit conique et de date recente; l'abside a été rasée et remplacée par un chevet droit avec une fenêtre ogivale du quatorzième siècle. Il en est de même des bas côtés.

Coulonges-de-Pons. Coulonges, vient du latin *Colonia*, nom donné par les colons gallo-romains, lors de l'occupation romaine.

L'église de Coulonges a sans doute dépendu d'un prieuré. Une charte de 1418 de Henry V (*Rôles gascons*) cite *Sanctus Arnulfus de Coulonges*. Cette église possède encore sa belle façade, mais elle a subi de nombreuses restaurations dans sa nef et dans le chœur. Celui-ci est bas, carré, recouvert d'un toit plat et ses fenêtres ont été refaites. L'abside est rasée et remplacée par un chevet droit.

Mais si l'ensemble du vaisseau a été mutilé, la

façade, en revanche, a conservé à peu près intacte la belle ordonnance de ses proportions. Son architecture appartient au byzantin fleuri. Un vaste portail roman, en volute, occupe la moitié de l'ancienne façade. Ses voussures appuient sur des socles formés par les corbeilles des colonnettes supportant elles-mêmes, de chaque côté, trois colonnettes verticales. Une consolle à modillons couverts de têtes grimaçantes traverse la façade et sert d'appui à une petite rangée de courtes colonnes en applique, supportant un linteau droit garni de dents de scie sur les côtés. Plus tard on a percé dans un fronton, surhaussé, deux baies servant de campanille. Les colonnes étagées par groupes sur cette jolie façade, les rinceaux délicats qui en brodent quelques parties lui prêtent une physionomie monumentale qui est peu ordinaire dans nos contrées. L'église de Coulonges appartient donc à la fin du onzième siècle.

ECHEBRUNES : *Es*, *Esus*, nom celte consacré à rappeler le dieu Mars ou *Hœsus*, que les Gaulois adoraient en lui faisant des sacrifices humains : *Horrensque feris altaribus Hœsus* (Lucain). Des croyances de nos pères dans cette commune, il est resté une tombelle, avec *pierre pèse* ou *pierre assise* au-dessus, appelée le *Terrier de Malabri*. Le cône en terre est surmonté d'une pierre posée, de couleur jaune foncé, ayant un mètre 66 centimètres de

largeur, sur deux mètres de longueur. Cette tombelle avait été, à ce qu'on assure, recouverte par des déblais. En fouillant sous la pierre du sommet on trouva des lames d'os taillées en fer de lance, des ossements humains, et notamment deux crânes assez bien conservés.

L'église d'Échebrunes est sous le vocable de Saint-Pierre. C'est un édifice romano-ogival, du douzième siècle, surchargé d'ornemens et de sculptures, et qui a reçu, dans le seizième siècle, un fronton en demi-cercle et deux clochetons en manchettes enchevetrées. La première assise a un vaste portail roman à cinq voussures. Les deux portails latéraux, simulés, et en arc en tiers point, sont très-petits. Des colonnes simples ou groupées décorent la façade ou sont implantés quatre corbeaux nus. Une plinthe à rosaces et à têtes grimaçantes sépare la première ordonnance de la seconde. Celle-ci à une arcature à plein-cintres accolés et dont les retombées appuient sur les colonnettes, géminées, fluettes et longues. L'abside a été rasée; à sa place existe un haut chevet droit percé de fenêtres du quatorzième siècle. Le clocher est bas et octogonal, à toîture à six pans; les fenêtres sont romanes.

Fléac, du celte *flau* ou *flêel*, fléau à battre le blé. Saint-Blaise de Fléac dépendait d'une abbaye de Chanceladais, depuis long-temps ruinée. Une fontaine qui en dépendait porte le nom de *Fontaine du*

Malheur. Une légende populaire prétend que l'intermittence de ses eaux se lie à des calamités publiques ou à des guerres civiles. Ainsi en 1757 et en 1769 on en perdit la trace ; elle reparut en 1778, disparut en 1783 et revint en 1789. Elle coula alors jusqu'en 1794 et se montra de nouveau en 1801. Le propriétaire du terrain la fit nettoyer, persuadé qu'elle se perdait dans les terres par défaut d'entretien, mais elle disparut bientôt et ne revint qu'en mars 1811, puis en mai 1814.

Le château d'Ardennes, situé sur la limite de la commune de Marignac, passe pour être de construction ancienne. Il a encore de larges douves et un pont levis. On croit qu'il a appartenu aux Templiers et qu'il a été confisqué à l'Ordre par Philippe-le-Bel.

Il existe à Fléac une vieille coutume qui défend aux nouvelles mariées de partager le lit de leur époux la première nuit de leur noce ; celle qui manquerait à cet usage serait regardée comme une femme de mauvaises mœurs.

Il reste encore de nombreux pans de murs du castrum de Fléac, dont les voûtes, les portes, les tourelles, sont de l'époque de la renaissance. Ce château appartenait aux Comminges, seigneurs de Saint-Fort et de Fléac.

L'église est sous le vocable de Saint-Pierre ; la façade, surmontée d'un fronton triangulaire, est entièrement occupée par un vaste portail richement

brodé et garni de panaches du seizième siècle. L'arc surbaissé, ou Tudor, a sur son tympan des guillochures nombreuses, et chaque angle deux pignons hérissés. De chaque côté du portail s'élèvent deux colonnes torses portant à leur sommet un lion sculpté, emblême de la justice seigneuriale, dont les arrêts, lus à la porte de la paroisse, avaient force exécutive quand ils avaient été prononcés *inter leones*. Un oculus à quatre courbes sert à l'éclairage de la nef.

Le chevet est droit, avec fronton triangulaire, garni de panaches sur les côtés et percé au milieu d'une seule fenêtre ogivale à meneaux flamboyants.

La nef et le chœur sont élévés au même niveau. Le clocher a un escalier à vis coiffé d'un pyramidion hexagonal et à crochets. Lui-même est carré, au-dessus du chœur, percé de baies verticales étroites, et s'arrondit en coupole à six pans écaillés, ayant une baie ogivale petite sur chaque face et le tout supportant un dé en pierre à six ouvertures. Une crypte ou charnier existe sous le chœur.

Saint-Léger : c'est sur le territoire de cette commune que la tradition veut que se soit retiré Saint-Léger (1) en 682. (Hist. litt. des Bénédict.) « Saint-

(1) Saint-Léger, évêque d'Autun. fut élevé par son oncle *Didon*, évêque de Poitiers. C'est grâce à l'influence de la reine Bathilde qu'il dut d'être nommé à l'évêché *d'Autun*. Appelé aussi Saint-Léodgar, on a sa vie écrite par Ursin, abbé de Ligugé, et par un moine de Saint-Symphorien d'Autun, qui l'avait personnellement connu.

Léger, disent les légendaires, se réfugia au-delà de la Loire, chez les Vascons. » Léodégaire ou Saint-Léger, né dans le Poitou, vers 616, était abbé de Saint-Maixent vers 653. Bathilde, sur la renommée de ses vertus, le fit nommer évêque d'Autun, puis il fut appelé à être ministre de Childéric II; il favorisa Ebroïn qui le poursuivit de sa haine. Découvert dans sa retraite, il fut égorgé le 2 octobre 678.

Dans une pancarte de 1096 il est fait énumération des dons faits à l'abbaye de Saint-Cyprien par Rainulfe, évêque de Saintes et les chanoines de l'église de Saint-Léger et de celle de l'Isle, ainsi que par divers seigneurs d'héritages situés au village de Saint-Sever, et *in Ponto castri juxtà flumen Sænnæ*, sans nul doute Pons, sur la Seugne.

Le castrum de Saint-Léger était des plus fortifiés, et appartenait à la maison de Corbon. (*Cor-bon* pour *Cor-don*, *quasi coridunum*, le château de *Corus*, le vent de N. O.).

Deux chapelles célèbres, dont il ne reste plus que des ruines, ont souvent été mentionnées dans les chartes du moyen-âge. L'une, sur la Seugne, est la *Chapelle-de-l'Ile*, et l'autre la *Chapelle-de-Serizon.* La première jouissait de la propriété de guérir la teigne et autres maladies des enfants, aussi la vénération qu'elle inspirait s'étendait-elle fort loin.

Fille d'un Seigneur protestant, qui habitait Pons, Françoise d'Aubigné, marquise de Maintenon, née dans la prison de Niort le 28 novembre 1635, fut transportée à Saint-Léger et nourrie dans cette paroisse. La veuve du cul-de-jatte Scarron, reine de France, est morte le 15 avril 1719. Intrigante, dissimulée, fanatique, cette femme a eu une influence funeste sur les destinées de la famille royale et de la France.

L'église de Saint-Léger est d'architecture romane byzantine: quand à sa façade, elle date de la fin du onzième siècle. Cette façade a trois assises ; la première présente trois portails en arc-de-triomphe; les deux latéraux sont petits et simulés et n'ont qu'une archivolte aplatie, avec tailloir, et deux colonnettes pour recevoir les retombées. Le vrai portail est grand, à cinq voussures sans sculptures. Une consolle soutenue par des modillons, ayant des figures grimaçantes, termine la première assise. La deuxième a une arcature simulée de plein-cintres avec de longues colonnettes aux angles; Toutes ces baies simulées sont bouchées, sans exception, et étroites par rapport à leur longueur. Une deuxième consolle, avec mascarons, sépare cette assise de la troisième; celle-ci est lisse avec quelques sculptures romanes à la frise qui est horizontale.

L'abside a été rasée; cette partie de l'édifice s'é-

lève aujourd'hui en un chevet droit, soutenu par deux larges contreforts, et est percé d'une fenêtre ogivale du quatorzième siècle. Le clocher, placé à droite, est bas, carré, presque informe, ou du moins, il n'a aucun caractère d'architecture saisissable; un toit plat, à quatre égouts, le recouvre.

Marignac. Sur son territoire existe le château de Gibaud, d'origine fort ancienne, mais qui a été rebâti vers 1616.

Un village nommé Morignac, *terre noire*, se trouvait sur la voie romaine de *Tamnum* à *Mediolanum*. On y a trouvé des briques à rebords et des vases, en quantité.

Mazerolles. L'église de Mazerolles est romane et peut appartenir au dixième siècle. La façade n'a qu'un vaste portail à plein-cintres, à cinq voussures unies et concentriques, dont les retombées appuient sur des pieds droits aussi sans sculptures. La fenêtre romane placée au-dessus du portail est bouchée. Deux campanilles récentes surmontent le pignon. Un porche rustique occupe le devant de cette façade. Les côtés de la nef ont de très-petites fenêtres cintrées par un cordon décurrent.

On a réuni à cette commune l'ancienne paroisse de Machenne, (de *Macholus*, mot de la loi salique signifiant une *grange*, d'où on a fait *machau*, terme très-usité au moyen-âge).

L'église de Machenne est romane et du onzième siècle. Un seul portail à trois voussures et à archivoltes brodés, occupe la façade. Les plinthes des entrecolonnements sont couvertes de rinceaux. Une consolle avec des modillons romans traverse la façade. Une fenêtre ogivale du treizième siècle a été percée au-dessus. Deux contreforts aplatis sont placés aux angles. Le clocher est bas, carré, et très-écrasé au-dessus du chœur. L'abside est remplacé par un chevet droit, ayant trois fenêtres romanes accolées, ouvertes dans le douzième siècle. Les voûtes ogivales de l'intérieur sont très-bien conservées, elles sont du quatorzième siècle.

MONTILS, de *Mons*, hauteur; le hameau occupe le point culminant d'un côteau : son église est dédiée à Saint-Sulpice.

L'église de Montignac appartient au style roman barbare et je la crois du dixième siècle ; sa façade, en effet, surmontée d'un haut fronton triangulaire complètement nu, n'a conservé de ses primitives constructions qu'un portail à plein-cintre, petit, à large voussure unique, appuyée sur des jambages sans ornements. Ce portail occupe un carré long, amorti au sommet, et formé par un mur en applique sur le mur de la façade. Deux contreforts maigres et plats rampent sur les angles de cette façade plutôt pour l'orner que pour la soutenir. Les côtés de la

nef ont été refaits et les ouvertures ont disparu dans ce remaniement. Le transept de gauche n'a conservé que quelques modillons de la frise ancienne. Une campanille évidée à été placée sur le chœur. Un oculus en entonnoir a été percé sur le chevet auquel on a appliqué une construction informe.

Des gîtes creusés dans le roc et qui ont été habités, ont du servir de retraites, soit à l'époque celtique, soit à l'époque carlovingienne.

Walderius de Saintes fonda en 581 un monastère dédié à Saint-Cybar à Monty : *et domum ad pauperum necessitatem loco quem montem appellant, super Carantoni fluvium*. M. Briand place, à l'annexe de *Saint-Félix*, proche *Monty*, le lieu de cette fondation (1).

Pérignac, de *Peri*, autour et *Acum*, lieu habité. L'église de Pérignac, sous le vocable de Saint-Pierre, est vaste, grande et munie de hautes murailles qui ont du en faire un lieu de refuge défensif. C'est un édifice romano-ogival du douzième siècle, dont la haute façade a ses côtés appuyés sur deux épais massifs formant deux piliers carrés. La première assise, masquée aujourd'hui par un porche en auvent, n'a qu'un portail roman à plusieurs voussures. La seconde assise a une arcature de petites ogives formant niche et renfermant chacune une statuette. La troisième assise, peu haute encore, a une arca-

(1) Consultez D. Massiou, hist. tom. 1, p. 312.

ture à plein-cintre formée également de niches remplies par de saints personnages et au milieu une fenêtre romane interrompt l'arcature et sert à éclairer l'intérieur de la nef. Un mur lisse forme la dernière assise, et sa ligne horizontale est bordée par une frise à modillons. Au-dessus de la fenêtre est un médaillon ovalaire-oblong renfermant une image de la Vierge et à côté quelques figures, ainsi que les architectes du douzième siècle aimaient en orner leur frontispice. Les murs des côtés de la nef sont hauts et seulement garnis d'un tailloir. Le clocher a été refait et se trouve réduit à un petit toit à quatre pans couvrant une niche carrée à quatre petites fenêtres. Le chevet est droit, fort large, et couronné de trois frontons triangulaires. Trois oculus en entonnoir surmontent cinq fenêtres romanes séparées de manière à ce que les trois centrales, accolées, soient bordées sur le côté d'un contrefort en saillie étagée. Sur les côtés existent de nombreuses traces de restaurations du treizième siècle.

ROUFFIAC, du celte *rou*, chêne. Cette commune était entourée de forêts de chêne. Son église est dédiée à Saint-Vivien.

Parmi les monuments de la renaissance il n'en est pas de plus intéressant dans le département, que le château d'Husson, couvert de sculptures délicates; le pigeonnier entr'autres est un petit chef-d'œuvre de grâce et d'ornementation.

Saint-Seurin-de-Paleine. On lit dans le *Gallia Christiana Sanctus-Severinus de Paleines.* Paleine, de *Pallus*; *Pallicium*, palis, palissade. L'église paroissiale est fort ancienne et romane, je ne l'ai point visitée. On dit qu'elle a subi dans les guerres civiles de nombreuses mutilations.

Le hameau de Saint-Seurin se trouvait sur la voie romaine de Blavia à Mediolanum. On y a découvert en 1836 des restes de constructions romaines qui ne permettent pas de douter qu'il n'y ait existé une mansion.

Saint-Sever. Cette commune passe pour avoir donné le jour à *Sulpice Sever*, prêtre aquitain, dont Grégoire de Tours a écrit la vie (cap. 19). Il florissait en 389 et on cite de lui une lettre à Aurélien. Gennadius en parle : *Severus presbyter cognomento Sulpitius Aquitanicæ provinciæ.* Paulin le mentionne : *Testis ad est docto mirabilis ore Severus et totâ Christum cordis virtute secutus, insignis*, etc.

Saint-Sever serait né à Toulouse, suivant quelques auteurs. Ce hameau a été une mansion romaine placée sur la voie de Mediolanum à Condate. Bourignon, qui a étudié cette route, dit qu'il est facile d'en retrouver les traces dans ce que les habitans appellent aujourd'hui *le chemin de la Foussade.*

Le château de Saint-Sever, autrefois très-fortifié, mérite d'être cité par ce fait historique : Le duc de

Guyenne, frère de Louis XI, en prenant dans ce castel une collation offerte par la dame de Thouars, y fut empoisonné par sa maîtresse et par l'abbé de Versois, à l'instigation du roi de France, son frère, disent quelques historiens.

En terminant par la commune de Saint-Sever ce qui a trait au canton de Pons, nous avons achevé la revue complète de tous les monuments qui sont parvenus a notre connaissance dans l'arrondissement de Saintes. Dans le tome 2 de nos *Fastes historiques* se trouvent décrits les cantons nord et sud de Saintes, ceux de Saint-Porchaire et de Saujon, et dans ce volume, les cantons de Burie (p. 107), de Gemozac (p. 137), de Coses (p. 215) et enfin de Pons.

Papa Clemente quinto regnante, repente
a Templo dictus ordo cecidit quia fictus
M. cum C. trina septem fuit ista ruina.

(*Chronique de Maillezais.*) 1307.

Le canton de Saint-Jean-d'Angély est fort riche en monuments et en souvenirs historiques. Saint-Jean-d'Angély, d'ailleurs, a joui d'une immense réputation au moyen-âge par son abbaye de bénédictins. Sous les Carlovingiens la forêt qui couvrait une grande partie de son territoire possédait la résidence de Louis-le-Débonnaire. Nous consacrerons à la ville de Saint-Jean-d'Angély un article particulier, mais dans celui-ci, il ne sera question que des dix-neuf autres communes du canton : Courcelles ; Antezant ; Asnières ; La Benâte ; Bignay ; La

Chapelle-Bâton ; les Eglises-d'Argenteuil; Fontenet; Saint-Julien-de-Lescap; Landes ; Mazeray ; Saint-Pardoult; Saint-Denis-du-Pin; Poursay-Garnaud ; Ternant ; Varaize; Lavergne ; Vervant et de Voissay.

SAINT-JULIEN-DE-LESCAP est d'origine fort anancienne, car il est question de cette localité dans de très-vieux titres et dans quelques-uns même le village porte le nom de *villa Juliacus, in pago Sanctonico*. Lorsque Charlemagne organisa les vigueries on voit Saint-Julien devenir le chef-lieu de l'une d'elles et il n'est pas rare de trouver dans les chartes du onzième siècle la mention de la *Vicaria Juliacence* ou *Juliacensis*. Dans une charte de 974, rendue pour l'abbaye de Saint-Jean-d'Angély, il est question de la *Villa Varezia*, in *vicaria Juliacense*, in *pago Santonico*. Cette viguerie de Saint-Julien était alors la limite de la Saintonge et de l'Aunis que la Boutonne divisait, dans les sinuosités de son cours, suivant l'opinion de Dom Fonteneau. Elle comprenait les *Villæ Asnerias*, *Benaia* et *Sudranna*. Par un titre du commencement du onzième siècle, Ostende, seigneur de Taillebourg, donne à l'abbaye de Saintes une petite église, sous l'invocation de Saint-Julien, et Albuin de Rochefort signe l'acte comme témoin. Aussi, en 1084, voyons-nous Achard de Borno et Hélie de Richemont, son frère, se déclarer les avoués de la terre de Saint-Julien pour cette même abbaye des dames de Sainte-Marie;

mais la possession de ce fief leur fut contestée en 1134 par Pierre-de-Crex, qui, de simple préposé à la garde de la terre, parvint à s'emparer d'une partie du domaine et offrit de soutenir ses droits par le jugement de Dieu. L'abbesse de Saintes accepta et proposa pour combattre le champion de Pierre-de-Crez, nommé Roberth, un soudoyer nommé Bonnet qui força Roberth à s'avouer vaincu. Chose singulière et digne de ces temps, le combat avait eu lieu à la porte même de l'abbaye de Saintes, en présence des religieuses et au milieu de la population qui faisait cercle à l'entour.

Ce nom de Julien transformé en Saint-Julien par la ferveur du catholicisme naissant a du être romain pur et rappeler soit un Julius, soit un Julianus. Il est peu d'endroits en Saintonge où l'on ait rencontré plus de débris d'habitations romaines. Saint-Julien (1), d'ailleurs, se trouvait placé entre plusieurs grandes voies de communication partant de Saintes. La route d'Ebéon à *Aunedonacum* (Aunay) passait à l'est ; celle de Saint-Sévère et de Matha à Loulay le bornait au nord, et celle qui longeait Bussac, Taillebourg et Mazeray cotoyait le village à l'ouest.

Les alentours de Saint-Julien présentent diverses excavations, de celles où se réfugiaient les Celtes

(1) Walter Scott dit que Saint-Julien était le saint invoqué par les voyageurs, et qu'il avait des portes de refuges placés dans les endroits les plus dangéreux des voies publiques, où les pélerins atardés pouvaient trouver un abri protecteur.

avec leurs familles et leurs richesses. Mais on retrouve des vestiges d'un édicule romain que les gens du pays croient être gaulois et qu'ils appellent *Chapelle-Trompe-Loup*. Les ruines de ce petit temple occupent aujourd'hui le milieu d'un champ, dans un terrain communiquant à plusieurs chemins vicinaux entre les villages appelés la *grande* et la *petite Elie* (*d'Eleusis*). On dit qu'en 1800 on trouva en déblayant le sol des monnaies d'or. Cet édicule était sans nul doute consacré à Vénus. Saint-Julien a succédé chez presque tous les peuples au culte de Vénus. L'hôtel de Saint-Julien, dans les fabliaux, est synonyme de mauvais lieu. Le Mont Eryx de la Sicile, dédiée par les anciens à Vénus, l'est aujourd'hui à Saint-Julien. Les légendes rapportent que ce saint, tenté par une femme céleste, adressa à Dieu une fervente prière et que le démon la transforma en une statue moitié femme et moitié poisson. Or, cela nous expliquerait ces représentations si communes sur nos églises byzantines du onzième siècle de femmes terminées par une queue de poisson, tenant un miroir dans leur main, que quelques antiquaires regardent comme étant une personnification de la fée Méleusine. Les noms des villages appelés Elie semblent également provenir d'une origine latine.

J'ignore d'où peut découler le surnom de Lescap que porte la commune.

L'église actuelle, sous le vocable de Saint-Julien, appartient au style roman du onzième siècle, mais elle a subi de nombreuses restaurations. Trois fenêtres à plein-cintre sont intactes sur les côtés. Leurs archivoltes ont des tores surmontés d'un tailloi rcouvert de tribules ou d'étoiles chausse-trapes. La façade a été refaite et on remarque à la première assise la console primitive que supportent douze modillons romans. La fenêtre placée au-dessus du portail est du treizième siècle, à lancettes et à tores petits. Dans le fronton sont deux baies ou campanilles assez récentes.

Saint-Julien par sa petite distance de Saint-Jean-d'Angély a figuré dans les évènements des guerres de religion du seizième siècle. Il a été le théâtre d'un combat livré en 1585 par Laval aux troupes royales commandées par Mayenne.

Deux ponts jetés sur la Boutonne portent encore les armes et la date de 1595 et ont été construits par ordre de Henry IV.

Varaize est un bourg placé non loin de Saint-Jean-d'Angély, au milieu des anciennes forêts qui couvraient toute la contrée et dont on trouve encore des traces dans les grands bois qui subsistent sur le territoire de cette commune Le mot *Varaize* se reproduit fréquemment dans notre département et dérive probablement du celte *Vara* ou *Waren*, qui signifie terre de chasse, terre gardée, d'où sont ve-

nus les mots Varenne et Garenne. Le mot *Vara* signifie aussi étang et *Aize*, territoire, district, domaine. En basse latinité on disait *Aicis*, *Agicis* *Vara* veut dire également chemin et *Var*, de *Varare*, indique un district mouillé : Varaize légitime bien ces diverses étymologies, placé qu'il est dans une forêt que traversait une route romaine, et sur le bord d'un ruisseau appelé la *Nie*. Quelques érudits regardent ce nom comme étant celui de Var, héros celte divinisé, et eze comme le diminutif d'*Esus*, comme qui dirait *Var* le divinisé avec tombeau celtique. (Bacon).

Une charte de 974 est précieuse par l'indication qu'elle nous fournit sur Varaize. Il y est dit que Frothier, sa femme et ses frères donnent à l'abbaye de Saint-Jean-d'Angély une chapelle et plusieurs héritages situés en Saintonge dans la viguerie de *Juliacinse* (Saint-Julien de Lescap), aux villages de *Varezia*, *Asnerias*, *Benaias* et *Sudranna*. Une autre charte, aussi conservée dans la collection de Dom Fonteneau, ayant pour date 1077, constate le don fait par Bertrand de Varèze, à l'abbaye de Saint-Jean-d'Angély, de l'église de Varèze.

La voie romaine de Saintes à Poitiers passait à Varaize et sur ses bords était bâti une pyramide ou pile (*fanum*) semblable à celle d'Ebéon. Claude Chatillon, dans sa topographie française, a parlé des ruines de cette pile et de quelques vestiges d'une

seconde, sous les noms de *funinaux*, *ruines antiques de Varaize.*

Le castrum de Varaize occupait une vaste surface et passait pour avoir été très-fortifié. Rebâti plusieurs fois, il a été incendié dans la révolution de 1793 et il n'en reste plus aucun vestiges, un if gigantesque excepté, qui s'élève dans l'ancien parc et dont le tronc est énorme C'est aux alentours de ce château que fut tué en 1585 François de Coligny, marchant pour délivrer Saint-Jean-d'Angély que Mayenne allait investir. C'est encore proche ce village, à l'est, que l'on montre la plaine dite du Chêne à l'Anglais ou Duguesclin eut un engagement, dont il sortit victorieux, avec les troupes du prince de Galles.

Aux Soulards, dans les bois de Varaize, entre ce dernier endroit et Saint-Julien-de-Lescap, sont des vestiges d'un village gaulois; et, ce qu'on nomme le château d'*Ardenan* (1) (le château de la grande forêt), présente encore de profondes excavations. La tradition conserve le souvenir des descentes des pirates normands et du passage des armées sarrasines.

Bourignon a consacré un chapitre (*Recherch.* p. 287) à la voie romaine qui dans l'itinéraire d'Antonin conduisait à Blaye, *Blavia*, à Talmont,

(1) *Ardenan* est celte pur et signifie grande forêt.

Tamnum, puis à *Novioregum* et de là à Saintes, *Mediolanum*. De ce point à Aunay, *Aunedonacum*, et dans cet intervalle la voie passait par Brizambourg, Ecoyeux et Varaize, etc.

L'église actuelle est le seul morceau d'architecture qui soit resté debout pour intéresser l'archéologue. Elle est dédiée à Saint-Germain et son architecture est romane et antérieure au style byzantin. Je la crois du neuvième siècle et terminée dans les dixième et onzième. Par les chartes que j'ai citées son existence est constatée en 1077, peut-être même en 974.

La basilique de Varaize est dirigée de l'est à l'ouest. La nef se termine par une abside pentagonale et a deux courts transepts, dont l'un, celui du nord, a été bouché, et derrière eux sont placées de chaque côté deux chapelles n'ayant chacune qu'une fenêtre romane, large, peu haute, ayant deux colonnettes aux côtés. Ces chapelles ont pour contreforts des colonnes demi-engagées. Leur intérieur est voûté, à plein-cintre, avec un simple tailloir dans le style carlovingien pur.

La façade a été restaurée sur les côtés, mais elle conserve le portail et une fenêtre du style roman barbare que j'appelle carlovingien. Le portail est unique, large, à quatre archivoltes unis, simplement encadré sur le grand périmètre de la dernière voussure d'un tailloir, formé d'un tore et de deux

gorgerés. Les retombées sont supportées par des consolles aussi à tore et à gorgerés. Les chapiteaux des quatre colonnes des archivoltes de chaque côté sont couverts de sculptures barbares, telles qu'entrelacs grossiers, un câble entourant des feuilles et simulant une volute, des dents de scie, etc. Les entrecolonnements sont nus

Une fenêtre occupe la deuxième assise, elle est sans consolle, à plein-cintre, ayant deux colonnettes aux angles et un voussoir uni bordé d'un simple tailloir.

Trois demies-colonnes, c'est-à-dire une grosse, ayant de chaque côté une plus petite accolée, coupent la façade et montent jusqu'à la consolle que termine un fronton triangulaire dont les angles sont gorgerés. La corniche est saillante, en ressaut évidé et supportée par des corbeaux unis ou taillés en bec de flûte. Les chapiteaux des demi-colonnes sont à simple tailloir et sans ornementation. Aux trois colonnes des angles de la façade se relient trois autres demies-colonnes semblables sur l'autre angle. Les côtés de la nef ont pour contreforts quatre faisceaux de trois demies-colonnes semblables à celles de la façade. Un biseau plan contourne le comble de l'édifice.

Les fenêtres des côtés sont romanes et ont aux angles deux colonnes à chapitaux grossièrement sculptés. L'archivolte est muni d'un tailloir simple,

mais les rentrées sont à gorgeré. La frise est simplement plate, mais par l'évidement du bord inférieur, elle décrit une suite d'arceaux dont les retombées appuient sur des corbeaux à bout carré, simplement entaillé par une rainure.

Cette église est construite en pierres de grand appareil dans le bas et en petit appareil dans le haut.

Au sud est percée une magnifique porte romane du onzième siècle, à trois voussures richement décorées de sculptures byzantines. Un seuillet avancé couvert de rinceaux délicats sert de base à une vieille fenêtre du neuvième siècle. Le grand archivolte porte sept figures d'anges, en demi-bosse, sculptées avec une grande délicatesse, bien que maniérées. La plate-bande porte les figures des trente-sept vieillards de l'Apocalypse, mais à deux ou trois près, tous ont eu la tête coupée dans la révolution. La deuxième voussure n'a que des arabesques perlés. La troisième est couverte par les figures des quatre vertus théologales foulant aux pieds les vices et protégées par le long bouclier pointu des Carlovingiens. Ces statuettes ont leurs formes austères et droites et sont couvertes de draperies collantes. A la voussure du milieu l'agneau pascal est entouré du cercle de vie et six anges l'adorent. Les pierres des voussures ont souffert et sont frustres en quelques endroits.

L'escalier du clocher est une demie-ellipse avec des colonnettes accolées deux par deux, et le tailloir

qui le contourne est la continuation de celui de la nef.

Le transept méridional a conservé une fenêtre romane du onzième siècle ayant dans sa plate-bande des losanges et une archivolte à tribules ou étoiles chausse-trapes.

L'abside a cinq faces, et chaque face est arrêtée aux angles par un groupe de trois colonnes à demi-engagées. Les cinq fenêtres sont romanes, à tores et et losanges, etc. Cette abside est évidemment du onzième siècle. Un cable est sculpté sur son tailloir. Les chapiteaux ont des dents de scie. Le comble de chacune de cinq aires est supporté par six modillons d'une verve capricieuse et dont les sculptures sont exécutées avec une rare perfection : ce sont des animaux, des oiseaux, des monstres, des guerriers, des musiciens, etc.

Le clocher est bas, quadrilatère, ayant des colonnes aux angles, deux fenêtres romanes sans sculptures et très-étroites ; sa toiture est plate, et il est entouré par deux cordons.

L'intérieur de cette curieuse église a reçu des restaurations ogivales. Il reste encore quelques vieux piliers à chapiteaux romans et qui soutenaient la voûte; celle-ci est tombée depuis long-temps. Sur les chapiteaux du chœur on trouve représentés, des pommes de pin, des points, des traits, des losanges, un homme entre deux taureaux, etc.

Courcelles, arrosée par le Pouzat, avait un château appellé Pellouaille. Ce dernier nom se reproduit plusieurs fois dans la province et découle des mots *pellis ovis* très-usités dans la langue romane. On retrouve encore quelques vestiges de l'ancien castrum d'*Oriou*, d'*Oreus*, montagne consacrée à Bacchus, car le dieu des vendanges, chez les païens, recevait certains sacrifices sur les coteaux élevés. Proche *Oriou* sont les *Nauds*, où a existé une villa romaine, *Noverus*. Je ne connais rien de curieux à Poursay - Garnaud, à Ternand, à Saint - Pardoult (1), à Voissay, au village des Eglises d'Argenteuil. Il ne reste plus du vieux château de Vervant, entouré de douves profondes, que des restaurations modernes ou du moins du dix-septième siècle. On cite le séjour que fit Louis XIII dans cette demeure seigneuriale à l'époque où son armée faisait le siége de Saint-Jean-d'Angély.

Fontenet, dont l'église est dédiée à Saint-Vincent, me semble être le lieu appellé *Fontis ruptæ* dans les vieilles chartes. Son nom découle des mots *fons*, source, et *net*, fil, filet, en celte, et équivalant à celui de petite fontaine. Ce hameau ne devait pas exister sous les Romains, alors que la voie gallo-romaine d'Ebéon traversait son territoire pour attein-

(1) Saint-Pardoult, que l'on écrit Saint-Pardou, est *Pardulfus Waractensis*, abbé de Guéret, mort en 737.

dre Varaize. LA VERGNE tire son non des mots *Vern* ou *Vernes*, qui chez les Celtes servaient à désigner une métairie ou une ferme. Proche le village il y a un lieu appellé aussi *Chau*, nom celte pur. On montre encore l'emplacement du camp des Suisses où coucha Charles IX, en 1569, lorsqu'il parut au milieu de l'armée royale qui assiégeait Saint-Jean-d'Angély. La commune de LANDES, proche Saint-Loup, a près du hameau le Mont-Richard ou le Mont-des-Groies, comme on l'appelle dans le pays, sorte de butte excessivement élevée d'où la vue peu se porter au loin. Je n'ai point visité cette localité et il se pourrait que ce fut un terrier de vieux castrum détruit depuis long-temps. Je ne puis donc rien dire du fameux château ou s'arrêtèrent Charles IX et Louis XIII, château entouré de profondes douves, flanqué de huit grosses tours et bâti en marbre lumachelle ??? L'église doit être ancienne et est dédiée à Saint-Pierre-ès-Liens. Il y avait aussi un prieuré consacré à Saint-Eutrope.

ANTÉZANT a été un village celte près duquel les rois d'Aquitaine de race mérovingienne firent bâtir une résidence rurale où ils se rendaient pour se livrer au plaisir de la chasse, dans les forêts d'Essouvert, de Matha et d'Aunay. Sous les Carlovingiens, et plus particulièrement sous Louis-le-Débonnaire, cette ferme rurale fit place à un vaste château que Guillaume V, comte de Poitiers, donna

à l'abbaye de Saint-Jean-d'Angély ; ce lieu appartenait d'ailleurs, lors de la création des vigueries, à celle d'*Angeriacensis*, qui comprenait les marais *fontis ruptæ*, Surgères, Vouhé et les districts baignés par la Boutonne jusqu'à Antezant. On rencontre fréquemment dans de vieilles chartes ces désignations : *Antezanis super fluvium Vultona* seu *Vultrona*. Puis celui d'Aleu d'Antejan sur la Vultone, *in pago Alniensi in vicaria Sancti-Johannis-Baptistæ*. Son église est dédiée à Saint-Nazaire.

La Bénate a un origine fort ancienne; on trouve le hameau mentionné dans des chartes de 992 et de 1120. *Benate in pago Alniense in vicaria Sancti-Johannis*.

La Chapelle-Baton, dont le premier nom prouve qu'elle possédait un de ces oratoires qu'on appelait chapelle à cause de la chape de Saint-Martin, présente près du chef-lieu de la commune une enceinte entourée de fossés profonds que l'on suppose avoir été la place d'un ancien camp. Le long du hameau on voit encore le tracé de la voie romaine qui se rendait de Varaize à Saint-Martin de la Coudre. Cette route passait à Vervant, se trouvait arrêtée par les divisions de la Boutonne, que l'on franchissait sans doute sur des ponts de bois, et atteignait Antezant, la Chapelle-Bâton, la Jarrie-Audouin et Loulay, pour de-là se diriger à l'ouest sur Saint-Martin de la Coudre. Tel est le tracé que lui assigne M. La-

curie. Son église est sous le vocable de Saint-Clément. (*S. Clementis de capella Bazen*).

ASNIÈRES, autre village qui semble remonter seulement à l'époque carlovingienne, rappelle le nom d'*Aznarius*, seigneur aquitain fort célèbre dans le neuvième siècle, de 816 à 819. Des chartes de 928 et 974 mentionnent la *villa Asnerias*.

Son église, dédiée à Saint-Médard, était un prieuré que le pouillé du diocèse désigne sous le nom de paroisse de la Grange-d'Asnières (de *Grangiâ de Asneriis*). Or, la grange d'Aznarius est synonyme de la maison rustique d'Aznarius. Trois fenêtres accolées de l'abside, à plein-cintre, sont du douzième siècle. Le clocher carré est du treizième siècle et les chapiteaux des colonnettes des fenêtres ont des sculptures romanes. La fenêtre du clocher a deux baies ogivales à lancettes fort étroites.

BIGNAY a fait l'objet d'une de mes *lettres historiques* (p. 43, lettre IV), et je me bornerai ici à quelques simples rectifications. Deux chartes de l'année 974 mentionnent un village nommé *Benaias* et une *villa Benaia* qui doivent être Bignay. Une autre indication se trouve dans une charte de 1395.

Son église si remarquable était dédiée à la Sainte-Trinité. Le *Gallia Christiana* cite un abbaye de bénédictins du nom de *Beania* et j'ignore si c'est de Bignay qu'il s'agit. Dans l'archipretré de Taillebourg on nomme aussi le prieuré de Bignay.

Mazeray, situé sur un coteau sec, entre Bignay, Asnières et Fenioux, se trouvait sur le bord de la voie romaine qui de Saintes passait par Taillebourg et longeait Saint-Julien de Lescap pour se continuer jusqu'à Lozay. Mazeray a été une villa ou plutôt une mansion assez importante pour que les Romains y aient construit un aqueduc afin d'y conduire les eaux dont elle était privée naturellement. On a découvert des restes de cet aqueduc dont les murailles étaient faites de moëllons cubiques essemilés, tenus par un mortier des plus durs.

Son église est dédiée à Notre-Dame ou à Saint-Barnabé; elle dépendait des bénédictins de Saint-Jean-d'Angély et date du onzième siècle. Son clocher est roman à la base et surmonté comme celui de Surgères, de groupes de colonnettes du treizième siècle. Il est coiffé d'un toît à huit pans. La façade a un portail refait au seizième siècle et c'est aussi à cette époque qu'a été reparée la voûte de la nef. Les côtés ont été restaurés dans le style ogival. L'abside a été remplacée par un chevet droit.

Mazeray a donné le jour a quelques hommes célèbres, entr'autres à Perraudeau, qui s'est acquis dans le dix-huitième siècle une réputation assez grande de jurisconsulte habile. C'est aussi le lieu où est né Regnault, dit de Saint-Jean-d'Angély, que Napoléon affectionnait et qui joua un assez grand rôle sous l'empire, et dont le cœur se

trouva être au niveau de la fortune. A Mazeray fut nourri Henry II, prince de Condé, né à Saint-Jean-d'Angély le 1er septembre 1568, et que sa mère, Charlotte de la Trémouille, allait visiter fréquemment; aussi la tradition a conservé au chemin qu'elle suivait le nom de chemin de *la Princesse* qu'il porte encore aujourd'hui.

Saint-Denis du Pin, plus connu dans le département sous le nom du Pin-Saint-Denis, a été un village gaulois et une villa gallo-romaine. C'est à Saint-Denis l'aréopagiste qu'il a été consacré au moyen-âge, mais cependant je crois que c'est ce lieu qu'une charte de 900 mentionne sous le nom de *villa daoli in vicaria Sancti-Johannis*. Il n'y a pas long-temps qu'on a découvert dans cet endroit un mascaron en bronze, d'un beau style, représentant une figure de satyre, qui provenait, sans nul doute, de quelque riche habitation romaine. Les débris de briques et de ciment s'y trouvent aussi en grande quantité. Cette villa devait se trouver sur le bord de la route antique qui de Saint-Julien se rendait à Lozay.

Entre Loulay et le Pin se trouvait la célèbre forêt d'Essouvert, qu'une charte de 992, conservée dans l'abbaye de Saint-Maixent mentionne sous les titres d'Alleu et de Chapelle-Saint-Denis et forêt d'Exouvert, dans la viguerie de Saint-Jean, dans le pays de Poitou. Déjà des chartes de 948 et de 986, con-

servées par Dom Fonteneau, citent la forêt *Exulverto*; *Exolverne ad Pinum.*

Par une charte de 1010, Guillaume, duc d'Aquitaine, donna cette forêt à l'abbaye de Saint-Jean-d'Angély : « *Placuit mihi, ut quamdam sylvam quæ est sita in pago alniensi, quæ appellatur Exsolverto, ad cœnobium almi præcursoris Christi concedere.* »

Proche cette forêt d'Essouvert, aujourd'hui en partie défrichée ou convertie en taillis, s'élève le Mont-Rolland. A côté du Pin se trouve le village de la Fayolle dont les alentours dénudés ont dù autrefois être enclavés dans la lisière de la forêt d'Essouvert. C'est un point très-controversé par les érudits que d'admettre que la Fayolle ait servi de rendez-vous à Philippe-le-Bel et à Clément V pour la célèbre entrevue dans laquelle pour le prix de la tiare, le pape devait anéantir l'ordre des Templiers. La Fayolle, cependant, possédait une chapelle (et les chapelles, ainsi que l'indiquent ce nom, jouissaient de certaines immunités), et cette chapelle, dépendante de l'abbaye des Bénédictins, semble avoir été directement inféodée à l'archevêque de Bordeaux, qu'on appelle, en 1305, dans les *Rôles gascons*, *Bertrando del Got*, et en 1318, *Bertrando de Guto* dit *Got*. Mais ces mêmes rôles gascons citent une pancarte, de 1281, dans laquelle il est fait mention du *feodo de Fayola*. Or, *feod*, dans la coutume des Francks mérovingiens, signifie solde en terre, comme

alod signifie *don*. Je partage donc l'opinion de ceux qui veulent que Philippe-le-Bel ait fixé en ce lieu son entrevue avec Got, et je ne pense pas qu'il se soit aventuré dans la vraie Saintonge jusqu'à Fond-Duoce, sur le territoire du roi d'Angleterre. (Voyez mes *Lettres historiq.* lettre 24, p. 297.)

L'ancienne voie romaine traversait la forêt d'Essouvert, après avoir cotoyé Fontorbe, et passait au pied d'une tombelle élevée par les Celtes dans la forêt. Le hameau du Pouzat présente lui-même des ruines romaines nombreuses.



. . . . : . . .
Sur moi de la poussière
Une couche légère
Et puis l'oubli du temps!...
(1846).

L'arrondissement de JONZAC n'a encore été que très-peu exploré par les antiquaires et par les historiens; il offre un champ presque vierge et ne peut manquer de fournir son contingent de débris antiques ou de faits historiques à l'archéologie. Cet arrondissement, adossé à celui de Saintes au Nord, confine aux départements de la Charente, de la Gironde et de la Dordogne, à l'est, au sud et à l'ouest; il s'est trouvé plus directement mêlé aux évènements qui se sont passés dans l'Aquitaine et surtout à Bordeaux, la métropole des possessions anglaises au moyen-âge.

L'arrondissement de Jonzac comprend les cantons

de Jonzac, d'Archiac, de Mirambeau, de Saint-Genis, de Montandre, de Montguyon et de Montlieu. N'ayant visité cet arrondissement que très-imparfaitement, j'ai pour principal but d'appeler l'attention des explorateurs sur ce territoire, en indiquant succinctement le peu qu'on en sait.

Le canton de Jonzac, renferme dans sa circonscription territoriale vingt communes qui sont : Jonzac, Agudelles, Champagnac, Chaunac, Fontaine-d'Ozillac, Saint-Germain de Lusignan, Guitinières, Léoville, Lussac, Saint-Martial de Vitaterne, Saint-Maurice de Tavernolle, Saint-Médard, Meux, Moings, Mortiers, Ozillac, Réaux, Saint-Simon-des-Bordes, Vibrac et Villexavier.

Jonzac est écrit *Junctiacum*, dans le glossaire de Charpentier, et *Lonzacum* dans le *Gallia Christiana* ; cette ville assise sur la Seugne ou Suigona, des Gaulois, n'a rien conservé d'antique. Son château, entouré de profondes douves, creusées dans le rocher, a dû succéder à un édifice plus ancien, muni de souterrains et d'autres moyens défensifs. Ce château, placé sur un coteau, est un type gracieux de l'architecture du quinzième siècle ; il était le siége d'un comté dont la famille de Sainte-Maure était propriétaire.

Son église, dédiée à Saint-Gervais et à Saint-Protais, date de la renaissance ; elle a conservé un vitrail remarquable.

M. Chaudruc de Crazannes imite Bourignon (p. 255), quand il dit (Antiq. p. 176.) : « Dans le dernier siècle on a découvert à Jonzac, en coupant un rocher, des souterrains dans lesquels étaient pratiqués des chambres ou niches sépulcrales, dont plusieurs contenaient des cendres et des ossements : Monuments Gaulois, d'une antiquité reculée, et dont on remarque les analogues chez les Egyptiens et les Etrusques. » Les Celtes étaient accoutumés à se réunir dans les cavernes ; Florus rapporte que César fit fermer les cavernes où les Gaulois d'Aquitaine s'étaient retirés. C'était une habitude qui persista long-temps, car au huitième siècle, les habitants de cette même Aquitaine se défendirent dans leurs cavernes contre le roi Pépin et son armée. D'ailleurs plusieurs tumulus, voisins de Jonzac, indiquent suffisamment un lieu habité par les Celtes.

Bourignon est donc le premier qui ait signalé les cavernes de Jonzac ; c'est aussi cet antiquaire qui parle des médailles impériales trouvées aux environs de cette ville, et du poëme de Robé qui chante, dans son odyssée, le château pittoresque. Jonzac était traversé par la grande voie romaine qui de Blavia allait à Condate.

Agudelles, tire son nom des eaux et des étangs d'*Allas* dont le hameau est entouré. Un champ porte le nom de *Champ de l'Abbaye*, dans lequel des pierres sculptées et d'autres matériaux ont été ren-

contrés ; peut-être s'agit-il dans ces restes de la dépendance d'Agudelle que Guillaume de Quadrati, évêque de Saintes, concèda en 1129 à l'abbaye de la Couronne d'Angoulême, qui possédait en outre Notre-Dame de Lagord, proche la Rochelle.

CHAMPAGNAC, *Campaniacum*, a une église, Saint-Pierre-ès-Liens, dont la voûte est des plus hardies.

CHAUNAC, *Chaunacum*, tire son nom de la voie romaine qui cotoyait le village, à sa sortie de Mulones pour se rendre à Ozillacum. Tout endroit qui s'appelle *Chaunac*, *Chau*, *Crau*, tire son nom du mot celtique *Craïg*, qui signifie chemin ferré, chemin à cailloux. Les Romains nommaient aussi estrées, *strata*, les chaussées qu'ils construisaient. Une charte, de 1088, semble indiquer ce lieu par le nom de Chaunay.

FONTAINE-D'OZILLAC, me parait être le village que de vieilles chartes mentionnent en 1047, sous le nom de Saint-Martin de Zauzilac? bien qu'on l'ait placé dans le territoire de Marennes. Les restes de son église et d'une vieille chapelle auraient besoin d'être étudiés avec soin, et les vestiges de constructions romaines, qu'on y a rencontrés, semblent indiquer une antique villa.

SAINT-GERMAIN-DE-LUSIGNAN, a son église paroissiale dédiée à Saint-Germain, célèbre par son combat avec le serpent du trou Baligon, à Cherbourg. Il ne reste plus que le souvenir du castrum dépen-

dant de la famille de Lusignan qui possédait aussi Saint-Jean-d'Angles. A *Guitinières* on a trouvé des ruines romaines ; de même à *Meux*, où l'on déterre journellement des médailles impériales, des tuiles à rebords, des fragments de corniches et de colonnes, et des morceaux de mastics, de diverses couleurs, provenant de mosaïques. *Léoville*, *villa de Léon*, sans doute le Léon de la famille alliée aux Paulin dans le quatrième siècle, a son église dédiée à Saint-Christophe et fort ancienne. A *Mortiers* on trouve une église sous le vocable de Saint-Martin, et à *Ozillac*, une à Saint-Michel. *Réaux* a donné le jour aux Tallemant, tous les deux hommes de lettres ; l'un, traducteur de Plutarque, l'autre, auteur de mémoires scandaleux sur les cours de Henry IV et de Louis XIII : Réaux vient de *reus*, pal à supplicier, lieu d'exécution ; il ne subsiste rien de son vieux castrum ; son église est sous le vocable de Saint-Vincent. *Saint-Simon-des-Bordes*, tire son surnom du mot saxon *Bord* ou *Borde*, signifiant terre ou domaine chargé de revenus en fruits, d'où *Burda*, cense ou borderie, suivant Grégoire de Tours. Son église est dédiée à Saint-Jacques. La voie romaine d'Ebéon à Blavia passait en ce lieu.

Le canton D'ARCHIAC, placé à l'ouest du canton de Pons et le limitant de ce côté, renferme dix-sept communes qui sont : Archiac ; Arthenac ; Allas-Champagne ; Brie-sous-Archiac ; Celles ; Saint-

Ciers-Champagne ; Cierzac ; Saint-Eugène ; Saint-Germain-de-Vibrac ; Germignac ; Jarnac-Champagne ; Sainte-l'Heurine ; Louzac ; Saint-Maigrin ; Saint-Martial-de-Coculet ; Neuillac et Neulles.

Archiac, qui a donné son nom au canton, est un ancien vicus gaulois, près duquel on retrouve encore aujourd'hui un tumulus. Son nom celtique vient d'*Arx*, château, synonyme du mot castellum, des Gallo-Romains ; sous les Carlovingiens c'était une viguerie. Des chartes, de 986 et 1161, mentionnent ce bourg sous le nom d'*Arciacus*, et la viguerie sous le nom de *vicaria Archiacensis*, in pago Santonico, une charte de 1071 nomme un *Ranulfus vicarius Archiaci*. Sous les Romains, et peut-être du temps des Gaulois, la grande voie de Condate à Saintes passait directement à Archiac.

Le château, qui a donné son nom à ce bourg, était un véritable donjon de la forme de ceux de Brou, de l'Isleau et de Tonnay-Boutonne, par l'épaisseur de ses murs, qui avaient près de trois mètres. En 1365, Jeanne d'Archiac rend hommage au prince de Galles pour sa seigneurie d'Archiac et sa terre de Saint-Maigrin. Les Boutteville, de la maison des Taillefer d'Angoulême, ont possédé ce fief.

Son église est sous le vocable de Saint-Pierre. Quelques écrivains font naître à Archiac le célèbre chirurgien Pelletan, mort à Paris en 1837.

Arthenac, *Arthenacum*, a été un village romain,

a en juger par les débris qu'on y trouve encore. La *Motte à Bondet*, est probablement une tombelle sur laquelle existait un sacellum. Son église est dédiée à Saint-Martin. Saint-Brie-sous-Archiac, tire son nom de Saint-Brice auquel est dédiée son église paroissiale. Celles, vient de *Cella*, hermitage.

Saint-Ciers-Champagne ; son église a été placée, par les premiers chrétiens, sous le vocable de Saint-Cyr. *Cierzac*, *Cierzacum*, a été placé sur le bord de la grande voie romaine de Corterate à Mediolanum. Son territoire possède plusieurs de ces grandes cavernes creusées par les Gaulois, et dans lesquelles les populations se retiraient avec leurs familles et leurs bestiaux, absolument comme le font encore aujourd'hui les Berbères et les Kabyles de l'Algérie. Proche Cierzac est Saint-Fort sur le Né, où l'on rencontre des monuments druidiques, que l'on trouvera décrits dans les mémoires des antiquaires de France (t. viii, p. 21) Le dolmen de Saint-Fort, situé entre le village de ce nom et celui de Lavore, est placé sur la rive droite de la Né ; c'est un énorme caillou rougeâtre reposant sur trois piliers fichés dans le sol. Ce dolmen a plusieurs fois été fouillé.

Plusieurs demeures isolées portent dans l'arrondissement le nom de Maine-Jou, c'est-à-dire maison de Jupiter, ainsi que le prouve Suétone quand il dit : *Villa quæ vocatur Jovis.*

Saint-Eugène, dont le nom ancien est inconnu,

était cotoyé par la voie romaine de Montguyon à Saintes, ou voie de Condate des Bituriges à Mediolanum. Ce hameau a dû être témoin des nombreuses invasions qui ont été faites, soit par les Wisigoths, soit par les Francks, soit par les Sarrazins, et qui ont laissé leurs empreintes dans les souvenirs populaires. Une surface assez étendue de terrain porte le nom de *Champ des Batailles*, et généralement ce nom est le souvenir traditionnel des combats livrés aux époques celtique et gallo-romaine. Je ne sais ce que peut avoir de vrai la tradition qui prétend qu'au lieu et place du hameau actuel existait au quatrième siècle, une bourgade détruite par une invasion d'Alains.

La *Pierre-Merveille*, ainsi nommée par les habitants, est un monument celtique qui a été fouillé plusieurs fois et l'on dit même qu'un particulier y a trouvé un veau d'or, superstition stéréotypée dans le cerveau des gens de la campagne indistinctement. Etait-ce une tombelle surmontée d'une pierre-pèse, ou n'était-ce qu'une pierre posée?

On dit que des souterrains existent sous cette pierre et dans le terrain des batailles. En fouillant le sol on y a rencontré des briques romaines, des poteries antiques, des tombeaux et des ossements, ce qui porte à croire qu'il y avait une tombelle gallo-romaine.

A Saint-Germain-de-Vibrac, dont l'église est

sous le patronage du fameux Saint-Germain, on rencontre les ruines de l'abbaye de l'Ourse. J'ai envain cherché quelque indication sur cette abbaye, soit dans le pouillé du diocèse, soit ailleurs, je n'ai rien rencontré qui put m'éclairer sur son existence.

GERMIGNAC, *Germiniacum*, a été une villa romaine placée sur la voie de Montguyon à Courcoury; son église est dédiée à Saint-Pierre. M. Gauthier lui donne la date de 1018, je ne sais sur quelle autorité: elle dépendait, dit-il, d'une abbaye de Bénédictins. Je trouve dans le pouillé que la cure de Cierzac appartenait à Saint-Pierre de Germignac.

SAINTE-L'HEURINE, dont l'église a été réparée dans le seizième siècle, possède une fontaine dont les eaux passent pour rendre la vue. SAINT-MARTIAL-DU-COCULET était cotoyé par la voie romaine de Mediolanum à Condate des Bituriges vivisques. Il en est de même de SAINT-MAIGRIN, où les traces de la route romaine sont visibles, et où les débris antiques sont abondants. Son église est dédiée à Saint-Paul. Il ne reste que des douves de l'ancien castel seigneurial, propriété de cette famille de Saint-Maigrin. dont un membre a été bien connu sous le règne de Henry III.

NEUILLAC n'a rien offert jusqu'à présent qui puisse mériter l'attention. NEULLES, *Neuillacum*, était cotoyé par la voie romaine de Blavia à Junza-

cum, sorte de voie de deuxième ordre, qui contournait la ville de Saintes pour gagner la route d'Aunay (*Aunedonacum*). Jarnac - Champagne, *Campaniacum*, était assis sur la voie de Blavia à Ebéon. On indique dans cette commune deux châteaux du seizième siècle. Son église, appelée *Saint-Sauveur*, est un édifice lombard fort remarquable par ses proportions écrasées; elle a été restaurée à plusieurs reprises; mais son abside, de la fin du douzième siècle, à longues ogives romanes, est fort curieuse par sa belle conservation. Divisée en cinq aires par des colonnettes placées sur les arêtes, ses ouvertures ogivales sont simulées dans toute la hauteur des murs; une baie moderne est percée à l'est. La façade n'a conservé que ses anciennes colonnes de l'angle gauche; à droite, est un massif pilier buttant du quatorzième siècle; la porte est surmontée d'un oculus et la campanille est du dix-septième siècle. Enfin Louzac, *Louzacum*, est mentionné dans une charte de 1071; il est dit que Rainulfe donne à l'abbaye de Saint-Jean-d'Angély l'église Notre-Dame de Louzac; cette église a dû être importante à en juger par ce qui en reste; la flèche élevée de son clocher a été détruite en partie par la foudre, au commencement de ce siècle.

Notre-Dame de Louzac a été entièrement rebâtie dans le seizième siècle, et elle est un échantillon fort remarquable de l'architecture de transition ou

de la renaissance ; son portail a deux venteaux est surtout surchargé de ces pinacles maniérés et maigres de la décadence du système ogival, et le clocher, avec sa vis, est lui-même orné dans ce style. Un toit conique, à quatre pans, coiffe aujourd'hui la sonnerie. Le chevet présente une grande baie ogivale simulée. Il ne reste rien de l'ancienne église.

Le canton de SAINT-GENIS est limitrophe, au sud, au territoire de Mirambeau, et se trouve sur la partie occidentale baigné par la Gironde; à l'Orient il est contigu au canton d'Archiac. Il renferme dix-sept communes, qui sont : Saint-Genis ; Antignac ; Saint-Pierre-des-Bois ; Champagnoles ; Clam ; Clion ; Saint-Dizant-du-Gua; Saint-Fort-sur-Gironde; Saint-Georges-de-Cubillac; Saint-Germain-du-Xeudre ; Givrezac ; Saint-Grégoire-d'Ardennes; Lorignac; Mosnac; Saint-Palais-de-Phiolin; Plassac et Saint-Sigismond-de-Clermont.

SAINT-GENIS qui donne son nom au canton, tire son nom de *Sanctus-Genisius*, ou Saint-Genis, martyr en Sicile. Son église est nommée Saint-Genet, par une corruption locale du nom de son patron.

A ANTIGNAC, *Antiniacum*, on trouve des débris romains qui attestent l'habitation que les maîtres de la Saintonge y ont fait. CHAMPAGNOLES, *Campiniacum*, était placé très-près de la voie romaine qui allait de *Niortum* aux Gonds. Le *Hameau du Temple* annonce assez qu'il était la propriété du fameux

ordre des Templiers. Il ne reste plus du château que de vastes souterrains. A *Clam* est une église dédiée à Saint-Martin, et à *Clion* une autre consacrée à Saint-André.

Saint-Dizant-du-Gua, ou Saint-Dizier-du-Détroit, (*ga* dérivant de *Gades*) à cause du canal de l'Etier, tire son nom de *Sanctus-Decentius*, évêque de Saintes et de Bordeaux, qui florissait vers 1012, et dont la vie a été écrite par les Bénédictins (*Hist. litt.* 3, 432). J'ai trouvé cependant, quelque part qu'une église Saint-Michel de Saint-Dizant-du-Ga, fut donnée en 1127 à l'ordre de Cluny, par Pierre de Confolens.

Saint-Fort-sur-Gironde, rappelle le nom de Saint-Fort ou Fortunat, *Sanctus-Fortunatus*, évêque de Poitiers, auquel son église est consacrée. Sur un des côtés de cette église existe un ossuaire, et M. Massiou (1,138) signale l'*opus reticulatum* du onzième siècle, ou appareil croisé, dont elle offre un spécimen. Mais cet édifice religieux est fort remarquable par son clocher du seizième siècle, ayant une balustrade, quatre pyramidions en colonnettes fuselées et une toiture écaillée, à quatre pans, surmontée d'une lanterne. Une vis, coiffée d'une calotte, occupe un des angles.

Le *Terrier de Beaumont* est regardé comme un tumulus celte, et les restes de la voie romaine, *strata*, se rencontrent au lieu dit la Chaussée. Son

château a, dit-on, été visité par Henry IV et Louis XIII. De la paroisse de SAINT-GEORGES-DE-CUBILLAC, dépendait le château de Clam, que Dupaty possédait concurremment avec celui de Bussac.

SAINT-GERMAIN-DU-XEUDRE, ou du Seudre, a été un village gaulois, placé sur la voie romaine de *Niortum* à *Thenacum*. On y trouve encore un vaste tumulus, appellé la Motte, placé sur la rive droite de la Seudre. Sur le sol crétacé de cette commune ou le silex et les bois fossilisés sont très-communs, croissaient des forêts qui se prolongeaient depuis Saint-Germain, dont le nom primitif est inconnu, jusqu'à *Consacum*. Proche Saint-Germain avait été établie l'abbaye de Masdion (*Masdio*) appartenant à l'ordre de Saint-Benoit; il reste encore des dalles de tombeaux et des ruines qui demanderaient a être étudiées. M. Gauthier indique par erreur ces ruines sous le nom d'Abbaye de Cormeille, ordre de Citeaux, fondée en 1100, abbaye qui n'a jamais existé dans ce diocèse.

On cite le château historique de Roussillon qui m'est inconnu.

SAINT-GRÉGOIRE-D'ARDENNES, tire son nom de son église paroissiale placée au milieu des forêts, que les Celtes appelaient *Ardennes*, en l'honneur de la déesse *Arduina*, la divinité qui résidait dans ces mêmes forêts. Le mot *ard*, en gaulois, signifie bois, d'où Arvert, Ardin, etc.

Lorignac, *Loriniacum*, a été un hameau romain placé sur les bords de la grande voie de Blavia à Novioregum, et séparé de ce dernier point par les villœ Floiracum, Boutenacum et Chenacum. Le nom de Lorignac est purement romain, il siguifie *Villa-de-Bacchus*, par rapport à ses vignobles. Son église est sous le vocable de Saint-Pierre-ès-Liens et présente *l'opus reticulatum* du style roman primitif. Ce qui reste du castrum de Bardine, qui parait avoir été des plus fortifiés, demanderait un examen détaillé. Le *Pré d'Epernon*, est une réminiscence de l'ancienne propriété de la puissante maison de ce nom.

Mosnac, *Monacum*, a été un vicus gaulois. On y trouve un de ces Peulvans, ou Menhirs, qui parfois annonçaient les Cromlech (de *crom*, courbe, et *lech*, pierre sacrée). Peulvan, vient lui-même de *Peul*, pilier et *man*, pierre, comme *Menhir* signifie pierre longue. Ce Peulvan, ou Menhir, est appellé, par les habitants de Mosnac, la *Grande-Bone* ; c'est une longue pierre, haute de quatre mètres, large de deux et demi, noircie et couverte d'aspérités, plantée au milieu d'un champ, où elle s'élève comme un obélisque ; elle est orientée du nord au sud, par les angles de sa pyramide quadrilatère.

Une charte de 1178 mentionne Saint-Palais-de-Phiolin, ou du moins on doit supposer qu'il s'agit de ce village dans le traité passé entre Geoffroy Vi-

guier et l'abbaye de Notre-Dame, de Saintes, au sujet de quelques morceaux de terre situés à Saint-Palais de *Longa Faisola*.

Dans la commune de SAINT-SIGISMOND-DE-CLERMONT, sont les ruines de la fameuse abbaye de la Terraille, qui appartenait aux Bénédictins, et qui avait succédé à une maison de Templiers.

PLASSAC, *Plassacum*, a été un hameau romain placé sur le bord de la vaste forêt, qui couvrait une partie du canton; on y rencontre fréquemment des débris de murs antiques. Je ne crois pas que ce lieu se soit jamais nommé Ville-Blanche. C'est surtout dans le champ de Marvillars, dont le nom est gaulois et signifie *Hameau de la Mort* (du celte *mar*, mort), qu'on a déterré le plus de débris. Son église est sous le vocable de Saint-Laurent.

Plassac était défendu par un ancien château, donné en 1370 par Jean, duc de Berry, au vicomte d'Aunay. Ce château dépendait primitivement des seigneurs d'Aunay, et c'est Chandos qui leur avait enlevé; on le voit devenir ensuite la propriété des ducs d'Epernon, et puis être rebâti par un M. de Montazet et ensuite devenir le séjour hospitalier du marquis de Dampierre.

Le canton de MIRAMBEAU est borné au nord par celui de Saint-Genis, et se trouve limité à l'ouest, par la Gironde; à l'est, par le territoire de Jonzac, et au sud par Montendre. Il comprend dix-neuf com-

munes qui sont : Mirambeau; Allas-Bocage ; Bois-Redou ; Saint-Bonnet; Saint-Ciers-du-Taillon; Conzac ; Courpignac; Saint-Dizant-du-Bois ; Saint-Georges-des-Agouts ; Saint-Hilaire-du-Bois ; Saint-Martial-de-Mirambeau ; Nieul-le-Virouil ; Sainte-Ramée; Salignac ; Semillac; Semousac; Saint-Sorlin-de-Conac; Soubran et Saint-Thomas-de-Conac.

Mirambeau, qui a donné son nom au canton, l'avait précédemment donné a un *pagus* dont il est fréquemment question au moyen-âge. Dans le treizième siècle, les rois d'Angleterre firent diverses concessions consignées dans les *Rôles gascons* (1,238, 258,266 et 326), et ce territoire y est nommé *Mirambel* et plus rarement *Mirambeau*. Ce nom dérive de *mir*, maître, seigneur. Maichin a mentionné cette chatellenie comme appartenant primitivement à la maison de Pons, puis à celle de Pardaillan. Parmi les églises mentionnées dans la circonscription de ce pays, une charte, de 1402, nomme Notre-Dame de Mirebeau, puis l'église de Saint-Martin, ayant au côté gauche un ossuaire, puis celle de Saint-Sébastien (Mass , 1,433). Le château de Mirambeau n'a point conservé de détails de sa primitive construction. Près Mirambeau est Boucheville, dont l'ancien castrum avait des cryptes qui existent encore.

Saint-Bonnet, n'a rien d'antique ; cependant à l'endroit appellé les *Tonnelles* devait exister un tumulus et la *Fons Salionis* doit dater de l'époque

gallo-romaine. Au moyen-âge, on citait un castrum très-fortifié appellé, comme celui de Bords, Tour de la Nipoutière. Une tradition prétend que sur les bords de l'ancien golfe, que formaient les eaux de la Gironde, golfe remplacé aujourd'hui par des marais, il existait une petite ville du nom de Pampelune, et on ne manque pas de répéter, pour Saint-Bonnet, ce qui a été dit cent fois, qu'on remarque une pierre avec un anneau de fer où l'on attachait les barques, avant que les eaux se soient retirées. L'église est dédiée à Saint-Bonnet.

Saint-Ciers-du-Taillon, dont l'église, fort ancienne, dit-on, est dédiée à Saint-Cyr, possède une fontaine dont les sources sont très-abondantes. Conzac, *Conzacum*, a été une villa-romaine, cotoyée par la voie antique de Cubzac à Saintes. Un ruisseau, nommé Pont-de-Veille, *Pontus-Vehæ*, le Pont-de-la-Voie, coupait le chemin, ainsi que l'indique son nom. Courpignac, *Courpignacum*, autre villa romaine, était placée sur la grande voie qui de Blavia se rendait à Esbéon. Il ne reste que peu de choses de son ancien castrum. Chapelle et Bachaumont, dans leur voyage en France, appellent ce lieu Croupignac. Saint-Dizant-du-Bois, dont l'église est dédiée à Saint-Dizier, a son clocher ogival et les restes d'un vieux donjon. Nieul-le-Virouil, doit être étudié avec soin ; son église, Saint-Severin, est fort ancienne, et il doit rester quelques vestiges de son

donjon, dont une tour tirait son nom de la Virouille, ou Vireuille, qui la surmontait; *Vireuille* signifiant girouette, au moyen-âge.

Salignac, *Saligniacum*, antique villa dont l'église, Saint-Sulpice, a été donnée aux moines de la Chaisse-Dieu, en 1342, et qui paraît être le berceau de la famille de Fénélon, né dans le département de la Charente. Le château a été reconstruit à la moderne.

Semoussac, *Semillacus*, a été un village romain placé sur la voie de communication allant de Cubzac à Saintes, par les Gonds. Son église est sous le vocable de Saint-Pierre, et une fontaine qui l'arrose porte aussi le nom du Prince-des-Apôtres. Proche ce hameau est un lieu appelé Petit-Niort, *Niortum*, qui a été sous les Gallo-Romains un vicus assez important, assis sur le bord même de la voie de Marcillacum à Gemozacum. Son église fort ancienne a une crypte.

Saint-Sorlin-de-Conac, a été peuplé par les Gaulois et possède une tombelle, ainsi que l'indique le nom de Saint-Sorlin, au lieu appelé la Motte. Nommé *Cosnacum*, par les Romains, c'était une villa peuplée et importante à en juger par les débris antiques qu'on y découvre. Il y avait un vieux château. Quelques antiquaires placent à Saint-Thomas-de-Conac le *Conacum* qui dominait la Gironde, et près duquel s'élevait la ville que la tradition nomme *Arpadella*, et que remplace un hameau où les ducs de

Richelieu avaient un château avec souterrains et douves. Saint-Thomas et Saint-Sornin sont d'ailleurs placés à une faible distance. A Fond-Clair, situé sur une élévation, entre Saint-Thomas et Saint-Dizant, sur le bord de la grande route de Blavia à Novioregum, on a découvert des massifs de murs romains, des tuiles et les restes d'une voûte. C'est en ce lieu que M. Lacurie place l'ancienne station de Tamnum, de l'itinéraire d'Antonin dont les eaux de la Gironde avaient fait un petit port, ce que semble prouver surabondamment le nom de *Portes-de-Conac* (*Ports*), qui a été appliqué à un petit hâvre de la commune de Saint-Thomas. M. Moreau a le premier signalé les ruines antiques de Fond-Clair et il dit même que les champs sont entièrement couverts de débris de briques romaines.

A Fond-Clair existe encore un dolmen celtique, appelé la *Pierre-Grise*, et qui appartient aux Peulvans par sa forme.

L'église de Saint-Thomas-de-Conac, dédiée à Saint-Thomas, se trouve mentionnée, en 1062, dans un titre par lequel Amblard, chanoine de Saint-Pierre, la donne à l'abbaye de Savigny.

Conac appartenait au moyen-âge à Jean de Harpedanne, qui s'intitulait seigneur de Conac, Aunay, etc. On trouvera une note relative à ce seigneur dans la *Revue anglo-française* (N° XI, p. 277).

Enfin quelques biographes font naître le célèbre

Cabanis à Conac; suivant eux, il y aurait vu le jour en 1757; il est mort, sénateur, à Paris, en 1808.

Soubran n'a que quelques débris d'un vieux castel fortifié, et une église dédiée à Saint-Jean-Baptiste.

Le canton de Montandre est placé dans le sud de celui de Mirambeau; il est formé par dix-neuf communes, qui sont: Montandre; Bran; Chamouillac; Chardes; Chartuzac; Corignac; Couts ou Coux; Expiremont; Jussas; Saint-Maurice-de-Laurensane; Moulons; Messac; Pommiers; Rouffignac; Soumeras; Sousmoulins; Tugeras; Vallet et Vanzac.

Le pagus de Montandre a été habité par les Romains qui y ont laissé de nombreuses traces de leur passage:

Corignac, *Corignacum*, des Gallo-Romains, le village de *Corus*, le vent de N. O. des Celtes, remonte aux temps primitifs de notre histoire. Arrosé par la Livenne, ce hameau se trouve placé sur le bord de la voie romaine de Condate à Montandre, et a été une villa très-peuplée dans les trois premiers siècles de notre ère, car on y a découvert les restes d'un aqueduc et ceux d'un temple ou édicule consacré au culte païen. Mais avant la conquête romaine les Gaulois possédaient en ce lieu un vicus, et il en subsite encore une tombelle, appelé le *Terrier de Brennus*, que la tradition regarde comme la sépulture d'un chef gaulois; la tradition se trouve

ici confirmée par la science. Parmi les mots celtes communs aux Gaëls et aux Kimris, et qui prouvent leur affiliation avec les peuples venus de la mer Caspienne, se trouve le mot *Bren*, qui signifie général ou chef d'armée. Les Persans disent encore *Ber*, *Burin* pour *Bren*; ce mot n'est donc pas un nom propre, et Brennus, signifiait chez les Gaulois, le chef des troupes; *Terrier de Brennus*, équivaut à la *sépulture d'un général*. Moulons, *Mulones*, a également été une mansion romaine, placée sur la voie vicinale de Poliniacum à Ozillacum. Dans le village actuel on a rencontré des restes de tombeaux, de briques, de mosaïques et de pans de murs; dans quelques cercueils, au milieu des ossements, on a découvert des anneaux d'or. L'église Saint-Blaize de Soumeras est, dit-on, fort ancienne, et je ne connais pas Saint-Christophe de Rouffignac. Cette dernière localité présente des débris antiques et a été une villa romaine, communiquant avec Montandre par une voie qui gagnait Niortum en se contournant. A Sousmoulins, l'église Notre-Dame aurait besoin d'être étudiée; elle date, dit-on, du treizième siècle. Il en est de même de celle de Tugeras, également consacrée à la mère du Christ, et de celle de Saint-Quitery de Vanzac. Ce dernier nom est romain, et indique qu'il a été peuplé dans les temps de l'Empire. A Couts, existe une église, dédiée à Saint-Hilaire, placée sur une éminence, et que je crois très-ancienne.

Montandre, qui a donné son nom au canton, est une localité fort intéressante pour un antiquaire. C'est un hameau qui a joué un rôle actif dans l'histoire de l'Aquitaine, sur les marches de laquelle on l'avait établi, comme point défensif. On lui donne pour fondateur un centurion romain nommé *Andro*, *Andronis* ou *Andronius*, et d'où découle le nom de Mont ou château d'Andronius.

Comme *Mont* ou *Mon*, sont des mots celtes qui emportent avec eux des idées de filiation, Montandre, est franchement gaulois et veut dire fils ou descendant d'Andre, et s'applique par conséquent à quelque chef gaulois.

La plupart des auteurs ont adopté le nom *Mons Andronis*, et on le voit consacré dans les rôles gascons par Edouard II, dans une charte datée de Windsor, du 25 mars 1308.

Le *Mons Andronis* se trouvait placé au centre d'un plateau de bruyères sur une voie romaine qui de Condate se terminait au prétoire en se bifurquant pour joindre les routes de Blavia, de Corterate et les autres petites voies vicinales conduisant aux localités environnantes. De Montandre, les légions romaines pouvaient se porter sur les points, menacés, et aussi bien sur Bordeaux que sur Saintes.

La montagne, haute de plus de 260 mètres, avait reçu le prétoire romain ; de cette élévation la vue domine une vaste étendue de pays Au onzième siècle,

on y substitua un donjon quadrilatère, avec des souterrains et des douves. Il ne reste rien de ces édifices que la guerre et ses ravages ont fait rebâtir à différentes fois, et toujours d'après les systèmes adoptés aux époques de leurs reconstructions.

Dans les fondements on a rencontré très-souvent des monnaies impériales, des vases, des armes en bronze, des chapiteaux de colonnes, de l'époque romaine. Mais comme Montandre a été un des boulevards de la Saintonge, alors que les anglais possédaient le duché de Guyenne, il y a peu de localités où le château ait plus souffert des ravages de la guerre.

Théâtre des victoires de Jean de Brosse, de Talbot du Prince Noir, Montandre devint au seizième siècle le siége de la baronnie de Laroche-Foucault. Dans le quatorzième siècle, Montandre appartenait à Soudan de Latran, seigneur de Didonne, et en 1366, il en fait hommage au prince de Galles et d'Aquitaine, En 1452, le comte de Talbot fut tué devant Castillon.

Parmi les faits historiques qui se sont passés sous les murs de Montandre, je choisirai le fameux combat des sept, rivalisant avec le combat des trente, du 27 mars 1135. Ce fait d'armes a été l'objet de plusieurs mémoires spéciaux; l'un de M. Moreau (*Revue Anglo-Française*, n° XI, p. 271); l'autre par M. Massiou (même revue, n° XI, p. 281), et d'une notice par M. Briand (*Hist.* 1, p. 678). Christine de

Pisan a fait à ce sujet trois ballades (*Biblioth. des Chartes*, 1, page 376), et Saint-Gelais l'a chanté dans son poème le *séjour d'honneur*.

Le 19 mai 1402, la *Motte-à-Vaillant* proche le château de Montandre, était entouré d'une affluence considérable de curieux qui attendaient, avec anxiété, les résultats du combat singulier de sept chevaliers anglais contre sept chevaliers français, de la maison du régent, duc d'Orléans. Dans ce tournoi à outrance était en jeu la gloire de la chevalerie des deux nations. Les anglais se reposaient sur la bravoure éprouvée de Scales, d'Aymont Cloiet, de Jean Fleury, de Thomas Trays, de Robert de Scales, de Jean Héron et de Richard Witevale ; les français ne mettaient pas en doute la valeur brillante d'Arnaud Guilhem sieur de Barbazan, de Guillaume Bataille, de Guillaume Duchâtel, frère de Tanneguy Duchâtel, de Guillaume de Champagne, d'Ivon de Carouis, d'Archambaud de Villars et de Pierre de Braban dit Clignet.

Le combat fut acharné et long, mais enfin le succès couronna la bravoure des Français et la victoire se déclara par la mort du chef des Anglais, de Scales, tué par Barbazan ; les chevaliers anglais s'avouèrent vaincus.

Les triomphateurs se rendirent après le combat remercier le Dieu des armées, dans la vieille église de Saint-Pierre de Montandre, où ils entonnèrent un

Te Deum, et le duc d'Orléans fut si joyeux de leur succès qu'il fit donner à chaque combattant la somme de mille livres en or.

Le canton de MONTLIEU comprend quinze communes. MONTLIEU, *Montislocus*, qui lui donne son nom, est placé à la source de la Seugne, et a une église qui est dédiée à Saint-Laurent. C'était évidemment une station romaine et l'on doit trouver encore des débris qui l'attestent. Des pans de murs considérables et les ruines d'un ancien castrum, appartenant aux seigneurs de Soubise, demanderaient un sérieux examen. Le *Trou-des-Fadets* est une de ces grottes ou les celtes se refugiaient et qu'on regardait au moyen-âge comme la demeure des fées et des farfadets, être surnaturels dérivés des *dis* des celtes. A BUSSAC, hameau arrosé d'eaux vives, on trouve les restes d'un camp Gallo-Romain au milieu duquel s'élève un monticule qui supportait sans doute le prétoire. L'église de Bussac est dédiée à Notre-Dame, et le nom d'un ruisseau qui l'arrose est d'origine celtique pure, la *Saye*. Une source minérale, ferrugineuse, soigneusement encaissée dans des murs anciens, dépendait d'un castrum appartenant à la famille de Sainte-Maure. BÉDENAC, qu'arrosent le Medon et la Saye, n'offre rien d'intéressant. La tradition veut qu'à CHIEZAC il y ait eu une villa, depuis long-temps détruite. CHALAUX et SAINT-VIVIEN, formant aujourd'hui la commune de la Garde,

n'offrent rien de Curieux. Il en est de même du MÉRIGNAC, de *Sainte-Colombe*, *du Pin* de *Montandre*, et de *Pouillac*.

CHASTENET, tire son nom d'un vieux château dont il reste encore de vastes souterrains, au lieu appelé *la Muraille*. Chastenet, petit chatel, de *castellum*, château avec motte; son église est dédiée à Saint-Symphorien, et est, dit-on, du treizième siècle ; elle possède une chapelle sépulcrale sous le chœur. CHEPNIERS, a son église dédiée à Saint-Etienne, et ce nom seul indique une origine des premiers temps du Christianisme, aussi a-t-on retrouvé des cryptes et les murs d'un édifice roman ; un cimetière rempli d'auges massives, creusées pour recevoir les cadavres. L'église actuelle, qui appartenait à l'ordre de Malte, a des parties fort anciennes, au dire de M. Gauthier. CHAVANCEAUX, sur le Larry, appelé autrefois la Chaux, a une église dédiée à Saint-Pierre. Une voie romaine passait à toucher le château de Chaux que l'on dit être, encore aujourd'hui, flanqué de quatre tours, et qui aurait besoin d'être étudié. ORIGNOLLES, est un village romain, tirant son nom d'Aurélien, *Aureliacum*, et POLIGNAC, un vicus gaulois, tirant son nom de *Pol*, synonyme d'Apollon. Les Gallo-Romains en ont fait *Apollinis aquœ*, d'où *polis*, ville et *aqua*, eau, par rapport à ses sources minérales; plusieurs communes voisines ont en effet des sources ferrugineuses et sulfureuses.

Enfin à SAINT-PALAIS-DE-NÉGRIGNAC existe un dolmen dont la table repose sur trois piliers et n'a que de faibles dimensions puisqu'elle mesure au plus un mètre trente-trois centimètres de longueur sur un mètre de largeur.

Ce village tire son nom de l'évêque Pallais qui joua un grand rôle dans l'église de Saintonge, au sixième siècle; fameux par ses démêlés avec le roi Gondebaud, il se retira dans l'île de Ré pour fuir ce monarque qui se dirigeait sur Saintes. Il fit construire l'église dédiée à Saint-Pierre et à Saint-Paul, dite depuis église Saint-Pallais, à Saintes, et Saint-Etienne, devenue plus tard Saint-Eutrope. Il déposa dans l'église de Saint-Martin, qu'il avait érigée en cure, les reliques de Saint-Martin de Saintonge et de Saint-Martin de Tours.

Saint-Pallais, ou Palade, a été très-célèbre dans toute l'Aquitaine; dans le département de la Gironde il y a aussi une commune appelée du nom de cet évêque et dont l'église, consacrée à Saint-Pierre, date de la fin du onzième siècle. Cette magnifique église romane a des représentations symboliques du culte de Mithra, les têtes de bœufs et de bélier, un adorante et Mithra ou Saint-Michel perçant de sa lance la tête de bœuf.

Une voie romaine vicinale, partant de Guître, remontait par Cercoux, *Cleracum*, jusqu'à Montlieu; de cet endroit elle se dirigeait sur Saint-Palais, Po-

lignac (*Poliniacum*), *Pulliacum*, et atteignait Mulons. Une autre petite voie, partant de *Condate*, passant par *Juviniacum*, gagnait *Tizacum*, la Pruscade, *Bedenacum*, *Bussacum*, *Coriniacum* et touchait à Montandre.

Le canton de Mont-Guyon est placé à l'orient de Jonzac, sur les limites des départements de la Charente, de la Dordogne et de la Gironde ; il renferme dans sa circonscription quatorze communes qui sont celles de Montguyon ; Labarde ; Saint-Aigulin ; Boresse et Martron ; Boscamenant ; Cercoux ; Clérac ; Laclotte, Lefouilloux ; La Génetouze ; Saint-Martin-d'Arry ; Saint-Martin-de-Coux ; Neuvicq-de-Montguyon et Saint-Pierre-du-Palais. Le territoire de ce canton se trouvait anciennement peuplé par des *Bituriges vivisques*, ainsi nommés par Pline parcequ'ils occupaient le pays des vascons bordelais avec lesquels on les a confondus. Quelques auteurs ont pensé avec raison que ces bituriges, originaires de Bourges et fondateurs de *Bourg*, sur la Dordogne, étaient venus s'établir entre les Santons et les Vascons, sur la lisière des deux pays. (Moreau).

La grande voie romaine qui partait de Condate Bordelais pour se rendre à Guitres et puis à Corterate (Coutras), se dirigeait en droite ligne sur Montguyon, et de ce point à Archiac, puis à Saintes. Un chemin vicinal, aussi romain, partait de Guitres, arrivait à Cercoux, puis à Clérac (*Cleracum*) et se reliait à Montlieu.

Montguyon, qui donne son nom au canton, est un bourg dont l'origine remonte au temps les plus obscurs de la Gaule. *Mont* ou *Mon*, expriment dans la langue celtique l'idée de filiation ; *Mont-guy-on*, signifie littéralement le *Fils du Guy*. C'est que Montguyon a été un des lieux célèbres dans la religion etnique du chêne et un collège de Druides ; c'est qu'il est resté de ces temps primitifs un de ces temples rudes qui prouvent qu'elle était l'importance de ce lieu sacré chez les Gaulois.

Avant de parler du dolmen de Montguyon, disons qu'il ne reste plus que des pans de murs de son château, plusieurs fois rebâti, et que son église est dédiée à Saint-Vincent.

Le dolmen de Montguyon est connu dans le pays sous le nom de *Pierre-Folle ;* les anciens habitants de la Gaule appelaient ainsi les *pierres de l'inspiration*, ou sur lesquelles les Druides communiquaient et leurs doctrines aux adeptes et aux peuples leurs oracles.

Le dolmen de Montguyon est plus qu'un dolmen ordinaire, c'est une véritable *allée-couverte*, formée de deux rangées de pierres brutes placées dans le sens vertical et recouverte d'une pierre massive quadrilatère formant la première table ; laquelle table a quatre mètres de longueur sur trois de largeur. La deuxième table est plus petite, et les autres pierres de la rangée sont inclinées les unes vers les autres.

Le pavé est formé de fragments de grès compact ou de grès rouge. Ce temple druidique occupait donc le nord-est de Montguyon, à un mille des habitations, et se trouvait placé au centre d'une forêt, remplacée aujourd'hui par des clarières de chêne; un cromlech devait l'entourer, à en juger par quelques peulvans isolés.

Ce monument cvploré par Camille Duteil, lui a offert des pointes de flèches en serpentine, trouvées dans ce qu'il appelle le peulvan lustral, puis, en fouillant le pavé de l'allée, des ossements, des pointes de javelots, aussi en serpentine; des fragments de poteries, des scories volcaniques, une lame de couteau en ophite, une défense de sanglier, une hache en silex blanc et une sorte de marteau en obsidienne. Enfin, on rencontra, dans la continuation des fouilles, des haches en schiste, une urne en terre rouge, des ossements d'hommes et de chiens, etc.

Ce dolmen célèbre a été décrit par M. Massiou (hist. t. 1, p. 75), par M. Gauthier (statist. p. 37), mais surtout par M. Duteil, qui a publié à son sujet, à Bordeaux. une notice de 61 pages, avec 5 planches gravées. La première mention que nous en connaissions est celle de l'annuaire de 1814, p. 273. Nous renvoyons le lecteur à ces divers écrits.

La pierre folle de Montguyon a été évidemment un temple sépulcral élevé à un chef de renom, et la

table du dolmen a dû être arrosée par le sang des esclaves ou des prisonniers immolés aux mânes de ce puissant personnage, nommé évidemment *Montguyon*, le *fils du Gui* sacré, nom probable d'un chef du collége des Druïdes.

Saint-Aigulin, qui possède encore une église dédiée à Saint-Fort, et les ruines d'une abbaye et d'un vieux château, tire son nom de *Sanctus Aquilinus*, évêque d'Evreux, qui vivait en 684. Saint-Aigulin est parfois nommé Saint-Aquilin ou Saint-Aquelin. Un tertre élevé et entouré par un fossé assez profond, paraît avoir été la motte d'un castellum. La cure de Saint-Aigulin dépendait de l'abbaye de la *Couronne* d'Angoulême.

Boscamenant tire son nom du mot celte *bosc*, bois ; la surface de cette paroisse était en effet entièrement couverte de forêts dans les anciens temps. Ce village avait un prieuré sous le nom de Sainte-Marie-Madeleine. Cercoux, se trouvait placé sur le bord de la voie romaine qui a subsisté jusqu'à notre époque sous le nom de *Chemin de Charlemagne*, que lui donnent les habitants ; son église est sous le vocable de Saint-Saturnin. Une charte du 18 septembre 1315, donnée par Edouard II, permet à Raymon de Doazit, seigneur de Cerclos, de bâtir un château (*Rôles gascons*). Olérac, ou le Mont Habité, est situé sur un coteau ; les tuiles romaines y sont communes et un chemin romain traversait le ha-

queville, Massac, Mons, Neuvicq-sur-Matha, Saint-Ouen-la-Thènc, Prignac, Scieq, Sonnac, Thords, et les Touches-de-Périgny.

MATHA, chef-lieu du canton, tire son nom de la vaste forêt, dépendante des domaines du roi d'Aquitaine, Louis-le-Débonnaire, où l'on chassait le sanglier, du tudesque *mast*. Les chroniques de Saint-Diens appellent cette localité *Mautal*. Proche Matha, à l'entour de Bagneseau, devait se trouver à la forêt de *Baavisium*, dont il est question dans une charte de 1074. L'ancienne paroisse était dédiée à Saint-Barthelemy. Il est question de Marestay, ou comme l'appelle Besly (p. 128) Marestay-le-Vieux, dans des chartes de 1030 et 1099. C'est une belle basilique romane mutilée dans sa nef. Quant à la magnifique église de Saint-Erie, couverte de broderies byzantines, elle est dédiée à Saint-Erie, ainsi qu'on prononce en Saintonge le nom du pieux personnage appelé Saint-Ereie, en Poitou, ou Saint-Yriez ou Yrier en Limousin. Cet Erie est le ministre Aredius ou Aridius, chancelier de Théodebert, premier roi d'Austrasie, mort en 591, premier abbé d'Attane, dans les environs de Limoges. J'ai consacré ma vingtième lettre historique à Matha et j'y renvoie le lecteur. BAGNESEAU, ou comme on l'écrivait jadis *Vaignezeauls*, possède la fontaine de la reine Barbe et une église dédiée à Saint-Vivien, remarquable par une abside semi-arrondie, du on-

zième siècle, mais dont les transepts ont été refaits et la nef rasée. BAUVAIS-SUR-MATHA, a été un lieu célèbre au moyen-âge par sa commanderie des Templiers, passée plus tard à l'ordre de Malte, dont la chapelle était dédiée à la Vierge. Son église, Saint-Pierre, du onzième siècle, appartenait au style byzantin le plus fleuri et a été détruite, il y a quelques années. Son vieux château, dont il reste encore des traces, a figuré dans les guerres des comtes du Poitou (Besly, p. 185). BLANZAC, possède dit-on, une église antique. BREDON est la paroisse de *Braidonia* mentionnée dans une charte de 1074 ; le château est ruiné, mais on y rencontre journellement des sépultures fort anciennes. C'est dans cette commune que se trouvent les sources des fontaines-Charlemagne, dont la tradition a religieusement conservé le nom. L'église est dédiée à Saint-Aubin et dépendait d'une aumônerie qui possédait, en outre, le prieuré de Fontaine-Chalendray, si l'on en juge par des chartes de 1076, 1078, 1080, 1086 et 1100. BRIE-SOUS-MATHA, tire son nom de *Brigies*, signifiant une colonisation celtique ; son église est sous le vocable de Saint-Pierre. LABROSSE ou *les Brousses*, nous a fourni les éléments d'une légende et les détails consignés à la page 73 de ce volume. Nous ne connaissons rien d'intéressant dans les communes de COURCERAC ; de GOURVILLETTE, dont l'église porte le nom de Saint-Martial, de MAC-

QUEVILLE, dont l'église passe pour fort ancienne ; de SAINT-OUEN-LA-THÈNE, mentionnée dans une charte de 1069 et de PRIGNAC. CRESSÉ, a une église gothique, sous l'invocation de Saint-Sauveur et qui dépendait de l'abbaye de Charroux. LOUSIGNAC, paraît être la *villa Loriachus in vicaria de Onachio*, d'une charte de 1044. Le château de Cornefoux, bien conservé et restauré dans le seizième siècle, est intéressant à étudier. Son église est dédiée à Saint-Martial, et se trouve citée dans un titre de 1122. MASSAC, *Massacum*, a sa cure dédiée à Notre-Dame, et une fontaine appelée Fond-Douce, *Fons Dulcis*, nom fort commun dans la Saintonge. MONS, a l'église Saint-Severin placée sur le sommet d'une colline dont le hameau a tiré son nom. NEUVICQ-SUR-MATHA, *Novus vicus*, conserve encore un vieux castrum presqu'intact. Son église paroissiale porte le nom de Saint-Martin, et dans le cimetière les auges en pierre, avec des ossements, ne sont pas rares. C'est dans cette commune qu'on trouve la fontaine sans fond, objet d'une légende locale que nous reproduirons. SIECQ, avait un castrum du onzième siècle, des plus fortifiés, appelé Coucoussac, et qui a été rasé. Son église a pour patron St-Julien. SONNAC, *Sonnacum*, a été une villa gallo-romaine, à en juger par la masse des débris romains qu'on y déterre. Son église, du onzième siècle, appartient au style byzantin, mais je ne l'ai pas vue. Proche Sonnac

devait être la *villa Sudranna*, d'une charte de 974. THORDS, dont le puissant château a figuré dans l'histoire pour avoir été pris par Saint-Louis en personne (Chroniq. de Saint-Denis, IV, 273), a été un vicus celte dédié à Thor, le Jupiter tonnant des Gaulois; *Thor*, signifiait aussi, dans la langue celtique, haute montagne. LES TOUCHES-DE-PÉRIGNY avaient une riche chapelle, dédiée à Notre-Dame, et que l'on m'a dit avoir des arceaux et un portique. Le territoire de cette commune appartenait aussi au Temple, dont il ne reste plus de traces, hormis le nom, entre les Touches et Bagneseau. HAIMPS, que les habitants prononcent *Ains* a une église dédiée à Saint-Symphorien, que les chartes mentionnent sous les noms d'*ecclesia de Ant* (Mass. 2, 36), de *Aent*, (ch. de 1160 et 1161), d'*Ains* (ch. 1161). Elle dépendait de l'abbaye de Saint-Jean-d'Angély. Cette église du style roman primitif me paraît dater du dixième siècle. Sa façade a un seul portail à plein-cintre barbare, ayant l'archivolte cablée (pl 114) et garnie de palettes. La deuxième assise a trois grands cintres romans en arcature ayant chacun deux colonnes aux angles, et reposant sur un entablement que supportent neuf modillons barbares. Le fronton a été refait. L'abside a été rasée. Le clocher, placé sur le chœur, a deux baies romanes, un tailloir simple et les corbeaux de l'entablement taillés en bec de flûte; il est octogone et carré. Les

chapelles accolées aux transepts sont romanes, avec voûtes du treizième siècle. Leurs fenêtres à plein-cintre ont des colonnettes aux angles. A l'intérieur les arceaux de la nef sont formés par des groupes de colonnes. Leurs chapiteaux sont barbares mais on y remarque des obscœna. La crédence est du style ogival du treizième siècle. Sur les deux côtés de la nef on remarque deux fenêtres ayant des tribules sur leur archivolte et deux colonnes courtes à leurs angles. L'entablement de cette nef est brodé de deux rangs de palettes.

La dernière commune du canton est GIBOURNE, placée, ainsi que l'indique son nom, sur le renflement d'un large coteau s'abaissant vivement pour former, entre Gibourne et Loiré, une longue vallée où coule un frais ruisseau, dont les sources entourent Néré. Sur le point culminant du côteau s'élève une église ogivale rustique, du quinzième siècle, curieuse par la barbarie même de ses détails et dont j'ai pris des dessins qui se retrouvent dans le petit atlas de mes *Fastes* (pl. 110) : la figure 291 représente surtout une crédence de forme ogivale, et à la figure 47 un baptistère en forme de nef ou de navire. La croix du cimetière (même atlas, pl. 14) est la seule qui soit aussi ancienne dans le département, elle a des moulures romanes aux quatre angles et elle date évidemment, soit du onzième siècle, soit au plus tard du douzième. Cette église, à demi-

ruinée, placée à une certaine distance de toute habitation, ayant un immense horizon et au midi les bois de Matha, qui ne sont plus qu'une mince fraction de la vaste forêt du même nom, porte au recueillement et à la méditation. Sous ces sombres voûtes de verdure d'érables, de vieux chênes et de noirs noyers, au milieu de tombes creusées en auge et emmaillotées de mousse fraîche, l'âme s'élève avec plus de recueillement vers le ciel, et savoure mieux la jouissance et les charmes des beautés naturelles. (10 octobre 1839)

Le canton de LOULAY, situé sur les confins du Poitou, est formé par les dix-sept communes suivantes : Loulay, Bernay, Coivert, Courant, Croix-Comtesse, Dœuil, Saint-Félix, la Jarrie-Audouin, Lozay, Saint-Martial, Saint-Martin-de-la-Coudre, Migré, Saint-Pierre-de-l'Isle, Saint-Séverin, Vergné, Villeneuve-la-Comtesse et Ville-Nouvelle.

Il est question, dans une charte de 1078, du prieuré de Saint-Sauveur ou de la Sainte-Trinité de LOULAY, hameau qui devait exister du temps des Romains, et qui se trouvait sur le bord d'une voie antique vicinale partant de Varaize, passant à Saint-Martin pour se rendre à Muro. Il ne reste plus de traces de son vieux Castrum. LOZAY, à peu de distance, avait aussi une communication romaine qui partait de Saint-Julien-de-Lescap, passaît par Saint-Martin et Bernay et se perdait dans celle de Loulay.

Lozay a une chapelle curieuse qui dépendait de l'ancienne maison des Templiers. Bernay a été une villa romaine, et chaque jour on retrouve des débris qui lui assignent cette origine. Son église est dédiée à Saint-Nazaire, et au village de Breuilles se trouvent les ruines d'une ancienne abbaye dont il reste une tour et un caveau. Le château de Parençay, du seizième siècle, ayant un corps de logis central à deux tours arrondies avec pignons en ardoise, appartient à cette commune. Charles VII s'y arrêta. Courant a son église paroissiale sous le vocable de Saint-Martin, mais la chapelle la plus célèbre est celle dédiée à Sainte-Radégonde. La Jarrie-Audouin, de *Garrigia*, terre stérile, a encore quelques restes d'un logis appelé la Chevalerie. Dœuil, a un nom purement celte. Dans les bois qui couvraient jadis cette localité existaient des dolmens qui ont été brisés, et le dernier il y a quelques années à peine. Son église, Saint-Martin, est fort ancienne et se trouve mentionnée dans une charte de 989. La forêt de Dœuil se trouve être l'objet de plusieurs chartes de 988, 989 et 1000. Migré, a été un vicus gaulois dont le nom, dérivé de *Migy*, signifiait territoire de Mercure, puis les Romains s'y établirent et l'on retrouve des débris qui l'attestent. Son ancien château, entouré d'eau, a perdu son cachet primitif, et je n'ai pas vu son église dédiée à Saint-Benoit. Une charte de 1046 parle d'un

Migné, sur l'Auzance, qui n'est pas Migré probablement. Saint-Pirre-de-l'Isle a été un lieu d'inhumation celtique Son église paraît avoir été construite dans le onzième ou dans le douzième siècle. Vergné vient de *Verne*, *Verns*, nom gaulois usité chez le peuple pour désigner une métairie. Les noms de Ville-Neuve et Ville-Nouvelle, *Villa nova*, sont romains. A Villeneuve-la-Comtesse on rencontre une église, dédiée à Notre-Dame, et les restes d'un château, très-fortifié, que la tradition fait remonter à Charlemagne. Saint-Martin-de-la-Coudre est un hameau ou l'on a découvert de nombreuses ruines romaines, c'était évidemment une villa placée sur le bord de la voie antique qui traversait le ruisseau de Tournay, près Malvaux, le vallon dangereux. Une belle mosaïque a été mise à nu il y a peu de temps, et dépendait probablement du temple dont les vestiges existaient dans le dernier siècle. Le castrum féodal de Malvaux reposait lui-même sur des fondements de constructions romaines; des médailles de bronze, des Donatien entre autres, y on été déterrées. Les auges en pierres, avec ossements, ne sont pas rares. Le castel en style renaissance d'Esparbès de Lussan, entouré de profondes douves, a donné le jour au maréchal d'Aubeterre, mort en 1788.

Le canton d'Aunay est le dernier de l'arrondissement de Saint-Jean-d'Angély que nous ayons à

passer en revue ; il comprend vingt-cinq communes qui sont : Aunay, Blanzay, Cherbonnières, Chives, Contré, Dampierre, les Eduts, Saint-Georges-de-Longue-Pierre, Saint-Mandé, Saint-Martin-de-Juilliers, Saint-Pierre-de-Juilliers, Romazières, Saleigne, Salles-d'Aunay, la Ville-Dieu, Villemorin, Villiers-Couture et Vinax.

Je ne reviendrai pas sur les sept communes de ce canton, Fontaine-Chalendray, le Gicq, Loiré, Néré, Nuaillé, Paillé et Seigné qui se trouvent décrites, page 197 de ce volume.

Blanzay, dont le nom dérive des nombreux ruisseaux qui parcourent son territoire, a une origine reculée. Il en est question dans une charte de 958, et à cette époque c'était une viguerie, *vicaria Blaziacense*, *in vicaria Audenacensis*. Chives a son église dédiée à Saint-Julien, et Contré à Saint-Bernard. Ce dernier hameau est la *villa Conciaco*, *in vicaria Odenaco*, d'une charte de 948. Dampierre-sur-Boutonne a son église dédiée à Saint-Pierre, et son nom vient de *Domna-Petra* ou *Sancti Petri villa* ou *domus* des premiers siècles du christianisme. Dans une charte de 1031 on donne à l'abbaye de Saint-Cyprien, de Poitiers, l'église de Saint-Hilaire de Dompierre-sur-Boutonne, et en 1035 l'alleu appelé *Curata*. En 1094 Hugues Rabiolus confirme les dons de ses aïeux. Le vieux castrum a été l'apanage de la famille de Dampierre et porté

dans la famille du duc de Retz, Albert de Gondi. ROMAZIÈRES a une église consacrée à Notre-Dame, et SALEIGNES a sa paroisse sous le vocable de Saint-Didier. Cette paroisse figure dans plusieurs chartes fort anciennes. En 963 ou 964 le roi Lothaire fait don à l'abbaye de Saint-Cyprien, de Poitiers, de *Salemnia in pago Briocense*, *in vicaria Audenace.* Dès 955, une charte relate l'église de ce hameau qu'elle place dans le pays de *Briosto* (Briou). SALLES-D'AUNAY, tire son nom du mot celte *Salle* qui servait à désigner un manoir et un châtel. VILLEDIEU a l'abside de son église paroissiale dirigée au nord. Proche VILLEMORIN est l'ancienne paroisse de Saint-Coutant-le-Petit. Villemorin, ou la Ville-Noire, de *villa*, *villaris*, a été un vicus celtique. Une tombelle, appelée le Chiron, existe encore au milieu du village actuel. Non loin de Villemorin on a fouillé, en 1840, une de ces tombelles nombreuses sur la lisière du Poitou ; on y a rencontré une longue allée couverte par de larges pierres posées à plat et en recouvrement. Dans l'intérieur de cette allée, on a rencontré des squelettes placés dans la position assise, et à côté de chacun était un vase en terre cuite renfermant des noix encore assez bien conservées, des haches en silex et divers autres petits objets, mais aucune médaille.

CHERBONNIÈRES se nommait autrefois Corbonnières, parce qu'entouré de bois, on y faisait du

corbon, que nous appellons aujourd'hui du charbon. C'était une terre que Gelia donna, par un titre de 1010, à l'abbaye de Saint-Jean-d'Angély. Le hameau actuel occupe le fond d'un ravelin frais et bien arrosé, où des peupliers noirs s'élèvent pour marquer la transition avec les coteaux couverts de vignes. Le sol est une groie argileuse et ferrugineuse, entretenue fraîche par le mélange de petits cailloux de calcaire. Quelques auges tombales se trouvent encore dans le cimetière et j'ai figuré son église, dédiée à Saint-Saturnin, pl. 88 de mes *Fastes*. Cette église mutilée a cependant conservé une fenêtre de son abside du onzième siècle et une seconde du treizième (pl. 89). Les contreforts sont comme ceux d'Aunay, fort remarquables et terminés par une boule. Le clocher est sans caractère. A une certaine distance s'élève les murs dénudés du logis du grand fief, bâti à l'italienne, ravagé par un incendie vers 1829. La porte d'entrée a conservé deux groupes en marbre gris représentant des amours jouant avec une chèvre. Ce logis avait succédé à un castel seigneurial dont le parc avait une vaste étendue, à en juger par des ormes de Judée, de ceux que rapportèrent les croisés de la terre sainte et qui sont communs dans cette partie de la Saintonge. Celui de Varaize est peut-être le plus fort qu'il y ait en France.

Saint-Pierre-de-Juilliers et Saint-Martin-de-

Juilliers sont deux hameaux chefs-lieux de communes, qui se trouvent placés l'un à côté de l'autre, au fond d'une délicieuse vallée, garnie de prairies fraîches et arrosées par les eaux courantes et limpides de la Nie, en partie couverte d'un vert gazon de cresson. Ces deux villages ont dû dépendre de la ferme royale d'Ebreuil, que possédaient les rois de France Carlovingiens et qui était placée à quelque distance du château qu'habita long-temps Louis-le-Débonnaire. Les noms de Juilliers et des deux saints qu'affectionnait Charlemagne, viennent encore légitimer cette opinion. Dans les immenses forêts de Chizé, d'Aunay, de Varaize et de Matha, les rois d'Aquitaine pouvaient chasser les sangliers qui y ont été toujours très-abondants et qui n'ont disparu que par suite des grands déboisements modernes.

Il n'est rien resté d'antique à Saint-Pierre-de-Juilliers. Son église est de style ogival rustique, ainsi qu'on peut s'en assurer par notre planche 106. La croix du cimetière, pl. 25, n'est pas non plus très-ancienne. Les îlettes de la Nie se nomment ouches, et ce nom vient d'*utica*, que leur donnaient les Gallo-Romains

Le château de Courpeteau, qui appartenait à la famille de Saint-Mandé, était un manoir gothique, restauré lors de la renaissance ; il doit être bientôt démoli par le même propriétaire qui a rasé déjà celui des Brousses.

J'ai lu dans le cimetière une de ces inscriptions tumulaires si ridicules et si opposées par le résultat au but que de telles épitaphes doivent produire ; elle est due sans doute a quelque magister du village. Voici cette inscription : D'un côté : « Ci « gist le corps d'honnête homme, etc., etc. ; sur la « seconde face : Ci gist repose en paix qui dans le « cours de sa pénible vie, reçut les soins constants « de la plus tendre amie. Au temple de mémoire il a « droit d'être admis, éternellement regretté de ses « nombreux amis. »

Saint-Martin-de-Juilliers a des paysages délicieux par des points de vue de la plus grande magnificence et de la plus vaste étendue, et qui m'ont fait savourer tous les plaisirs d'une riche et belle nature : Saint-Martin a mieux conservé que Saint-Pierre-de-Juilliers des traces de son origine reculée. Son église, que j'ai figurée avec ses détails dans les planches 11 et 60 de mon petit atlas, est franchement romane et peut être du dixième siècle. Ses corbeaux et ses chapitaux sont curieux par leurs sculptures (pl. 12 et 13) ; l'un surtout représente un guerrier avec une cape de mailles sur la tête (1), de celles que Charlemagne, dans ses capitulaires (cap. 11) désignait en 813 par ces mots : *habeant loricos vel galeas* (fig. 66 de la pl. 12). Cette église

(1) Les capes de mailles sont aussi appelées aubergeon, hébergeon, de *hasbergia, id est munimen : de hals*, cou, et *berghen*, défendre, chez les Francks ou Tudesques.

a remplacé un édifice plus ancien, et sous son abside, semi-arrondie, on a trouvé, il y a deux ou trois ans, une crypte et des tombeaux d'origine gallo-romaine évidente.

Le Breuil, placé sur la croupe jadis complètement boisée d'un vaste coteau, est nommé tantôt Breuil-Marmaux ou Malmaux, mots du moyen-âge correspondants à celui de coupe-gorge ; tantôt Breuil-au-Loup. C'est évidemment de ce lieu qu'il s'agit dans une vieille charte du onzième siècle quand il y est dit : Gombaud donne les *villæ Orbiniacus et Broltz, in pago Alienense, sub castro Ingiriaco.* Le Breuil avait en effet, autrefois, un castrum des plus fortifiés. Dans son ancien parc on a trouvé une pièce d'argent au type du prince de Galles, duc d'Aquitaine. Des souterrains creusés dans la pierre calcaire, avec des oubliettes, sillonnent le dessous du logis actuel et se ramifient de manière à faire croire qu'ils vont s'ouvrir au loin. Au fond de l'un d'eux est une abondante source qui servait aux besoins de la garnison en cas de siége. Je crois donc que cet endroit est l'ancien Ebreuil, ferme rurale fortifiée des empereurs Pepin, Karle et Louis. Le vaste logis que possédait autrefois la famille Turpin couvre, avec ses dépendances, la surface qu'occupait le castrum, et on ne peut oublier, quand on l'a goûtée, la douce hospitalité qu'il prodigue.

Aunay, chef-lieu de canton, ne sera ici l'obj...

que d'une simple notice ; nous avons le projet de publier sur cette localité une monographie accompagnée de planches lithographiées. Aunay est l'*Audenodacum* de l'itinéraire d'Antonin. C'était une villa gallo-romaine placée sur la grande voie d'Aquitaine, de Bordeaux à Saintes et à Poitiers. Sur la carte de Peutinger, Aunay se trouve écrit *Avedonacum* par une faute de copiste, et son territoire portait le nom de *pagus Audenacensis*, d'où Valois a fait découler le nom d'Aunis donné à la province. Une charte de 1038 cite la *vicaria castro Oniaco*, et une deuxième la *vicaria Audenacensis sub castro Oniaco*.

Aunay était possédé sous Louis-le-Débonnaire par la famille puissante des Cadelons ; de ceux-ci le comté échut aux Pontacs, puis à la famille de Mortagne. Le fief relevait directement au moyen-âge de la vicomté de Poitou et de la tour de Maubergeon de Poitiers. En 1445, un titre particulier, du 24 mars 1445, porte : passé au château d'Aunay entre très-redouté et très-puissant seigneur monseigneur François, seigneur de Montberon, vicomte d'Aunay, seigneur de Fontaines, de Mastas et de Chef-Boutonne. Adrien de Montberon, accusé de félonie, fut dépossédé de ses biens par François I^{r}, roi de France (Maichin, p. 167.)

De nombreuses médailles romaines ont été trouvées sur le sol d'Aunay, bien déchu de sa splendeur: et de tous les souvenirs des temps reculés, le plus

vivace, est sans contredit celui de Charlemagne, qui passe pour avoir fait élever l'église primitive.

De l'ancien castrum fortifié, dont on nivelle en ce moment l'emplacement et que limitent d'épaisses murailles soutenues par des demi-bastions arrondis, il ne reste plus qu'un vieux donjon (voyez pl. 107) qui domine les riants vallons du levant. Les douves en sont comblées, et cette tour semble accuser l'architecture du quatorzième siècle au plus, et indiquer que les autres tours, successivement rasées, avaient été bâties dans le système militaire perfectionné de l'époque qui précéda l'emploi des armes à feu.

Besly cite une église, Saint-Pierre d'Aunis (p. 124) qui nous paraît être l'église actuelle de Saint-Pierre d'Aunay, admirable basilique du douzième siècle, précieusement conservée des ravages du temps, est située à l'occident d'Aunay, à une notable distance du bourg. Cet édifice, solidement bâti sur la croupe d'un coteau fort sec, a ses murs couverts de rinceaux d'un ton doré des plus chauds et des plus harmonieux, et bien que le sol se soit exhaussé de près de deux mètres sur le socle du bâtiment, il a conservé la belle harmonie de ses proportions. Ce monument, bâti en forme de croix latine, avec une abside semi-arrondie et deux absidions derrière les bras, est surmonté sur le chœur d'un magnifique clocher. La façade a conservé un zo-

diaque avec les inscriptions reproduites pl. 10 de mon atlas. J'ai aussi représenté les benitiers (pl. 49, 50 et 51) et une statue (pl. 17) qui a dû figurer autrefois sur un des côtés du portail central ; cette statue représente un pape dont la barbe est épaisse , or , comme le concile de Barcelonne, tenu en 540 , exige que les ecclésiastiques n'entretiennent point leur chevelure et leur barbe. Léon III est regardé, par Heuschenius et Sapebrock, comme le premier pape qui se soit fait raser le menton : c'est donc vers 800 que le clergé latin abandonna la barbe que le clergé grec seul a conservé. Les contreforts des murs sont surmontés par des boules, genre d'ornementation qu'on ne trouve dans aucun autre canton de la Saintonge (fig. 170 de la pl. 51). Le cavalier a cheval du tympan est très-frustre. Nous le répétons, il est difficile de trouver sur aucune autre église, Saint-Pierre de Pont-l'Abbé excepté, autant de riches sculptures byzantines, d'obscœna, de caricatures entaillées sur pierre et qui réclament le secours de planches gravées. Le dragon, *draco*, de l'apocalypse est reproduit plusieurs fois.

Dans le cimetière on a trouvé des tombes gallo-romaines enfouies dans les couches inférieures du sol et faites de parpins de pierres posées de champ et recouvertes en toits. Au-dessus étaient des cercueils creusés en auges dans la pierre massive

et renfermant avec les ossements, des poteries friables et rougeâtres. Au centre de ce cimetière est une belle croix du quatorzième siècle, ornée de saints personnages placés sous des dais (pl. 18), et parmi les tombeaux modernes, il en est un avec deux génies en marbre, qui mérite d'être cité. M. Fillon a publié sur l'église d'Aunay (congrès de Saintes, p. 102) des détails pleins d'intérêt.



Nanaï malaïkat souca.

15 février 1846.

Cette notice terminera notre statistique monumentale en réunissant en une sorte de résumé une foule de détails relatifs aux localités dont nous avons déjà parlé, soit dans les deux tômes de nos *Fastes Historiques*, soit dans les lettres sur la *Saintonge*, et dans les divers chapitres de ce volume.

Je consacrai les 21, 22 et 23 juillet 1845, à visiter la bâse de l'ancienne presqu'île d'Arvert, entre la Seudre et la mer, en portant principalement mon attention sur deux localités intéressantes, Mornac et le Breuillet.

Il ne reste rien de l'ancien château de MORNAC, célèbre au moyen-âge; le haut terrier, sur lequel il reposait et que soutenaient d'épaisses murailles,

dont quelques pans subsistent encore, a été lui-même nivelé par le temps. Une fabrique moderne s'élève sur l'emplacement du vieux donjon. Les murs ont conservé des gerbes d'œillets de Damas, la fleur des croisés.

L'église de Mornac, dépendante d'un prieuré appartenant à l'abbaye de Saint-Roux de Valence, en Dauphiné, a été rebâtie dans le quinzième siècle, quant à la façade, à la nef et aux transepts. Les deux chapelles des transepts ont perdu leur caractère primitif. L'abside seule a survécu à l'ancien édifice du onzième siècle. Cette abside est curieuse par sa forme oblongue, divisée en sept aires par des colonnes à demi-engagées. Une seule fenêtre occupe la première assise de chaque aire, tandis que la deuxième a une arcature de fenêtres simulées et à plein cintre. Le cordon du milieu est formé par plusieurs rangées de losanges profondement creusés. La frise a ses modillons portant des têtes grimaçantes. Les fenêtres ont leur archivolte garni de torsades enlacées et d'un creux, puis d'un renflement. Leurs retombées appuient sur des jambages. Ces fenêtres me paraissent dater du dixième siècle.

On remarque un chapiteau, fort barbare, dans l'intérieur de l'abside; plusieurs autres, recouverts de sculptures dissemblables, sont également des mauvais temps de la sculpture romane.

Le clocher et l'escalier à vis, n'ont pas même été

achevés au quinzième siècle. La porte d'entrée est ogivale, à gorgerés. L'intérieur n'a rien conservé d'intéressant.

Le Breuillet est un charmant village frais et entretenu avec cette propreté exquise de la population littorale de cette partie de la Saintonge. Les maisons blanches et coquettes, sont éparses au milieu des bouquets de bois qui ont donné leur nom a ce hameau, de *Breuilles,* buissons. L'église Saint-Vivien, placée à une certaine distance du gros du village, dans une position isolée, est fort remarquable par la beauté de son architecture romane fleurie. C'est un édifice dont le portail a quatre voussoirs, avec larges dents de scie sur l'archivolte garni de losanges en ressaut. Les colonnettes de la façade sont géminées et amorties en cônes, et les palmettes, les entrelacs, les billettes interrompues, les chapiteaux historiés, sont prodigués sur les consolles, sur les mascarons, sur les fenêtres, sur les corbeilles des chapiteaux. Par un petit portail, simulé sur le côté, et ogivalo-roman, on doit regarder Saint Vivien comme appartenant au style du douzième siècle.

Saint-Sulpice-de-Royan a une église mutilée : toutefois cet édifice religieux a conservé de beaux restes de son architecture première. Son clocher quadrilatère a une arcature de pleins-cintres accolés et simulés sur la deuxième assise, avec de

dont quelques pans subsistent encore, a
même nivelé par le temps. Une fabriq
s'élève sur l'emplacement du vieux
murs ont conservé des gerbes d'œil
la fleur des croisés.

L'église de Mornac, dépend
partenant à l'abbaye de Saint-
Dauphiné, a été rebâtie da
quant à la façade, à la
deux chapelles des tran
tère primitif. L'absid
édifice du onzième
par sa forme oblon
colonnes à demi ... rui-
la première a ..., et à l'entour
deuxième a ... poteries. Des restes
à plein ci ... avec leurs conduits en bri-
plusieur ... ent faire supposer que là étaient
La frir ..., ou bains de mer, et peut-être ceux
çant ... villa de riche romain, vaste et étendue et
tor ... placée, non loin de la Seudre, dans une charmante
position. M. Guillon, qui a examiné ces construc-
tions, avec intelligence, leur attribue deux sortes
d'origine. Les unes, par leur ciment, les briques à
rebords qui jonchent le sol, sont d'origine romaine;
les autres seraient peut-être le résultat d'édifica-
tions postérieures (Voyez pl. 97). Tout autorise à
penser cependant, par la série des murs en parpins,

à angles droits les gros murs, que tous dé-
d'une grande villa gallo-romaine. Une
'e découverte se trouve insérée dans
' du 13 février 1844.
oans d'un portail latéral de Saint-
'onnay-Charente, portail évi-
'ècle, on retrouve sculpté sur
e du roi Dagobert, d'après
'te par Monfaucon. C'est
'is, (ou plutôt Suger)
Dagobert qui a été
..uis où il existe en-
..ue le moine de Saint-Denis
..u de la vie de Dagobert, en rela-
..yance d'Ansoalde qu'il intitule le défen-
..r de l'église de Poitiers. Ansoalde, revenant par mer, aborda une petite île ou un vieillard, du nom de Jean, lui dit: qu'un jour *brisé par l'âge et fatigué de veilles*, goûtant un peu de repos, un homme, à cheveux blancs, lui ordonna de prier pour l'âme de Dagobert, roi des Francks, qui le mêmejour rendait son âme à Dieu. Il vit, a peu de distance sur mer, les noirs esprits de l'abîme entraînant à travers les flots le roi Dagobert lié sur une barque et le frappant de coups pour le précipiter dans l'empire de Vulcain, tandis que les bienheureux martyrs Saint-Denis, Saint-Maurice et le saint confesseur Martin, réclamaient à grands cris la délivrance de ce roi.

Dagobert criait et appellait à son secours; les saints, couverts de vêtements blancs, coururent après le diable et leur enlevèrent le roi qu'ils allèrent déposer au sein d'Abraham. L'âme du roi fut déposée au milieu de leurs chants consistant en versets et en psaumes.

En 1842 on a découvert à SAINT-JEAN-DE-LIVERSAY une grande quantité de monnaies au type des anciens comtes du Poitou, surtout de celui de Charles-le-Simple, avec le mot Melle, *Metallo*. A Saumâre, proche Fourras, on a rencontré un petit bronze romain (fig: 280 de la pl. 105), ayant une tête laurée à droite et le mot Cœsar, avec un revers, un peu fruste, ayant un autel et le mot Roma, plus les trois lettres T I B frappées postérieurement. Peut-être est-ce une monnaie d'Octave émise en 727 ?

Le 27 janvier 1843 est mort à SOUBISE, à l'âge de 49 ans, Jean-Baptiste-Henry Savigny, docteur-médecin, né à Rochefort en 1793. Le radeau de la *Méduse*, sur lequel il s'était trouvé avec Correard, lors de son délaissement en mer, au milieu des angoisses si bien rendues par le sombre et mâle pinceau de Géricault, lui a donné de la célébrité. Il avait publié sa thèse sur les effets physiologiques de la faim éprouvés sur ce radeau, et plus tard cette thèse devint un volume avec la collaboration de Correard.

Les Saintongeois avaient, comme les autres Celtes

une vénération particulière pour le sanglier qui leur servait d'enseigne militaire et qu'ils ont souvent placé sur leurs monnaies. Ils élevaient dans les forêts de leur province des troupeaux considérables de porcs, et les noms de Porcherie, de Gord et Porchaire, sont les noms traditionnels des lieux où ce commerce se faisait en grand. Varron loue sans réserve la charcuterie des Gaules, renommée par l'exportation considérable de jambons, de saucissons et autres confections, qui se faisait annuellement pour Rome et dont la supériorité de goût était généralement reconnue. Par contre, j'ai déjà dit qu'aux fréries de la Saintonge on vendait des pâtisseries sèches, appellées coireaux, et dessinant un ventre avec son ombilic. Or *coiros*, chez les Grecs, est synonyme de *porcus*, chez les Latins. Ce mot, dit Varron, (lib. 11) est encore employé à Rome par les nourrices et par les femmes pour désigner les parties sexuelles d'une fille nubile. C'était une coutume dans les mystères de Cerès de sacrifier un porc, et cette coutume avait également lieu en Etrurie, comme cérémonie préalable dans les mariages.

J'ai parlé de TRIZAY, qui était un prieuré conventuel dépendant de l'abbaye de la Chaisse-Dieu et dédié à Saint-Jean l'évangéliste. Il paraît que ce curieux édifice a été bâti sous le nom de Sainte-Marie de Trizay par Geoffroy de Tiffauges que l'on

suppose frère de Pierre de Confolens, évêque de Saintes, et qui vivait en 1117.

C'est à Boixe, près Surgères, qu'on a placé la viguerie carlovingienne appellée *vicaria Basiacensis in pago Alnisio ;* ou *vicaria Basiachiense.* Corme-Écluse, est citée dans de vieux titres comme étant une pécherie sur la côte, effectivement *exclusa* ou *exclusellum*, signifient pécherie sur le bord de la mer. Ce fait vient légitimer encore notre opinion sur les bras de mer qui baignaient Pont-l'Abbé. (Voyezla petite carte, pl. 96)

LePont-OEmilion, de Saintes, placé au milieu du faubourg des Dames, est aussi appellé dans de vieux titres, mais je crois d'une manière erronée, pont à Millon, en l'honneurde Saint-Millon ou Saint-OEmilion, abbé d'Aquitaine. Il en est de même de Saint-Céroine ou Siroine, *Sanctus-Serronius*, que Carpentier signale parmi les martys de la Saintonge.

Parmi les saints personnages que les légendaires citent le plus souvent il en est quelques uns qui méritent une mention spéciale.

Sidoine-Apollinaire, est né à Lyon en 431 ; on lui doit une description fort curieuse des Gaulois de son temps. (Lenoir, 1, 149.) Fils d'un grand personnage des Gaules il a été l'ami du garde-côte romain Namatius, établi sur l'île d'Oleron. C'est dans ses lettres à cet ami que nous trouvons de curieux détails sur la fertilité de cette île et sur la bonté de

ses lapins, que les gourmets plaçaient bien au-dessus des lapins de la terre ferme.

Saint-Vivien vivait de 419 à 452 ; on le regarde comme le deuxième évêque des Santons. De haute naissance et comte de Saintes, sa mère Maurelle, en fit un chrétien; nommé évêque, après avoir abdiqué le pouvoir, il se cacha pour ne pas accepter ce titre, et ce fut une femme du nom de Beusilia qui décela sa retraite. Il se rendit à Toulouse, près du roi goth Théodore, reclamer les saintongeois emmenés en esclavage Il aida a chasser les pirates saxons débarqués à Marciac et qui ravageaient les côtes. Au sixième siècle Eusèbe et Emerius, évêque de Saintes, bâtirent sur son tombeau une église qu'ils lui dédièrent. Ses reliques furent volées en 822 par l'abbé Adhémare qui les porta à Figeac ; au quinzième siècle elles étaient conservées à Rouen.

Dans la paroisse de Loix, de l'île de Ré, (*Ratum*) on montre encore le lieu qu'habita Saint-Amand, devenu plus tard évêque de Maëstrich. Saint-Amand est né à Nantes d'une famille riche, renommée par ses vertus chrétiennes ; il se rendit en 612 en Bourgogne où il vécut dans une cellule placée près de l'église ; c'est là qu'on vint le chercher en 628 pour lui donner la mître. Nommé évêque *in partibus* il alla prêcher le christianisme aux Slaves, puis exilé par le roi Dagobert il se rendit dans nos provinces d'où il fut rappellé en 649 pour aller diriger l'évê-

ché de Maëstrich. Il est mort en 675 et a été enterré à Saint-Pierre d'Elnon.

Saint-Léonce a été évêque de Saintes; c'est lui qui a fait réédifier l'église de Saint-Eutrope ; Venance Fortunat rapporte ainsi ce fait : « Le temple du vénérable Eutrope est tombé en ruines sous le poids de sa propre vétusté et ses murailles découvertes n'offrent plus que des poutres dénudées. » Léonce a été enterré dans la crypte de l'église Saint-Eutrope. Grégoire de Tours rapporte que Léonce ayant assemblé à Saintes les évêques des diocèses voisins fit déposer, sous Charibert, l'évêque de Saintes Emule (1).

(1) Je crois devoir en terminant ces notices archéologiques rectifier ce que j'ai dit (à la p. 49) du château de Taillebourg. On bâtissait sur l'esplanade la maison que j'ai critiquée, au moment où j'écrivais. mais ayant depuis fait la connaissance de son propriétaire M. Cadore, antiquaire et homme de lettres distingué, j'ai compris qu'il avait cherche à sauver ces vénérables restes d'une destruction inévitable en les protégeant par un entretien journalier de propriétaire et les déblayant des constructions informes des régnes de Louis XV et de Louis XVI. La tour, le seul débris antique de quelque valeur est donc aujourd'hui sauvegardée par un possesseur éclairé.



La Carente ou Charente tire son nom des cygnes qui couvraient ses eaux, au temps des Celtes.

(*Hist. des Celtes*).

Les hommes éminents qui sont nés sur les bords de la Charente et dans la Saintonge, et dont la vie a été consacrée à la carrière de la marine, sont dignes de figurer dans l'histoire par l'éclat de leur service et par la gloire que plusieurs d'entre eux ont fait rejaillir sur le nom français. Les principaux sont ceux que nous allons passer en revue.

Au pied du castrum de Rochefort un grand homme vint établir un arsenal maritime. Le port de Rochefort succédait à ceux de la Rochelle, de Tonnay-Charente, de Brouage et de Marennes, qui avaient eux-mêmes remplacé ceux de Brou, de

Suzac, d'Oleron, de Toulon et de divers autres points des côtes, et l'arsenal de Rochefort naissait dans les hautes pensées du grand Colbert avec l'approbation de Louis XIV. Colbert, génie immense par sa portée, eut pour but de perfectionner les classes et, chose singulière, c'est une duchesse d'Aquitaine qui avait rédigé au moyen-âge les réglements destinés à faire prendre à la marine un utile développement : c'est près de la ville du Château, dans l'île d'Oleron, que furent promulgués au douzième siècle les fameux rôles d'Oleron par Aliénore, d'abord reine de France, puis reine d'Angleterre, mais poitevine de cœur comme de naissance.

C'est de la Rochelle que partit le premier mai 1402 l'escadrille que commandait de Bethencourt allant à la conquête des îles Canaries ou Canare qu'il découvrit. Ses équipages étaient formés d'aventuriers normands et gascons et d'une portion de saintongeois d'Oleron et de l'île de Ré.

Sous Louis XI on avait vu entrer à Gènes la grosse caraque la Charente. Sous Henry IV et Louis XIII notre marine ne joue qu'un rôle secondaire. C'est donc à Louis XIV, sous le règne du grand roi, que la marine prit un essor qui lui permit de lutter, et souvent de surpasser la marine d'Angleterre. Avant la fondation de Rochefort deux localités voisines avaient déjà fourni à la France deux hommes éminents à divers titres.

Le 15 août 1636, naissait à Charente, dans le château, remplacé par la fabrique moderne qui existe aujourd'hui, au sein de cette famille des Mortemart, si renommée par son esprit suivant Madame de Sevigné, et dans le même appartement où naquit la Montespan, sa sœur, Louis, Victor de Rochechouart, duc de Mortemart et de Vivonne, prince de Tonnay-Charente, qui fut et capitaine-général des galères de France et lieutenant-général des provinces de Champagne et de Brie. Il battit les Espagnols devant Messine, fut nommé vice-roi de Sicile et puis maréchal de France. Son esprit égalait la licence de ses mœurs. Il mourut le 15 septembre 1688.

A Brouage, alors siége d'une amirauté, aujourd'hui ville déserte, et étalant ses ruines et les armes royales de France fièrement recouvertes par le chapeau du cardinal de Richelieu, au milieu des marais qui ont remplacé les eaux de la mer, naissait, en 1600, Samuel Champlain.

C'était un officier, aussi brave qu'expérimenté, qui fut le créateur de la belle colonie du Canada dont il a été le premier gouverneur. Il a bâti le fort de Quebec ou du Détroit, qui est devenu une ville considérable, et a publié des mémoires qui attestent un jugement sain, beaucoup de prudence et une persévérance à toute épreuve. Son activité égalait son courage; il avait parfaitement étudié le carac-

tère des peuplades sauvages qui entourent la nouvelle colonie. Il est mort en 1635 des suites de fatigues, et le lac Champlain a conservé son nom comme un honorable souvenir de ses travaux.

A Rochefort est né, le 11 novembre 1693, Roland-Michel Barrin, marquis de la Galissonnière, marin aussi brave que savant, qui battit l'amiral Byng devant Minorque. Byng, après avoir fait loyalement son devoir, fut accusé de lâcheté et condamné à mort, tant sa défaite avait humilié l'orgueil britannique. La Galissonniére, membre de l'académie des sciences, avait de grandes connaissances hydrographiques et dirigea le dépôt des cartes et plans de la marine Il est mort à Nemours en 1756. Sa mère était fille de l'intendant Bégon, administrateur intègre et à grandes vues, protecteur de Plumier. Il était allié au chef d'escadre l'Etenduère-des-Herbiers, qui né à Angers, en 1682, est mort à Rochefort en 1750, commandant de la marine.

Aux environs de Rochefort étaient fixés dans les campagnes, avant la révolution de 1793, une foule de familles nobles dont les enfants étaient dès leur naissance voués au service de la marine ; l'égalité populaire dédaigne aujourd'hui le souvenir de ces noms, et cependant l'histoire les a enregistrés, et depuis notre régénération sociale le même peuple tient peu de compte de ses propres enfants illustrés.

Si les rois sont ingrats , les peuples ne leur cèdent pas de ce côté. Parmi les noms qui figurent le plus dans les guerres maritimes du dix-huitième siècle , les officiers de Rochefort fournissent un nombreux contingent ; ainsi les Chadeau de la Clocheterie , les Buor , les Macnemara , les d'Orvilliers , paraissent au premier rang. Il y a peu de nos communes environnantes , alors paroisses seigneuriales , qui ne viennent nous donner quelques noms historiques. Saint-Coutant avait la famille Bidé de Maurville , dont le dernier membre a été commandant de la marine sous la restauration. Le Breuil et le Mungs avaient la famille de Turpin ; l'Houmée , celle de Grimoire , dont le dernier membre commandait le vaisseau l'*Apollon* et a été guillotiné sur la place Colbert ; Pont-l'Abbé a donné les Gardeur de Tilly, parmi lesquels on a remarqué des amiraux ; Mortagne , les Saint-Surin ; Saintes , les Boscal-de-Réals ; Vandré , les Rochalar ; Montendre , les Saint-Hermine ; Ars , les Saint-Léger de la Saussaie ; Voutron et Tonnay-Boutonne , les Sérigny de Loire et de Luret ; Fourras , les Descoyeux ; Nieul , les Desgroyes ; Osillac , les Boisrond , etc.

D'Orvilliers , quoique né à Moulins en 1708 , a constamment servi à Rochefort sous les Macnemara et la Galissonnière. Il commandait les trente vaisseaux qui battirent l'amiral anglais Keppel. Il reste

encore de ces familles des rejetons, mais presque tous sont aujourd'hui étrangers à la marine.

Depuis 1793 jusqu'à nos jours l'Aunis et la Saintonge ont sans doute fourni leur contingent de braves et dignes officiers, mais, sous l'empire, peu ont eu l'occasion de s'illustrer individuellement, et pendant la paix ils n'ont pas eu d'occasions particulières de se signaler d'une manière spéciale. Nous en exceptons toutefois les noms suivants.

Au premier rang, Louis, René, Madeleine, Levassor de la Touche-Tréville, né à Rochefort en 1745, et mort a Toulon le 19 août 1804, sur le vaisseau le *Bucentaure*, qu'il montait. La vie de ce marin fut illustrée par le beau combat de l'Hermione et par son expédition de Saint-Domingue. Il avait été membre de la Convention et avait commandé la flottille de Boulogne. Napoléon avait dit de lui : « Seul il m'a donné l'idée d'un vrai talent ; il aurait pu donner une toute autre impulsion aux affaires de la marine. »

Saint-Martin, de l'île de Ré, a vu naître, vers le milieu du dernier siècle, un marin qui est mort à l'île de France, en 1803, et dont le nom a eu une singulière destinée ; c'est Nicolas Baudin, chef de l'expédition aux terres Australes, que le rédacteur de la partie historique du voyage, Péron, affecte de ne jamais nommer. Ce voyage a eu beaucoup de célébrité par la masse des découvertes qu'il a fait

connaître en France et par les vicissitudes de la campagne, plusieurs des jeunes officiers placés sous les ordres de Baudin ont acquis de la réputation, tels que les amiraux Milius et Henry de Freycinet; Brué, Louis de Freycinet, etc.

Le hameau de la Salles, près de la Rochelle, revendique Daniel Savary, contre-amiral, né le premier février 1763 et mort à Mauzé le 22 novembre 1808. Louisbourg, dans le Canada, voyait naître le 29 janvier 1752, Pierre Martin, comte de l'empire, qui est mort a Rochefort le premier novembre 1820, après avoir été dévoué de cœur à son pays d'adoption. Marennes a donné le jour à Jacques Viaud, sorte de Robinson vulgaire, et s'honore de Lucas (Jean-Jacques-Etienne), célèbre par sa belle conduite à Trafalgar, où il commandait le vaisseau d'où partit le coup qui frappa à mort Nelson. Lucas fut moins heureux à l'île d'Aix. Il est mort à Brest le 6 novembre 1819. Saint-Jean-d'Angély réclame Laurent Tourneur, né en 1762 et mort à Rochefort le 21 février 1820; Tourneur se trouva aux affaires de l'Inde sous le Bailly de Suffren; se battit bravement sur les frégates l'*Inconstance* et la *Concorde*; prit la corvette anglaise le *Vencegos*, et commandait le vaisseau l'*Algésiras* à la bataille de Trafalgar.

Au pied du château de Tonnay-Charente naissait de pauvres parens le 11 novembre 1768, Louis Léon Jacob, comte, pair de France, vice-amiral et ancien ministre de la marine. Sa vie a été comblée d'honneurs ; ses faits d'armes, malgré de louangeuses biographies, nous sont inconnus.

La Rochelle compte parmi ses enfants, Victor-Guy Duperré, qui y naquit le 20 février 1775. Célèbre par son combat de l'île de France et par la descente d'Alger, le marin rochellais, amiral de France et ministre de la marine, est resté depuis lors étranger à la province où il est né.

FIN.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.





